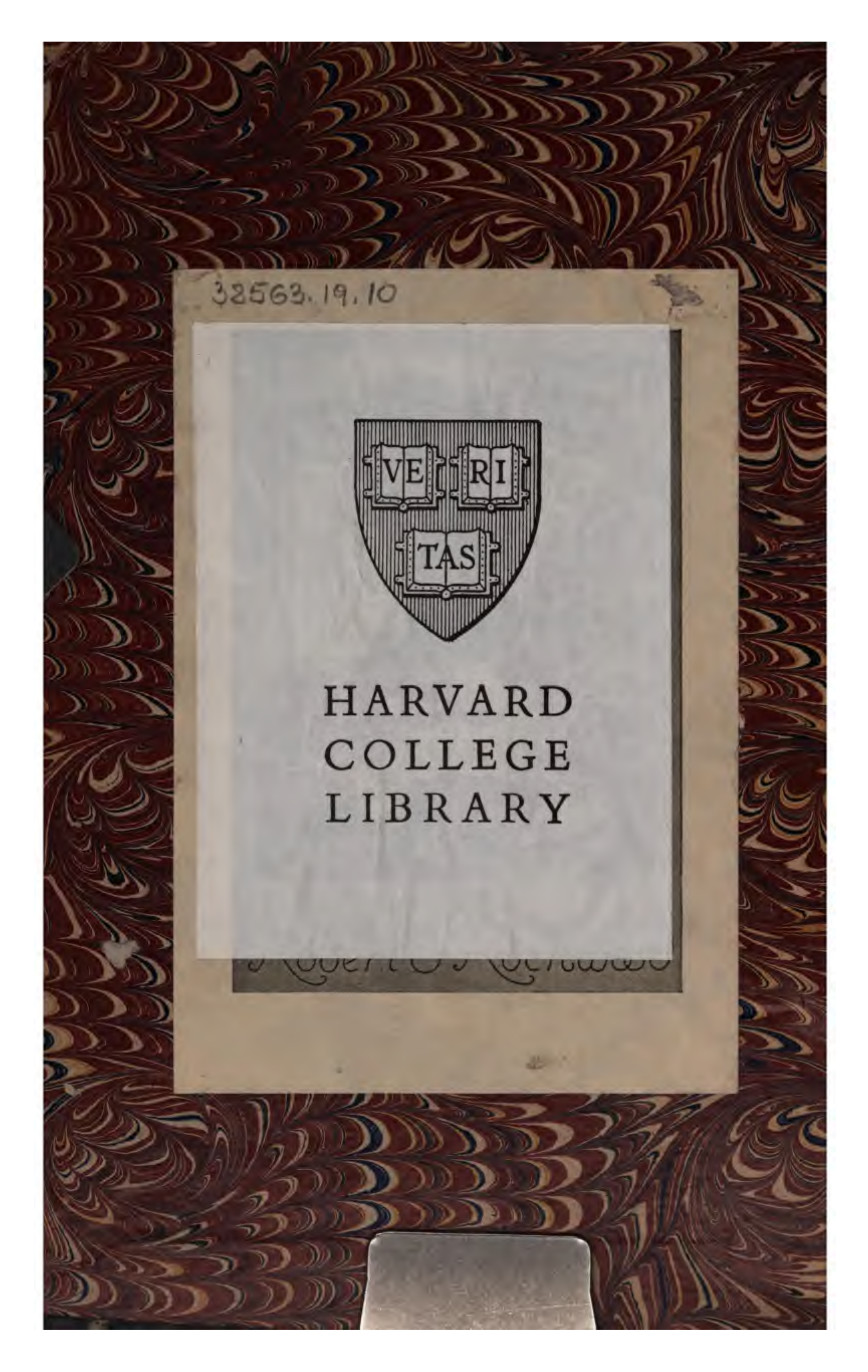


32563.19.10
VE RI TAS
HARVARD
COLLEGE
LIBRARY



LA GENÈSE

DU

SCEPTICISME ÉRUDIT

CHEZ

BAYLE

PAR

ARSÈNE DESCHAMPS

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET LETTRES, PROFESSEUR D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE
A L'ATHÉNÉE ROYAL DE LIÉGE.

Felix rerum qui potuit cognoscere causas.
VIRG.



LIÉGE
IMPRIMERIE H. VAILLANT-CARMANNE
Rue St-Adalbert, 8.

1878.

LA GENÈSE

DU

SCEPTICISME ÉRUDIT

CHEZ

BAYLE

PAR

ARSÈNE DESCHAMPS

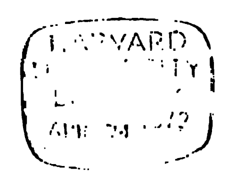
DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET LETTRES, PROFESSEUR D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE
A L'ATHÉNÉE ROYAL DE LIÉGE.

Felix rerum qui potuit cognoscere causas.
VIRG.



LIÉGE
IMPRIMERIE H. VAILLANT-CARMANNE
Rue St-Adalbert, 8.

1878.


HARVARD
UNIVERSITY

INTRODUCTION.

« Il y a une méthode bien plus délicate et plus dangereuse d'établir le pyrrhonisme. C'est de le répandre, de le semer, de le disperser dans ses écrits ; d'ébranler, non les fondements de la certitude en général, mais les fondements particuliers des vérités qui ont passé pour les plus incontestables et de profiter des occasions que présentent tous les sujets qu'on traite pour répandre les germes du doute... Jamais personne n'égalera M. Bayle dans cet art funeste. »

Encyclop. de DIDEROT, etc., art. *Pyrrhon.*

§ I.

Définition du scepticisme — Ses sources. — Ses espèces.

Le mot *scepticisme* ne présente à beaucoup d'esprits qu'une idée vague et confuse. Cette obscurité tient au caractère variable du doute, quant au fond et quant à la forme ; ou plutôt à la confusion que l'on fait, dans le langage ordinaire, entre le scepticisme proprement dit et certaines dispositions d'esprit qui s'en rapprochent, qui y conduisent, mais qui, à parler rigoureusement, s'en distinguent d'une manière très-nette.

Il y a des hommes qui, par manie ou par manière, raillent ceux qui affirment. Ils ont pour tout système un sourire plein de pitié ; ils affectent un dédain moqueur pour les naïfs qui parlent de vérité ou de vertu. Ce qu'ils redoutent surtout, c'est de paraître des prud'hommes en philosophie. Ce ne sont point des sceptiques, ce sont des frondeurs plus ou moins sincères, des mondains ou de prétentieux pauvres d'esprit.

Il y en a d'autres qui ne sont frondeurs qu'à l'égard de la religion; les dogmes, le culte leur paraissent ridicules ou absurdes. Les croyants les appellent sceptiques : ce ne sont que des incrédules.

Il y en a d'autres encore qui réunissent ce double caractère. *A priori*, et sans trop savoir pourquoi, ils repoussent toute profession de foi philosophique ou religieuse: gens intelligents, auxquels il a manqué une éducation régulière ou une direction, esprits paresseux ou incurieux qui ne se sont pas donné la peine de creuser jusqu'aux principes; faute des moyens ou de l'énergie nécessaires, ils se laissent reposer sur l'oreiller de Montaigne. Mais ce ne sont pas des sceptiques, ce sont des dévoyés ou des insouciants.

A côté de ceux-là, il y a les déshérités de la nature ou de la fortune, qui trouvent tout mauvais, qui, du fond de leurs misères, se retournent vers le soleil pour l'insulter, qui nient le bien et le bonheur, parce qu'ils ne les connaissent pas, et la vérité, parce qu'ils n'ont qu'à en souffrir. Ce sont des mécontents, des fous ou des malheureux, ce ne sont point des sceptiques.

Plus bas, il y a ceux que la vie a usés, dont les passions ont à la fois ravagé l'esprit et le cœur; puis ceux qui n'ont puisé dans le spectacle des faiblesses, des fourberies et des hypocrisies humaines, que les résultats négatifs de l'expérience et un pessimisme plus ou moins prononcé. Ce sont des jeunes gens blasés, des hommes désillusionnés ou des vieillards défiants, ce ne sont point des sceptiques.

Plus haut, il y a de nobles caractères éprouvés aussi par la vie, souvent atteints mais non ruinés par la passion, épris d'abord de la vérité et réduits enfin, après l'avoir vainement cherchée, à se demander si, comme le bonheur, elle n'est pas une chimère : nobles natures, je le répète, qui ont manqué d'une base, qui se sont laissé égarer par une demi-science, par des préjugés, par des conclusions trop précipitées, par les

funestes doctrines répandues de nos jours, ou qui parfois ne sont tombées dans le désespoir qu'après toute une vie de recherches ([1]), C'est le Raoul que dépeint M. Octave Feuillet dans *Sybille* ([2]), ou c'est le comte de Charney dans *Picciola* ([3]). Dans tous les âges, on retrouve ces désillusionnés, ces amants trompés de la science, dont Faust est la personnification. Ils avaient espéré pénêtrer tous les secrets de la nature, déchiffrer l'énigme de l'univers ; ils voulaient en devenir les maîtres par la science, car savoir, c'est pouvoir. Sublime ambition, mais vain orgueil! Or ce sont des découragés, des enthousiastes déçus qui lâchent la proie pour l'ombre; ils touchent de bien près au scepticisme, mais ce ne sont pas des sceptiques.

Ce n'est pas même un sceptique, ce n'est qu'un douteur, celui qui, froidement et systématiquement, rejette ou regarde comme suspect ce qui est admis généralement. Et si, sans aller jusqu'à ce parti pris, il se borne à ne pas se prononcer entre les raisons qui soutiennent ou combattent une solution ; si, restant neutre, il ne s'insurge pas contre la légitimité de la raison, c'est un incertain, ce n'est pas un sceptique.

Ce ne sont point non plus des sceptiques, mais plutôt des sages, ceux qui, se défiant des entraînements irréfléchis, apportent dans leurs affirmations une réserve de bon aloi et

([1]) L'impression inverse se produit, dans l'histoire de l'homme, au moment où son âme, encore vierge, est frappée de la splendeur et des merveilles de l'univers ; et dans celle de la philosophie, lorsqu'apparaît Anaxagore avec sa doctrine du Νοῦς. «Quand un homme vint dire qu'il y avait dans la nature comme dans les animaux une intelligence qui est la cause de l'arrangement et de l'ordre de l'univers, cet homme parut seul avoir conservé sa raison au milieu des folies de ses devanciers. » ARISTOTE, *Méth.*, 1. 3. — Platon avait déjà dit à peu près la même chose à la fin du *Phédon*.

([2]) « Si nous sommes parvenus à donner une idée juste du caractère de Raoul, caractère où, sur un fonds riche, mais déraciné de toutes bases morales, la passion et l'enthousiasme régnaient souverainement en guise de principes, et pouvaient se tourner vers le bien ou vers le mal avec une égale sincérité, on aura peut-être le secret de beaucoup d'existences de ce temps, qui, dans leurs contrastes et leurs variations, dans leur noblesse et dans leurs défaillances, semblent manquer de logique ou de droiture, et qui ne manquent que de foi.»

([3]) SAINTINE *Picciola*, ch. I.

distinguent, sans détour et sans fausse honte, des questions solubles pour la raison celles qui ne le sont pas ; ils n'ignorent pas ceux-là que la prétention de tout connaître est absurde et que c'est le plus haut degré de la science de savoir reconnaître qu'on ne peut tout savoir.

Ce ne sont pas davantage des sceptiques, mais au contraire de robustes croyants, ceux qui, comme Descartes, tiennent provisoirement pour non-avenu tout ce qu'ils avaient accepté jusque-là, pour asseoir sur une base inébranlable l'édifice de leurs connaissances et transformer en une science légitime et certaine une science purement instinctive ou non raisonnée. Ce doute méthodique, qu'il soit le résultat d'une inspiration individuelle, ou qu'il se présente comme la conséquence naturelle de la situation des esprits après des efforts infructueux, ce doute est fécond, parce qu'il est le chemin de la science, de la science digne de ce nom, de la critique [1].

Insistons sur ce point, parce qu'on a souvent confondu l'esprit critique et l'esprit sceptique. Socrate, Descartes et Kant marquent les trois moments principaux du développement de la philosophie dans le sens de sa constitution définitive comme science, autant qu'elle peut l'être : c'est alors que se dégage de plus en plus l'idée de la méthode. Il est vrai que Kant aboutit au scepticisme ; mais le criticisme n'y est pour rien : ce résultat ne tient qu'aux vues incomplètes ou inexactes du philosophe. Il est vrai encore que le doute ou la négation frayent le chemin à la critique ; les sophistes font surgir Socrate, et Bayle en un sens prépare les voies pour Kant. Mais cela même les distingue : on ne passe à la critique que parce qu'on ne peut rester dans le doute. L'esprit sceptique est frappé de mort, et la vie ne peut en sortir que par réaction ; l'esprit critique est vivant et fécond, et ils sont aussi différents que le découragement et l'espérance.

[1] V. là-dessus les réflexions très-justes de Ritter, *Hist. de la phil.*, I. p. 94. (Trad. de Tissot.)

Une autre confusion plus fréquente, et qu'ont faite la plupart des historiens de la philosophie, c'est celle de la négation et du doute.

N'est pas sceptique qui veut.

La négation a deux degrés: elle est partielle ou absolue. Dans le premier cas, elle donne lieu à des systèmes exclusifs, comme l'idéalisme et le sensualisme, qu'on a qualifiés à tort, suivant nous, de scepticismes partiels; car s'ils fournissent des armes au scepticisme, il n'en est pas moins vrai qu'ils ne nient d'un côté que pour affirmer de l'autre, et que leurs négations mêmes font partie intégrante et nécessaire d'un dogmatisme décidé qui ne serait pas sans elles. Nous voilà bien loin du scepticisme (1). Les écoles négatives de nos jours sont dans le même cas; on n'y proscrit pas la recherche, on y a même un certain idéal de science, une méthode déterminée pour l'atteindre ; on y est donc dogmatique, bon gré, mal gré. Appeler sceptiques ces écoles, ce serait abuser des mots. Quand le doute ne conduit pas à la critique, il tourne à la négation, mais il s'en distingue.

La négation absolue s'en rapproche davantage, mais sans se confondre avec lui. Le sceptique se tient à égale distance de l'affirmation et de la négation, il est là comme l'âne de Buridan. C'est donc à tort qu'on a rangé parmi les sceptiques les sophistes, qui niaient la justice, la réalité, la vérité, tout. Il en est de même des académiciens, que distingue — mais à un moindre degré — le même esprit négatif. Sans doute, l'école négative

(1) Nous ne pouvons non plus appeler *scepticismes implicites*, comme le font Tandel (*Précis de logique*, 168) et Ubaghs (*Précis de logique*, 3e édit. pp. 102 et 104), les systèmes qui prétendent puiser toute connaissance à une seule source, par exemple le sentiment (mysticisme). Sans doute ces systèmes récusent l'un ou l'autre de nos moyens de connaître; mais, de même que les scepticismes dits partiels, ils affirment tous que nous connaissons avec certitude. En revanche le système qui s'appuie exclusivement sur la révélation, et que Tandel (*loc. cit.*) range aussi parmi les scepticismes implicites, est bel et bien un scepticisme pur. Car ce système, à la différence des précédents, se place complètement en dehors de nos moyens naturels de connaître, les repousse également tous, refuse toute valeur à la connaissance humaine pour s'en tenir uniquement à la révélation. C'est le scepticisme *théologique*.

des sophistes, celle des académiciens et le scepticisme ont quelque chose de commun ; ce sont les trois degrés du dogmatisme négatif : ils tournent la connaissance contre elle-même, sans avoir posé la question préalable sur notre droit d'affirmer ou de nier. A un autre point de vue, la différence entre ces écoles est plutôt théorique ; car si l'on envisage les résultats, on trouve que de part et d'autre la base de la vie intellectuelle ou morale est ébranlée ou détruite ; c'est même ce qui explique la confusion entre négatifs et sceptiques. A vrai dire encore, le scepticisme se ramène au fond à une négation, seulement elle porte sur un fait précis, la certitude. Et comme toute négation renferme implicitement une affirmation, il cherche, pour être *absolu* ou *universel*, une formule qui ne soit pas elle-même une affirmation. C'est en vain ; mais il est de l'essence du scepticisme d'en venir logiquement à cette position insoutenable. Théoriquement donc, la différence est réelle. Tandis que le négatif nie, le sceptique dit : *je ne sais pas* (1).

(1) Cette distinction entre sceptiques et négatifs n'a pas été faite, nous l'avons dit, par tous les historiens de la philosophie. Sans parler de ceux qui ont considéré comme sceptiques les Eléates, Démocrite et Héraclite, à savoir Cicéron (*Ac. qu.* I, 13; II, 28), Sénèque (*Epist.* 88), Sextus (*Adv. Mathem.* p. 146. c.) Bayle (*Dict.* Art. *Xénophane* et *Zénon d'Elée*), Brücker (*Hist. crit. phil.*, I, 1170), Stäudlin (*Geschichte und Geist des scepticismus*, Périodes I et II), Tennemann range parmi les sceptiques les sophistes, la seconde et la troisième académie.

M. Saisset (*Enésidème*, ch. II) nous paraît avoir levé tout doute sur la légitimité de cette distinction. Elle est si bien fondée qu'elle n'a pas échappé à des auteurs mêmes qui ont fait la confusion signalée : tels sont Sextus, Montaigne et Bayle.

Montaigne, copiant en cela Sextus Empiricus (commencement des *Hypothyposes pyrrhoniennes*) ramène tous les systèmes de philosophie à trois classes : les dogmatiques, qui pensent avoir trouvé la vérité ; les académiciens, qui jugent que la vérité ne se peut connaître par nos moyens, — « ce party, dit-il, a eu la plus grande suite et les sectateurs les plus nobles » — les sceptiques, qui déclarent ne point connaître la vérité, mais qui n'affirment pas que « les forces humaines ne sont pas capables d'y atteindre. » Parmi ces derniers, Montaigne classe « Pyrrhon et autres sceptiques ou Epéchistes, de qui les dogmes plusieurs anciens ont tenu, tirés d'Homère, des Sept Sages, et d'Archilochus, et d'Euripides, et y attachent Zénon, Democritus, Xénophanes.» (Liv. II, ch. XII.)

Montaigne distingue bien les sceptiques des négatifs, mais il n'a pas parfaitement saisi en quoi ils diffèrent. Les négations des sophistes et des académiciens dépassent le but ; elles portent sur les objets de la connaissance aussi bien que sur la connaissance elle-même ; ils en nient au même titre la vérité ou la certitude. Les sceptiques, sur toute question particulière, doivent, pour être conséquents, ne dire ni oui ni non ; ils le doivent donc aussi sur la question de

De ce qui précède, on peut conclure qu'il y a lieu de faire une différence entre le principe du scepticisme et ses applications : celles-ci consistent à prendre une position neutre dans chaque question ; celui-là consiste à nier notre droit d'affirmer la vérité de nos connaissances (1). Nous pouvons maintenant jeter sur cette sèche formule la définition colorée que M. Charles Gouraud a donnée du scepticisme : « C'est un doute méthodique et régulier, élevé par des élaborations séculaires à la dignité d'une science complète, que les génies les plus divers et les plus remarquables par l'étendue, la sagacité et la profondeur de leurs conceptions, se sont appliqués depuis deux mille ans et plus à mettre sous le couvert d'une méditation aussi forte que féconde, d'une analyse de la dernière finesse, d'une dialectique aussi souple que déliée, d'une érudition immense, de la probité de cœur et d'esprit enfin la moins suspecte, à ce point d'intéresser aux destinées du pyrrhonisme les destinées de la religion elle-même (2).

la certitude. Mais ils en font leur affaire principale ; et c'est là leur caractère propre. Au fond, nous le répétons, ils sont eux-mêmes négatifs, bien qu'ils s'en défendent ; car faire sa devise du : *je ne sais*, c'est, si absolue qu'on prétende que soit cette formule, *nier* tout au moins notre droit d'affirmer quoi que ce soit. C'est pourquoi nous rangerions aussi les académiciens parmi les sceptiques, s'ils se bornaient à nier notre aptitude à connaître avec vérité. Mais ils vont plus loin. Sans doute, pour être conséquent avec lui-même et ne pas donner une arme contre lui, le scepticisme se fait absolu et énonce sous une forme dubitative cette proposition même que nous ne savons rien et ne pouvons rien savoir. Mais ce n'est là qu'un jeu qui ne trompe personne, et qui ne fait d'ailleurs que fortifier davantage la négation de notre aptitude à connaître avec vérité qui fait le fond du scepticisme ; disons plutôt pour éviter tout malentendu et donner une formule plus exacte en même temps que plus générale, que l'essence du scepticisme est la négation de notre droit d'affirmer la vérité de notre connaissance.

Bayle, qui est tombé ailleurs dans l'erreur commune sur ce point, a bien compris que les académiciens dépassaient les bornes du scepticisme : « Les seconds, qui étaient les académiciens, voulant prendre le contrepied des autres, allèrent trop avant ; et sans y penser, tombèrent dans le piége qu'ils avaient voulu tant fuir. En effet, *quiconque détermine positivement qu'il n'y a point de science, pose dès là un dogme, et admet à tout le moins une science.* » (Lettre à Minutoli, du 31 janv. 1673.)

(1) C'est bien là au fond la définition de Jouffroy : « La connaissance humaine est-elle ou n'est-elle pas une représentation fidèle de la réalité ?... . la prétention des sceptiques a été de prouver, par la triple analyse de la connaissance humaine, et de la réalité qu'elle représente et du sujet qui l'obtient, qu'il était impossible de résoudre affirmativement cette question. » *Cours de droit naturel.*

(2) Mémoire sur la question de la *Certitude*. V. le Rapport de M. Franck, t. VI des *Mémoires de l'Acad. des sc. mor. et pol.*, 2e série, p. 234 (1850).

Puisque le scepticisme consiste, en définitive, à nier la possibilité de la certitude de la connaissance, c'est dans l'analyse et la critique de nos moyens de connaître qu'il cherchera naturellement ses arguments.

Toute connaissance étant une coïncidence partielle entre un sujet et un objet, implique trois termes : l'objet, le sujet et leur rapport. A ces trois termes correspondent respectivement nos trois moyens de connaître : la sensibilité, l'entendement, la raison. Ils sont dans une dépendance réciproque et très-étroite: mais chacun pris à part a son domaine propre. Par la sensibilité nous percevons les choses, le monde matériel ; par l'entendement, nous saisissons les rapports et les lois des choses, nous connaissons le monde moral ; par la raison enfin, nous concevons les principes, les unités particulières et générales.

Or on peut nier que nous puissions connaître avec certitude les choses telles qu'elles sont ; on peut dire que nos sens nous trompent, et que des sensations trompeuses ne peuvent donner que des notions erronées. La connaissance sensible fournit ainsi au scepticisme une source — et la plus abondante — d'arguments que l'on pourrait appeler *empiriques*.

On peut dire d'un autre côté que l'entendement se trompe, nous conduit à des résultats contradictoires ou contraires à l'expérience, qu'il est impuissant à résoudre bien des difficultés : nouvelle source d'arguments, tout spéculatifs cette fois, et que pour cette raison nous appellerons *logiques*, par opposition aux premiers.

Le scepticisme empirique révoque en doute la vérité de la connaissance sensible, mais il ne met pas en question l'existence objective du non-moi. Il en est de même du scepticisme logique. Quelque portée qu'ils donnent à leurs arguments, quelque prétention qu'ils aient à être absolus ou universels, ces scepticismes restent dogmatiques à l'égard de la réalité objective et de la possibilité d'un rapport exact et vrai entre le moi et le non-moi. Aussi plus radical est le scepticisme qui

s'attaque au troisième degré de la connaissance, à la raison, en posant la question préalable sur l'existence objective des unités qu'elle conçoit (âme, monde, Dieu), et sur leurs relations telles que nous nous les imaginons. Les deux premiers n'atteignent pas le fondement de toute certitude ; ils n'arrivent au pis qu'à constater l'imperfection et l'impuissance de notre faculté de connaître. Celui-ci demande où nous puisons le droit, nous ne disons pas d'affirmer du monde telle ou telle chose, mais d'affirmer seulement que l'objet est, et que les lois d'après lesquelles nous le connaissons, ne nous trompent pas. C'est le scepticisme dans toute sa rigueur; nous le nommerons *rationnel ou absolu*; il ne peut être réfuté que par une théorie complète de la connaissance, seule base inébranlable de la certitude philosophique.

Telles sont les sources des arguments à l'aide desquels prétend s'établir le *scepticisme scientifique*. Cette expression renferme une contradiction dans les termes ; nous la maintiendrons cependant, parce qu'elle désigne bien le scepticisme proprement dit, par opposition à deux autres espèces qui diffèrent de celle-là moins par le fond que par la forme et spécialement par le point de départ et le but : le *scepticisme érudit* et le *scepticisme théologique*.

Le scepticisme scientifique se présente en général, comme dernier fruit de l'emploi de méthodes exclusives, à la fin d'une évolution des systèmes philosophiques. C'est bien le moment où apparaissent Pyrrhon, Énésidème et Sextus Empiricus, Hume et Kant. Au contraire, le scepticisme érudit est, pour ainsi dire, permanent, parce que, comme l'érudition, qui en est la cause principale, il est essentiellement personnel. Bien que celle-ci soit le caractère particulier des époques de décadence, cependant il n'est presque pas de siècle où elle ne se présente accompagnée d'un doute plus ou moins prononcé. L'érudition pèse en quelque sorte sur la pensée, la rend incapable d'initiative dogmatique et nuit même à l'esprit critique. Cela

est vrai non-seulement des individus, mais encore de certaines époques, par exemple de celle qui suivit l'impulsion donnée par Cousin aux études historiques de la philosophie (1). Une science plus étendue que profonde favorise encore le doute en mettant d'ordinaire l'intelligence dans la position d'un juge auquel on fournit incessamment des raisons pour et des raisons contre. Sans doute des dispositions d'esprit spéciales sont nécessaires pour que le scepticisme en résulte : à savoir le goût de s'enquérir plutôt que de méditer, ou la curiosité vagabonde et indécise plutôt que la réflexion méthodique et profonde, ou la subtilité ergoteuse et vaine plutôt que le bon sens solide et sage (2). Cela explique la différence qui existe entre le scepticisme scientifique et le scepticisme érudit. Celui-ci est une propension au doute, une prévention contre la raison plutôt qu'un système qui en démontre rigoureusement l'impuissance ; c'est le résultat, moins de pures spéculations sur la valeur de nos moyens de connaître, que du spectacle de nos vains efforts pour atteindre la vérité. Prétendant à la science absolue sans tenir compte des limites nécessaires imposées à notre connaissance ; demandant ainsi à la raison ce qu'elle n'a ni la mission, ni le pouvoir de donner, le scepticisme érudit, sans négliger de faire son profit des arguments du scepticisme scientifique, consiste surtout à confondre et à rabaisser la raison, en mettant sous ses yeux les systèmes également opposés et exclusifs qu'elle a enfantés, en l'accablant sous le poids des difficultés qu'elle ne peut résoudre, des contradictions qu'elle ne peut expliquer, en accumulant contre elle la multitude d'arguments pour ou contre à l'aide desquels ont été agitées et résolues dans un sens ou dans l'autre tant de questions qui intéressent au plus haut point l'humanité. C'est ainsi que certains esprits arrivent à un doute

(1) V. VACHEROT, *La situation philosophique en France* (*Revue des deux mondes*, 1868).

(2) Le caractère commun des sceptiques érudits, c'est qu'ils lisent plus qu'ils ne méditent. Les fondateurs d'école, les grands dogmatiques, sont en général des penseurs, des méditatifs.

plus ou moins général, en précipitant trop leurs conclusions, souvent même sans avoir pris la peine de les motiver, effet de la paresse ou d'un découragement déraisonnable. Ce genre de scepticisme n'a été expressément développé et soutenu que par d'assez rares auteurs. Mais il existe au fond de la pensée de beaucoup d'écrivains et se trahit dans leurs œuvres par une défiance générale à l'égard de la raison, un manque d'énergie dans les convictions, des sentiments relâchés, etc. C'est en définitive l'espèce de scepticisme la plus répandue, et la plus difficile, non à réfuter — quoiqu'il n'y en ait pas dont la réfutation détaillée soit plus vaste et plus complexe — mais à déraciner, parce qu'il s'y mêle autant de sentiments que d'idées et que chez beaucoup d'hommes le cœur en est malade autant ou plus que l'esprit.

D'ordinaire, le scepticisme conduit au désespoir. Mais il arrive que par réaction la foi profite de ce que la raison perd. D'un autre côté, obéissant à un zèle mal entendu, certains annihilent la seconde au profit de la première. C'est un dogmatisme d'un genre particulier ; néanmoins il s'élève sur les ruines de la raison, et c'est pourquoi il y a lieu de distinguer le *scepticisme théologique*, qui, comme le scepticisme érudit, tire son caractère propre de son but, de ses causes, de ses effets. Le sentiment religieux est plus ou moins vif : quand il est fortement enraciné, l'homme peut retrouver de ce côté la certitude et la tranquillité qu'il n'a pas su ou qu'il ne veut pas rencontrer dans la philosophie.

Malgré le vice fondamental de sa méthode— car l'école théocratique n'attaque la raison qu'avec la raison ; c'est au moyen d'un paralogisme qu'elle condamne la philosophie — malgré l'avantage que les catholiques ont ainsi donné aux protestants, qui les ont accusés de tenir école de doute ; malgré les condamnations prononcées par des membres illustres du clergé (1) et

(1) Saint-Augustin, entre autres, a dit : « Nul ne croit qu'il n'ait auparavant pensé, jugé qu'il devait croire. »

par l'Eglise même contre cette doctrine désespérante, le scepticisme théologique a eu cependant de nos jours une renaissance presque brillante. Est-il besoin de rappeler le nom de Lamennais ? Est-il besoin de dire que c'est l'esprit qui anime une fraction importante de l'Eglise catholique ? — A l'école théologique, qui bâillonne la raison, il faut ajouter le jansénisme extrême dont quelques représentants ont écrit « que l'homme ne peut s'élever sans la grâce à la connaissance même naturelle de Dieu.» (1)

Tels sont les genres de scepticisme, mais il ne faut pas, nous l'avons déjà dit, en exagérer les différences. Ils se distinguent moins par leurs arguments, que par l'esprit dans lequel ils les emploient, par la manière dont ils combattent le dogmatisme, par le but qu'ils poursuivent et par les causes qui leur donnent naissance. En revanche, ils diffèrent beaucoup quant à leur influence et à leur importance sociale. Si le scepticisme des Montaigne, des Bayle, est bien moins scientifique, il est aussi bien plus ravageur que celui des Enésidème et des Kant. Sans doute ces derniers ont laissé dans les terres de la philosophie des traces nettes et profondes de leur passage et il est sorti, des sillons qu'ils ont creusés, une abondante moisson de conséquences. Mais dans le monde même des philosophes et dans le monde incomparablement plus grand de tous ceux qui lisent et réfléchissent, avec plus ou moins d'aptitude, avec plus ou moins de suite, c'est-à-dire dans la société, l'influence des premiers est bien autrement puissante et étendue. Les sceptiques systématiques font de la pure théorie ; ils traitent des fondements de la certitude ; ils peuvent ébranler les notions les plus certaines, celle de cause, par exemple ; ils peuvent même éblouir et convaincre, mais ce n'est que pour un instant. La conscience, un moment surprise et déconcertée, reprend bientôt ses droits ; rendu au sentiment de la réalité, l'esprit secoue ces subtilités, et s'il lui reste même quelque hésitation, cela n'importe

(1) CARO, *Idées etc.*, préface, XXXII.

en rien à sa vie, à sa conduite, dont les conditions ne lui paraissent pas changées. Mais les sceptiques érudits, qui s'adressent à tous les problèmes pour y puiser des arguments en faveur de leur thèse; qui cherchent à nous montrer partout des contradictions et des impossibilités ; qui ne négligent aucune occasion, si petite qu'elle soit, de nous faire voir notre faiblesse et notre incertitude ; ces sceptiques qui remuent toutes les questions relatives à nos destinées et auxquelles l'homme le moins philosophe pense à certaines heures de sa vie; ces sceptiques enfin qui affectionnent les arguments dirigés contre l'idée religieuse autant que contre l'idée philosophique, ont une sphère d'action beaucoup plus vaste; ils sont mieux compris, et sont compris par tout le monde. Les uns nous présentent le scepticisme savant de l'école; les autres, le scepticisme moins rationnel, moins fondé, mais plus vivant, plus actif, des livres, des journaux, des conversations, celui qui fait l'esprit d'une époque et d'un monde. Quoi de comparable en ce sens à l'influence de Montaigne, de Bayle, de Voltaire ? (1)

§ II.

Caractère de notre temps. — But et utilité de ce travail.

Dirons-nous que ce genre de pyrrhonisme est propre à notre époque ? Non. La maladie du doute a régné plus ou moins dans tous les temps, parce qu'elle tient aux entrailles mêmes de

(1) « Malebranche et Spinoza.... n'étaient point, précisément à cause de leur élévation métaphysique et de leur appareil spéculatif, de ces philosophes bien redoutables pour le siècle et pour le milieu de la société. On n'en pouvait dire autant de Montaigne, qui allait s'insinuant, et qui devait faire si aisément la chaîne et comme le pourparler jusqu'à Bayle et au-delà. » (Ste-Beuve, *Port-Royal.*)

Cela n'est pourtant vrai que relativement. Les philosophes qui, comme Kant, ne sont pas accessibles au vulgaire et n'exercent pas autour d'eux une influence immédiate et générale, sont mis plus tard par leurs écrits et leurs disciples en communion avec le grand nombre, et grâce aux lettres, qui servent d'intermédiaires, leurs conceptions et leurs idées, modifiées ou rendues plus palpables en quelque sorte, s'écoulent dans la masse.

l'homme ; mais elle est plus ou moins aiguë, plus ou moins dangereuse, selon les circonstances qui en modifient le caractère. Or, nous nous trompons fort, ou il y a de nos jours bien des causes propres à développer ce genre de scepticisme que nous appelons érudit : la multitude de doctrines politiques, sociales, économiques ; les doctrines dissolvantes qui se substituent au spiritualisme, le progrès même de la civilisation qui entraîne celui du luxe, du goût des plaisirs et de la vie facile ; cette atmosphère malsaine où se croisent les courants également dangereux de la spéculation et du fanatisme, tout cela semble faire présager un avenir menaçant pour une société que Jouffroy déjà signalait comme profondément atteinte de ce scepticisme dont nous venons de marquer les principaux traits (1). Situation d'autant plus dangereuse que l'orthodoxie croit ne pouvoir assurer son salut qu'en réduisant la raison au silence et en exigeant d'elle une soumission absolue et préalable !

Il semble pourtant qu'accuser ce siècle de scepticisme, ce soit un paradoxe, en présence du magnifique épanouissement scientifique dont nous sommes les témoins. Mais le mal est que la science moderne est trop exclusive, et que la philosophie même semble vouloir abdiquer entre ses mains. Etudier les faits, c'est très-bien ; mais on s'habituerait à se passer de l'absolu, si c'était possible. Les savants ne connaissent que la matière et les forces, et ils en sont venus à afficher la pitié la plus dédaigneuse pour la métaphysique. Sans doute on en a fait abus ; sans doute aussi les spiritualistes montrent souvent trop de défiance à l'égard de la science et repoussent trop facilement *à priori* ses théories et ses hypothèses, lorsqu'elles paraissent contredire certaines de leurs idées. Mais on tombe de Charybde en Scylla : pour éviter l'abus d'un côté, on se jette de l'autre dans un excès bien plus grave.

(1) Jouffroy parlait ainsi en 1834 (*Cours de droit naturel*, 10me leçon) : « Comment nier qu'en pénétrant dans les consciences, on ne trouve dans le plus grand nombre une absence à peu près complète de croyances sur toutes les questions qui intéressent l'humanité ? »

Deux questions dominent toute la philosophie : l'âme et Dieu. Les supprimer, c'est supprimer du même coup la métaphysique et la morale. Or c'est le caractère de notre temps. Sans parler du réalisme, qui proscrit l'idéal, c'est-à-dire l'absolu, dans l'art et la littérature ; sans parler des doctrines de Proudhon, qui proscrivent l'absolu dans la société ; sans parler de cet esprit général, « de cette forme d'athéisme poétique et sentimental qui est propre à notre temps » (1), il suffit de jeter un coup d'œil sur l'état présent de la philosophie pour se convaincre que ses tendances sont sceptiques ou négatives sur les points essentiels. En Allemagne, où le hégélianisme, en se grisant d'absolu, qu'on nous passe l'expression, en a faussé la notion, et s'est joué de la raison, en prenant pour point de départ même la négation du premier de ses principes, sont venues se placer, à côté des hégéliens avancés, comme les L. Feuerbach, les Ruge, etc., des doctrines dont le caractère commun est d'altérer également ou de supprimer les notions d'âme et de Dieu, le réalisme critique de l'école de Herbart, le sensualisme de Czolbe, le matérialisme de Vogt, de Büchner, de Moleschott, les théories pessimistes et bouddhiques de Schopenhauer, de Frauenstädt et de Hartmann, etc. En France et en Angleterre, le darwinisme, le positivisme, qui est l'antipode même de l'idée de système, et le matérialisme qu'ils traînent invinciblement à leur suite, ont mis en suspicion ou décrété d'absurdité les principes de la raison et relégué l'absolu dans le monde des chimères. Les revues philosophiques, les livres sont pleins de cet esprit (2). En sorte que le caractère dominant de la philosophie

(1) PAUL JANET. *Le spiritualisme français au XIXme siècle* (*Revue des deux mondes*, 15 mai 1868).

(2) M. FÉLIX RAVAISSON (*Tableau des études philosophiques en France au XIXme siècle*) prétend que c'est aujourd'hui l'idée spiritualiste qui est en progrès. On ne saurait méconnaître plus complétement l'esprit du temps. Il montre que les écoles philosophiques, lorsqu'elles cessent de faire de la critique pour faire du dogme, en reviennent en dernière analyse aux principes mêmes qu'elles avaient combattus. Mais il oublie que ce n'est pas de leur part un acquiescement, une profession de foi ; c'est la vérité qui résiste malgré tout, qui surnage au-dessus des systèmes faux accumulés sur elle. Il n'en est pas moins vrai que par l'esprit qui les anime, elles combattent ces vérités que la logique et la force des choses les contraignent à reconnaître implicitement.

actuelle, c'est le discrédit de la métaphysique, c'est la négation de l'absolu et de l'âme ou tout au moins le refus d'accepter la discussion sur ces points. Ces deux croyances disparues, il n'y a plus de notion du bien ni du devoir, partant plus de morale, si ce n'est la morale indépendante !

Comment en est-on venu là? — Ce n'est pas ici le lieu de retracer l'histoire du mouvement philosophique de ces deux derniers siècles. Nous dirons seulement, pour en venir à notre sujet, qu'on peut, dans les flots tumultueux d'idées qu'ils ont agités, distinguer deux courants : le courant Bayliste (1), et le courant Kantien, le scepticisme érudit et le scepticisme scientifique.

Le scepticisme de Kant est le point de départ de la plupart des systèmes exclusifs qui se sont produits depuis. L'ébranlement qui en est résulté dans les idées générales a eu son contrecoup dans la littérature et dans les sciences. Le philosophe de Kœnigsberg a essayé de rétablir pour la raison pratique ce qu'il avait détruit ou présenté comme illusion dans la critique de la raison théorique. Mais telle est la loi des choses que c'est l'idée nouvelle qui reste ; tout ce qui la corrigeait dans l'esprit du penseur disparaît pour ses disciples et ses successeurs. C'est au scepticisme de Kant qu'il faut attribuer la tendance moderne à considérer les idées nécessaires comme subjectives, comme des créations de notre propre intelligence. C'est lui qui a détrôné l'absolu, et décrédité la métaphysique ; il a enlevé à la pensée sa boussole, et de là ces écarts et ces extravagances qui signalent notre époque.

Le scepticisme de Bayle est bien différent de celui de Kant : l'érudition et la critique négative, non la rigueur scientifique, en forment les caractères. Ses ancêtres, ce sont Lucien et Montaigne, bien plutôt que Pyrrhon et Enésidème. Il n'a pas même usé de toutes les ressources que lui offrait l'histoire du

(1) Nous ne forgeons pas le mot ; il était d'usage au siècle dernier pour désigner les partisans et admirateurs de Bayle.

doute, quoiqu'il les connût (1). Son argumentation sceptique consiste en subtilités dont la raison est éblouie ; en réflexions sur notre ignorance et notre faiblesse intellectuelle et morale. Prenant tour à tour les questions principales de la métaphysique, le mal, la constitution du corps, la nature de Dieu, etc., il montre que dans un sens ou dans l'autre, quelque solution qu'on adopte, on se heurte à des difficultés insolubles ; il montre qu'en morale, en religion, en histoire, en politique, les difficultés ne sont pas moins grandes, et il fait ainsi surgir de partout, des motifs de douter ; puis après avoir ainsi humilié la raison, il l'amène, pieds et poings liés, et plus ou moins sincèrement, aux pieds de la foi, en concluant de cette façon : « à moins de captiver son entendement à l'obéissance de la foi, on est conduit par les principes de la philosophie à douter de tout » (2). Il ne se borne pas cependant à combattre le dogmatisme philosophique ; il s'attaque aussi, mais plus discrètement, au dogmatisme religieux. Il forme un des moments les plus importants de la lutte du rationalisme contre l'idée religieuse, de la philosophie contre l'Eglise. C'est à ce titre que Lanfrey l'a en si haute estime. « Ses plus grands ennemis, dit Voltaire, sont forcés d'avouer qu'il n'y a pas une seule ligne dans ses ouvrages qui soit un blasphème évident contre la religion chrétienne ; mais ses plus grands défenseurs avouent que, dans ses articles de controverse, il n'y a pas une seule page qui ne conduise le lecteur au doute et souvent à l'incrédulité. » (3) Bayle a une entière confiance dans le raisonnement, dans la logique, comme dans le témoignage des sens. Le caractère propre de son scepticisme, c'est de montrer la contradiction des résultats auxquels la raison arrive d'une manière également correcte ; il en conclut, non que la raison est mauvaise en elle-même, mais qu'elle n'est pas proportionnée à la vérité, que

(1) V. l'*Eclaircissement sur les Pyrrhoniens*, *Dictionn.* t. IV, p. 632.

(2) *Suite des réflexions sur le prétendu jugement du public.*

(3) *Siècle de Louis XIV*, catalogue des écrivains.

celle-ci est au-dessus de sa portée. Aussi son scepticisme n'exclut pas un certain dogmatisme. Mais il prend plaisir, au moyen de divers artifices, d'une tactique qui lui permet d'oser beaucoup sans trop se compromettre, à confondre la raison sur les questions principales, en entassant des montagnes d'objections, en ramenant les raisonnements à des contradictions, en opposant deux affirmations contradictoires qui paraissent également vraies, en opposant l'entendement et les sens, la raison et la foi. Ainsi il prêche le doute, ainsi il le répand d'une manière subtile, ainsi il porte coup à la métaphysique, aux croyances nécessaires, à tout ce qu'il y a de plus vital pour l'homme.

Il serait facile de suivre jusqu'à nos jours dans l'histoire des idées, l'influence dissolvante que Bayle a exercée sous ce rapport. Il a singulièrement favorisé, en déracinant les croyances spiritualistes, la vogue du sensualisme de Locke. On peut affirmer que le grand succès de celui-ci, au 18e siècle, fut dû, en grande partie, à la critique sceptique de Bayle, qui lui avait préparé les voies. A cette critique et au sensualisme se rattachent comme à leurs antécédents logiques, les scepticismes de Hume et de Kant. Les écrits très-nombreux sur les moyens d'arriver à la vérité, sur le scepticisme, qui voient le jour à la fin du XVIIe siècle et pendant le XVIIIe, surtout en Allemagne, et qui annoncent l'arrivée du criticisme, sont une frappante manifestation du mouvement imprimé aux esprits par Bayle ; mais le XVIIIe siècle français en est une manifestation bien plus sensible, plus connue, plus conforme aussi à sa pensée. L'influence du sceptique y est prépondérante. C'est de lui que se réclament les philosophes, quand ils écartent les questions relatives à Dieu et à l'âme. C'est avec un enthousiame fiévreux que Voltaire, d'Argens et presque tous ceux qu'on appelait alors *les philosophes*, proscrivent la métaphysique au nom de Bayle. On peut donc faire remonter jusqu'à lui, pour une grande part, la responsabilité d'avoir ébranlé l'absolu et tout ce qui s'y rattache ; lorsque la violente secousse de la fin du siècle dernier

fut passée, nous trouvons notre siècle inquiet et hésitant en présence des ruines accumulées dans le monde moral. L'impulsion qui vint d'Allemagne et qui continuait Kant, celle qui vint de France avec l'électisme, n'étaient pas propres à relever ces ruines. D'un côté, en dénaturant la notion de l'absolu, on en assura mieux la perte ; de l'autre, en substituant à la recherche de la vérité dogmatique la recherche de l'érudition historique, et en se cantonnant, comme l'école écossaisse, dans la psychologie, on sembla renoncer à retrouver les titres de l'absolu, et accepter une sorte d'anarchie comme l'état permanent de la pensée philosophique, anarchie qui n'était, comme l'a dit Vacherot, qu'un « produit de l'indifférence et de la faiblesse de l'esprit philosophique. » De toutes parts, le vent du découragement souffla sur la spéculation philosophique, et souleva du même coup le flot montant du matérialisme et du positivisme, c'est-à-dire du scepticisme en métaphysique et en morale.

Et voilà comment la tradition de Bayle est encore vivante parmi nous! Etudier le scepticisme érudit dont il est le représentant, et qui est la caractéristique générale de notre époque, ne pourrait donc paraître une entreprise superflue qu'à des esprits superficiels ou prévenus. Mais une autre raison doit attirer sur cette figure l'attention du monde savant : nous voulons dire l'intérêt que présente pour la vérité historique une étude consciencieuse du célèbre sceptique. On pourrait croire qu'on a tout dit sur lui : c'est une erreur. Très-admiré et très-attaqué de son vivant, il a eu le même sort après sa mort, et ce double concert de louanges et de critiques souvent outrées a eu pour résultat de dénaturer la vérité en ce qui le concerne. On a émis sur son compte bien des appréciations fausses, inexactes, inspirées par la passion; on s'est mépris sur ses intentions; on lui en a prêté qu'il n'a pas eues; on a méconnu celles qu'il avait réellement. On a exagéré ses torts, son impiété, son scepticisme; on les a aussi atténués. Les jugements les plus contradictoires ont été prononcés sur lui, et le résultat naturel en est

que beaucoup sont indécis et ne savent à quoi s'en tenir. Qui croire en effet? Les uns ont appelé Bayle l'*avocat du bon sens* (1), le *Père de l'église des sages* (2); les autres, le *Patriarche des impies modernes* (3). Tandis que pour ceux-ci le *Dictionnaire est le premier ouvrage de ce genre où l'on puisse apprendre à penser* (4), pour ceux-là, c'est le *Dictionnaire historique et romanesque, critique et anti-chrétien* (5); tandis que pour Voltaire, Bayle est *un génie facile, un savant universel, un dialecticien aussi profond qu'ingénieux, l'éternel honneur de la raison humaine, l'immortel Bayle, l'honneur de la nature humaine, le premier des dialecticiens, non le premier des philosophes* (6), et que pour Lanfrey « Bayle l'emporte en grandeur morale sur tous les hommes de son temps » (7), pour L. Racine, c'est *un cœur affreux, un homme cruel* (8), et pour le P. Lefebvre, c'est *l'écrivain le plus hardi, le plus téméraire, le plus infidèle et le plus partial* (9); suivant lui, on « doit regarder ses œuvres comme une misérable rhapsodie de médisances, de calomnies et de mensonges (10) » et « on pourrait les appeler des libelles diffamatoires in-folio » (11).

Aujourd'hui, s'il y a moins de passion, il n'y a pas plus d'accord. Ceux qui sont entrés dans le courant de ses idées lui accordent l'étendue des vues, la profondeur métaphysique, que

(1) *Analyse raisonnée de Bayle*, t. v. p. XX.
(2) VOLTAIRE. Edit. Beuchot, t. LVII. p. 64.
(3) Abbé BLANCHART. *L'Ecole des mœurs*. Lyon, 1788. p. 136.
(4) VOLTAIRE. Edit. Beuchot, t. XX. p. 314 ; t. XXXI. p. 32.
(5) Le P. PORÉE (cité par LEFEBVRE : *Examen critique des ouvrages de Bayle*. p. 259.
(6) VOLTAIRE. *Dictionnaire philosophique*, art. *Philosophie*, sect. I; id., art. *Rien*, et ailleurs.
(7) *L'Eglise et les philosophes au XVIIIe siècle*.
(8) *Epître à J. B. Rousseau*.
(9) LEFEBVRE Op. cit. p. 236.
(10) Id. p. 237.
(11) Id. id.

beaucoup d'autres, comme Dugald-Stéwart (1), lui refusent avec raison. Balzac, vertement relevé en cela par Ste-Beuve (2), présente Bayle comme *un rapporteur synthétique des opinions, un condensateur de théories* (3). Au siècle dernier, Meiners (4) et Platner (5) se refusaient à croire que Bayle fût pyrrhonien; dans celui-ci, Cousin pense qu'il est plus paradoxal que sceptique (6), et Damiron ne veut voir en lui qu'un incertain (7). Beaucoup même ne se rendent pas compte, semble-t-il, de l'importance de son rôle dans l'histoire de la philosophie. Croirait-on que, lorsque l'Académie des sciences morales et politiques mit au concours, en 1847, la question de la *certitude*, en demandant un aperçu de la doctrine des principaux sceptiques, les mémoires couronnés, dont les auteurs s'étaient d'ailleurs conformés au programme du concours, ne consacrèrent à Bayle que quelques lignes, ou ne le citèrent même pas (8).

Dans beaucoup d'*histoires de la philosophie*, son nom n'es pas même prononcé (9).

Ce n'est pas que Bayle n'ait déjà été étudié: les travaux dont il fait le sujet en tout ou en partie ne sont même que trop abondants. Sans parler des pages nombreuses que lui ont consacrées les principaux historiens de la philosophie, Brucker, Tiedemann, Buhle, Tennemann et autres, auxquels il faudrait ajouter

(1) *Histoire des sciences métaphysiques*. Paris 1823, II, 216, 217.

(2) *Port-Royal*. I, 554.

(3) *Revue parisienne*, 1840.

(4) « Kein Vorwurf ist allgemeiner und bekannter, als dass Bayle ein sceptiker gewesen sei, welchen Namen er eben so wenig verdient, als irgend einer seiner enscheidendsten Gegner » *Gesch. der Weltw*. S. 270.

(5) « Bayle war meines Bedankens so wenig ein sceptiker, als er ein Manichäer war; und wenn er die Rolle der Pyrrhonisten spielt, so thut er es, um eine gewisse *deductionem ad absurdum* gegen die Theologie seines Zeitalters aufzuführen. » *Aphor*. I, 358.

(6) *Fragments philosophiques*.

(7) *Mémoires de l'Acad. des sciences mor. et pol.* 2e série, t. 6.

(8) V. le rapport très-étendu et très-détaillé de M. FRANCK dans les *comptes rendus des séances et travaux de l'Acad*. etc. tt. X. et XI.

(9) Par exemple dans celles de REINHOLD et de FOUILLÉE.

l'*Histoire de la Révolution cartésienne* de Francisque Bouillier, et les ouvrages qui font spécialement l'histoire ou la critique du scepticisme, comme ceux de Crousaz et de Stäudlin; sans parler de tous les écrits qui, à diverses époques, se sont occupés de lui, il a paru dans ce siècle plusieurs ouvrages plus particulièrement destinés à faire connaître son scepticisme.

M. Damiron, dans un *Mémoire sur Bayle et ses doctrines* (1847) (1), a cherché, nous l'avons dit, à démontrer que Bayle est un incertain plutôt qu'un sceptique; peu s'en faut qu'il n'en fasse un dogmatique, un pur cartésien. M. Damiron nous paraît avoir jugé Bayle *trop extérieurement*, si l'on peut ainsi dire. Il n'a pas assez, et il le fallait avec lui plus qu'avec tout autre, tenu compte des circonstances de sa vie, des nécessités de sa position, des influences du milieu, de l'influence même de Bayle sur le siècle suivant, laquelle ne s'expliquerait nullement si le philosophe était tel qu'il est représenté dans ce *Mémoire*. M. Damiron n'a peut-être pas assez remarqué qu'un scepticisme comme celui de Bayle et que nous appelons érudit peut admettre un certain dogmatisme. C'est ici le cas de répéter: «la lettre tue, l'esprit vivifie.» Quand il s'agit de préciser la vraie pensée de l'auteur, quelques textes explicables par les circonstances ou contredits par une infinité d'autres, ne sauraient prévaloir contre la profonde action exercée par les œuvres de Bayle dans le sens du scepticisme. Aussi, qu'on nous permette cette remarque, rien n'est embarrassé comme la démonstration entreprise par le savant académicien.

Quelques années auparavant, L. Feuerbach s'était occupé de notre philosophe dans un ouvrage assez étendu : *Pierre Bayle, nach seinen für die Geschichte der Philosophie und Menschheit interessantesten Momenten ;* mais il l'a fait sous l'empire de préoccupations systématiques et à un point de vue un peu exclusif; comme le titre l'indique, il étudie principalement la

(1) *Mémoires de l'Acad. des sciences mor. et pol.* 2e série, t. VI, p. p. 319-447.

manière dont Bayle conçoit les rapports de la raison et de la foi, envisageant surtout la question dans ses rapports avec l'histoire morale et religieuse de l'humanité. Ce but spécial a obligé l'auteur à négliger le scepticisme de Bayle, sinon à le laisser complétement dans l'ombre. On ne saurait d'ailleurs souscrire à tous les jugements du philosophe allemand.

Plus récemment M. Lenient a fait de Bayle le sujet d'une thèse de doctorat. Cette étude, d'un style facile, parfois agréable et piquant, donne une idée assez nette du rôle général de Bayle, surtout comme critique, dans le mouvement moderne. Mais l'auteur a dispersé dans tout l'ouvrage la biographie de Bayle — d'ailleurs fort incomplète — ce qui fait qu'on retrouve encore l'homme lorsque, d'après la division des chapitres, on croyait n'avoir plus affaire qu'au philosophe. L'exposition des idées de Bayle, dans laquelle on ne distingue pas assez le scepticisme de la critique et de la tolérance, ressemble plus à un commentaire libre qu'à une analyse nette et précise. Quant au fond, M. Lenient nous paraît avoir trop de parti pris ; il veut retrouver partout des intentions, une idée préconçue, un système. Pour lui, Bayle représente le principe de contradiction et la tolérance : c'est vrai, mais pas si *intentionnellement*, si exclusivement qu'il le donne à penser. Il ramène tout à ce point: de là des jugements parfois étroits, parfois faux ou forcés. Il ne montre pas assez les *tenants et aboutissants* ; il n'étudie guère que Bayle et encore *grosso modo*. Il en résulte des erreurs de fait, des lacunes assez graves, et une absence presque complète de détails sur les rapports de l'homme et de sa vie avec sa doctrine.

Le procès de Bayle n'est donc pas encore vidé, et plus d'un des jugements qu'on a portés sur lui peut être frappé d'appel. Il y a d'ailleurs, à n'envisager même que le philosophe, des côtés de cette figure qu'on n'a pas assez étudiés ; il reste des questions, grosses ou petites, à élucider. De plus, au point de vue historique et littéraire, une étude complète de Bayle et de

ses œuvres offrirait un puissant intérêt. On ne peut pas dire qu'il soit la personnification d'une époque ; il est cependant vrai que les dernières années du XVII[e] siècle et les premières du XVIII[e] pourraient être à juste titre appelées le temps de Bayle, comme l'a remarqué Sayous. A ce moment, et auparavant déjà, Bayle, en possession de toute sa gloire et de toute son influence, est devenu en quelque sorte un centre. En relation, en discussion avec les savants et les philosophes du temps, autorité en matière d'érudition, d'histoire et de critique, écrivain universel, penseur original, polémiste infatigable, il reflète les idées de cette époque dans les divers domaines de l'activité intellectuelle ; dans la libre Hollande, entre l'Angleterre, l'Allemagne et la France, il est bien placé pour recevoir les rayons qui partent de ces trois foyers ; aussi voit-on vivre pour ainsi dire dans ses écrits tout ce monde d'érudits, de savants, de théologiens, de philosophes, de littérateurs, de politiques. Défricher ce coin de terre du XVII[e] siècle, qu'on n'a pas remué, ce nous semble, autant que d'autres ; essayer d'intéresser le lecteur à plus d'une question vivement agitée alors, délaissée aujourd'hui ; à plus d'un écrivain, d'un penseur, maintenant oublié ou méconnu ; au spectacle animé que présente cette société savante, un peu écrasée entre le plein XVII[e] siècle et le tumultueux XVIII[e] ; en même temps, étudier d'original les huit énormes in-folio dont se composent les œuvres de Bayle, étudier aussi minutieusement sa vie et son temps, chercher le rapport de l'homme avec ses idées, dégager sa vraie pensée des précautions et des feintes dont il l'enveloppe, caractériser son scepticisme, en examiner tour à tour ses arguments, et atteindre ainsi derrière lui le scepticisme érudit dont il est le représentant le plus complet, suivre son influence autour de lui et après lui, et tout cela en remontant aux sources, en discutant les opinions, en rectifiant les jugements, en rétablissant les faits, en comblant les lacunes, est une entreprise colossale, surtout si l'on songe que Bayle a

touché à tout, et devant laquelle cependant, consultant plus notre courage que nos forces, nous n'avions pas reculé. Nos matériaux sont prêts et nous espérons conduire quelque jour ce travail à bonne fin; mais l'exécution d'un pareil plan eût dépassé les limites d'une thèse (1). C'est pourquoi nous ne voulons présenter aujourd'hui qu'une partie du fruit de nos recherches, en traitant cette question — la plus importante, il est vrai, du moins à nos yeux — *Comment Bayle est-il devenu sceptique ?* Demandant seulement grâce pour certaines parties ou certains détails dont l'utilité dans cette *Etude* ne se comprend qu'eu égard au vaste plan tracé plus haut, et que nous avons introduits ici pour ne pas avoir à refaire plus tard ce travail, nous rechercherons quelles sont dans les temps antérieurs, dans celui où il a vécu, dans sa vie, dans son caractère, les causes qui ont fait de Bayle un sceptique. En d'autres termes, nous voulons, dans une étude historique et psychologique, retracer la genèse du scepticisme érudit chez lui. Chemin faisant, nous essayerons de rectifier quelques erreurs, de combattre des opinions ou des préjugés accrédités, de faire la lumière sur plus d'un point qui touche aux doctrines du philosophe et qu'on ne peut bien connaître qu'en étudiant l'homme. Marquer les causes du doute et les circonstances qui le favorisent, c'est lui porter coup ; s'expliquer le mal, c'est en faciliter la guérison. Si cette genèse est importante pour une doctrine, c'est surtout pour le scepticisme érudit, et s'il est vrai qu'il soit la maladie de notre temps, c'est faire œuvre utile que de poser des phares sur les chemins qui conduisent là. *Felix rerum qui potuit cognoscere causas.*

(1) Le Présent ouvrage est une dissertation inaugurale, soutenue devant la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liége, pour obtenir le diplôme de docteur spécial en sciences philosophiques.

BIBLIOGRAPHIE BAYLISTE [1]

> «On est effrayé de tout ce qu'on retrouve ainsi en littérature sur chaque point où l'on prend la peine de regarder. Les livres qu'on connaît de loin et de nom ne sont pas un sur mille.» (STE-BEUVE, *Port-Royal*, 3e édit., t. I, p. 246.)

La simple liste des ouvrages consacrés à Bayle, en tout ou en partie, suffirait à remplir un volume. Nous ne citerons que les plus importants.

A. — Biographie.

1. *Eloge de M. Bayle*, par BASNAGE DE BEAUVAL, dans son Journal : *Histoire des ouvrages des savants*, déc. 1706, p. 545 ; reproduit à la tête du t. IV des *OEuvres diverses* de Bayle, La Haye, 1727-1731.
2. *Mémoire sur la vie de M. Bayle*, envoyé de Hollande, dans le *Journal de Trévoux*, avril 1707, p. 695. — C'est une reproduction, avec addition, du n° précédent (2).
3. *Life of Bayle, in a letter to a peer of Great-Britain.* London, 1708, in-8°. (Bibliographie d'Œttinger, Bruxelles, Stiennon, 1854.) C'est

(1) A moins d'une indication contraire, nous citons, pour le *Dictionnaire* de Bayle, l'éd. de Bâle, 1741 ; et pour ses autres ouvrages, l'édit. des *Œuvres div.* de la Haye, 1727.

(2) D'après le *Journal des Savants* (1730), on trouve un abrégé de cet écrit de Basnage dans la 2e édit. des *Lettres* de Bayle, faite par Desmaizeaux.
Basnage et Desmaizeaux sont les deux sources les plus sûres pour la vie de Bayle, parce qu'ils l'ont connu personnellement ; mais il faut naturellement tenir compte de l'influence que ces relations ont pu exercer sur leurs jugements.

sans doute de cette *Vie* qu'on trouve un compte-rendu dans les *Acta eruditorum*, 1711, p. 103. (1)

4. *Histoire de M. Bayle et de ses ouvrages*, Amsterdam, 1716, in-12 (2).

(1) Une lettre de Desmaizeaux insérée dans le *Journal des Savants* de mars 1709, nous apprend que, à la prière du comte de Shaftesbury, il avait écrit une *Vie* de Bayle qu'elle avait été traduite en anglais, qu'on y avait fait des additions et des changements, et qu'on avait publié cette *Vie* dans laquelle il ne reconnaissait plus son ouvrage, dans le second volume de la traduction anglaise des *Pensées sur les comètes*, 1708.

L'ouvrage intitulé *Life of Bayle*, est cette traduction anglaise de la *Vie* écrite par Desmaizeaux pour Shaftesbury (V. *l'Avis du libraire* dans *l'Histoire de M. Bayle et de ses ouvrages*); dès lors, elle est peu importante, Desmaizeaux ayant écrit plus tard une *Vie de Bayle* beaucoup plus étendue.

(2) Dans une lettre adressée à M. de la Motte, et imprimée, en guise d'avertissement, en avant de sa *Vie de Bayle*, Desmaizeaux dit : « Cette petite pièce est de M. l'abbé Du Revest. Il la communiqua à M. de la Monnoye, qui lui indiqua plusieurs corrections dans un mémoire que j'ai en original. C'est apparemment ce qui a donné lieu de l'attribuer à M. de la Monnoye.» Celui-ci la désavoua dans le *Journal des Savants* (oct. 1716, p 477 de l'édit. de Hollande).

Cette *Histoire* a été insérée dans la 3e édit. du *Dictionnaire* de Bayle, donnée à Genève en 1715; elle y occupe 13 pages in-folio. Elle fut imprimée à part à Genève (in-12), la même année. En 1716, elle fut publiée de nouveau à Amsterdam, toujours sous le nom de La Monnoye.

Ce volume (in-12 de 572 pages) contient en outre plusieurs autres pièces relatives à Bayle; la plus importante est une *Exacte Revue de l'Histoire de M. Bayle et de ses ouvrages, contenant des additions et des corrections, avec diverses particularités ou anecdotes, tirées de ses écrits et de sa vie publiée en anglais*. L'auteur anonyme de cette *Revue* (Jean Masson, d'après un *avis* du *Journal des Savants*, mai 1716, p. 595 de l'éd. de Hollande), admirateur de Bayle aussi bien que Du Revest, relève des inexactitudes de ce dernier. Les autres écrits de ce recueil (*a*) sont dirigés contre Prosper Marchand, à propos de ses édit. des *Lettres*, du *Commentaire philosophique* et du *Dictionnaire* de Bayle. (Ce sont : *Trois lettres critiques sur les édit. faites à Rotterdam, du Commentaire philosophique et des Lettres de Bayle, avec une apostille curieuse* etc.; *Factum des amis de M. Bayle, contre la nouvelle édit. de son Dictionnaire qui se fait à Rotterdam.*)

Enfin, cette *Histoire de M. Bayle et de ses ouvrages*, par Du Revest, fut de nouveau publiée, mais *revue, corrigée et augmentée sur de nouveaux mémoires*, à la tête du *Supplément au Dictionnaire* imprimé à Genève en 1722. On y mit à profit l'*Exacte Revue*, dont on reproduisit même les digressions; «il s'y trouve plusieurs faussetés, et il y manque beaucoup de faits importants.» (Lettre citée de Desmaizeaux.) Elle tient environ 50 pages in-folio.

Ces *Histoires* de Bayle ont été faites au moyen du *Calendarium Carlananum*, journal où le philosophe a noté les principaux faits de sa vie, mais dont Du Revest n'avait qu'une copie tronquée; des *Lettres* de Bayle et des notes qu'on y a jointes, des écrits mêmes de Bayle, de sa *Vie* publiée en anglais, et de mémoires fournis par des savants qui l'avaient connu particulièrement.

(*a*) A l'exception de celui qui est intitulé : *l'Auteur de l'Avis aux réfugiés déchiffré*, par M. de la Bastide.

5. *Vie de M. Baylé* par DESMAIZEAUX. La Haye, 1732, 2 vol. in-12. (1)
6. L'ABBÉ D'OLIVET : *Lettre à M. le Président Bouhier*. Paris, 1739, in-12. — Aussi dans un *Recueil d'opuscules littéraires publiés par un anonyme* (l'abbé d'Olivet). Amsterdam, 1767 (pp. 192 et suiv.).
7. *Lettre de l'abbé...* (D'ESTRÉES), *prieur de Nefville*. (Réponse au n° précédent; v. CHAUFEPIÉ, art. *Bayle*.)
8. *Histoire abrégée de la vie et des ouvrages de Bayle*, à la tête du tome V de l'*Analyse raisonnée de Bayle*, 1770. (V. la *Notice sur les ouvrages de Bayle*, à la fin de ce volume.) (2)

(1) La *Bibliographie* d'OEttinger mentionne une édition donnée à Amsterdam en 1712, en un vol. in-12, et une traduction allemande faite par Johann. Philipp. Kohl, Hamb. 1731, in-8°. Si ces indications étaient exactes, la traduction aurait été faite sur cette édit. de 1712; car il est peu probable, vu le rapprochement des dates, que le traducteur ait pu se servir de l'éd. du *Dict.* de 1730 (Amsterdam), où cette *Vie* de Desmaizeaux, la seule qu'il avouât, parut pour la première fois. Cependant la lettre déjà citée de ce dernier, à La Motte, par laquelle il lui adresse son ouvrage, débute ainsi : «Me voilà enfin, Monsieur, au bout de ma tâche, etc.» et porte la date du 13 déc. 1729. Donc, si on a effectivement donné en 1712 une *Vie de Bayle* sous le nom de Desmaizeaux, ce ne peut être qu'une traduction française de la *Vie de Bayle* publiée en anglais, qu'on lui attribuait (a).

La *Vie de M. Bayle* par Desmaizeaux, qui fut imprimée d'abord, nous l'avons dit, avec le *Dictionnaire* de 1730, et qui se trouve dans toutes les éditions données depuis, est une compilation indigeste, où il n'y a ni méthode, ni critique, pas plus que dans les ouvrages déjà mentionnés; mais elle complète et redresse ceux-ci; elle abonde en détails curieux, et elle est pour nous, malgré l'admiration de l'auteur pour son héros, la source la plus sûre d'informations. Voici ce que Desmaizeaux en dit lui-même, sous ce rapport, dans sa lettre à La Motte: «J'ai travaillé sur de bons mémoires. Après la mort de M. Bayle, M. le comte de Shaftesbury, son ami, me chargea de lui communiquer toutes les particularités que je pourrais recueillir touchant sa vie et ses ouvrages. Je m'adressai d'abord à M. Basnage, qui m'en fournit un grand nombre. Je les fis entrer dans l'écrit que milord Shaftesbury m'avait demandé, et dont on publia une traduction anglaise très-imparfaite en 1708. Quelque temps après, M. de Bruguière, héritier de M. Bayle et de ses manuscrits, me communiqua quelques pièces et quelques mémoires touchant M. Bayle et sa famille. M. Marais, avocat au parlement de Paris, qui me les procura, voulut bien les accompagner de tous les éclaircissements dont j'avais besoin. M. Bayze m'a appris plusieurs particularités de la jeunesse de M. Bayle. Il était son parent. Je pourrais encore nommer M. de la Rivière, M. Abbadie, M. Huet, etc.

Les Lettres de M. Bayle, que j'ai publiées, m'ont été d'un secours infini. Enfin j'ai eu un guide assuré pour fixer l'époque de ses voyages, de ses études, de la composition et de l'impression de ses ouvrages, et des différentes circonstances où il s'est trouvé pendant les quarante premières années de sa vie. Ce guide, c'est M. Bayle lui-même qui a laissé un journal historique et chronologique de sa vie, sous le titre de *Calendarium Carlananum*. »

(2) Ce n'est qu'un abrégé de l'ouvrage de Desmaizeaux, quoique l'auteur ne le cite pas.

Il est étonnant combien peu tous ces biographes appuient sur le scepticisme de Baele En les lisant, on ne se douterait pas qu'il s'agit du même homme qui n'est connu aujourd'hui que comme sceptique et critique.

(a) Desmaizeaux nous apprend en effet (*Journal des Savants*, mars 1709) qu'il était question de traduire cette *Vie*. L'auteur de l'*Exacte Revue* affirme que cette traduction a été faite, mais il ajoute qu'elle n'avait pas encore paru (1716).

B. — Ouvrages spécialement consacrés aux écrits de Bayle.

9. Arnauld. — *Avis à l'auteur des Nouvelles de la république des lettres.* 1686.

10. Id. — *Dissertation sur le prétendu bonheur des sens, pour servir de réplique à la réponse qu'a faite M. Bayle pour justifier ce qu'il a dit dans ses Nouvelles de la république des lettres, du mois d'août 1685, en faveur du P. Malebranche contre M. Arnauld.* Cologne (Rotterdam), 1687, in-8°.

11. Jurieu. — *Des droits des deux souverains en matière de religion, la conscience et le prince.* Rotterdam, 1687, in-12.

12. Id. *Vrai système de l'Eglise.* 1686.

13. Id. *Examen d'un libelle contre la religion, contre l'Etat et contre la révolution d'Angleterre, intitulé l'Avis aux réfugiés.* La Haye, 1691, in-12.

14. Id. *Jugement du public et particulièrement de l'abbé Renaudot sur le Dictionnaire critique de M. Bayle.* 1697.

15. Id. *Le philosophe de Rotterdam accusé, atteint et convaincu.* 1706.

16. Jaquelot. — *Conformité de la foi avec la raison; ou défense de la religion contre les principales difficultés répandues dans le Dictionnaire historique et critique de M. Bayle.* Amsterdam, 1705, in-8°.

17. Id. *Examen de la théologie de M. Bayle répandue dans le Dictionnaire critique, dans ses pensées sur les comètes, et dans la réponse aux questions d'un Provincial, où l'on défend la conformité de la foi avec la raison contre sa réponse.* Amsterdam, 1706, in-12.

18. Id. *Réponse aux Entretiens composés par M. Bayle contre la conformité de la foi avec la raison et l'Examen de la théologie.* Amsterdam, 1707, in-12.

19. La Placette. — *Réponse à deux objections qu'on oppose de la part de la raison à ce que la foi nous apprend sur l'origine du mal et sur le mystère de la Trinité.* Amsterdam, 1707. — Avec une suite : *Eclaircissement sur quelq. diffic.* etc. Amsterdam, 1709, in-12.

20. P. Naudé. — *La souveraine perfection de Dieu dans ses divins attributs et la parfaite intégrité de l'Écriture, prise au sens des anciens réformés, défendue par la droite raison contre toutes les objections du manichéisme répandues dans les livres de M. Bayle.* Amsterdam, 1708, 2 vol. in-12.

21. P. Naudé.—*Réfutation du Commentaire philosophique de Bayle*, Berlin, 1718, 2 vol. in-8°.
22. Leibnitz. — *Discours de la conformité de la foi avec la raison*, servant de préface aux
23. Id. *Essais sur la bonté de Dieu, la liberté de l'homme et l'origine du mal* (Théodicée). 1710.
24. Id. V. sa *Correspondance* et les *journaux* de l'époque, notamment l'*Histoire des ouvrages des savants*, juillet 1698, l'*Histoire critique de la république des lettres* (de Masson) t. II, p. 78; et le *Journal des savants*, années 1693 et suiv.
25. Jacques Basnage. — *Traité de la conscience*. Amsterdam, 1696, 2 vol. in-8°.
26. Renaudot. — *Jugement du public sur le Dictionnaire critique* etc. 1697.
27. *Rencontre de Bayle et de Spinoza dans l'autre monde*, Col. 1711, in-12.
28. Schlotterbeck (G. F.). — *Dissertation de P. Bœlio*. Tubing, 1719, in-4.
29. Pfaff (Christoph. Mathias). — *Dissertationes antibœlianæ*, in quibus Petrus Bœlius, philosophus roterodamensis etc refellitur. — Tubing. 1719, in-4°.
30. L.-J. Leclerc. — *Lettre critique sur le Dictionnaire de Bayle*. — La Haye, 1752. — Les remarques de Leclerc ont été reproduites dans l'édit. du *Dictionnaire* de 1734 (Trévoux).
31. Le P. Merlin. — *Réfutation des critiques de M. Bayle sur Saint-Augustin, où l'on fait voir que c'est très-faussement que Bayle accuse l'Eglise romaine d'avoir proscrit la doctrine du saint docteur en proscrivant celle de Jansénius*. 1735.
V. d'autres écrits de P. Merlin dans le *Journal des Savants*.
32. De Crouzaz. — *Examen du pyrrhonisme ancien et moderne*. La Haye, 1733. (La 3e partie, la plus considérable, est consacrée à la réfutation du scepticisme de Bayle. — Ce même ouvrage, par extraits, dans Formey, le *Triomphe de l'évidence*, avec un discours préliminaire de M. de Haller (qui avait donné dès 1751 une traduction allemande du livre de Formey, sous le titre de *Prüfung der Secte die an allem zweifelt*). Berlin, 1706, 2 vol. in-8°. — Par extraits aussi dans la *Bibliothèque germanique*, t. XXVII, art. II, et t. XXVIII, art. VII.
33. *Apologie de M. Bayle ou Lettre d'un sceptique sur l'Examen du pyrrhonisme, pour servir de réponse au livre de M. de Crouzaz sur le pyrrhonisme*. — Se trouve dans le tome I. de l'édit. de 1737 des

OEuvres diverses de Bayle (10 pages in-folio). Aussi, en avant des *Nouvelles lettres* de Bayle, publiées à La Haye, 1739, in-12.

34. Le P. JACQUES LEFÈBVRE, jésuite. — *Bayle en petit ou anatomie de ses ouvrages. Entretien d'un docteur avec un bibliothécaire et un abbé.* Douai, 1737, in-12. — Paris, 1738, in-12. — Publié aussi sous le titre de : *Examen critique des ouvrages de M. Bayle.* Amsterdam, 1747, in-12.

35. BAUMEISTER (Friedrich Christian). — *Nonnulla singularia P. Bœlii.* Gœrl. 1738. fol.

36. JOLY (l'abbé). — *Remarques critiques sur le Dictionnaire de Bayle.* Dijon et Paris, 1748 (2me partie). — 1752 (1re partie) in-folio.

37. Vte D'ALÈS. — *De l'origine du mal ou examen des principales difficultés de Bayle sur cette matière.* — Paris, 1758. 2 vol. in-12.

38. FEUERBACH (Ludwig). — *P. Bayle, nach seinen für die Geschichte der Philosophie und Menschheit interessantesten momenten dargestellt und gewürdigt.* — 2e édit. Leipzig, 1844, in-8°.— La 1re édit. avait paru à Anspach, en 1838, sons ce titre : *P. Bayle, seine Verdienste für die Geschichte der Philosophie.* in-8°.

39. LEFRANC. — *Leibnitzii judicia de nonnullis Baylii sententiis.* — Thèse de doctorat. Paris, 1843.

40. DAMIRON. — *Mémoire sur Bayle et ses doctrines*, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques.* — 2me série, t. 6. pp. 319-447.

41. C. LENIENT. — *Etude sur Bayle.* Thèse de doctorat. Paris, 1855. in-8°.

C. — Histoires générales ou spéciales de la philosophie.

42. BRUCKER. — *Historia critica philosophiæ.* Leipzig, 1741. t. IV. pp. 574-603.

43. STAUDLIN. — *Geschichte und Geist des scepticismus.* Leipzig, 1794. 2 vol. in-8°, t. II, pp. 103-120.

44. TIEDEMANN. — *Geist der speculativen Philosophie.* Marburg, 1797. t. VI, pp. 507-546.

45. BUHLE. — *Geschichte der philosophie.* Gœttingue, 1803, t. IV. pp. 35-106.

46. TENNEMANN. — *Geschichte der Philosophie*. Leipzig, 1819, t. XI. pp. 251-279.

47. DUGALD-STEWART. — *Histoire des sciences métaphysiques, morales et politiques*, traduite par Buchon. Paris, 1823, t. II, pp. 201-219.

48. COUSIN. — *Histoire de la philosophie du XVIIIe siècle*. Bruxelles, 1829, t. I, p. 367 et suiv.

49. SAINTES. — *Histoire de la vie et des ouvrages de Spinoza*. Paris, 1842. — Introduction et pp. 183 et suiv.

50. BOUILLIER. — *Histoire de la philosophie cartésienne*. Paris et Lyon, 1854, 2 vol. in-8°. *Passim*, et particulièrem. t. II, pp. 462-488.

51. KUNO FISCHER. — *Geschichte der neuern Philosophie*. Mannheim, 1855. t. II, pp. 413 et suiv. et 470 et suiv.

52. NOURRISSON. — *La philosophie de Leibnitz*. Paris, 1860. in-8°, livre IV, *passim*.

53. UEBERWEG. — *Grundriss der Geschichte der Philosophie*. Berlin, 1866, 3e partie, pp. 16, 55, 59, 113.

54. ERDMANN. — *Grundriss der Geschichte der Philosophie*. 2e édit. Berlin, 1870. 2 vol. in-8°.

D. — Dictionnaires, Encyclopédies, Mémoires.

55. *Dictionnaire historique de* MORÉRI (1759).

56. LE P. NICERON. — *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres* (1727-1745). TT. VI et X.

57. *Mémoires secrets de la république des lettres* (par le marquis d'ARGENS). — 7 vol. in-8°. Amsterdam, 1744. — T. IV, pp. 99-143, et *passim*.

58. CHAUFEPIÉ. — *Nouveau dictionnaire historique et critique*, 1750. — V., avec l'art. *Bayle*, les art. *Bernard* (Jacques), *Clerc* (Jean le), *Jaquelot*, *King*, *Pyrrhon*, *Manichéens*, etc. — L'art. *Bayle*, très-étendu, forme une biographie complète.

59 SAVERIEN. — *Histoire des philosophes modernes*. Paris, 1762, t. I, pp. 233-274.

60. L'ABBÉ D'ARTIGNY. — *Nouveaux mémoires de littérature*. Paris, 1749, t. I, art. XXXIII.

61. L'ABBÉ IRAILH. — *Querelles littéraires ou Mémoires pour servir à l'histoire des révolutions de la république des lettres*. Paris, 1761. 4 vol. in-12. T. I, pp. 349-361.

62. SABATIER DE CASTRES. — *Les trois siècles de notre littérature*. Amsterdam, 1772, 3 vol. in-8°. Art. *Bayle*.
63. *Encyclopédie ou Dictionnaire des connaissances humaines* (DIDEROT, etc.), 1751-72. Art. *Pyrrhon*.
64. *Nouveau dictionnaire historique* par une société de gens de lettres (DOM CHAUDON), 8e édit. Lyon, 1804 (4e édit. Caen, 1779).
65. BERGIER. — *Dictionnaire de théologie, passim*.
66. CH. PALISSOT. — *Mémoires pour servir à l'histoire de la littérature française*. Art. *Bayle*.
67. BEUCHOT. — *Dictionnaire historique et critique de Bayle*, 1820, 16 vol. in-8°. Le t. I contient une *Vie* de Bayle et une préface où est faite l'histoire bibliographique du *Dictionnaire* de Bayle.
68. FELLER. — *Dictionnaire historique*, 5e édit. Paris et Lyon, 1821. Art. *Bayle*.
69. *Encyclopädie von Ersch und Gruber*. Leipzig, 1821. Art. *Bayle*, signé TENNEMANN.
70. *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*. Paris, 1832. Art. *Bayle*, signé BOUILLET (t. V).
71. *Allgemeine Deutsche Real. Encyclopädie für die gebildeten Stände* (CONVERSATIONS-LEXICON). Leipzig, Brockhaus, 1827. Art. *Bayle*.
72. KRUG. — *Allgemeines Handwörterbuch der philosophischen Wissenschaften*. Leipzig, 1832. Art. *Bayle*.
73. PIERRE LEROUX et JEAN REYNAUD. — *Encyclopédie nouvelle*, 1834. Art. *Bayle*.
74. *Encyclopédie du XIXe siècle*. Paris, 1846. Art. *Bayle*, signé THÉRY.
75. HAAG. — *La France protestante*. Paris, 1847. Art. *Bayle* (t. II).
76. *Encyclopédie des gens du monde*, art. *Bayle* reproduit avec additions et signé MATTER, dans la
77. *Nouvelle biographie générale* de FIRMIN DIDOT.
78. LAROUSSE. — *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle*, art. *Bayle* et *Préface*, où une large place est faite à l'appréciation du *Dictionnaire*.
79. FRANCK. — *Dictionnaire des sciences philosophiques*, art. *Bayle* (1).

(1) Nous avons compris dans cette liste les *Dictionnaires*, *Mémoires*, etc., qui donnent sur Bayle des détails ou des jugements remarquables à l'un ou à l'autre titre. On trouve encore des notices biographiques, mais qui ne présentent rien de particulier, dans les *Dictionnaires* de Jöcher, Ladvocat, Lacombe de Prézel et dans la *Biographie Michaud*. On peut y ajouter, pour la partie bibliographique, les ouvrages de Barbier et Desessarts, le *Manuel* de Brunet, la *Bibliographie* d'Œttinger, les *Supercheries littéraires* et la *France littéraire* de Quérard.

E. — Autres ouvrages.

80. Marais, avocat au Parlement de Paris.—*Correspondance et Mémoires*.
81. V. aussi les *Lettres* des nombreux correspondants de Bayle, que nous nommons dans le corps de cet ouvrage.
82. Dom Alexis Gaudin. — *La distinction et la nature du bien et du mal, traité où l'on combat l'erreur des Manichéens, les sentiments de Montaigne et de Charron et ceux de M. Bayle.* Paris, 1704.
83. Saurin. — *Sermons.* La Haye, 1717, t. III. — Sermon sur l'accord de la religion avec la politique prêché à La Haye en 1709, après la bataille de Malplaquet.
84. *Traité des abus de la critique en matière de religion* (?) Préface.
85. *Lettres sur les Anglais, les Français et les voyages.* Col. 1725, pp. 221 et suiv.
86. Bielke. — *Dissertatio qua sistitur Epicurus atheus contra Gassendum, Rondellum, et Bœlium.* Jen. 1741, in-4°.
87. Jariges. — *Sur le système de Spinoza et les observations de Bayle contre ce système*, dans l'*Histoire de l'Académie des sciences de Berlin*, ann. 1740, et dans le *Magas.* de Hissmann, t. V.
88. L'abbé Flexier de Réval (de Feller). — *Catéchisme philosophique.* Paris, 1777. *Passim.*
89. *La religion vengée*, ou *Réfutation des auteurs impies* (contre l'*Encyclop.* de Diderot) par Hayer, récollet. V. les tomes I à VI.
90. Voltaire. — *OEuvres*, en beaucoup d'endroits. Consult. la *Table des matières* de l'édit. Beuchot. V. notamment le *Dictionnaire philosophique*, *passim*, la *Lettre au prince de Brunswick* et le *Siècle de Louis XIV.*
91. Marquis d'Argens. — *Philosophie du bon sens.* La Haye, 1768, 3 vol. in-18. *Passim*, et notamment t. III, pp. 97-306 : *Examen critique des remarques de M. l'abbé d'Olivet, de l'Académie française, sur la théologie des Grecs, où l'on répond par occasion à plusieurs objections de cet académicien contre M. Bayle.*
92. Gibbon. — *Mémoires.* — *Extraits raisonnés de mes lectures.* — *Mélanges.* — *Passim.*
93. La Harpe. — *Cours de littérature.* Paris, 1816, t. VI, p. 275 et suiv.
94. de Barante. — *De la littérature française pendant le 18ᵉ siècle.* Bruxelles, 1823, pp 48 et suiv.

95. SCHLEGEL. — *Kirchengeschichte der 18 Jahrh.* t. I, 420-430.
96. SAINTE-BEUVE. — *Du génie critique et de Bayle*, dans la *Revue des deux Mondes*, 1 déc. 1835. — Aussi dans les *Portraits littéraires*, t. I.
97. Id. — *Bayle et Mathieu Marais*, dans les *Nouveaux lundis*, Lévy, t. IX.
98 Id. — *Port-Royal*, en beaucoup d'endroits. Cons. la *Table des matières* formant le tome VII de l'édit. in-12.
99. FRANCK. — *Rapport sur le concours* (1847) ayant pour objet une *Théorie de la certitude*, dans les *Comptes-rendus des séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, tt. X et XI. — Aussi dans les *Mémoires* de la même Académie, 2e série, t. VI, pp. 89-317.
100. CH. WEISS. — *Histoire des réfugiés protestants de France*. Paris, 1853, 2 vol. in-12 ; v. principalement le livre V, ch. II, art. II.
101. SAYOUS. — *Histoire de la littérature française à l'étranger*. Paris, 1853, 2 vol. in-8° (1).
102. LANFREY. — *L'Eglise et les philosophes au 18e siècle*, 1857, 2e édit., in-12, pp. 84 et suiv. — V. sur cet ouvrage CARO, *Etudes morales sur le temps présent*.
103. EUG. HATIN. — *Histoire politique et littéraire de la presse en France*. Paris, 1859, 8 vol. in-12. *Passim*; particulièrement t. II, pp. 222-246.
104. Id. — *Les Gazettes de Hollande*. Paris, 1865, in-8°. En beaucoup d'endroits, et particulièrement pp. 125-134.
105. NISARD. — *Histoire de la littérature française*, 5e édit., 1874, t. IV, pp. 14 et suiv.

F. — Journaux, Bibliothèques.

Les publications périodiques contemporaines de Bayle ou postérieures à lui renferment un grand nombre d'articles relatifs à ses ouvrages, et à ceux auxquels ses polémiques donnèrent occasion, soit pendant sa vie, soit après sa mort, et dont nous n'avons cité que les plus importants, pour ne pas allonger

(1) Une partie relativement considérable de cet ouvrage est consacrée à Bayle, et présente, dans un cadre restreint, une étude complète sur l'écrivain cependant plutôt que sur le philosophe. Le scepticisme de Bayle, sur lequel l'auteur s'en rapporte d'ailleurs à de bons juges, est un peu effacé dans l'ensemble. Ce livre, où se trahissent parfois de légères préoccupations confessionnelles, est du reste supérieurement écrit, et le fond ne le cède pas à la forme.

cette liste outre mesure. Nous ne pouvons songer à donner ici l'indication détaillée de ces articles ; nous nous bornerons à citer les recueils qui les contiennent et dont les tables peuvent être, pour quelques-uns, utilement consultées :

106. *Journal des Savants.*
107. *Acta Eruditorum.*
108. *Nouvelles de la République des Lettres.* (Continuation, par BERNARD, du journal de Bayle.)
109. *Histoire des Ouvrages des Savants.* (Continuation du même par BASNAGE.)
110. *Bibliothèque universelle.* } par LECLERC (1).
111. *Id. choisie.* } par LECLERC (1).
112. *Id. ancienne et moderne.* } par LECLERC (1).
113. *Journal de Trévoux* (*Mémoires*) (2).
114. *Bibliothèque germanique.*
115. *Id. raisonnée.*
116. *Id. française.*
117. *Mercure de France.*

V., pour les œuvres de Bayle et les abrégés qu'on en a faits, la notice sur ses ouvrages à la fin du volume.

OBSERVATION GÉNÉRALE.

La plupart des ouvrages mentionnés plus haut, particulièrement les *Dictionnaires*, renferment des erreurs de fait. Il va sans dire que nous ne nous attarderons pas à les signaler, à moins de raisons particulières.

---

(1) Bernard et Leclerc ont souvent et vivement attaqué Bayle dans leurs journaux. Nous donnerons plus de détails, en ce qui les concerne, dans la *Vie* de Bayle.

(2) V. la table dressée par le P. Sommervogel. 3 vol. in-12. Le *Journal de Trévoux* est peut-être celle de ces *Revues* qui s'est le plus occupée de Bayle.

CHAPITRE I.

Le Scepticisme depuis la Renaissance jusqu'à Bayle

Ab ovo.

Tout se tient, tout s'enchaîne. Le flot qui s'écoule trace la route au flot qui arrive. Et dans cette variété de courants plus ou moins forts desquels se compose, comme un fleuve dont les affluents se sont réunis sans mêler leurs eaux, la vie intellectuelle et morale de l'humanité, chacun choisit celui qui lui convient, quand les circonstances ne l'y placent pas ou ne l'y portent pas d'elles-mêmes. Pour bien connaître un homme, il faut donc d'abord rechercher les sources et suivre de l'œil les eaux auxquelles il viendra s'abreuver. Cependant, pour expliquer Bayle, nous ne remonterons pas le cours des âges jusque dans l'antiquité, la solution de continuité entre le monde ancien et le monde moderne ayant été trop forte pour que la suite de ces courants n'en ait pas été profondément troublée. C'est par les livres que Bayle, comme tout moderne, a pû se mettre en contact avec la pensée de l'antiquité, et s'il a pris à ses philosophes, en érudit qu'il était, quelques-uns des arguments qu'il a fait valoir, il ne continue vraiment la tradition de l'esprit antique que dans la ressemblance qu'il présente avec ce littérateur sceptique, Lucien, qui apparaît à la fin de la société grecque comme pour en sonner le glas funèbre (1).

(1) Pour la même raison, nous ne parlerons pas de la philosophie arabe, quoiqu'Algazel, l'auteur du Traité de la *Destruction de la philosophie*, ait enseigné à Bagdad et à Alexandrie (1058-1111) le scepticisme que nous appelons théologique — car il combattit le dogmatisme au profit du Coran : cette philosophie n'a pas exercé d'action directe et appréciable sur la société où Bayle a vécu.

Dans l'effervescence de foi qui est le caractère général du moyen-âge, il ne pouvait y avoir de place pour le doute, et nous arrivons aux portes des temps modernes sans entendre parler de scepticisme. Ce n'est pas qu'en regardant de près on ne pût trouver dans ces siècles des indices d'une pensée qui ne croit pas aveuglément, des velléités de critique : on en pourrait rencontrer dans les vieux écrivains gaulois, entre autres dans les œuvres de Hélynand, de Guyot de Provins, de Rutebeuf, dans le *Roman du Renard* et dans la seconde partie du *Roman de la Rose*. Toute cette littérature traduit d'ailleurs l'état violent de cette époque, où la ruse et la force tenaient trop souvent lieu du droit, et ces écrits trahissent fréquemment chez leurs auteurs une pensée d'hostilité haineuse ou de profond désespoir qui ressemble à quelque chose comme le scepticisme moral.

La domination exclusive de la scolastique explique l'apparition tardive, dans les temps modernes, du doute érigé en système. Telle est cependant notre condition intellectuelle que même au sein de ce règne de l'autorité, le scepticisme se montra : seulement ce fut sous la forme étrangère du mysticisme. La longue lutte entre le réalisme et le nominalisme, laquelle ne pouvait aboutir, le dégoût pour les disputes de mots que cette lutte engendra, ne contribuèrent pas peu à favoriser chez certains esprits l'indifférence philosophique. Bornons-nous à citer — puisqu'ils ne nous intéressent que par leur point de départ — les Jean Gerson, les Nicolas de Clémange, les Thomas à Kempis, les Jean Wessel, les Raymond de Sebonde, dont les noms fameux témoignent d'une certaine intensité du mal. La cause du scepticisme fut plus directement servie par Corneille Agrippa de Nettesheim, dont le traité *De incertitudine et varietate scientiarum* (1530) ne fut pas sans influence, s'il faut en juger par le succès qu'il obtint. Il décria la philosophie au profit des arts occultes et des opinions cabalistiques. Le dogmatisme fut aussi quelque peu atteint par Campanella (1568-1639), qui, peu satisfait de l'aristotélisme —

comme avant lui Ramus (1502-1572) — passa par le doute avant de formuler sa doctrine.

Mais c'est surtout dans l'état social, politique et religieux des XVe et XVIe siècles, qu'il faut chercher les causes de la première apparition du scepticisme dans les temps modernes. L'anarchie qui avait régné au XIVe siècle, les ruines de toute espèce qu'elle avait accumulées, la défaillance de la foi qui s'en était suivie, avaient amené dans l'Europe occidentale un redoublement de débauche, de perfidie et de cruauté. Pendant les deux siècles suivants, époque critique de l'esprit moderne, époque longuement et profondément tourmentée, la pensée humaine, indocile à la voix de ses pilotes, jouet des vents contraires, courut risque de sombrer dans l'océan des opinions et des passions. Tout conspirait en quelque sorte à l'éloigner du droit chemin. Les grands de la terre donnaient au monde le spectacle de la déloyauté et de la mauvaise foi ; la politique de ruse et d'intérêt personnel qui s'appelle machiavélisme formait alors le code des princes. L'autorité de l'Eglise s'était en grande partie usée par l'abus même qu'elle avait fait de sa puissance, et la vénération pour ses ministres paraissait s'en être allée avec l'oubli qu'ils avaient fait de leurs plus sacrés devoirs. Cet abaissement de tout ce qui impose le respect aux hommes avait eu pour conséquence de relâcher tout-à-fait les liens de l'autorité, et de jeter l'esprit dans la voie de la satire et du doute, d'un côté, et de l'autre, dans celle de l'émancipation. En effet, favorisé au-delà de toute attente par les découvertes de la fin du XVe siècle, un mouvement nouveau se produit dans tous les sens ; dans la littérature et les arts, il est marqué par la Renaissance ; dans la politique, l'idée du droit et de la liberté commence à se formuler. Pendant le moyen-âge, tout ce qu'il y a de vigueur dans l'humanité est absorbée par le conflit entre la puissance temporelle et la puissance spirituelle ; c'est à peine si, sur quelques coins de terre privilégiés, la lutte s'établit entre le peuple et les puissants en vue de la liberté et du droit ; cette lutte ne

deviendra l'une des préoccupations des penseurs qu'avec l'avénement des temps modernes. Erasme, un des premiers, donnera l'éveil. Plus tard Etienne de la Boëtie jettera un cri vigoureux, mais qui restera sans écho. Cependant dans la seconde moitié du XVIe siècle, ce mouvement s'accentue en se formulant dans la théorie de François Hotman, qui n'est autre chose que l'idée d'un contrat entre les souverains et les peuples, contrat tacite mais inviolable pour les deux parties. Dans le domaine religieux enfin cette émancipation se traduit par l'avénement de la Réforme.

Il semble qu'un pareil élan de la pensée vers les régions nouvelles et inconnues ne puisse laisser place pour le scepticisme, peu compatible avec cette ardeur juvénile. Mais il ne faut point s'arrêter à la surface. Ce mouvement fiévreux est d'abord restreint, et le temps est long avant que l'entraînement devienne général ; il y eut avant cela beaucoup de découragement. Aux yeux de la plupart d'ailleurs, ces *nouveautés* n'étaient pas autre chose qu'un détachement de la foi ; et ceux qui s'en étaient éloignés, ne voyant pas qu'elle fût conciliable avec leurs difficultés, affectaient sur le terrain religieux les allures d'un scepticisme bien réel. Moins occupés de la voie nouvelle qu'ils prenaient et au bout de laquelle on allait trouver des résultats qu'ils n'avaient pas prévus, qu'attentifs à leur défection, ils envisageaient leurs négations plutôt que les affirmations implicitement contenues dans le cycle de leurs pensées. Ils suivaient ainsi, à leur insu, la marche nécessaire du progrès : ils démolissaient, pour permettre à d'autres de reconstruire. La réforme d'ailleurs, si elle a ravivé la foi chez ses partisans, l'a singulièrement affaiblie chez un grand nombre de ceux qu'elle n'a pas attirés. Les longs débats auxquels elle donna lieu entre catholiques et protestants, les écrits innombrables composés à cette occasion par ceux-ci et où ils attaquaient le catholicisme dans ses dogmes et dans sa discipline (1), ont sans doute surexcité

(1) Il faut ranger dans cette catégorie les écrits publiés contre les abus par des

chez quelques-uns le zèle orthodoxe, mais ont dû produire sur la masse indifférente un désastreux effet. Le scepticisme religieux qu'ils favorisèrent ainsi fut en un sens plus directement servi encore par l'un des principaux enseignements de la réforme. La doctrine de la justification en effet, comme on l'a judicieusement remarqué, ruinait « trois idées fondamentales de notre raison, qu'il est difficile d'appeler des illusions : d'abord notre idée du mérite et du démérite, puis notre idée de la justice de Dieu, enfin notre idée du libre arbitre (1). » On voit d'ici le parti que les esprits audacieusement logiques, parmi lesquels Bayle occupe le premier rang, tireront de cette doctrine en faveur du doute non plus seulement religieux, mais philosophique ; car, pour le calviniste du moins, il y a là une opposition, une contradiction entre la foi et la raison.

Ces causes, et presque autant qu'elles les déchirements sociaux, le nombre même des victimes de la superstition ou des haines religieuses (2), expliquent le scepticisme et particulièrement le scepticisme religieux de cette époque. Celui qui a lu attentivement la littérature et l'histoire du XVI[e] siècle sait que, malgré les protestations du zèle religieux, le nombre des indifférents et des incrédules y est immense, surtout en France. En même temps que les prières des catholiques, que les chants des réformés, que les disputes des théologiens, que les cris des victimes, on entend, tout le long du XVI[e] siècle, les éclats de rire des *libertins*. Pendant les guerres de religion, on distingue nettement, dans cette mêlée infernale, un groupe de libres-penseurs, dont les uns s'épanchent en attaques virulentes contre

catholiques, avant la réforme, et qui préparèrent celle ci, aussi bien que ceux publiés après par des protestants. A la première classe appartiennent les *Epîtres des hommes obscurs* (1516), écrites par trois auteurs, dont le principal fut Ulrich de Hutten, et dont on a comparé l'influence dans le mouvement réformateur à celle du *Mariage de Figaro* au XVIII[e] siècle.

(1) Ch. de Rémusat (*Revue des deux mondes* 1854) : *De la Réforme et du protestantisme*.

(2) La liste en serait déjà longue, à ne citer que les plus illustres : Dolet, les Etienne, Marot, Morus, Servet, Ramus, Vésale, Anne du Bourg.

les excès du zèle religieux, dont les autres disent, comme Erasme, avec une impartialité sceptique, ce que Bayle répétera plus tard, que « combattre des erreurs à coups de bâton n'est pas moins absurde que de combattre contre des bastions avec des harangues et des syllogismes ; » dont d'autres enfin, comme l'Hôpital, mêleront à ces sentiments à la fois de la piété, de la gravité et de la tendresse.

Tel est le XVI[e] siècle : rien d'étonnant que nous y trouvions le scepticisme clairement annoncé au commencement, assez nettement ébauché à la fin.

Sur les confins du XV[e] et du XVI[e] siècle, nous trouvons en effet deux esprits qui sont comme les porte-enseigne de la rénovation qui commence : nous avons nommé Erasme et Rabelais.

Erasme (1467-1536), dont la réputation était parvenue à son apogée quelques années avant la réformation, fut, à un plus haut degré que son contemporain et adversaire Lefèvre d'Etaples (1), un ennemi aussi acharné que redoutable pour la scolastique,de même qu'il fut pour la libre pensée un champion très-ferme dans sa modération même. C'est à tort qu'on a voulu voir en lui le précurseur de la réforme ; s'il l'a servie, ce fut d'une manière toute indirecte, comme tous les écrivains satiriques de l'époque. Erasme ne voulait point le schisme ; il est frondeur, non hérétique ; rationaliste, non protestant ; il ne touche ni au dogme, ni à l'autorité de l'Eglise. On avait dit de son temps déjà qu'il avait pondu un œuf, et que Luther l'avait couvé ; à propos de quoi, il écrivit : « J'ai pondu un œuf de poule, Luther a fait éclore un petit d'une toute autre espèce. » Dans sa remarquable étude sur cet auteur, M. Gaston Feugère dit et prouve très-bien qu'Erasme, dans son débat avec Luther, représente l'émancipation de la raison dans les limites de la

(1) Thomas Morus, avec trop d'enthousiasme, le qualifie de «rénovateur de la dialectique et de la philosophie. » (*Epist. Mori*. Ep. 1.)

foi et de la tradition (1). Trop indépendant pour s'enrôler sous la bannière d'un chef, ayant vue vaste et profonde sur des horizons trop divers pour ne pas railler les exclusifs, Erasme a des paroles qui pourraient aller loin, « si l'on cassait l'os pour sucer la moëlle (2). » Saint-Marc Girardin l'appelle très-justement le patriarche de l'esprit philosophique en Europe (3), et certes cet enfant de Rotterdam est le premier et non le moins important des ancêtres spirituels du philosophe qui devait plus tard féliciter sa propre ville adoptive de l'avoir vu naître et de l'avoir su tant glorifier (4). Bayle professait une vive admiration pour Erasme, avec qui il a de si nombreux points de contact, et qui nous offre, comme lui, un des résultats d'une vaste érudition, lorsqu'elle n'est pas accompagnée de convictions bien arrêtées: il a quelque chose du pyrrhonisme érudit. Il aime à agiter les questions sans les résoudre; il ne renverse pas, mais il ébranle; il est tolérant par défaut de foi vive. Il observe sans se troubler et sans s'inquiéter de l'avenir, simplement pour s'en moquer, « l'ample comédie à cent actes divers ; » il y trouve une leçon comme le sage, mais aussi un malin plaisir comme le sceptique. Rationaliste cependant plutôt encore que pyrrhonien, il est le premier qui pousse avec vigueur à la sécularisation de la morale. Tandis que Luther ramène toute science et toute morale à la foi (5), Erasme tend à détacher la morale de la théologie. Cette audace et d'autres le mettent mal à l'aise ; de là ses protestations répétées d'orthodoxie, qui, avec son érudition, et sa dialectique, paraîtront à Retz des titres suffisants pour dire, avec un peu de naïveté qu'« il ne manque à Erasme que l'antiquité pour être compté parmi les pères de l'Eglise, » mot à peu

(1) Gast. Feugère, *Erasme*, p. 272.
(2) Rabelais.
(3) *Tableau de la littérature au XVIe siècle.*
(4) V. l'art. *Rotterdam* du *Dictionnaire.*
(5) V. la lettre de Luther à Jean Lang, au tome I, p. 26, de la *Correspondance des réformateurs* par M. Herminjard, dans laquelle Luther précise lui-même, en la regrettant, cette différence de point de vue.

près répété par Guy-Patin : « Erasme fut, après Saint-Augustin, le plus bel esprit du christianisme. » De là aussi ces allures équivoques, ces ménagements pour les partis, qui donnent à Erasme, pour employer une expression vulgaire, l'air de nager entre deux eaux, et qui ne satisfirent personne. C'est qu'aussi sa pensée, au fond, n'est pas sûre d'elle-même ; il proteste de son attachement à la religion, mais en réalité il doute ; vouloir résoudre les énigmes *d'en de çà et d'au delà*, c'est folie à ses yeux. Malgré sa prudence et ses réserves, il ouvre en définitive la lutte de la libre pensée contre les religions positives, sans qu'on puisse toutefois lui attribuer d'idée subversive. Personnification la plus brillante et la plus solide de la Renaissance, il est critique et négatif contre la scolastique, mais il fraye la route à l'esprit nouveau. Sans s'occuper spécialement de philosophie et n'arborant aucun drapeau, il prépare par l'esprit de ses écrits cette émancipation intellectuelle qui amènera Descartes, et particulièrement cette sécularisation de la morale que le XVII[e] siècle saura concilier avec la foi. Il unit la pensée antique et la pensée chrétienne, et rend cette union féconde.

Rabelais (1483-1553) facilita aussi l'avénement de l'esprit nouveau, en débarrassant la route dans laquelle il devait entrer. C'est un démolisseur : il verse sur la vieille société les sarcasmes cyniques de sa verve bouffonne. *Gargantua et Pantagruel* sont des actes d'insurrection contre le principe d'autorité; c'est pis que cela : c'est, dans les écarts grotesques d'une apparente ivresse, une sape en règle de l'ancien ordre social. Le curé de Meudon n'attaque pas seulement les vices et les travers, mais encore les institutions et les idées du temps, les subtilités et les ergoteries de la scolastique (1), les prétentions de l'Eglise, le pape Dieu en terre (2), les lenteurs et les abus de la justice (3). Il fait tout cela avec une folle gaieté; ses contem-

(1) Chap. XXXV et XXXVI.
(2) Liv. IV, chap. 48 et suiv.
(3) Chap. 39 et suiv. ; liv. V, chap. XI et suiv.

porains ne surent sans doute s'ils devaient rire ou se fâcher; mais le coup n'en était pas moins porté. Dans son audace irrévérencieuse, il va jusqu'à parodier l'Evangile. On comprend qu'une raillerie si dissolvante dépasse de beaucoup le but; c'est ainsi que les écrits de Rabelais furent une école de scepticisme religieux. Ce ne sont pas tant quelques phrases courtes, disséminées dans un ouvrage volumineux, et où la pensée de l'auteur se montre à nu (1), qui ont pu avoir du retentissement dans les masses et exercer une action prolongée; c'est l'esprit même qui anime l'œuvre, esprit de révolte contre la règle, esprit inspiré souvent par le bon sens, mais égaré par le libertinage, esprit antimonastique avant tout, fol esprit moins prêché que vivant dans les personnages, esprit libre jusqu'à la plus effroyable licence, railleur jusqu'à l'impudence la plus éhontée, qui marque et laisse trace, qui porte atteinte chez le lecteur à des sentiments respectables, qui lui fait un peu de bien en le rendant attentif aux abus, mais beaucoup de mal en le faisant rire sans mesure et sans pudeur. Avec prudence, mais non sans courage, il a affiché un grand dédain pour l'autorité et en revanche beaucoup de confiance dans le bon sens et le raisonnement; et, bien qu'il y ait des réserves importantes à faire à cet égard, son influence, réelle en ce sens, sur le mouvement des idées, a été en définitive heureuse; mais elle ne s'est pas arrêtée là; et quand même on ne lui prêterait pas d'intention sceptique ou anti-religieuse, son ton irrévérencieux, ses attaques elles-mêmes, son dévergondage de pensée, n'étaient propres qu'à porter atteinte au respect (2). Or Rabelais ne s'est

(1) Celle-ci par exemple : « Toute moinerie moins craint les commandements de Dieu transgresser que leurs statuts provinciaux. » Liv. III, chap. XIX, *in fine*.

(2) Telle fut la cause pour laquelle Calvin mit *à l'index* Rabelais, dont la plume servit pourtant la réforme d'une certaine façon. Sayous a très-bien mis ce point en lumière dans ses *Etudes sur les écrivains français de la réformation*, t. II, p. p. 96 et suiv. La réprobation dont cet arrêt du réformateur avait frappé Rabelais, explique suivant nous pourquoi Bayle, si voisin de lui sous bien des rapports, ne le cite jamais et déclare qu'il ne l'aime pas. « Je me trompe fort, si je l'ai cité plus d'une fois.. . C'est un livre qui ne me plaît guère. » (*Réflexions sur le prétendu jugement du public*, etc.. t. IV du *Dictionnaire*, p. 659).

pas fait tout seul. Un homme n'est jamais tellement lui-même qu'il ne ressemble aussi en quelque façon à ses contemporains. Rabelais a contribué à répandre ce genre de scepticisme religieux, issu de causes tout extérieures à l'essence même de la religion; il lui a donné corps; mais avant d'être cause, il a été lui-même effet; il n'est que l'expression exagérée et folle, sans doute, mais l'expression bien réelle du doute mondain qui était latent dans la foule légère de foi et de morale de cette époque.

Ce que nous venons de dire s'applique mieux encore à la fin du siècle, où le scepticisme parut à visage plus découvert. Nous n'irons pas jusqu'à dire sans réserve avec M. Saint-René Taillandier que « le scepticisme de Montaigne étudié dans ses causes (n'est) pas un système absolu, mais une théorie d'occasion, un contre-coup des événements (1). » C'est aller trop loin que de n'y voir qu'une doctrine formulée expressément dans le but « de désarmer les fanatiques en brisant les convictions profondes » et de satisfaire le besoin « de chercher dans une raillerie douce et triste à la fois un refuge contre d'abominables souvenirs. » Le scepticisme tient à des causes plus multiples. Mais il est vrai que les fureurs du XVI[e] siècle, que cet horrible déchaînement de fanatisme et de passions, que ces déchirements sanglants ont dû agir sur les esprits méditatifs et les pousser, sinon dans le désespoir, du moins dans le découragement et la défiance. A cet égard, Montaigne (1533-1592), comme Charron et Sanchez, exprime bien la physionomie morale de son époque; et bien que depuis longtemps on ait tout dit sur son compte, nous ne craindrons pas de nous arrêter devant cette figure, de juger à notre façon sa part de *contributions* au scepticisme, pour lui demander l'une des raisons de ce que Bayle a été; car, comme nous le dirons plus tard, Montaigne fut de bonne heure un de ses auteurs favoris.

(1) *Revue des deux mondes*, 15 juillet 1862 : *Saint-Augustin et la liberté de conscience.*

«De façon que quand ils (les Pyrrhoniens) disent, je doubte, on les tient incontinent à la gorge pour leur faire advouer, qu'au moins assurent et sçavent-ils cela, qu'ils doubtent. Ainsi on les a contraints de se sauver daus cette comparaison de la médecine, sans laquelle leur humeur serait inexplicable. Quand ils prononcent, *j'ignore* ou *je doubte*, ils disent que cette proposition s'emporte elle-même, quant et quant le reste, ny plus ny moins que la rhubarbe, qui pousse hors les mauvaises humeurs et s'emporte hors quant et quand elle-mesme. Cette fantaisie est plus seurement conçeuë par interrogative, *que sais-je?* Comme je la porte à la devise d'une balance (1). »

Comment se justifie à ses yeux cette formule, qui n'est raffinée qu'en apparence, car ou elle ne signifie rien, ou elle revient à dire *je ne sais rien?*

Le pyrrhonisme de Montaigne ne se présente pas en corps de doctrine ; c'est un esprit répandu dans ses *Essais* (1580), plutôt qu'un système ; aussi nous n'avons guère à recueillir ici que des pensées sceptiques, plutôt que des preuves positives en faveur du doute. Il y a cependant une partie relativement étendue de son livre, où il étale, d'une manière plus spéciale et plus suivie, tout ce qui peut justifier sa devise : c'est le fameux chapitre XII du livre II, autrement dit l'*Apologie de Raymond de Sebonde*, auteur dont la *Théologie naturelle* était, comme on le sait, une apologie de la religion chrétienne. C'est, dit son traducteur, «une très-belle et très-loüable entreprinse, d'accommoder encores au service de nostre foy, les outils naturels et humains que Dieu nous a donnez (2);» ce qui est toujours le paralogisme de l'école théologique, car « le moyen que je prends, dit-il, pour rabattre cette frénésie, et qui me semble le plus propre, c'est de froisser et fouler aux pieds l'orgueil et l'humaine fierté : leur faire sentir l'inanité, la vanité, et dénéantise de l'homme ; leur arracher des poings les chétives armes de leur raison ; leur faire baisser

(1) *Essais*. Liv. II, ch. XII. Edit. Louis, Paris, 1801, t. 8, pp. 233 et 234.
(2) Liv. II, ch. XII. t. 7, p. 122.

la teste et mordre la terre, soubs l'autorité et révérence de la majesté divine (1).»

Le seul argument vraiment scientifique que Montaigne fasse valoir, c'est le défaut inhérent à la source de toute connaissance, suivant lui, aux sensations (2). Les sens ne nous font pas un rapport fidèle; et ils nous trompent souvent. De plus, la sensation est extrêmement variable; les animaux sont affectés autrement que nous; les sensations diffèrent d'un homme à un autre homme, et elles ne sont pas même constantes dans le même individu (3). Ces raisons, renouvelées des sceptiques anciens, Montaigne les soutient à l'aide d'arguments qu'il emprunte à ces derniers et particulièrement à Sextus Empiricus. Il n'y a d'ailleurs nulle originalité, ni nulle profondeur dans cette critique de la connaissance sensible; ce n'est pas à Montaigne qu'il faut demander une analyse exacte de la connaissance, ni des vues philosophiques sérieuses sur ce sujet essentiel.

Pour lui, toute certitude est impossible, parce que toute tentative de démonstration est un cercle vicieux ou du moins un progrès à l'infini. « Pour juger des apparences que nous recevons des subjects, il nous faudrait un instrument judicatoire: pour vérifier cet instrument, il nous y faut de la démonstration: pour vérifier la démonstration, un instrument, nous voylà au rouet. Puisque les sens ne peuvent arrêter notre dispute, estants pleins eux-mesmes d'incertitude, il faut que ce soit la raison. Aucune raison ne s'establira sans une autre raison, nous voylà à reculons jusques à l'infini (4). »

L'argumentation contre la connaissance sensible, toujours réfutée, et toujours reproduite, est le premier degré du scepticisme scientifique, mais un degré auquel peuvent atteindre

(1) Liv. II, ch. XII, t. 7, p. 151.
(2) Id. id. t. 9, pp. 183 et suiv.
(3) Il insiste beaucoup notamment sur la dépendance étroite où l'âme est à l'égard du corps, et sur les modifications incessantes où cette dépendance l'entraîne. V. Liv. II, ch. XII, t. 9, pp. 98 et suiv.
(4) Liv. II, ch. XII, t. 9, pp. 232 et suiv.

les esprits les moins robustes. Les erreurs des sens, la variabilité des sensations, sont en effet affaire d'observation plutôt que de spéculation profonde. C'est là d'ailleurs le caractère du scepticisme de Montaigne, comme c'est la marque de son esprit. Les autres arguments qu'il fait valoir, à une exception près peut-être, appartiennent au même genre.

Il a été frappé des erreurs fréquentes que nous commettons dans l'exercice de nos facultés (1) ; de la difficulté d'arriver au vrai, de trouver la solution juste et équitable, par exemple, dans les contestations judiciaires : « après tout, c'est mettre ses conjectures à bien haut prix, que d'en faire cuire un homme tout vif (2) ; » difficulté qui tient non-seulement aux choses, mais à l'entendement même : « Il n'est rien si souple et si erratique que nostre entendement. C'est le soulier de Théramènes, bon à tous pieds. Et il est double et divers ; et les matières doubles et diverses (3). » Les solutions différentes que souffrent beaucoup de questions, suivant le point de vue où l'on se place, ou suivant les considérations, les dispositions qui l'emportent chez ceux qui ont à les résoudre, sont une des choses sur lesquelles il insiste le plus volontiers (4).

Nous venons de voir que Montaigne ne regarde ni les sens ni la raison comme des instruments exacts et sûrs. Voici un autre argument sceptique, tiré de leur opposition : la géométrie démontre des choses que l'expérience contredit, par exemple que « les asymptotes et l'hyperbole ne peuvent jamais venir à se toucher, quoiqu'elles s'approchent l'une de l'autre à l'infini (5). » Mais il n'insiste pas sur ce genre d'arguments, et

(1) V., entre autres passages, Liv. III, ch. XIII, t. 15, pp. 88 et 89.
(2) Liv. III, ch. XI, t. 14, p. 268.
(3) Liv. III, ch. XI, t. 14, p. 277.
(4) V. Liv. II, ch. XII, t. 9, p. 159.
(5) Id. id. id. p. 121. — C'est la pensée de Montaigne plus clairement exprimée par son commentateur Coste, qui renvoie aux *Coniques d'Apollonius*, Liv. II, prop. I et prop. XIV. — Bayle, qui oppose l'entendement aux sens au moyen d'arguments de ce genre empruntés aux mathématiques, n'a pas reproduit celui-ci.

c'est le seul que l'on relève chez lui. C'est l'observation purement empirique de la vie intellectuelle, morale et même physique, qui lui fournit ses raisons favorites de doute. Il est surtout choqué du défaut d'unité dans les opinions, les sentiments et les actions de cet être « ondoyant et divers » qui s'appelle l'homme : « l'homme en tout et partout n'est que rappiessement et bigarrure (1). »

Citons comme telles la contrariété des usages et des mœurs des peuples, les contradictions de la mode et les variations incessantes de nos goûts (2), l'opposition des lois suivant les temps et les lieux. Montaigne soutient que l'expérience prouve qu'il n'y a pas de lois naturelles, de droit naturel ; les lois tirent leur autorité du législateur, de la coutume, et non de la conscience (3). La preuve, c'est qu'il n'y a unanimité sur aucune loi. Il résulte de là qu'il n'y a point de justice, puisque nous condamnons ici ce que l'on approuve ailleurs. « S'il est croyable qu'il y a des lois naturelles », « en nous elles sont perdues (4). »

Si la raison est si faible, rien d'étonnant qu'elle serve peu dans la pratique de la vie : Montaigne trouve dans les faits la confirmation de cette pensée désespérante. Dans le chapitre XLVII du livre I, intitulé : *De l'incertitude de notre jugement* (5), il oppose les effets également heureux ou malheureux de résolutions différentes dans les mêmes circonstances, ou les effets tantôt heureux, tantôt malheureux de résolutions identiques. Nous n'avons pas le jugement assez sûr pour suivre la bonne route entre le pour et le contre.

Une des sources principales du scepticisme de Montaigne, celle bien certainement qui a le plus poussé au doute cet admi-

(1) Liv. II, ch. XX, t. 10, p. 102.
(2) Liv I, ch. XLIX, t. 5, p. 157.
(3) Id. ch. XXII, t. 2, p. 191.
(4) Liv. II, ch. XII, t. 9, p. 186 ; — V. aussi id id. id. p. 157.
(5) T. 5, p. 95. — V. aussi Liv. II. ch. XVII, t. 10, p. 132.

rateur de l'antiquité, ce grand *quêteur* d'opinions, c'est le spectacle des divergences entre les systèmes philosophiques. La philosophie « a tant de visages et de variété, et a tant dict, que tous nos songes et resveries s'y trouvent. L'humaine fantaisie ne peut rien concevoir en bien et en mal qui n'y soit. *Nihil tam absurde dici potest, quod non dicatur ab aliquo philosophorum.* (Cic. *de Divin.* II, 58.) (1) » Voilà le thème sur lequel Montaigne se plaît à broder, et l'on pourrait dire que c'est la moëlle et la substance de son pyrrhonisme.

Lorsqu'il touche à l'une ou l'autre des questions controversées en philosophie, il ne manque pas de signaler le désaccord qui règne à cet égard entre les écoles; il prend même soin dans le livre II de montrer combien est légitime le doute sur la nature de Dieu, sur celle de l'âme, sur l'immortalité. Après avoir rappelé les diverses opinions sur la première de ces questions, sans remarquer qu'elles peuvent se ramener à un petit nombre de conceptions, Montaigne ajoute : « Fiez-vous à votre philosophie : vantez-vous d'avoir trouvé la fève au gasteau, à voir ce tintamare de tant de cervelles philosophiques (2). » La question du mal ne pouvait manquer de lui fournir aussi un argument. « Sur quel fondement de leur justice peuvent les dieux recognaistre et récompenser à l'homme après sa mort ses actions bonnes et vertueuses, puisque ce sont eux-mêmes qui les ont acheminées et produites en lui ? Et pourquoi s'offencent-ils et vengent sur lui les vicieuses, puisqu'ils l'ont eux-mêmes produict en cette condition fautive, et que d'un seul clin de leur volonté, ils le peuvent empescher de faillir ? (3) » C'est surtout sur ces raisons que Malebranche, comme le remarque d'Argens (4), qui appuie Montaigne, se base pour reprocher à celui-ci son pyrrhonisme (5).

(1) Liv. II, ch. XII, t. 9, p. 27.
(2) Id. id. t. 8, p. 186.
(3) Liv. II, ch. XII, t. 8, p. 200.
(4) *Philosophie du bon sens.* Discours préliminaire, t. I, p. 39.
(5) Malebranche, *Recherche de la vérité*, Liv. II, 3me partie, ch. 5.

Ce vieux sceptique se plaît à justifier son doute en accumulant les autorités ; dans ce but, il fait flèche de tout bois, qu'on nous passe cette expression familière. Il invoque à tort les paroles célèbres par lesquelles certains philosophes ont résumé le résultat négatif de leurs recherches (1) ; au moindre mot, il enrégimente les philosophes sous la bannière du scepticisme (2); peu s'en faut qu'Homère et les sept sages ne soient de purs pyrrhoniens (3). Il y a plus : il fait un procès de tendance à Aristote, à Epicure et à Héraclite : il les accuse d'avoir été souvent obscurs à dessein, afin de cacher le faible de leurs raisonnements (4) ; il suspecte même la sincérité de Pythagore, d'Epicure, de Platon (5).

Mentionnons une dernière source du scepticisme de Montaigne, les misères de l'homme. C'est un trait commun à tous les sceptiques d'insister là-dessus, et Montaigne n'y a pas manqué. « La plus calamiteuse et fragile de toutes les créatures, c'est l'homme, et quant et quant, la plus orgueilleuse (6). » « Tant sage qu'il voudra, mais enfin, c'est un homme : qu'est-il plus caduque, plus misérable, et plus de néant ? (7) » Une bonne partie de l'*Apologie de Raymond de Sebonde* n'est qu'une satire impitoyable, mais chargée à plaisir, de la pauvre humanité. Relever le côté défectueux des choses humaines, signaler le grotesque à côté du sublime, telle est une de ses préoccupations constantes. Il est de ces esprits qui voient toujours la tache, parce qu'ils la cherchent ; ajoutons cependant qu'il la montre sans méchanceté, mais simplement avec un malin plaisir.

(1) Liv. II, ch. XII, t. 8, pp. 108 et 109.

(2) Id. id. id. p. 150. — p. 151. — V. aussi p. 153.

(3) Id. id. id. pp. 118 et 152.

(4) Liv. II, ch. XII, t. 8, pp. 139 et suiv.

(5) Id. id. p. 163 — V. aussi p. 167 — et liv. III, ch. IX, t. 14, p. 23 — Liv. III, ch. XI, t. 14, pp. 279, 280, 281.

(6) Liv. II, ch. XII, t. 7, p. 166.

(7) Id. Id. t. 6, p. 53. — Id. t. 7, p. 154. — Id. ch. XXIX, t. 11, pp. 2 et 3.

Nous avons dit que le scepticisme de Montaigne avait été puisé dans l'observation ; il fut à lui-même un argument vivant. La maîtresse science pour lui, c'est de se connaître soi-même (1) : « O que c'est un doux et mol chevet et sain que l'ignorance et l'incuriosité, à reposer une teste bien faite ! J'aymerais mieux m'entendre bien en moy qu'en Ciceron. De l'expérience que j'ay de moi, je trouve assez de quoy me faire sage, si j'estay bon escholier (2). » Il s'est si bien étudié, qu'on lui a reproché de se mettre toujours en scène. *Novit se ipsum* (3). C'est ce qui lui a permis de constater combien il était variable dans ses goûts, inconstant dans ses projets, incertain dans ses résolutions, changeant dans ses opinions, et peu conséquent avec lui-même (4). Ses goûts épicuriens ne sont pas non plus étrangers à son scepticisme. La philosophie nous conduit dans la mer orageuse des opinions ; pour faire entre elles un choix raisonné, il faudrait se donner bien du mal ; mieux vaut s'en tenir au doute. Grâce à l'*ataraxie*, on échappe à tout trouble d'esprit. Volontiers il dirait comme Grosjean : « On ne dort point, quand on a tant d'esprit ! » Vive l'ataraxie ! C'est *le remède à tous maux* (5).

Il faut vivre pourtant, il faut des règles de conduite. A défaut de la raison, Montaigne nous présente la foi, et, pour nous bien préparer à ses enseignements, nous invite à secouer notre science vide et trompeuse : « il nous faust abestir pour nous assagir (6). » Quoiqu'il ne défende pas cette thèse avec la même ardeur et la même sincérité que les vrais mystiques, ses senti-

(1) Liv. III, ch. XIII, t. 15, p. 91.

(2) Id. Id. Id. p. 54.

(3) Epigraphe des *Essais*.

(4) Cf., comme preuves de son désaccord avec lui même, ce qu'il dit contre la philosophie en divers endroits, par ex. Liv. II, ch. XII, t. 8, pp. 54 et 68, et le passage où il la présente sous des couleurs presque séduisantes, Liv. I, ch. XXV, t. 3, p. p. 117 et suiv. — Il est vrai qu'il ne parle que de la philosophie pratique.

(5) Liv. II, ch. XII, t. 8, pp. 121 et 122. — V. aussi la *Lettre* imprimée au-devant des *Règles de mariage* de PLUTARQUE, t. 16, pp. 9 et 10.

(6) Liv, II, ch. XII, t. 8, p. 75. — p. 135. — p. 58.

ments religieux étaient bien réels (1), tout vieux pécheur endurci qu'il était. Saint-François de Sales ne s'y fût pas trompé au point de le citer souvent « comme si c'eût été un père de l'Eglise (2). » D'ailleurs, si Montaigne veut bien reconnaître que la raison peut venir en aide à la foi, il pense surtout que la foi sert à accabler la raison. « Il s'en faut tant que nos forces conçoivent la haulteur divine, que des ouvrages de notre créateur, ceux-là portent mieux sa marque, et sont mieux siens, que nous entendons le moins. C'est aux chrestiens une occasion de croire, que de rencontrer une chose incroyable : elle est d'autant plus selon raison, qu'elle est contre l'humaine raison (3). »

En somme, Montaigne n'a rien ajouté à l'argumentation sceptique. On lui a reproché d'avoir tiré des anciens la moëlle de de ses *Essais*. Ce reproche est fondé quant à ses motifs de doute; il les a surtout puisés dans Sextus Empiricus, qu'il suit dans ses erreurs, et dans Cicéron — particulièrement dans les *Quœstiones académicœ* — qu'il cite, copie, commente ou traduit — sans se priver d'ailleurs de ramasser tout ce que lui ont fourni ses lectures, de telle sorte que le chapitre XII du livre II surtout est un véritable arsenal où l'esprit pyrrhonien des temps postérieurs a pu s'approvionner en abondance, sinon d'arguments, du moins de pensées, de sentences, De *dits* sceptiques. Ce sont donc les livres, c'est aussi le conflit des opinions, au milieu desquelles sa pensée paresseuse, peu profonde et peu méthodique reste empêtrée, c'est encore l'expérience, l'observation des autres et de lui-même, qui fournissent à Montaigne la justification de sa devise : *Que sais-je ?* A ces titres, nous le rangeons parmi les sceptiques érudits ; et si ce n'était presque un paradoxe, nous lui attribuerions moins un véritable scepticisme — car sa doctrine, si l'on peut employer ce mot, n'est pas plus scientifique qu'originale — qu'un éloignement

(1) V. Liv. I, ch. XXXVIII, t. 4, p. 172.
(2) SAYOUS. *Hist. de la litt. franç. à l'étranger*, I, 90.
(3) Liv. II, ch. XII, t. 8, p. 101.

décidé pour l'affirmation (1). Esprit à la fois modeste et caustique, bien assis dans le bon sens (2), et peu sûr dans la science, se gaussant volontiers des prétentions et des efforts malheureux de ces pauvres philosophes, Montaigne a dans son scepticisme une modération qui ressemble à de la sagesse, et c'est là sans doute, avec ses qualités littéraires, avec le charme que tout, même la pensée d'autrui, prend sous sa plume, avec sa bonhomie bourgeoise, peu susceptible d'enthousiasme et même d'élévation, mais pleine de finesse, une des causes principales qui expliquent la longue et profonde influence exercée au profit du doute par un livre qui n'y est pas exclusivement consacré.

Charron (1541-1603) est le disciple de Montaigne, ou pour mieux dire il est son copiste pour le fond, et souvent même pour la forme ; si le scepticisme de Montaigne ne brille pas par l'originalité, celui de Charron en est tout-à-fait dépourvu. Voici un passage du *Traité de la Sagesse* (1601) (3), qui en fait bien connaître l'esprit : « Il y a une sorte d'ignorance et de doute, plus docte et plus asseurée, plus noble et généreuse que toute leur science et certitude : c'est ce qui a rendu Socrates si renommé et tenu pour le plus sage : c'est la science des sciences et le fruit de toutes nos estudes ; c'est une modeste, candide, innocente et cordiale recognoissance de la hautesse mystérieuse de la vérité, et de nostre povre condition humaine, pleine de ténèbres, faiblesse incertitude.... Je diray icy que j'ay fait graver sur la porte de ma petite maison que j'ay fait bastir à Condom, l'an 1600, ce mot : *Je ne sçay* (4). »

(1) V. Liv. III, ch. XIII, t. 15, pp. 93 et 94.

(2) Montaigne ne donne jamais dans les subtilités. Il répudie celles de la sophistique, ce que n'ont pas fait tous les sceptiques, témoin Bayle. V. Liv. I, ch. XXV, t. 3, p. 159.

(3) Liv. II, ch. II, pp. 49 et 50 de l'édit. AMAURY DUVAL, t. II. — Ce n'est pas le seul ouvrage de Charron. Il avait publié en 1594 un livre intitulé les *Trois vérités* : « Dans la première partie ou *Vérité*, il combat les athées; dans la seconde, les payens, les juifs et les mahométans ; dans la troisième, les hérétiques ou schismatiques. »

(4) Cette sorte d'enseigne fait penser à la taille-douce qu'il fit mettre au-devant du *Traité de la Sagesse*, et qui, dit Bayle (art. *Charron*), paraît « une figure favorable aux Pyrrhoniens. »

Le *Traité de la sagesse* a un plan, et les matières y sont distribuées avec plus d'ordre que dans les *Essais;* mais on n'y trouve pas non plus une exposition méthodique et raisonnée du scepticisme. D'argument précis contre la certitude, Charron n'en a pas exposé qui lui appartienne. Il reproduit, mais d'une manière toute générale, les raisons tirées des contradictions des sens entre eux, des sens et de l'entendement (1), des opinions particulièrement en morale (2), celles tirées de la misère physique et morale de l'homme (3), des réflexions des philosophes sur l'imperfection de notre savoir. Il acquiesce à ces propositions tant célèbres entre les sages : qu'il n'y a rien de certain, que nous ne savons rien, que la seule certitude et science est qu'il n'y a rien de certain; que toutes choses ont deux anses et deux visages; qu'il y a raison partout, qu'il n'y en a aucune qui n'ait sa contraire, que la raison humaine est de plomb, qui se plie, tourne et s'accommode à tout ce que l'on veut (4). A ses yeux la science est inutile et même funeste (5). « L'affinement des esprits n'est pas l'assagissement (6). » C'est, restreint à la science, le paradoxe de J. J. Rousseau sur la civilisation (7). Tout cela n'empêche pas que la plus grande partie de l'ouvrage n'ait un caractère dogmatique bien marqué, et si l'auteur donne au sage le conseil de se garder de toute affirmation pour ne dire jamais que *videtur* — ce qui est déjà dépasser l'Ἐποχὴ des an-

(1) Liv. I, ch. XI, t. I, pp. 90 et 91.

(2) Liv. I, chap. XVII, t. I, p. 141; chap. XV, t. I, p. 123. Préface du *Traité*, p. LVIII.

(3) Liv. I, chap. XXXV et ch. XXXVII à XLII. — Chap. XXXVI, t. I, pp. 230 et 231.

(4) *Petit traité de sagesse*, ch. II, n° 5, t. III, p. 283. — *Traité de la sagesse*. Liv. I, ch. XV, t. I, p. 124, p. 125.

(5) Liv. III, ch. XIV, t. III, pp. 88 et suiv.

(6) Liv. I, ch. XV, t. I, p. 132.

(7) L'auteur anonyme de l'*Analyse raisonnée de la Sagesse* (Londres, 1739, 2 vol. in-32), nous apprend (p. XXII) que J. J. Rousseau avait eu le projet, qu'il abandonna, de donner une édition du *Traité de la Sagesse*. Cette *Analyse* reproduit assez bien l'esprit de Charron pour avoir été mise à l'*index*.

ciens — il ne lui défend pas absolument de se prononcer. Il dit en effet dans son *Petit traité de sagesse* (1) : « Il y a différence entre mon dire et l'avis des Pyrrhoniens, bien qu'il en ait l'air et l'odeur, puisque je permets de consentir et adhérer à ce qui semble meilleur et plus vraisemblable, toujours prêt et attendant à recevoir mieux s'il se présente (2). » A ceux qui lui objectent que le doute est l'ennemi du repos, chacun répond : « Oui aux fols, non aux sages (3). » C'est bien là l'héritier de celui qui disait que le doute est un doux oreiller pour une tête bien faite.

Cependant son pyrrhonisme a porté sur des points inquiétants : l'immortalité de l'âme ne lui était pas prouvée philosophiquement (4); la diversité des religions lui paraissait chose vraiment effrayante. Les opinions assez libres qu'il émet sur ce dernier sujet (5) sonnèrent mal aux oreilles des théologiens ; pour les calmer, il leur dit, comme tous les sceptiques des XVI[e] et XVII[e] siècles : « Cet avis mien qu'il leur plaist appeler pyrrhonisme, est chose qui fait plus de service à la piété et opération divine, que tout autre qui soit, bien loin de la heurter : service, dis-je, tant pour sa génération et propagation que pour sa conservation (6). »

Au surplus, le doute, chez le théologal de Condom, n'exclut pas l'énergie des convictions en beaucoup de matières. Ses inspirations sont généralement saines et élevées, et, en somme, si l'on veut ne pas s'arrêter à ce qu'il y a d'exagéré dans l'expression, à ce qui ne répond pas à la pensée vraie, à la mesure où le retiennent réellement son bon sens, ses croyances religieuses, son amour du bien, on peut conclure que le scepticisme de

(1) Il y répond aux objections qui s'étaient produites entre son principal ouvrage dont c'est un abrégé.
(2) *Petit Traité*, ch. IV, n° 4. T. III, p. 308.
(3) id. id.
(4) *Traité*, etc. Liv. I, ch. VIII. T. I, p. 73.
(5) Liv. II, ch. V. T. II, p. 117.
(6) *Petit Traité*, ch. IV, n° 4. T. III. p. 310,

Charron est très-mitigé, presque inoffensif. Ce n'est presque que la simple conscience de la réserve que nous devons nous imposer sur bien des points.

Le mérite littéraire des *Essais* et du *Traité de la sagesse*, en assurant pour toujours la vogue ou le succès de ces livres, répandit aussi, en le mettant à la portée des gens du monde, l'esprit dont ils étaient pénétrés. Leur influence fut autrement considérable que celle de Sanchez (1562-1632), dont le scepticisme, bien que plus accentué et plus systématique, n'eut guère d'écho que parmi les savants, à cause de sa forme sévère et peu accessible à la généralité des lecteurs. Dans son ouvrage : *De multum nobili, prima et universali scientia... quod nihil scitur* (1581) (1), on ne trouve rien qui n'eût déjà été dit; mais il fait servir, avec une spirituelle gaieté, les arguments depuis longtemps dirigés contre la certitude de nos connaissances, à décréditer la scolastique, qu'il enseignait et ne pouvait attaquer de front. En ce sens, Sanchez concourt, d'une manière différente, à la même œuvre que Ramus, que Télésio, que Campanella, que tous les génies remuants dont les efforts tendaient et ont réussi à substituer aux hypothèses et aux chimères de l'école une science plus positive. Le professeur toulousain dépassait si bien le scepticisme, qu'il s'était proposé de donner la méthode pour arriver à la certitude dans un ouvrage qui malheureusement n'a pas vu le jour.

Ces leçons de pyrrhonisme répétées coup sur coup parurent assez funestes, pour que des esprits sagaces et sérieux jugeassent à propos de soutenir la vérité et la raison ainsi ébranlées. On peut sans doute considérer comme une réaction contre ces attaques le livre que publia le P. Mersenne en 1625, *La vérité des sciences contre les sceptiques* (2).

(1) Réfuté par Ulrich Wildius, dans des thèses intitulées *Quod aliquid scitur*, soutenues à Leipzig en 1644, et par Daniel Hartnach, qui réimprima l'ouvrage de Sanchez, avec des remarques contradictoires, sous ce titre: *Sanchez aliquid sciens*. Stettin, 1665, in-12.

(2) Défense que tentèrent aussi, quelques années après, *Martin Schoock : De scepticismo*. Groning. 1652, in-8, et *Jean Silhon: De la certitude des connaissances humaines*. Paris, 1661, in-8.

Mais c'est peu de chose à côté du mouvement immense qui, en partie, fut également une réaction, aussi puissante qu'inattendue, contre la campagne sceptique qui termine le XVI[e] siècle: on voit que nous parlons du cartésianisme. Sans doute il fut produit par des causes multiples, que nous n'avons pas à détailler ici : et il y aurait évidemment de l'exagération à donner au besoin de réagir contre ces tendances sceptiques, une importance considérable dans la genèse du cartésianisme. Ce n'était guère dans les livres que Descartes allait puiser ses inspirations. Mais s'il sentait la nécessité d'édifier la science sur une base solide, s'il aspirait à posséder la vérité avec la sécurité que donne la certitude, n'était-ce pas parce qu'il n'avait rien trouvé autour de lui qui eût pu contenter son esprit ? La scolastique déjà déconsidérée, les systèmes bâtards renouvelés des Grecs, la place que laissaient au doute des croyances relâchées et des doctrines sans valeur, ce milieu intellectuel et moral enfin, que Montaigne, Charron et Sanchez avaient plus ou moins marqué de leur caractère, n'a-t-il pas dû retourner en quelque sorte cet esprit si fortement trempé, et en pousser le puissant ressort dans une direction contraire ? C'est ainsi que la sophistique avait suscité Socrate, et que le scepticisme de Hume suscitera la critique Kantienne. Dans sa méthode et dans les applications de celle-ci, le cartésianisme est un vigoureux effort vers la vérité et la certitude : le doute méthodique « n'est autre chose qu'un énergique défi porté au scepticisme (1) ». « On m'appelle sceptique, dit quelque part Descartes, parce que j'ai combattu les sceptiques. »

On pourrait, sans forcer les choses, rapporter le scepticisme de Pascal à l'état de la philosophie ou de la société au moment où il paraît. Mais ce qui le distingue entre tous, c'est d'être essentiellement personnel (2). Aussi Pascal est-il le type

(1) Gratry, *Connaissance de Dieu*, I, 363.

(2) Pascal a subi l'influence du cartésianisme, mais pour la secouer aussitôt ou du moins sans se laisser absorber. Son opuscule sur l'*Esprit géométrique* et la

accompli du genre de scepticisme dans lequel l'ont poussé les circonstances, mais surtout son génie propre : le scepticisme théologique ou mystique atteint chez lui son plus haut degré d'intensité et de sincérité. Il ne pouvait se produire avec cette force que dans une organisation comme la sienne : esprit géométrique, intelligence puissante, avide, en toutes choses, de lumière et de certitude, mais aussi âme tendre et aimante, aspirant à l'infini, et que ne rassasient pas les joies passagères de la terre ; génie plein de feu et de délicatesse, pensant avec le cœur (1) autant qu'avec la tête, parce qu'il se préoccupe surtout des grands problèmes qui intéressent la destinée humaine. Profondément religieux, sincèrement pieux, dévoré de scrupules et d'inquiétudes, Pascal n'a pas trouvé dans les sciences des hommes cette certitude dont le besoin le tourmente; il a senti trop vivement la faiblesse de la raison, et parce qu'elle n'a pu tout lui donner, il la foule aux pieds comme un instrument inutile et trompeur, et, de désespoir, il se jette à corps perdu, sans réserve, avec une soumission aveugle et voulue, dans les bras de la foi, qui peut seule lui donner, croit-il, cette tranquillité dans la possession de la vérité, cette sécurité pour l'*au delà* qui agite son cœur et trouble sa pensée (2). Mais, hélas ! cette inquiétude le poursuit jusque dans ce port, et ses efforts mêmes, trop passionnés, trop fiévreux, et qui font penser par-

préface de son *Traité du vide*, tout en mettant déjà bien nettement à part l'autorité de la révélation, reconnaissent celle de la science et plaident la cause des progrès scientifiques contre les sectateurs du passé ; mais dans une note retrouvée dans ses papiers, l'auteur des *Pensées* avait tracé ce memento : « Écrire contre ceux qui approfondissent trop les sciences : Descartes. »

(1) « Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas. » *Pensées*, Edit. Feugère, II, 172.

(2) Il y a nous ne savons quelle petitesse, quel étroit égoïsme, qu'on nous permette cette remarque, dans ce fameux calcul de probabilités qu'il présente à l'incrédule et qui le conduit à cette conclusion peu fière : « La chose vaut bien la peine qu'on hasarde d'y croire. » Ce n'est pas seulement une abdication de la raison, c'est aussi, si nous osons le dire, une abdication de la dignité. — N'est-il pas curieux, d'un autre côté, que ce suprême effort où se reconnaît son esprit géométrique, lui paraisse devoir entraîner la conviction, tandis que les preuves ordinaires de l'existence de Dieu lui semblent ridicules, et peu en rapport avec la grande vérité qu'elles veulent établir. C'est un genre de contradiction bien digne du contempteur de la raison qui a pourtant relevé si haut le roseau pensant.

fois à ceux qui chantent dans la nuit pour se persuader qu'ils n'ont pas peur, la tristesse, les larmes dans lesquelles il trempe sa plume, indiquent bien qu'il n'a pas même trouvé là le repos qu'il cherchait. Pascal, c'est le combat de la foi avec la raison; la raison est vaincue, parce qu'elle est trop froide pour cette âme de feu; ne connaissant ni mesure, ni milieu dans une affaire qui est toute l'affaire de la vie, il croit mieux assurer le triomphe de la religion, en s'écriant: « Abêtissez-vous pour croire! » C'est ainsi que ce *fou sublime*, suivant l'expression de Voltaire, rabaissait et condamnait l'œuvre de Dieu pour monter plus sûrement vers lui. Etrange folie, en vérité! d'autant plus que Pascal demande en définitive à la raison la justification de la foi. Car n'était-ce pas le but qu'il voulait atteindre en édifiant ce monument dont les *Pensées* sont comme les matériaux bruts et dispersés encore, matériaux, par parenthèse, où les contradictions abondent, où l'idée n'est pas même toujours définitive, où il est difficile parfois de distinguer la pensée à soutenir de l'objection à réfuter.

Avoir fait connaître la nature et la cause du mépris de Pascal pour la raison, c'est avoir dit que l'on ne trouve pas chez lui, à quelque degré que ce soit, une exposition d'arguments en faveur du scepticisme. Il se borne à rire des prétentions de l'intelligence humaine, et à lui faire sentir sa faiblesse et son impuissance. C'est sa chaleur même — qui ne vient pas du scepticisme, il est vrai — qui lui a donné tant d'action sur des natures de son espèce, âmes solitaires assez rares de tout temps. En dehors du monde janséniste, qui se renfermait un peu en lui-même, l'influence de Pascal est à peine sensible dans le grand courant de la pensée aux XVII[e] et XVIII[e] siècles (1).

Sans qu'il y paraisse, La Motte Le Vayer est un des sceptiques les plus difficiles à mettre à sa vraie place. M. Saisset le

(1) Notons cependant — mais c'est là un monde à part — que le célèbre ministre Abbadie s'est visiblement inspiré de Pascal dans son *Traité de la vérité de la religion chrétienne*.

range sur la même ligne que Montaigne et Charron (1). Sans doute, comme eux, La Motte tire presque toute sa substance des anciens : ses livres ne sont guère qu'une enfilade de passages habilement cousus, mais empruntés à l'antiquité. En ce sens, et parce qu'il vient d'une curiosité superficielle non satisfaite, d'une certaine nonchalance d'esprit qui s'accommode aisément de la suspension du jugement, son scepticisme est érudit. Mais il a aussi le caractère théologique, comme tous ses pareils au XVII[e] siècle, et sous ce rapport La Motte, que Bayle a beaucoup lu et dont il a beaucoup profité comme de Montaigne, est bien la transition entre l'un et l'autre. Il n'y a de certitude à ses yeux que dans la foi, mais celle-ci n'est pour lui qu'un rempart derrière lequel il se met tranquillement à l'abri. Il pourra dire impunément : « Il n'y a rien que l'esprit humain ne rende douteux et problématique (2), » en ajoutant « qu'il ne savait rien sinon Jésus-Christ crucifié (3). »

Le doute de La Motte est fondé sur l'incertitude de l'histoire, sur celle des sciences, sur les contradictions des opinions et des coutumes ; la diversité des religions prouve assez que dans les matières théologiques, la raison n'est de nul secours ; la foi seule donne la certitude, même en morale : « Il n'y a rien de si conforme à elle-mesme (à la raison), si elle est juste et bien réglée, que de désavouer ses plus subtils discours en tout ce qui concerne la foi, où elle ne sçaurait trop s'humilier, ni trop reconnaistre sa faiblesse, ou, pour mieux dire, son aveuglement (4). Certes, St-Augustin a eu grand sujet d'escrire dans la *Cité de Dieu*, qu'à l'égard de la morale mesme, il valait beaucoup mieux tenir ses préceptes de la foi, que de nostre raison humaine, qui

(1) *Enésidème*, p. 243.

(2) *Second soliloque*.

(3) *Saint-Paul aux Corinthiens*, Ep. I, C. 2.

(4) Dans le *Quatrième soliloque*, il exprime encore la même pensée de cett manière originale : « Il faut avaler sans mascher ce qu'elle (la foi) prescrit, comme une médecine salutaire qui guérit au-dedans si on ne la rejette point, ce que arrive à ceux qui la veulent trop savourer. »

varie sans cesse et qui n'est constante que dans son inconstance. Elle ne peut faire ses opérations, qu'elle ne s'appuie sur ce que nos sens lui suggèrent ; et nous sommes enfin contraints d'avouer que ces mêmes sens, et nostre raison, s'entre-abusent à qui mieux mieux. En voulez-vous une plus forte preuve, que de considérer comme ce qui est juste et approuvé en France, est réputé mauvais et improuvé, je ne dirai pas à la Chine, ni au Japon, mais parmi nos plus proches voisins? Estrange et ridicule morale, que les Alpes et les Pyrénées diversifient, ou un filet d'eau, tel que celui qui nous sépare de l'Angleterre, et celui qui divise l'Espagne d'une province d'Afrique qui lui est opposée (1)! » D'où il faut conclure que « hors les vérités révélées d'en haut, et que la vraie religion nous enseigne, l'on peut sans crime demeurer irrésolu, et sans rien déterminer sur tout le reste (2). » Qu'on imagine ce fonds d'idées et cette conclusion répétés sous mille formes diverses, et l'on aura une idée complète du scepticisme de La Motte (3).

A ce piètre philosophe s'en rattachent deux autres de moindre valeur encore : Samuel Sorbière, mort en 1670, qui, comme son maître Gassendi (4), servit à la fois l'empirisme et la philo-

(1) *Troisième soliloque.*

(2) *Premier soliloque.*

(3) Celles des œuvres volumineuses de cet auteur où se montre surtout son pyrrhonisme, sont : 1° *Cinq dialogues faits à l'imitation des anciens*, par Horatius Tubero, dont il y a eu de nombreuses éditions, notamment une avec réfutation par Nable. (Berlin, 1744, in-8°.) — Dans une lettre à son frère cadet (12 juillet 1674, *Œuv. div.* de 1727, t. V, p. 577) Bayle, encore jeune, s'exprime avec beaucoup de sévérité sur l'*impiété* de La Motte. Cela ne l'empêchera pas de le citer beaucoup. 2° Un petit volume qui, ainsi que l'*Hexaméron rustique*, a été exclu de la collection de ses œuvres, les *soliloques sceptiques*, publiés pour la première fois en 1670, et qu'on a réimprimés pour la seconde fois, à Paris, en 1875 (Isidore Liseux). Cet opuscule contient comme la quintessence du scepticisme de La Motte. Il faut y ajouter le *Discours pour montrer que les doutes de la philosophie sceptique sont d'un grand usage dans les sciences*; puis : *Du peu de certitude qu'il y a dans l'histoire.*

(4) « A peine connaissait-on dans nos écoles le nom de Sextus Empiricus (a). Les moyens de l'époque qu'il a proposés si subtilement n'y étaient pas moins

(a) Henri Etienne avait traduit les *Hypothyposes* dès 1562 ; et Gentien Hervet, les livres *contre les mathématiciens et les philosophes*, en 1569.

sophie du doute (1); et Simon Foucher, mort en 1696, qui fit une critique de la *Recherche de la vérité* de Malebranche, auquel il opposa le scepticisme (2); il tenta de renouveler la philosophie des académiciens, le tout sans grande originalité et sans grand succès (3). Bayle cite parfois Foucher et il s'est sans doute plus d'une fois aidé de ses ouvrages, mais le chanoine de Dijon, qu'un de ses contemporains a surnommé un peu emphatiquement « le restaurateur de la nouvelle Académie (4), » ne les a mis au jour qu'à une époque où Bayle était déjà en pleines eaux du scepticisme et il n'a par conséquent exercé sur lui aucune influence.

Nous mentionnerons ici, bien qu'ils paraissent avoir été complètement inconnus à Bayle, deux sceptiques étrangers à la France. Le prédicateur anglais, Joseph Glanvill, mort en 1680, voulut, par un scepticisme modéré, corriger les écarts et les audaces du dogmatisme (5); son originalité consiste dans la critique qu'il fit de la notion de cause, question qu'Algazel avait déjà touchée et que Hume, dont Glanvill est ici le précurseur,

inconnus que la terre australe, lorsque Gassendi en a donné un abrégé qui nous a ouvert les yeux. »

Tandis que la plupart des historiens de la philosophie font de Sorbière un disciple de Gassendi, Tenneman le met à l'école de Le Vayer. On a peut-être raison de part et d'autre. Sorbière servait d'intermédiaire entre Gassendi, Hobbes et La Motte, et il subit cette triple influence. Il n'a pas de caractère propre et ne met en œuvre que les idées des autres.

(1) En 1656, il composa un discours sceptique *en faveur des bêtes et du gouvernement despotique* (inséré, avec une réfutation, dans les *Mémoires* de l'abbé de Marolles, Paris, 1657, in-fol.). Bayle, qui discute ses opinions dans les chap. 64 et suiv. de la *Réponse aux questions d'un provincial*, remarque que Sorbière a pris ses idées absolutistes dans son commerce avec Hobbes, dont il fut l'ami et le traducteur (*De Cive*).

(2) Foucher accentue le divorce de la foi et de la raison, et est en opposition sous ce rapport avec l'esprit du grand siècle. « Nous ne saurions, dit-il, à l'adresse de Malebranche, nous ne saurions satisfaire à la fois à la raison et à la foi, parce que la raison nous oblige d'ouvrir les yeux, et la foi nous commande de les fermer. » Cela fait penser à l'*Abêtissez-vous* de Pascal, et au *point de raison* du P. Canaye.

(3) *Dissertation sur la Recherche de la vérité, contenant l'histoire et les principes de la philosophie des académiciens. Avec plusieurs réflexions sur les sentiments de M. Descartes*. Paris, 1693, in-12.

(4) V. Hippeau, *Hist. de la phil.*, p. 377.

(5) *Vanité du dogmatisme avec des réflexions sur le péripatétisme et une apologie de la philosophie*. 1661. — Son principal ouvrage est : *Scepsis scientifica, or confessed ignorance*, etc. London. 1665, in-4°.

devait approfondir davantage. Suivant lui, la notion de cause n'est pas innée; nous l'obtenons par voie de raisonnement, c'est-à-dire d'une manière qui peut nous induire en erreur. Jérôme Hirnhaym, religieux prémontré (1) et docteur en théologie à Prague, où il mourut en 1679, est un sceptique mystique. Dans un livre curieux et dont le titre dit assez le but (2), il attaque la vanité de la science humaine et exalte la simplicité des pauvres d'esprit. Point d'autre science que la révélation, point d'autre certitude que la foi et la grâce surnaturelle. Hirnhaym faisait donc en Allemagne ce que Pascal avait fait en France, du scepticisme au profit de la foi.

C'est ce que fit également Pierre Huet, évêque d'Avranches, qui mit au service de cette cause une plume assez habile, une certaine critique, une plus vaste érudition, et une non moins grande hypocrisie. Huet est loin d'avoir la passion de Pascal ; mais s'il est moins ardent, il est aussi moins absolu. Savant universel, il fut d'abord un disciple fervent de Descartes, pour revenir ensuite, chose rare! à Aristote, puis à Platon. Ne trouvant satisfaction ni dans ces systèmes, ni dans celui de Gassendi, qu'il jugeait contraire à la foi religieuse, il entreprit de montrer que la raison, à elle seule, est impuissante à trouver la vérité. Tel est le but qu'il poursuit dans sa *Demonstratio evangelica* (3), dans ses *Questions d'Aulnay sur l'accord de la raison et de la foi* (4), et surtout dans le *Traité de la faiblesse de l'esprit*

(1) Et non *piémontais*, comme on le lit dans HIPPEAU, *Op. cit.*, p. 379.

(2) *De typho generis humani, sive scientiarum humanarum inani ac ventoso tumore, difficultate, labilitate, falsitate, jactantia, præsumptione, incommodis et periculis, tractatus brevis in quo etiam vera sapientia a falsa discernitur, et simplicitas mundo contempta extollitur, idiotis in solatium, doctis in cautelam conscriptus.* Prag., 1676, in-4°.

(3) Amsterdam, 1679, in-8°. — 1680, in-8°. — Nous lisons, à propos de cet ouvrage, dans une lettre de Bayle à Minutoli, du 29 août 1677 : « Le livre de M. Huet, sous-précepteur de M. le Dauphin, *De la Vérité de la religion chrétienne*, est fort nouveau, et je l'ai ouï fort estimer, beaucoup plus que celui que le marquis de Pianezze a composé sous le même titre, et que le P. Bouhours a traduit d'italien en français. »

(4) *Quæstiones alnetanæ de concordia rationis et fidei.* Cadom., 1690, in-4°.

humain (1). Cet ouvrage, que le P. Ducerceau appelait avec raison *un réchauffé d'Empiricus*, et qui leva complètement le masque que l'évêque d'Avranches avait pris de son vivant, ne vit le jour qu'après la mort de l'auteur, postérieure elle-même à celle de Bayle. Huet n'a donc exercé sur celui-ci aucune influence; contemporains, ils se trouvent, à certains égards, en communion d'idées; mais Bayle n'a reçu de Huet que l'appui que l'on est toujours heureux de donner à ses idées en invoquant en leur faveur un nom connu (2).

Tel est en gros l'inventaire des forces dont put s'alimenter le scepticisme de Bayle. En résumé, à ne considérer que les raisons de doute, le scepticisme de la renaissance n'a rien ajouté à celui de l'antiquité; il l'a plutôt affaibli, en le disloquant, en prenant de ci de là quelques-unes de ses armes. Le pyrrhonisme moderne a, d'un autre côté, une couleur morale plus forte: il se fait volontiers un argument des misères de l'homme. Mais il offre un autre caractère que ne pouvait avoir le scepticisme ancien : l'union du doute philosophique et de la foi religieuse, ou plutôt l'emploi du premier au profit de la seconde, en un mot le scepticisme théologique, qui ne pouvait naître qu'au sein d'une société croyante, où la foi, protégée par l'éducation et par le bras séculier, fût sincère et vive, ou devînt, quand elle cessait de l'être, une nécessité extérieure imposée par la politique.

De plus, ce scepticisme, excepté chez Pascal, est érudit. Il l'est de deux façons : d'abord parce qu'il se nourrit de l'étude des anciens; ensuite, parce qu'il rassemble toutes les questions controversées dans le but de montrer que la raison, penchant également tantôt à droite, tantôt à gauche, est impuissante à décider. C'est le *jeu de bascule* dans lequel excellera surtout Bayle.

---

(1) Amsterdam, 1723, in-12. Ant. Muratori réfuta cet ouvrage par le suivant : *Trattato della forza dell'intendimento umano, ossia il Pirronismo confutato*. Venet 1745.

(2) V. sur Huet le travail de M. CHRISTIAN BARTHOLMESS : *Huet, évêque d'Avranches*. Paris, 1850.

CHAPITRE II.

Le dix-septième siècle dans ses rapports généraux

AVEC LE

SCEPTICISME DE BAYLE.

« Faire l'histoire d'un livre ou d'une idée, expliquer les phénomènes par la loi des antécédents et des conséquents, chercher dans les circonstances environnantes, dans les formes sociales et politiques, dans les idiosyncrasies de chaque écrivain, l'interprétation.... de ses œuvres; en un mot, étudier le rapport d'un livre aux idées générales et de l'auteur à son temps, c'est de quoi l'on ne s'était guère avisé jusqu'ici. »

CH. ASSELINEAU. *Recueil des Factums de Furetière*, Introd. V.

Le XVIIe siècle, au premier aspect, paraît être un siècle d'ordre et d'unité, surtout quand on le compare aux deux précédents. Pendant cette période d'anarchie féconde qui forme la transition du moyen-âge aux temps modernes, les causes qui vont renouveler la société s'efforcent de briser le monde ancien; la résistance est vive et le trouble est grand en proportion. Au XVIIe siècle, la lutte continue, mais la plupart des positions sont conquises; les effets sont déjà produits et en partie acceptés; à certains égards, ils sont depuis longtemps un fait accompli.

Les découvertes maritimes qui signalent la fin du XVe siècle, en ouvrant à l'esprit de recherche un champ plus vaste et en lui fournissant de nouveaux points de comparaison, ont élargi

l'horizon des idées et influé même sur la philosophie et la théologie. D'un autre côté, le déplacement du commerce qui en avait été l'une des suites, a contribué, à son tour, à augmenter l'activité intellectuelle chez des nations qui, comme l'Angleterre et la Hollande, n'avaient pris jusque-là qu'une faible part au mouvement de la pensée. Tandis que les sciences et les lettres suivent la décadence commerciale dans le Midi et surtout en Italie, où elles avaient si fort brillé jusqu'à la Renaissance, elles suivent aussi dans les pays du Nord, plus favorisés d'ailleurs sous le rapport de la liberté, le développement progressif de la prospérité publique.

La Renaissance, dont la rapide action ne fut possible que par l'imprimerie, avait d'abord en quelque sorte déconcerté les esprits, et en général ils restèrent désorientés pendant toute sa durée : d'un côté, de l'enthousiasme, des espérances sans bornes; de l'autre, des résistances fanatiques; de part et d'autre, peu d'assiette et point de mesure. Au XVII[e] siècle, l'esprit du moyen-âge et celui de l'antiquité se sont en partie fondus, en partie équilibrés; et leur mélange avec l'esprit nouveau, qui les a modifiés, mais non détruits, constitue le trait caractéristique de cette époque. L'un des plus heureux résultats de cette transformation, c'est le progrès du goût; c'est aussi un progrès marqué dans les habitudes et les inclinations de l'esprit, qui s'épurent et s'élèvent : le vrai et le beau sont recherchés et cultivés avec passion; on attache moins de prix à la pure érudition, à la science vaste et variée, mais riche en vétilles, qui est le charme des curieux, plutôt que la nourriture des penseurs; on estime davantage la perfection de la forme en même temps que la solidité du fond, le fini en même temps que l'élévation de la pensée (1). C'est par excellence le siècle de l'art et de la métaphysique : Platon détrône Aristote.

(1) Voici sur ce point une appréciation curieuse de Bayle : on y reconnaît la touche du critique : «Je crois que le XVI[e] siècle a produit un plus grand nombre de savants hommes que le XVII[e]; et, néanmoins, il s'en faut beaucoup que le premier de ces deux siècles ait eu autant de lumières que l'autre. Pendant que le

Etablie depuis longtemps, maîtresse en certains pays, la Réforme, qui, dans les trois premiers quarts de ce siècle, jouit d'une paix relative, avait eu le temps d'exercer sa profonde influence. On a longtemps dit à tort que Luther avait basé la réformation sur le principe du libre examen; cela est vrai dans la partie destructive de son œuvre, non dans celle où il fonde à son tour; il se prévaut de ce principe quand il combat l'Église romaine, mais il le repousse quand il dogmatise pour son compte (1). A ce titre, c'est une erreur de regarder Luther comme le père du rationalisme moderne. En un sens même, si l'on envisage le point de départ et les conséquences extrêmes, on peut dire que Luther n'a pas *voulu* le grand schisme dont il a été le promoteur. Mais il n'en est pas moins vrai que, contre le gré et le désir même des réformateurs, le protestantisme, qui n'avait de raison d'être que par le libre examen, a favorisé les progrès de cet esprit et puissamment aidé à l'affranchissement de la pensée dans toutes les directions. C'est pourquoi il n'y a

règne de la critique et de la philologie a duré, on a vu par toute l'Europe plusieurs prodiges d'érudition. L'étude de la nouvelle philosophie et celle des langues vivantes ayant introduit un autre goût, on a cessé de voir cette vaste et cette profonde littérature ; mais en récompense, il s'est répandu dans la république des lettres un certain esprit plus fin et un discernement plus exquis. Les gens sont aujourd'hui moins savants et plus habiles.» Il cite ensuite un jugement analogue, mais moins précis, du P. Rapin, dont nous extrayons le passage suivant : «Nous sommes dans un temps où l'on devient sensible au sens et à la raison plus qu'à tout le reste.» (Art. *Aconce*, rem. D.) — Cet Aconce, théologien réformé du XVIe siècle, avait pressenti la supériorité du XVIIe : « *Etsi enim*, dit-il, *multos habuit habetque ætas nostra viros præstantes, adhuc tamen videre videor nescio quid magis futurum.* » (Id., rem. C.)

(1) « Luther a des convictions arrêtées ; toute lumière jaillit pour lui des Écritures; il sape l'autorité de l'Eglise constituée et de la tradition qui s'y perpétue ; il prépare ainsi le règne de l'individualisme religieux....... C'est seulement dans les pays catholiques que la philosophie...... est devenue pleinement étrangère à la théologie ; elle y a fondé la liberté rationnelle, qu'on ne doit nullement confondre avec le libre examen des églises dissidentes. Il importe de saisir ces nuances délicates : l'esprit protestant n'est en aucune façon émancipateur ; les orthodoxes de Berlin et de Genève n'ont voué leur culte qu'à un fantôme de liberté. Seulement, par cela seul que le protestantisme a fait opposition, dans l'origine, à l'idée étroite que le moyen âge s'était formée de l'unité catholique, il a contribué d'un côté à éclairer l'Eglise de St-Pierre sur elle-même, et de l'autre il a favorisé indirectement toutes les aspirations vers la liberté, bien que la liberté n'eût rien de commun avec son essence » — ALPH. LE ROY, *Etude historique et critique sur l'enseignement élémentaire de la langue latine*. Bruges, 1864, pp. 29 et 30.

rien de paradoxal, ni même de neuf, je crois, à dire que la Réforme a, quoique d'une manière indirecte, contribué pour une assez grande part à la naissance des deux méthodes qui ont renouvelé la philosophie et les sciences, celles de Bacon et de Descartes.

Enfin ces influences multiples avaient réagi sur l'éducation; les écoles abreuvaient la jeunesse aux sources de l'antiquité; l'instruction qu'elle y puisait, également propre à fortifier la raison et à développer le goût, était d'ailleurs complétée et soutenue par ce qu'avait de bon la scolastique, dont certaines habitudes persistaient dans l'enseignement. En donnant ainsi une bonne trempe aux esprits, elle redoublait leur vaillance dans le grand combat de la pensée. C'est là sans nul doute l'âge d'or des belles études. Du reste, les humanités n'étaient pas cultivées exclusivement: les mathématiques tenaient une large place dans les programmes. Il paraît bien que la culture des sciences exactes n'a pas été étrangère à la profondeur de pensée, à la puissance de conception qu'ont manifestée les grands hommes du XVIIe siècle : témoin Descartes, Pascal, Leibnitz, pour ne citer que les noms les plus fameux. Mais ce qui n'est pas contestable, c'est que les fortes humanités d'alors ont puissamment servi au développement des intelligences, et par suite à la grandeur scientifique aussi bien qu'à la grandeur littéraire du siècle (1).

Cette éducation robuste, la même pour tous; cette logique sèche, mais rigoureuse; cette argumentation lourde, mais solide et abondante; ce je ne sais quoi d'uniforme et de régulier dans la manière de penser et dans l'expression de la pensée; en un mot, ces habitudes d'esprit contractées sous le long empire de la scolastique, et qui, lorsqu'elle cessa de régner sans partage, restèrent acquises à la généralité et concoururent au triomphe des méthodes et des idées nouvelles; ce que celles-ci apportaient

(1) Si l'on peut juger de l'arbre par ses fruits, c'est là, pour le dire en passant, un très-sérieux argument contre les tendances du jour en matière d'enseignement.

de vrai et de réellement progressif : toutes ces causes sont au premier rang de celles qui expliquent la grandeur intellectuelle du XVII[e] siècle, ainsi que la discipline et l'unité qui en paraissent les caractères les plus imposants. Le seizième ressemble au lion de Milton : sa tête se lève vers le ciel, mais ses pieds sont encore dans le limon. Dans les écrits que voient éclore ces jours brumeux et troublés, on trouve des aperçus nouveaux, des perspectives inconnues, des tressaillements d'espérance mêlés à des cris de rage, les signes avant-coureurs enfin d'une transformation prochaine ; mais ils fourmillent d'énigmes, d'hypothèses, et par dessus tout il y règne une confusion horrible. *Enfin Descartes vint,* et il sembla que la lumière se fit. Tandis qu'à ses paroles inouïes, les écoles se troublent et se répandent en clameurs impuissantes, un mouvement sublime de confiance entraîne les esprits les plus élevés sur les pas de l'initiateur. A la clarté de l'évidence, les horizons de la pensée paraissent tout-à-coup splendidement illuminés ; ils vont être explorés et reconnus dans toute leur étendue ; aucune barrière, dirait-on, n'arrêtera désormais l'audace conquérante de la science. Bientôt vont briller dans le ciel cartésien les Bossuet, les Fénelon, les Malebranche, les Arnauld, les Nicole, les P. André, d'autres et d'autres. Telle est la faveur qui accueille la méthode cartésienne et l'ensemble d'idées qu'elle avait cherché à établir, que le clergé français, par ses plus illustres représentants, non content de seconder avec éclat cette révolution, renverse la pensée du moyen-âge, qui subordonnait la raison à la foi, et reprenant celle de Saint-Augustin, *valde ama intellectum,* marche à la vérité par le chemin de la raison comme par celui de la foi, prétendant qu'elles y conduisent également et qu'elles se prêtent au besoin un mutuel appui pour faire la route. Ainsi se complétait, sans toutefois se consommer encore, comme nous le verrons, la sécularisation de la philosophie, d'autant plus facilement acceptée qu'elle se faisait sous le patronage rassurant des docteurs de l'Eglise et sans le moindre

esprit d'hostilité à la religion (1). Sans doute ce n'est pas sans quelque appréhension; et le regard perçant de l'aigle de Meaux ne s'y trompera pas : « Je vois, dira-t-il, un grand combat se préparer contre l'Eglise, sous le nom de philosophie cartésienne(2). » Cette séparation de la théologie et de la philosophie était pleine de dangers pour la foi. Sortie du sanctuaire, la philosophie ne connut plus d'entraves; elle ne tarda pas à passer au crible les vieilles croyances et à les battre en brèche hardiment et sans scrupule. A cette période d'enthousiasme, ce qui domine, c'est la confiance dans la raison guidée par la nouvelle méthode. Un autre trait dominant, c'est l'unité qui règne dans les travaux de l'esprit, unité répondant au fond commun de toute cette philosophie, à savoir l'idée de l'infini; tous ces penseurs, tous ces théologiens sont, comme on l'a dit de Bossuet, *ivres de Dieu;* c'est Dieu qu'ils cherchent par toutes les voies

(1) « On a dit que la philosophie, confondue durant tout le moyen-âge avec la religion sous le nom de théologie, ne s'en est séparée complètement qu'à Descartes. C'est, je pense, se tromper d'un siècle. Le divorce était accompli dès les premiers pas décidés de la réformation, qui en dégageant la religion de la scolastique, livra du même coup la philosophie à elle-même. » (SAYOUS, *Etudes littéraires sur les écrivains français de la réformation.* Paris, 1854, II, p. 193.)

« Ainsi la séparation de la philosophie et de la théologie, confondues dans la scolastique du moyen-âge, s'opéra par la double action de la Renaissance, qui étudia la philosophie antique pour elle-même, et de la réforme qui la tint à distance, etc. » (Id., id., p. 328.) — La renaissance et la réforme furent évidemment les deux causes principales de cette sécularisation, et celle-ci s'annonce dès lors; mais elle ne fut que pressentie jusqu'au moment où Descartes la proclama par cette déclaration d'indépendance qui s'appelle le *Discours de la méthode.*

Au reste, la théologie contribua elle-même à cette sécularisation, en faisant comme la philosophie : elle se retira chez elle. A cette époque en effet, la Sorbonne était revenue de l'usage où était la théologie scolastique, d'expliquer les mystères. Un disciple de Descartes, Régis, dans sa *Concordance de la foi et de la raison* (liv. III, ch. XXVIII), nous fournit à cet égard un curieux renseignement : « Ce désordre qui venait plutôt des théologiens que de la théologie, avait prévalu dans les siècles passés; mais on y a enfin remédié dans le nôtre, où nous voyons la théologie plus épurée et traitée avec plus de dignité qu'autrefois..... On donne moins aujourd'hui au raisonnement qu'à l'autorité.... On démontre les bases historiques du christianisme, comme vérités de fait, et on réduit par cela même ceux qui les ont admises à la croyance de la Trinité et de tous les autres mystères .. On n'y mêle plus de preuves philosophiques.... C'est à ce point que l'Université de Paris (la Sorbonne) a réduit la principale partie de sa théologie. Il est seulement à désirer qu'elle continue comme elle a commencé, ce qu'il y a lieu d'espérer. » (Cité par GRATRY, *Connaissance de Dieu*, in-12, I, 390 et suiv.)

(2) Lettre au P. Lami, disciple de Malebranche.

et par toutes les puissances de leur être; c'est à l'absolu que se rapportent invariablement toutes leurs spéculations. Les mathématiques même, comme on l'a remarqué avec raison (1), entrent dans ce concert, et, par l'admirable invention de Leibnitz, proclament l'infini.

Ce fond commun de la philosophie du XVII[e] siècle, cet éclat et cette grandeur qui caractérisent le mouvement cartésien, nous les retrouvons dans le mouvement scientifique proprement dit, qui s'y rattache par certains côtés, spécialement pour les mathématiques, l'astronomie et la physique, mais qui, on le sait, doit son impulsion première à la méthode expérimentale de François Bacon. Celui-ci fit pour les sciences ce que Descartes avait fait pour la philosophie pure. L'un et l'autre exercèrent moins d'influence par leurs systèmes que par leurs méthodes : les systèmes passent et les méthodes restent. C'est à l'emploi combiné de ces deux puissants leviers que sont dus les progrès étonnants de la science à partir du XVII[e] siècle. Nous n'avons pas à les énumérer ici, même pour la période qui nous occupe. Bornons-nous à rappeler, comme un élément essentiel de ce tableau, que c'est le siècle de Galilée et de ses disciples Castelli, Viviani et Torricelli, en Italie; de Descartes, de Pascal, de Fermat et de Cassini, en France; de Newton, de Boyle et de Halley, en Angleterre; de Huyghens et de Hartsœker, en Hollande; de Kepler et de Leibnitz, en Allemagne; des deux Bernouilli, en Suisse. Ajoutons à ces noms, dans un autre domaine, ceux de Grotius et de Puffendorf, les deux précurseurs de Montesquieu. Ce n'est pas que les hypothèses gratuites et les théories d'imagination ne tiennent encore beaucoup de place dans la science du temps : témoin les tourbillons et les « bêtes-machines » de Descartes, l'harmonie préétablie de Leibnitz, la supposition de Kepler que la terre est animée, etc. Mais c'est là de la spéculation philosophique plutôt que de la science proprement dite, et

(1) GRATRY, *Connaissance de Dieu*, I. 358.

d'ailleurs, d'un côté comme de l'autre, ce qui auparavant était pour ainsi dire la règle tend à devenir l'exception. Il n'en est pas moins certain que les découvertes sont nombreuses et magnifiques.

Les livres comme les journaux de l'époque témoignent de l'activité de l'esprit d'investigation. La création même des journaux et des revues périodiques est une autre preuve de cette activité; produits pour elle, ils en deviennent ensuite de puissants stimulants, et dès lors la philosophie et la science vont, sinon se populariser, du moins pénétrer plus profondément dans la société (1). L'érudition et la critique, qui ont leurs représentants nombreux dans le XVII[e] siècle (2), profiteront de ce mouvement du journalisme, et contribueront plus que dans le passé aux progrès de la connaissance de la vérité historique. Quant aux lettres et aux arts, on le sait, le siècle doit surtout à l'éclat dont ils brillèrent alors le surnom de grand, qui ne lui convient du reste sans réserve qu'à cet égard. La gloire immortelle qu'il en a tirée est certes la plus brillante, sinon la plus solide preuve

(1) Parmi les journaux que nous aurons occasion de citer, et dont il y aura lieu de dire un mot dans le chapitre qui traitera de Bayle considéré comme critique, il convient de mentionner ici le *Journal des Savants*, le plus ancien, les *Nouvelles de la république des lettres*, fondées par Bayle et continuées après lui par diverses revues, entre autres par l'*Histoire des ouvrages des Savants*, de Basnage; puis les *Bibliothèques* de Leclerc, les *Acta Lipsiensia*, recueil considéré, qui s'occupait des questions débattues entre les savants, les théologiens et les philosophes, et que Bayle cite souvent, etc., etc.

Lorsqu'on parcourt les journaux scientifiques ou littéraires du temps, qui analysent les ouvrages nouveaux et font connaître l'histoire bibliographique de l'époque, on est surpris de la quantité de livres, aujourd hui tombés pour la plupart dans l'oubli, qui paraissent alors sur les questions les plus diverses comme les plus hautes de la philosophie. La critique a sans doute à y faire des distinctions : des ouvrages misérables et indignes d'un simple coup d'œil, tiennent parfois dans ces *extraits* autant de place que les chefs-d'œuvre de l'esprit humain; le compilateur inepte et le visionnaire ridicule y coudoient le penseur de génie. Néanmoins on peut s'y faire une idée plus juste du mouvement philosophique de cette époque, qu'en ne la considérant qu'à distance dans ses plus illustres représentants. Ils ne sont pas moins intéressants au point de vue purement scientifique : les questions agitées entre les savants sont nombreuses et traitées parfois avec une netteté et une profondeur qu'on croirait n'avoir été atteintes que de nos jours.

(2) Citons, entre autres, Saumaise, Ménage, Vaugelas, Gui-Patin, Bouhours, Vossius, Mabillon, Ducange, Lefebvre, Dacier et sa femme, Gronovius, Bayle lui-même et les nombreux correspondants que nous mentionnerons plus tard.

que ce fut là une époque de grandes choses. En résumé, la philosophie, les sciences, les lettres, les arts s'y distinguent par une puissante vitalité, une élévation ou une perfection rare; ils témoignent d'une foi robuste dans le vrai et le beau, dans la raison et l'art, et d'une confiance dans nos forces qui semblent repousser jusqu'à la possibilité même du scepticisme.

Les événements avaient aussi contribué à donner au siècle, du moins en ce qui concerne la France, ce caractère de grandeur et d'unité, plus frappant peut-être, mais aussi plus factice ici que partout ailleurs. La politique de Henri IV, de Richelieu et de Mazarin, en abaissant au-dehors la maison d'Autriche, en relevant au-dedans l'autorité royale et en organisant fortement la monarchie, avait eu pour résultat de faire de la France la première puissance de l'Europe. Cette prépondérance politique favorisa singulièrement sa prépondérance morale. Tandis que l'ambition de Louis XIV soulevait l'Occident contre lui, la France attirait de plus en plus les regards du monde, et les idées qui régnaient dans ce pays, comme celles qu'on y proscrivait, trouvaient dans cette expansion de la puissance politique et dans les obstacles mêmes que celle-ci rencontrait, des conditions éminemment favorables pour leur propre expansion. L'absolutisme royal, établi en définitive par la force et défendu par le clergé catholique, arrive à son apogée sous Louis XIV; il est pour beaucoup dans l'homogénéité que présente son règne, vu à distance. Cette homogénéité, qui ne peut d'ailleurs paraître complète même à un observateur superficiel, est un résultat de la compression; et c'est pourquoi, lorsque la grandeur du roi-soleil sera éclipsée et que sa main défaillante aura laissé tomber les rênes, cet éclat éblouissant et ces trompeuses apparences mettront à découvert, en s'évanouissant, des plaies de toute sorte et des dissidences de toute nature. En attendant l'absolutisme domine tout le mouvement intérieur; imposé par l'intérêt personnel du prince, soutenu par l'intérêt religieux, encensé par un monde de courtisans, il n'accorde d'air et de liberté qu'à ce

qui lui plaît; et s'abusant sur ses droits, il se croit sincèrement le devoir d'agir d'autorité en toute matière: de là les persécutions religieuses.

Par disposition naturelle et par réaction, autant que par nécessité de défense, un système politique si excessif devait être combattu par les autres Etats. En Angleterre, il est vrai, les Stuarts visent aussi à l'absolutisme, de même qu'en Hollande les Stathouders cherchent à s'agrandir aux dépens de la liberté. Mais dans ces deux pays les mœurs et les institutions empêchent la réussite de pareils projets: une double révolution renverse les Stuarts, et leur couronne passe au rival constant de Louis XIV, au protecteur du protestantisme contre le monarque français, ce Guillaume III, dont l'habile politique sut opposer l'Europe à l'ambition du grand roi.

Tel est surtout par rapport à la France l'aspect général du XVIIe siècle : on ne peut lui contester la grandeur, mais c'est cette grandeur même qui fait illusion sur son unité. A qui ne s'arrête pas à la surface, les dissidences et les oppositions apparaissent nombreuses et fortes en politique, en philosophie, en religion, en littérature. S'il n'y a que haine sourde contre l'absolutisme, il y a lutte ouverte, sur le terrain de la spéculation, entre les théories politiques. Il y a lutte entre les systèmes philosophiques. Il y a lutte entre les religions, et jusque dans le sein de chacune d'elles, il y a lutte entre les doctrines. Il y a lutte de la philosophie contre la religion et réciproquement. Il y a lutte enfin dans le domaine du beau et du goût, où l'on trouve aux prises les partisans des anciens et ceux des modernes. Tout cela n'est certainement pas du scepticisme; mais tout cela peut y conduire. Ces dissensions expliquent qu'il ne soit pas pour lors un simple accident. On a vu dans le chapitre précédent que le doute a dans cette période ses représentants en titre, si l'on peut ainsi dire, nombreux et non interrompus. Nous allons montrer ici qu'il est plus général alors qu'on ne le croit communément, et qu'en tout

cas cette société offrait, dans ses éléments et ses idées mêmes, matière à la formation d'un pyrrhonisme original et puissant.

L'absolutisme est trop fort en France pour qu'on entende d'autre voix que la sienne ; de ce côté il n'y a encore que des velléités prudentes, des murmures secrets, à peine saisissables, dont la littérature se fera graduellement l'écho. Mais, nous le verrons tout-à-l'heure, c'est surtout du dehors que viennent les attaques.

En philosophie, le spectacle est bien différent ! Le combat est engagé sur toute la ligne. Jamais époque plus féconde en génies : Gassendi, Descartes, Malebranche, Spinoza, Hobbes, Locke, Leibnitz, sans compter Pascal, Fénelon, Bossuet, Nicole, Arnauld, etc. Quels noms ! Devant cette puissance du dogmatisme, l'audace du sceptique qui rit en prétendant que les pieds du colosse sont d'argile, nous étonne et nous confond. C'est qu'il est plus frappé des dissonances de ce concert que de l'effet d'ensemble qu'il produit. Et en effet, au seuil du siècle, pendant tout son cours et longtemps après, nous trouvons aux prises la scolastique avec le gassendisme (1) et le cartésianisme. L'école n'est pas morte subitement ; elle a même eu la vie très-dure et très-longue. Habitués que nous sommes depuis longtemps à de meilleurs procédés scientifiques, nous oublions trop combien la méthode cartésienne était neuve et révolutionnaire à son début (2). Aussi les plaintes furent fortes de la part des nouveaux philosophes, comme les colères du côté des anciens (3). Ce n'était d'ailleurs pas seulement la méthode, c'était le fond des doctrines qui était en complète opposition.

(1) Dès 1624, GASSENDI publia ses *Exercitationes paradoxicæ adversus Aristotelem*.

(2) Addison écrit à l'Évêque Hough : «Pendant mon séjour à Paris, je fis visite au P. Malebranche.... Les Français ne se soucient guère de le suivre dans ses recherches profondes, et généralement ils regardent toute nouvelle philosophie comme visionnaire ou irréligieuse. Malebranche lui-même me dit qu'il était arrivé à l'âge de vingt-cinq ans sans avoir entendu prononcer le nom de Descartes.... » (*Œuvres diverses* de MACAULAY, Hachette, 1860, 2e série, t. II, appendice à la biographie d'Addison.)

(3) Après avoir exprimé son déplaisir à Reneri, à qui on avait refusé une

Est-il besoin de rappeler ici, pour montrer combien la lutte était chaude, les plaisanteries du gassendiste Molière sur l'aristotélisme du docteur Pancrace, sur la *virtus dormitiva* de l'opium, et les tentatives faites près de l'autorité et qui donnèrent lieu au fameux *Arrêt burlesque* de Boileau et de ses amis ? Vers la fin du siècle, Bayle pourra dire encore : « Que peut-on dire de plus fort que ce qui a été dit par les gassendistes et par les cartésiens contre plusieurs sentiments des scolastiques ? Cependant on n'a fait que diminuer le crédit de la doctrine de ceux-ci : on ne l'a point tout-à-fait ruiné. Les formes substantielles, leur éduction de la puissance de la matière, la distinction entre l'étendue et le corps, le mouvement d'attraction, l'horreur du vide, l'appétit du centre et cent autres chimères du péripatétisme sont encore soutenues par des philosophes de grand renom, quoiqu'ils sachent qu'elles ont été sifflées par une infinité d'habiles gens, depuis l'introduction des principes mécaniques de la philosophie corpusculaire (1). »

Réunis contre le péripatétisme, les Gassendistes et les Cartésiens se regardent entre eux du plus mauvais œil. Gassendi dit à Descartes : *O anima !* Descartes répond à Gassendi : *O caro !* Cette antithèse en dit assez sur l'opposition fondamentale qui règne entre les deux doctrines sur les points essentiels, nature de l'âme, système du monde, etc. (2) Le gasssendisme n'a pas de postérité, si ce n'est une postérité bâtarde dans le

chaire de philosophie à l'Université de Leyde, Gassendi ajoute : « La philosophie qui s'enseigne d'ordinaire dans les écoles n'est qu'une philosophie de théâtre, dont l'appareil ne consiste que dans l'ostentation ; tandis que la vraie philosophie se trouve réfugiée sous les toits de quelques particuliers, qui tâchent de la retenir et de la cultiver à l'ombre et dans le silence. » Cité par SAVERIEN, *Histoire des philosophes modernes*, Paris, 1763, in-12, t. III, pp. 127 et 128.

(1) *Continuation des Pensées diverses*, § XL. — On sait que la philosophie de l'école régnait encore à l'ancienne Université de Louvain à la fin du siècle dernier. Cologne fut aussi longtemps un des centres de la résistance scolastique.

(2) L'un des débats les plus vifs porta sur la question du vide, entre les Gassendistes et les Newtoniens d'une part, et les Cartésiens de l'autre ; on en trouve un écho dans Boileau :

Que Rohault vainement sèche pour concevoir
Comment, tout étant plein, tout a pu se mouvoir.

sensualisme de Locke, que nous allons retrouver. Le cartésianisme au contraire se continue dans une lignée glorieuse ; mais bientôt, à l'inverse de Saturne, il est dévoré par ses enfants. Tandis que Malebranche tire de la nouvelle philosophie un idéalisme parfait, voici qu'un disciple inattendu, un juif d'Amsterdam en fait silencieusement sortir, à la grande horreur générale, le panthéisme le plus décidé (1). Pendant que Malebranche trouve un redoutable adversaire dans la personne d'Arnauld, le spinozisme se voit attaqué de tous les côtés à la fois par les philosophes et les théologiens. Il reste d'ailleurs pour lors sans grande fortune. Cependant la gloire du cartésianisme décline :

Ita verborum vetus interit œtas,
Et juvenum ritu florent modo nata vigentque.

Les tourbillons, les animaux-machines, les causes occasionnelles, la vision en Dieu ne seront bientôt plus discutés ; mais les conquêtes réelles de cette grande école, son esprit s'incarnent dans des doctrines nouvelles, alors même que celles-ci la combattent : voici Hobbes, le théoricien de la force brutale, le philosophe qui nous refuse toute connaissance naturelle de Dieu (2) ; voici Locke, qui inaugure, sans grand éclat d'abord, le règne prochain de la sensation, qui dit aussi son mot sur les questions vivaces, comme la tolérance (3) ; voici Leibnitz, avec

(1) Il est curieux d'assister à la naissance des grandes doctrines : « On a imprimé en Hollande une réponse à ce livre qui a fait tant de bruit, et dans lequel on traite d'une manière si impie les affaires de religion. Vous comprenez bien que je parle du *Tractatus théologico-politicus*, fait par un juif espagnol nommé Spinoza, si je ne me trompe. » BAYLE, *Œuv. div.* de 1737, lettre 57e.

(2) Bayle le condamne (V. sa lettre du 26 déc. 1678) ; mais il est certain qu'il ne l'a pas lu sans en avoir retenu quelque chose.

(3) En 1685, Locke, obligé de se réfugier à Amsterdam, y noua des relations avec Jean Leclerc et Limborch, auxquels il fit partager ses idées, et il se forma là un petit foyer d'opposition au cartésianisme ; ce fut le point de départ de la lutte qui, au siècle suivant, allait s'engager d'une manière plus radicale entre l'esprit idéaliste et l'esprit sensualiste.

Bayle ne savait pas l'anglais, et il ne connut l'*Essai sur l'entendement humain*, qui parut pour la première fois à Londres, en 1690 (V. sur la fortune de cet ouvrage, COUSIN : *Histoire de la philosophie du XVIIIe siècle*. Bruxelles, 1830, II,

les monades, avec l'harmonie préétablie, avec l'optimisme. Dans les trente dernières années du XVII[e] siècle, tous ces systèmes sont en présence, les uns déjà arrivés à l'âge mûr, ou même sur le retour, les autres dans tout l'éclat de la jeunesse ; alors c'est un beau spectacle que cette mêlée d'esprits supérieurs, se faisant les champions des doctrines les plus diverses. Mais c'est une mêlée, et quelque grandiose qu'elle fût, quelque confiance, quelque orgueil qu'elle pût inspirer à la raison, elle devait, considérée sous un certain jour, produire l'effet contraire sur un esprit porté à la défiance : c'est ce qui eut lieu pour Bayle ; il ne vit que les oppositions, les principes et les doctrines contraires affirmés avec une égale énergie, et chacun de ces systèmes contribua à ébranler ou à détruire en lui la foi dans la raison.

La lutte sur le terrain religieux était bien plus ardente, plus passionnée, plus personnelle (1) en quelque sorte, en raison

pp. 59 et suiv.), que par la traduction donnée par Coste, en 1700 (a). Il est vrai que Locke avait publié en français un abrégé de son grand ouvrage dans le tome VIII (pp. 49-142) de la *Bibliothèque universelle* de Leclerc, en janvier 1688 (sous ce titre : *Extrait d'un livre anglais qui n'est pas encore publié, intitulé : Essai philosophique concernant l'Entendement, etc., communiqué par M. Locke*).

C'est pendant sa retraite en Hollande que le philosophe anglais adressa à Limborch sa fameuse lettre sur la *Tolérance*, où il établissait les droits de la liberté civile et religieuse. (*Epistola ad clarissimun virum T. A. R. P. T. O. L. A ; scripta a P. A. P. O. J. L. A.*, c'est-à-dire *theologiæ apud remonstrantes professorem tyrannidis osorem, Limburgum, Amstelodamensem, scripta a pacis amico, persecutionis osore, Johanne Lockio, Anglo*).

On le voit par les dates, il est assez difficile de démêler la part d'influence exercée sur Bayle par chacun de ces éléments. Il n'est pas toujours aisé d'ailleurs, même avec les chiffres, de déterminer avec précision en quoi un penseur est original. L'individualité la plus marquée est toujours à beaucoup d'égards une expression de son temps. Tel paraît avoir tout fait, tout créé, alors qu'il n'a donné que la formule des idées qui existaient à l'état confus, non débrouillé, autour de lui. Sans nier la puissance de la spontanéité, il faut dire qu'un homme, quant à ses idées, est toujours en grande partie un effet, et c'est même là ce qui fait du présent tableau une nécessité de notre sujet.

(1) Les violences de langage allèrent souvent très-loin ; elles rappellent les disputes acerbes des théologiens des XV[e] et XVI[e] siècles.

A moins d'avoir fouillé cette époque, on ne se fait pas aujourd'hui une idée de l'immense quantité de livres de controverse qu'elle vit paraître, et dans lesquels l'*odium theologicum* se donnait trop souvent libre carrière. Il est tel de ces infa-

(a) V. sa lettre à Coste, du 30 août 1701.

même de l'intérêt plus immédiat qui était en jeu. Il n'est peut-être aucune époque plus fertile en controverses, plus intéressante par le nombre et la valeur des combattants, par la gravité des questions débattues. On se passionna pour ces discussions au point qu'elles devinrent affaire de mode (1), et qu'un zèle excessif conduisit à des extrémités que la raison et le bon goût condamnent autant que la charité chrétienne. Les opinions les plus opposées furent ainsi soutenues avec une opiniâtreté suspecte aux esprits indépendants et enclins à l'indifférence.

Du côté des catholiques, c'est la guerre des jansénistes et des molinistes, dont le P. Garasse fut l'*Hélène* (2), suivant l'expression badine de Bayle (3), et qui mit aux prises, pendant plus d'un siècle, deux armées vaillantes et aguerries, où nous aurions à citer bien des chefs illustres, s'il fallait en faire le dénombrement. Cette guerre, dans laquelle les jésuites mirent la puissance séculière au service de leur cause et qui dégénéra ainsi en une persécution, devint générale : les uns par conviction, les autres par engoûment ou par courtisanerie, prirent parti pour ou contre les cinq propositions. L'épître XII de Boileau sur l'*Amour de Dieu* est le monument le plus connu

tigables joûteurs, comme Jurieu, dont les années, que dis-je? dont les mois pourraient se compter par les ouvrages. La même ardeur belliqueuse se rencontre dans d'autres régions, surtout chez les érudits. Le public s'intéressait à ces passes d'armes et faisait cercle autour des combattants. Ce goût du siècle se trahit dans ces lignes de Bayle : « Voilà une couple de gladiateurs aux prises, qui peuvent nous fournir un long spectacle; car Guillet a de l'esprit infiniment, et sait beaucoup, et M. Spon a une littérature fort vaste. Ils ont l'un et l'autre de bons amis, qui leur fourniront de bons mémoires. Ils sont piqués au jeu; et l'on sait que la haine d'érudition est un mal qui cherche à s'exhaler, quand elle devrait crever tout ce qui la voudrait retenir. » (Lettre à Minutoli, du 1 janvier 1680.) Ainsi dès qu'une querelle éclatait chacun des adversaires ralliait autour de lui des partisans qui rompaient des lances pour l'un ou pour l'autre. Il se formait deux armées, et le champ de bataille s'agrandissant, la guerre s'éternisait et prenait souvent des proportions inattendues. La vie de Bayle nous offrira plus d'un épisode de ce genre.

(1) « Elle (la théologie) devient trop commune, et il est ridicule que les femmes même osent agiter des questions qu'on devrait agiter avec beaucoup de mystère et de secret. » *Œuvres de* St-Evremond, 1753, II, 114.

(2) St-Cyran dénonça les erreurs de sa *Somme* (1626). *Inde iræ*.

(3) *Dict.* art. *Garasse.*

de ces préoccupations théologiques du monde lettré d'alors (1). Le procès d'Arnauld devant la Sorbonne, en 1656, avait fait naître les *Provinciales*. Une trêve fut conclue à certain moment : c'est la *paix de Clément IX*, pendant laquelle on permit la représentation du *Tartuffe* (1669) et la publication des *Pensées* de Pascal (1670). Mais bientôt les hostilités furent reprises. L'épisode le plus fameux auquel elles donnèrent lieu fut le duel à la fois théologique et philosophique d'Arnauld avec Malebranche. De la terre d'exil, le grand docteur janséniste lance contre le *Nouveau système de la nature et de la grâce* des *Réflexions sur le nouveau système*, etc. (1685-86) (2), et Jurieu jette dans le débat un *Jugement sur les méthodes rigides et relâchées d'expliquer la Providence et la grâce* (1686). La lutte, interrompue, ou du moins de beaucoup ralentie dans le dernier quart du siècle, recommencera avec le siècle suivant, qui verra détruire Troie, c'est-à-dire Port-Royal. Il serait fastidieux de signaler ici les ouvrages innombrables que suscita cette querelle et dont nous n'avons cité que les plus connus. La simple énumération des distinctions auxquelles les belligérants avaient été conduits : *congruisme et concours concomitant*, *moyen court et grâce efficace, voie étroite et voie large*, suffit à donner une idée de la subtilité qu'ils y déployèrent et qui ne fut égalée que par leur acharnement. Une autre querelle théologique, celle du quiétisme, arma l'un contre l'autre les deux membres les plus illustres de l'épiscopat français, Bossuet et Fénelon. La question de la grâce n'avait guère passionné que les esprits,

(1) Elle ne fut publiée qu'en 1698; mais longtemps auparavant on vint en pèlerinage à Auteuil pour entendre la pièce de la bouche du poëte. (V. sur ce sujet des détails intéressants dans STE-BEUVE, *Port-Royal*, V, pp. 59 et suiv.) Boileau, janséniste comme l'on sait, combat dans cette épître, ainsi que l'avait déjà fait Pascal, la doctrine qui retranche des conditions du salut la nécessité d'aimer Dieu. On peut y voir moins le désir de défendre la thèse contraire que l'intention de prouver qu'on peut traiter d'une manière poétique les sujets les plus sévères. C'est en tout cas un témoignage des préoccupations de l'opinion, comme les petites pièces que l'on trouve dans St-Evremond (tome VI, 1753) et dont le quiétisme fait les frais.

(2) En 1683, il avait attaqué la *Recherche de la vérité* dans son *Traité des vraies et des fausses idées*.

celle de l'amour divin passionna les cœurs ; malgré ses écarts, le mysticisme de Fénelon et de Mme Guyon, par ses côtés réellement élevés et tendres, séduisit beaucoup d'âmes, surtout parmi les femmes.

Le conflit le plus mémorable de cette époque fut l'assaut que se livrèrent les catholiques et les protestants. Deux moyens furent employés pour mettre fin au schisme : on essaya de la conciliation ; de là les tentatives de réunion des deux églises, dont *s'entêta* (1) Richelieu, et qui, renouvelées à la fin du siècle (1690), amenèrent entre Bossuet et Leibnitz une correspondance qui démontre que toute tentative de ce genre restera toujours vaine, à moins que le protestantisme n'abdique son esprit et ne se soumette à l'autorité, ce qui n'est plus une *conciliation*. (2) Mais ces tentatives comptent à peine à côté des efforts qui furent faits pour ramener les réformés au catholicisme soit par la persuasion, soit par la violence. Nous aurons plus d'une fois l'occasion de parler du système de la persécution ; disons à présent que la polémique entre les oracles des deux églises a un caractère véritablement épique ; l'importance même de son objet, le nombre et la valeur des héros de cette épopée théologique, la puissance des armes employées en forment une des plus grandes choses de ce temps où l'on en vit tant de grandes. Elle porta en majeure partie sur le véritable nœud de la question : le principe d'autorité. Les sceptiques se chargèrent de lui procurer l'adhésion en montrant combien peu la raison mérite de confiance ; les théologiens purs, sans se priver d'user de cet argument théorique (3), s'attachèrent

(1) L'expression est de Bayle, *Dict.*, art. *Beaulieu.*

(2) Le principal écueil de cette négociation fut, on le sait, la prétention de Leibnitz que le concile de Trente ne fît pas autorité pour les protestants. V. sur cette affaire la préface de M. Adrien de Broglie à la tête de sa traduction du *Systema theologicum* de Leibnitz (Paris, 1846), et la *Réformation au XIXe siècle* de M. COLANI.

C'est ici le lieu de rappeler que Leibnitz, en 1692, entretint aussi avec Pellisson un commerce de lettres sur la tolérance (*De la tolérance des religions : Lettres de M. Leibnitz et Réponses de M. Pellisson.* Paris, 1692, in-12).

(3) Par exemple Nicole et Bossuet. En 1692, François Turretin publia à Leyde un écrit intitulé *Pyrrhonismus pontificius.*

surtout à prouver que l'autorité de l'Eglise s'impose au nom de la vérité historique, et à justifier le dogme par son antiquité. Tel est le fond — et il est capital — de cette fameuse controverse dont il suffira de rappeler ici les principaux monuments, afin de montrer combien un esprit prévenu pouvait trouver de raisons de s'abstenir dans l'ardeur même des convictions contraires. C'est Port-Royal, momentanément en paix avec les jésuites, qui lance les premiers coups retentissants : Nicole écrit un petit traité intitulé *Perpétuité de la foi sur l'Eucharistie*, qui est réfuté par Claude, avant même d'être imprimé et que Nicole publie en 1664 avec une réplique à Claude; celui-ci riposte en 1665 par ses *Réponses* etc. Cet ouvrage de Nicole est ce qu'on appelle la *Petite Perpétuité*, par opposition à un ouvrage plus considérable portant le même titre et dont il commence la publication avec Arnauld en 1668. La même année Bossuet, signalé déjà par sa mission de Metz, où il avait converti bon nombre de réformés, déroule magistralement son *Exposition de la doctrine catholique*, qui contribua beaucoup, dit-on, avec la *Perpétuité de la foi*, aux conversions éclatantes des Turenne, des La Trémoille, des Dangeau. A peine a-t-elle vu le jour que l'*Exposition* est attaquée par une *Réfutation* de Brueys; mais plus tard il rend les armes à Bossuet lui-même (1681), et se tourne contre ses anciens coréligionnaires dans l'*Examen des raisons qui ont donné lieu à la séparation des protestants* (1683). Quelques années plus tôt (1678), Mlle de Duras avait fait abjuration, à la suite des fameuses conférences entre Bossuet et Claude. Cependant ces conversions obtenues par les docteurs, celles que Pellisson achetait à prix d'argent, les mesures prises par le roi contre les calvinistes et qui en faisaient présager d'autres plus violentes, rendent la lutte de plus en plus vive. Le roi et l'assemblée du clergé de France de 1682 font des pensions à Maimbourg et à Varillas pour écrire, le premier, son *Histoire du Calvinisme*, le second, son *Histoire des Hérésies* (1686-89); mais Bayle et

Jurieu (1682) réfutent Maimbourg et Larroque répond à Varillas par des *Remarques critiques.* Jurieu, qui avait déjà écrit, contre l'*Exposition* de Bossuet, le *Préservatif contre le changement de religion* (1680), lui donne bientôt après une suite dans laquelle il prend Brueys à partie. Celui-ci se voit encore attaqué par Daniel de Larroque dans le *Prosélyte abusé* (1684), et, la même année par Lenfant, qui donne des *Considérations générales sur le livre de M. Brueys*. Cette année 1684 marque l'apogée de la lutte. Nicole, qui, en 1671, avait écrit les *Préjugés légitimes contre le calvinisme*, aussitôt combattus par Claude dans une *Défense de la réformation*, écrit encore en 1684 un livre intitulé *Les prétendus réformés convaincus de schisme* etc., et, en 1687, son *Unité de l'Eglise.* Bossuet, avec plus d'éclat et de succès, porte ses coups sur le même point, et donne en 1688 son *Histoire des Variations*, à laquelle le ministre Basnage oppose deux ans après une *Histoire de la religion des églises réformées.*

A ce moment, le débat, sans quitter ce terrain, s'est étendu. En 1685, la révocation de l'édit de Nantes avait changé en une persécution ouverte et déclarée la guerre sourde faite jusque-là aux réformés ; cet abus de la force avait naturellement mêlé à la question religieuse des questions de politique et de droit naturel. L'intolérance (1), la monarchie absolue (2), l'esclavage même trouvent leur soutien le plus solide dans Bossuet, l'apôtre de l'autorité ; la tolérance, la souveraineté des peuples et la liberté (3) sont défendues par Jurieu et par tous les protestants,

(1) «Je conviens sans peine du droit des souverains à forcer leurs sujets errants au vrai culte, sous certaines peines.» BOSSUET, lettre 227. — «Je déclare que l'on peut user de lois pénales plus ou moins rigoureuses, selon la prudence, contre les hérétiques.» Id., lettre 237.

(2) Dans la *Politique tirée de l'Ecriture sainte*, Bossuet développe la théorie du droit divin des rois. Il attaquait Jurieu, qui avait osé dire que la souveraineté émane du peuple. (V. le 5e *avertissement sur les lettres de M. Jurieu.*) Il l'attaquait aussi, ce qui est plus surprenant, pour avoir dit que l'esclavage n'est pas une institution très-légitime.

(3) C'est Jurieu qui a dit ce mot, que rapporte Bossuet : «Le peuple est la seule autorité qui n'ait pas besoin d'avoir raison pour valider ses actes politiques.» Cité

ennemis nés de l'absolutisme. Bientôt Louis XIV et Guillaume III, personnifications des deux systèmes contraires, deviennent l'objet d'attaques et de défenses également chaudes et passionnées. L'*apologie* de l'un ou de l'autre, la question de l'*autorité des deux puissances* ou *des droits des deux souverains* forment le fond d'une innombrable quantité d'écrits que l'on vit paraître alors, surtout dans les pays protestants : car c'est là que fut le siége principal de tout ce mouvement, qui avait besoin de liberté, et c'est là que nous allons maintenant nous transporter, pour y prendre les éléments d'une autre partie de ce tableau.

La Hollande, à cette époque, était sur plus d'un point l'antithèse de la France ; tandis que les Pays-Bas espagnols se mouraient sous un régime de compression, les Provinces-Unies s'épanouissaient sous le souffle de la liberté. En même temps qu'elles se couronnaient des fleurs de leur propre sol, elles pouvaient encore se faire un titre de gloire de la végétation riche et variée, bien que mêlée de mauvaises herbes, que son hospitalité généreuse permettait à des étrangers d'y faire pousser. Ainsi elles avaient au XVII[e] siècle leurs érudits ; elles avaient des Académies savantes, où régnait une certaine activité ; elles avaient leur littérature propre, signalée par des écrivains de valeur, mais sans action directe à cette époque sur le grand courant européen. Mais ce sont surtout les écrivains et les penseurs accueillis par elle, qui donnèrent à la Hollande, dans la seconde moitié du siècle, sa renommée et son influence; on pourrait à bon droit la considérer comme une seconde France : car, comme l'a très-bien dit M. Sayous, « c'est à titre de française que la vieille république si énergique contre Louis XIV occupait l'attention et s'emparait de l'éducation des esprits. Vers les vingt dernières années du XVII[e] siècle, la France était en quelque sorte dédoublée. Elle régnait en partie

par SAYOUS, (*Etudes* etc, I, 57). Il avait écrit aussi que les rois sont faits pour les peuples et non les peuples pour les rois.

sur les arts et les belles-lettres du monde civilisé ; par la Hollande, elle dominait la pensée, et gouvernait le mouvement des idées dans une direction nouvelle (1). »

Grâce à sa situation géographique et à son régime politique, la Hollande est au XVIIe et au XVIIIe siècle ce que Venise était au XVIe. Elle est la grande officine littéraire de l'époque ; elle a des presses libres pour toutes les causes ; les écrivains de France s'y font souvent imprimer, soit pour assurer à leurs œuvres une publicité plus grande, soit parce que la nature de ces œuvres ne permet pas qu'elles voient le jour en France (2). Si elle servit d'asile à de nobles exilés, elle fut aussi un *refugium peccatorum*, et trop souvent ses presses se montrèrent d'une complaisance excessive. Quoi qu'il en soit, la Hollande fut le principal théâtre des polémiques religieuses et politiques à cette époque. Sous ce rapport elle soutient et complète le rôle que Guillaume III joue contre la France par la diplomatie et les armes. Nombreux sont les écrits dirigés de là contre le grand roi. La lutte que nous avons signalée tout-à-l'heure entre les protestants et le gouvernement de Louis XIV éclate ici dans toute sa force ; bornons-nous à ajouter aux mentions déjà faites celle d'un ouvrage, les *Soupirs de la France esclave* (3), de Jurieu, lequel circula dans toute la France malgré la surveillance de la police. La haine et les attaques des réfugiés français contre Louis XIV s'expliquent assez, tout zèle religieux à part,

(1) SAYOUS, *Histoire de la littérature française à l'étranger*, I, 119.—Les classes lettrées en Hollande parlaient d'ailleurs ou du moins entendaient le français : « La langue française est si connue dans ce pays-ci, disait Bayle en 1684, (*Nouvelles lettres*, t. II, p. 20), que les livres français y ont plus de débit que tous les autres : il n'y a guère de gens de lettres qui n'entendent le français, quoiqu'ils ne le sachent pas parler. Le latin n'est pas si connu ; c'est pour cela que M. Jurieu fait à présent toutes ses leçons en français afin d'avoir pour auditeurs les gens mêmes qui n'entendent pas le latin. »

(2) Louis XIV fit plus d'une fois des remontrances, et, sur les plaintes du comte d'Avaux, son ambassadeur, les Etats portèrent des édits pour qu'on respectât le roi. Mais les éditeurs se bornaient à changer le lieu d'impression ; c'est ainsi que celui de Bayle, Reniers Leers, fait souvent paraître ses livres sous le nom de *Pierre Marteau à Cologne*.

(3) C'est le même écrit qui fut réimprimé sous le titre de *Vœux d'un patriote*, au commencement de la révolution de 1789.

par la crainte d'être poursuivis jusque dans leur retraite. On se souvenait en effet qu'en 1672 Louis XIV avait, dans un manifeste aux puissances catholiques, expliqué l'invasion de la Hollande par son ardent désir d'extirper l'hérésie. Ainsi l'intérêt de leur sécurité autant que celui de leur conscience faisaient des réfugiés des soutiens dévoués de la cause des Provinces-Unies et de Guillaume III (1). Il y a donc unité dans l'opposition des protestants contre Louis XIV ; pour le même motif, il y a aussi unité, au moins quant au but, dans la lutte qu'ils continuent contre le catholicisme. Mais nous allons voir reparaître ici, en pays protestant, les mêmes dissentiments intérieurs que nous avons trouvés chez les catholiques. Avant d'aborder ce point, il nous faut jeter un coup d'œil sur l'histoire des idées en Hollande avant l'arrivée des réfugiés.

Descartes, on le sait, avait cherché en Hollande la sécurité qu'il ne trouvait pas en France. Ses idées s'y répandirent rapidement, et la science entière finit par s'inspirer de son esprit ; mais ce ne fut pas sans opposition. Il rencontra dans Gilbert Voëtius un adversaire passionné, qui, comme plus tard Jurieu pour Bayle, chercha à rendre odieux et l'homme et la doctrine. Le clergé calviniste, alors et dans la suite, montra à l'égard du cartésianisme une grande défiance, qu'expliquent les écarts auxquels se laissèrent entraîner quelques esprits aventureux,

(1) Nous verrons que l'accusation d'avoir desservi cette cause troubla beaucoup la vie de Bayle. Dans un des écrits où il se justifie (la *Cabale chimérique*, *Œuvres div.*, II, p. 651), il s'exprime ainsi : « Quoi ! Je souffrirais patiemment qu'on m'accusât de conspirer la ruine de la Hollande sous une révolte des sujets contre leurs légitimes souverains ; la Hollande qui est depuis si longtemps la mère et l'asyle des fidèles persécutés, qui nous a recueillis si cordialement, si charitablement, si libéralement, où en mon particulier j'ai trouvé une retraite si douce, et si conforme à mes inclinations après avoir perdu en France pour la Religion l'établissement que j'y avais ; la Hollande enfin le bras droit et le plus beau fleuron de l'Eglise protestante, le rempart de la liberté de l'Europe, la République du monde la plus digne de prospérer, et de posséder jusqu'à la fin des siècles l'éclat, la puissance et la gloire où Dieu l'a élevée en si peu de temps par la sagesse et la justice de son gouvernement, par la valeur et l'expérience de ses troupes, par l'industrie et la bonne foi de ses habitants, et par les qualités éminentes de ces grands Héros qui ont succédé au grand Guillaume de Nassau, le principal instrument de sa fondation ? »

adeptes de la philosophie nouvelle. La majorité de ce clergé était d'ailleurs hostile à l'arminianisme, et c'est en partie par ces raisons philosophiques et théologiques, qu'il embrassait étroitement le parti des Stadhouders, par opposition au parti républicain des De Witt, qui avait plus d'inclination pour le cartésianisme et l'arminianisme (1). Il y avait donc en Hollande deux partis politiques et deux partis religieux ; cette situation nous donne la clef des difficultés que devait rencontrer sur ce terrain un homme comme Bayle, peu disposé à se mêler de cabale et à se ranger avec chaleur et sans réserve sous une bannière quelconque. Il se comprend aussi que, fait comme il l'était, il ait trouvé dans ces dissensions une raison de plus de s'endurcir dans son doute. Quoi qu'il en soit, le cartésianisme, au temps de Bayle, était en faveur près d'une grande partie du public, et surtout chez les jeunes gens (2) : malgré les répugnances du clergé, c'était la philosophie à la mode. Il avait d'ailleurs trouvé un allié dans le coccéïanisme. Ce n'est pas qu'il y eût rien de commun entre les principes et les hypothèses de l'un et de l'autre ; mais on regardait le coccéïanisme comme une méthode nouvelle d'expliquer la théologie, et les deux *nouveautés* se prêtaient comme telles un mutuel appui (3) contre l'ennemi commun qui ne se laissait pas réduire. « Nos académies, dit Bayle en 1693, sont ici dans une division fort grande sur le coccéïanisme et le voëtianisme, » et il ajoute, dans son dédain pour le dogmatisme, « il est sûr que hors ce pays-ci,

(1) « Ces ministres, écrit Bayle à son cousin de Naudis, m'en voulaient de longue main, parce qu'ils haïssent les amis et les patrons que j'ai eus d'abord en cette ville, et qu'entêtés d'Aristote qu'ils n'entendent pas, ils ne peuvent ouïr parler de Descartes sans frémir de colère. »

(2) Bayle dit dans l'art. *Zabarella* (Jacques), rem. F : « En attendant que je déterre ce livre de Zabarella, ce qui est très-difficile en ce pays-ci (on y a un si grand mépris pour les scolastiques, qu'on se ferait une honte d'acheter leurs livres, ou même de s'informer s'ils sont dans une bibliothèque)..... » Il écrit à Lenfant, le 18 janvier 1685 : « M. Wittichius est fort suivi à Leyde. Il a plus d'auditeurs lui seul que tous les autres ensemble, parce qu'il est l'appui et le rempart de Coccéïus et des Cartésiens, dont le parti plaît plus aux jeunes gens. »

(3) V. Bayle, *Dict.*, art. *Dresserus*, rem. A.

on ne sait guère ce que c'est que coccéïanisme et voëtianisme (1). »

Nous venons d'indiquer en passant des dissentiments parmi les théologiens : en effet, il y avait guerre aussi au sein du protestantisme. Vers le même temps que la querelle des jansénistes et des molinistes éclatait dans l'Eglise catholique, la question de la grâce allumait aussi la discorde dans le camp réformé. La rigidité du calvinisme sur l'article de la prédestination révolte à la fois le cœur et la raison. C'est ce qui fit naître la doctrine d'Arminius, qui provoqua une vive agitation en Hollande au commencement du XVII[e] siècle (2). Une lutte s'engagea entre les partisans d'Arminius et ceux de son adversaire Gomar, et la politique de Maurice de Nassau s'empara de ces passions théologiques pour perdre son ennemi Barneveltd (3),

(1) Lettre à Constant, du 29 juin 1693.

(2) V. sur ce sujet, entre autres passages, le rem. A de l'art. *Episcopius* ; Bayle conclut ainsi : « Voilà les suites inévitables des disputes de théologie, lorsque l'esprit de modération ne les retient pas enfermées dans l'enceinte des auditoires, et lorsqu'on alarme et qu'on effarouche la multitude. Ce qui doit apprendre une chose qu'on ne pratiquera jamais, c'est qu'il n'en faut venir là que dans les cas d'une extrême nécessité. Ce doit être l'*ancora sacra* des anciens, cette ancre que l'on n'employait que dans le dernier péril. »

(3) Les causes de la condamnation de Barneveldt sont assez difficiles à débrouiller. L'accusation d'avoir voulu livrer sa patrie à l'Espagne est évidemment fausse, et celle d'arminianisme ne fut non plus qu'un prétexte. Nous inclinons à adopter l'opinion d'Aubery, le chargé d'affaires de France en Hollande à cette époque, opinion partagée par Sayous, et d'après laquelle ce fut uniquement pour perdre Barneveldt que Maurice de Nassau prit en main la défense des non-remontrants et fit un crime de l'opinion contraire.

Une preuve qu'il n'y avait là en jeu qu'un intérêt personnel, c'est que six ans après la mort de Barneveldt l'arminianisme était autorisé, et que le magistrat cessait de se faire l'instrument des non-remontrants. (SAYOUS, *Hist. de la littérature française à l'étranger*, I, 135.)

Ajoutons, comme autre exemple des extrémités auxquelles conduisirent ces querelles théologiques, que Jean Grévius, ministre arminien, fut déposé et banni pour n'avoir pas voulu souscrire aux canons du synode de Dordrecht. Citons enfin ce passage de Bayle, qui montre bien jusqu'à quel point les esprits étaient montés. Hugo Grotius n'accepta le syndicat de Rotterdam « que sous la promesse qu'il se fit faire qu'on ne l'en déposséderait pas. Il prit cette sage précaution, parce qu'il prévit que les querelles des théologiens sur les matières de la grâce, qui causaient déjà mille factions dans l'Etat, causeraient un flux et un reflux de révolutions dans les principales villes.... Il se trouva si enveloppé dans les affaires qui firent périr Barneveldt, qu'il fut arrêté prisonnier au mois d'août 1618, et condamné à une

dont les opinions en cette matière étaient contraires aux décisions prises par le synode de Dordrecht (1618-19), où avait été tranché le débat entre les Gomaristes et les Arminiens. Ce synode ne fut, si l'on peut ainsi dire, que la première étape de la question. La résistance à Saint-Augustin fut reprise à Saumur par le professeur écossais Cameron ; lui, et, après lui, son disciple Amyrault, enseignèrent que Dieu accorde à tous les hommes une vocation au salut et une grâce universelle. Dumoulin releva le gant et fit prévaloir l'opinion contraire dans l'Académie de Sedan, où il dominait. La querelle s'étendait ainsi dans tous les pays de réforme ; Genève, comme on le verra plus loin, fut aussi divisée par cette question. La lutte, qui fut partout ardente et violente, et qui s'était compliquée d'autres débats, durait encore en Hollande lorsque Bayle y arriva (1) : il y avait à côté des Arminiens ou remontrants et des gomaristes, les prédestinateurs ou pélasgiens, les sociniens, les

prison perpétuelle le 18 de mai 1619 et à la confiscation de tous ses biens.» Art. *Grotius.*

Les sectes protestantes, on le voit, ne se faisaient pas faute d'armer aussi en leur faveur le bras séculier. Elles ne laissaient pas d'ailleurs d'employer un autre genre de persécutions. Nous transcrirons ici, malgré sa longueur, le passage suivant de l'art. *Blondel* (*David*), rem. K, parce qu'on peut y voir une allusion de Bayle à ses tribulations personnelles : «Il y a beaucoup de gens dans les pays étrangers, qui se font une fausse idée de la liberté hollandaise et de la servitude française. Ils n'ont pas tort de dire que le tribunal de l'inquisition espagnole est abhorré en Hollande ; mais il ne laisse pas d'y avoir un assez bon nombre d'esprits soupçonneux, ombrageux, inquisiteurs, qui prennent garde quels amis on a, et qui fondent là-dessus mille jugements téméraires, dont ils font part à beaucoup de gens de maison en maison, et surtout à ceux qui peuvent servir ou nuire selon qu'ils sont prévenus ou pour ou contre. Le pauvre David Blondel s'imaginait qu'en sortant de France, pour aller à Amsterdam, il passerait de la servitude à la liberté; et il ne savait pas qu'il s'allait mettre sous les yeux de certains espions, qui lui feraient un crime atroce de ce qu'il aurait des liaisons d'honnêteté avec un ancien ami, qui avait contribué à sa vocation, et dont la connaissance lui était d'un grand usage dans un pays inconnu. Il ne savait pas que ces espions rapporteraient tout ce qu'il dirait, et qu'on donnerait un sens sinistre à certaines choses qui lui pourraient échapper en conversation ; si bien que la médisance fondrait sur lui avec toutes ses horreurs et le ferait passer pour un homme qui conspirait contre l'Etat et contre l'Eglise.»

(1) Il y avait cependant sur cette question une tendance à l'apaisement : « Aujourd'hui les calvinistes les plus rigides, dit Bayle, ne font point difficulté d'avouer que les cinq articles des remontrants ne sont point des hérésies fondamentales.» Art. *Gomarus*, rem. D.

priscillianistes, toutes sectes aussi intolérantes qu'absolues dans leurs sentiments. Ce spectacle dut contribuer à fortifier sa haine contre l'intolérance et l'esprit de décision.

L'arrivée des réfugiés ne fit qu'ajouter au mal. C'est surtout en Hollande, *la grande arche des fugitifs*, comme dit Bayle (1), que se rendirent les réformés que la persécution de France avait mis dans la nécessité de choisir entre leur patrie et leur foi. Un bon nombre d'entre eux, théologiens ardents et infatigables, continuèrent sur la terre d'exil la controverse avec les théologiens catholiques. Il faut, avec Guizot (2), rendre cette justice à la réforme française, qu'elle a été savante et raisonnable ; c'est elle qui a soutenu la principale lutte d'érudition et de doctrine contre l'église romaine ; elle a aussi rarement manqué de prudence pratique, quoiqu'on ne puisse mettre en doute l'énergie et la sincérité de ses croyances. Ces caractères, elle les conserva d'abord hors de France, malgré quelques excès qu'explique assez l'infortune. Les réformés restèrent relativement unis tant que vécut Claude, le chef reconnu des Calvinistes (3). Mais après lui, les emportements de Jurieu gâtèrent cette union ; ses attaques imprudentes, ses témérités de doctrine, ses visions apocalyptiques, la défaite que lui fit essuyer Bossuet (4), et les coups qu'il porta par ses concessions (5), ses contradictions ou

(1) Art. *Kuchlin.*

(2) *Histoire de la civilisation en France*, 1re leçon.

(3) «Plusieurs ont dit que s'il (le ministre Claude) avait vécu plus longtemps, on n'aurait pas vu éclater tant de querelles scandaleuses qui ont réjoui les catholiques; mais plusieurs croient et disent que rien n'eût été capable d'arrêter le branle que cette roue avait déjà pris avant que M. Claude mourût.» BAYLE, *Dict.*, art. *Claude.*

(4) Les protestants impartiaux reconnaissent la défaite de Jurieu par Bossuet. Sayous dit qu'il fit beaucoup plus de mal que de bien à la cause qu'il défendait : «il porta un désordre irréparable dans la théologie et les maximes essentielles des églises réformées». *Hist. de la littérat. franç. à l'étranger*, II, 5.

(5) Jurieu, qui avait parfois, dans ses exagérations, des idées assez larges, soutenait que l'opinion qui fermait le ciel aux catholiques, était inhumaine, cruelle, barbare, et la considérait comme une opinion de bourreau. Claude l'avait condamné en cela. Weiss a remarqué avec raison que cette opinion assez répandue chez les protestants contribua beaucoup à augmenter le nombre des conversions au catholicisme.

ses erreurs, à la doctrine réformée, eurent pour résultat de jeter la division dans les rangs des réfugiés. Il sut longtemps la contenir par l'ascendant que lui valaient ses services, sa réputation, et sa position dans le parti, dont il était le prophète depuis la mort de Claude (1) ; mais elle alla se manifestant de plus en plus en disputes et en dissidences. Ce serait cependant exagérer l'influence de Jurieu que de voir en lui la seule cause de cet état de troubles : les questions débattues elles-mêmes étaient assez riches en difficultés pour que, les intérêts et les passions aidant, la discorde qui régnait sur le point de la grâce, s'étendît à d'autres. Aussi l'abus des écrits théologiques fut extrême, et l'on se fait à peine une idée des débordements d'imagination par lesquels se signalèrent certains écrivains. Ce qui profitait de tout cela, c'était le socinianisme, c'est-à-dire le rationalisme religieux (2) ; c'est là qu'étaient entraînés beaucoup d'esprits, quand ils ne dérivaient pas au scepticisme. Le résultat le plus clair de toutes ces discussions où la philosophie et la théologie avaient trop souvent rivalisé de subtilité, fut d'ébranler du même coup la raison et la foi, et surtout d'en relâcher les liens. Leur opposition s'accentua, et c'est ce qui explique la place qu'occupe, dans les débats de la fin du siècle, la question qui se pose définitivement entre la philosophie et la théologie, celle de la *conformité entre la foi et la raison*. Si la plupart admettaient et s'efforçaient de démontrer cette conformité, d'autres, tout en soumettant la raison à la foi, voyaient entre elles un abîme et prenaient même plaisir à l'élargir. Nous avons dit que la sécularisation de la philosophie est un fait

(1) Il était comme le grand pontife de l'église réformée. A l'avénement de Guillaume III, il lui écrivit pour lui recommander les intérêts de ses frères, et le roi lui répondit de sa propre main : « Soyez assuré que je ne négligerai rien de ce qui sera en mon pouvoir pour protéger et avancer la religion protestante. Dieu, j'espère, m'en donnera les moyens. Puissé-je sacrifier le reste de ma vie à l'avénement de sa gloire. » (Archives de la Bibliothèque de Genève. Manuscrit d'Antoine Court, cité par WEISS, *Hist. des réfugiés protestants*, I, 304 et 302).

(2) Bayle formule ainsi le principe fondamental du socinianisme. « Tout ce qui choque les idées de la lumière naturelle, et qui est absolument incompréhensible, doit passer pour faux. » (*Réponse aux questions d'un provincial*, ch. LXXXVII.)

accompli au XVII[e] siècle ; nous avons dit aussi qu'elle n'est cependant pas complète. La philosophie a encore bien des rechutes, bien des retours à l'ancienne confusion ; elle risque souvent le pied sur le terrain du dogme pur. Ses ennemis, dans un but intéressé et pour la perdre, sont les premiers à l'y attirer ; l'orthodoxie la met en demeure de se concilier avec le dogme (1). Les protestants comme les catholiques en usent ainsi, et souvent sans discernement, au grand dommage de la foi, dont la séparation d'avec la raison deviendra bientôt un divorce. Mais l'existence même de ces débats sur la conformité prouve que la philosophie, définitivement hors de page, laisse la théologie et la foi dans leur domaine surnaturel, et marche désormais à la conquête de la vérité avec les seules forces de la raison.

Tel est le milieu dans lequel tomba et vécut Bayle en Hollande. Les autres pays protestants ont une physionomie qui leur est propre, sans être sensiblement différente de celle que nous venons d'esquisser :

Facies non omnibus una,
Nec diversa tamen, qualem decet esse sororum.

Il est maintenant à propos que nous y fassions une rapide excursion, afin de compléter les données nécessaires à l'intelligence de notre sujet.

Nous ferons connaître dans la vie de Bayle l'influence que Genève a exercée sur lui. Nous nous bornerons ici à faire remarquer que cette ville fut aussi un centre de discussions théologiques, et qu'à l'époque des émigrations elle reçut aussi son contingent d'exilés : c'étaient ceux qu'animait une grande piété et qui venaient là, comme au lieu saint de la réforme, entendre la parole des successeurs de Calvin; les esprits

(1) Les contradictions qui pouvaient se rencontrer entre les doctrines philosophiques et le dogme, étaient l'objet de remarques attentives et de débats irritants. Nous aurons occasion de parler d'un des ouvrages qui se rapportent à cet ordre d'idées : *La philosophie de M. Descartes contraire à la foi de l'Eglise catholique*, qui parut en 1682.

indépendants et belliqueux étaient attirés vers la Hollande.

Un bon nombre de réformés cherchèrent un refuge en Angleterre, d'où plusieurs, par exemple Jacques Saurin, prirent une part active aux discussions dont la Hollande était le foyer principal. Les Iles Britanniques fournirent d'ailleurs leur contribution propre à ce mouvement et nous trouverons dans le cours de ces études plus d'un de leurs docteurs, comme King, archevêque de Dublin.

Beaucoup plus digne d'attention est néanmoins pour nous le mouvement intellectuel qui se produisit à Berlin, au sein de la colonie française surtout, sous l'intelligente protection de l'électeur Frédéric-Guillaume, puis de son fils Frédéric et de sa femme, la reine Sophie-Charlotte. Nous y voyons créer, en 1696, un *Nouveau Journal des savants*, dressé sur le modèle de celui de Paris, sous la direction d'un ami de Bayle, le philosophe Chauvin, qui représentait le cartésianisme à l'Académie de Berlin, fondée en 1700 (1). Parmi les hommes marquants de la colonie, citons Jacques Lenfant, ami et correspondant de Bayle, théologien savant et lettré, auteur d'une histoire des conciles de Constance, de Pise et de Bâle; le champenois Jaquelot, qui se fit le défenseur de la raison et de la foi contre Bayle; Beausobre, chapelain de Sophie, lequel composa une *Histoire du manichéisme*, et que Frédéric II appelait la meilleure plume de Berlin et le plus beau génie que la persécution eût fait sortir de France (2); Jacques Abbadie, écrivain éloquent et théologien habile, qui s'illustra par un *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, à propos duquel Bussy-Rabutin écrivait à Mme de Sévigné : « Nous le lisons à présent, et nous trouvons qu'il n'y a que ce livre-là à lire au monde, » et par un *Traité de la divinité du Christ*, qui arracha à Pellisson la prière de

(1) Weiss, *Hist. des réfugiés protestants*, I, 178, 180. — Ce journal ne vécut que quelques mois.

(2) Weiss, op. cit. I, 180. — Id., 150.

Polyeucte pour Pauline : « Seigneur, dit-il dans son ouvrage posthume sur l'*Eucharistie*, ce n'est pas sans vous qu'on combat pour vous avec tant de force; daignez l'éclairer de plus en plus ! (1)» Citons encore, dans un autre genre, Antoine Teissier, qui fit des *additions* aux *Eloges des hommes savants* de de Thou. Si Bayle s'était trouvé dans ce milieu plus modéré et plus sage, il en aurait subi sans doute la salutaire influence. Quoique professant la plus haute estime pour ces savants, et quoique honoré par eux d'une estime non moins haute, Bayle avait peu d'affinité avec ce groupe du refuge calviniste, aux convictions profondes, à la piété rigide. Il en aurait eu davantage avec le *refuge* philosophique qui, sous le règne de Frédéric II, transporta à Berlin l'influence française sous une autre forme. Aussi bien ces libres-penseurs et ces incrédules, cette colonie de sceptiques qui vint vivre à côté de la colonie religieuse, mais sans agir sur elle (2), les Maupertuis, les d'Argens, les d'Alembert, les Lamettrie, les Voltaire, étaient les vrais fils de Bayle.

Si l'on veut y regarder de près, on trouvera au fond de la plupart des conflits que nous venons de passer en revue, la tendance à secouer le joug de l'autorité, qu'elle soit d'ailleurs sacrée, comme l'Ecriture ou l'Eglise, ou profane, comme Aristote. Cette tendance, qui était la condition des grands changements qui se préparaient de tous côtés, s'était annoncée déjà dès le XVIe siècle ; mais au XVIIe, elle se marque davantage, elle ose paraître au grand jour, tout en s'excusant de son audace et en exprimant ses regrets. Elle devient enfin plus générale ; elle pénètre même dans les choses de goût, qui en paraissaient pourtant moins susceptibles. Il n'y a en effet qu'une question d'autorité et une nouvelle hardiesse de l'esprit philosophique dans la fameuse querelle des anciens et des modernes, qui est dans son fort au XVIIe siècle.

(1) Weiss, op. cit., I, 150.
(2) Weiss, op. cit., I, 200.

Cette révolte contre l'autorité, ces manifestations d'un esprit nouveau, opportunes après tout, mais parfois indiscrètes ou téméraires, révélaient l'existence de dissentiments profonds sur bien des points. De l'opposition des grands systèmes résultait déjà, pour un esprit prévenu, une présomption contre la philosophie. La plupart de leurs fondateurs fournirent d'autres armes au scepticisme en se lamentant sur nos incertitudes et sur l'impuissance de la raison, en signalant les questions qu'ils considéraient comme insolubles, enfin en se montrant découragés après une vie de recherches. Ainsi, au rapport de St-Evremond, Gassendi, après de longs entretiens où il lui avait fait voir tout ce que peut inspirer la raison, se plaignit « que la nature eût donné tant d'étendue à la curiosité et des bornes si étroites à la connaissance ; qu'il ne le disait point pour mortifier la présomption des autres, ou par une fausse humilité de soi-même, qui sent tout-à-fait l'hypocrisie ; que peut-être il n'ignorait pas ce qu'on pouvait penser sur beaucoup de choses, mais de bien connaître les moindres, qu'il n'osait s'en assurer (1). » Ce n'était point là simplement l'expression d'un découragement momentané. Son disciple Bernier dit de lui qu' « il considérait que nos vues sont trop courtes pour pénétrer jusqu'aux premiers principes et parvenir aux causes prochaines et immédiates. Il croyait qu'il y aurait trop de présomption à décider si magistra-

(1) *Œuvres* de St-Evremond, 1753, t. II, p. 115,. — Ces entretiens de St-Evremont avec Gassendi paraissent avoir décidé de la tournure sceptique de son esprit, comme le prouvent les deux passages suivants, dont le premier précède et dont le second suit immédiatement celui que je viens de rapporter : « A la fin, quand l'âge et l'expérience, qui malheureusement ne vient qu'avec lui, m'eurent fait faire de sérieuses réflexions, je commençai à me défaire d'une science toujours contestée, et sur laquelle les plus grands hommes avaient eu de différents sentiments. Je savais par le consentement universel des nations, que Platon, Aristote, Zénon, Epicure avaient été les lumières de leurs siècles. Cependant on ne voyait rien de si contraire que leurs opinions. Trois mille ans après, je les trouvais également disputées ; des partisans de tous les côtés, de certitude et de sûreté nulle part. Au milieu de ces méditations, qui me désabusaient insensiblement, j'eus la curiosité de voir Gassendi, le plus éclairé des philosophes et le moins présomptueux.......... Alors une science qui m'était déjà suspecte, me parut trop vaine pour m'y assujettir plus longtemps ; je rompis tout commerce avec elle, et commençai d'admirer comme il était possible à un homme sage de passer sa vie à des e cherches inutiles. »

lement des choses, comme ont fait quelques-uns de nos modernes (1). » Bernier lui-même pense comme son maître : « Il y a, dit-il à Madame de la Sablière, il y a trente à quarante ans que je philosophe, fort persuadé de certaines choses et voilà que je commence à en douter : c'est bien pis, il y en a dont je ne doute plus, désespéré de pouvoir jamais y rien comprendre (2). »

De semblables déclarations, quelque restreinte que soit la portée qu'on leur accorde, ne furent pas perdues pour Bayle : elles encouragèrent son doute. Cet encouragement était d'autant plus fort qu'il avait recueilli lui-même des déclarations analogues venant du camp ennemi. Nous trouvons en effet dans une lettre de Bayle ce passage important pour notre thèse : « M. de Dhona m'a dit qu'il s'était promené deux heures à La Haye avec feu M. Descartes et qu'il lui avait dit que la vie humaine et les sciences n'étaient qu'une comédie, que depuis mille ans on cherchait inutilement ce que c'était que la goutte et la migraine dans la médecine et qu'on ne savait pas encore ce que cela voulait dire. M. de Dhona me dit de noter cela, ce que je fis (3). » Vingt ans auparavant les auteurs de l'*Art de*

(1) *Abrégé de la philosophie de Gassendi*, tome I, préface.

(2) Dans la dédicace des *Doutes de M. Bernier sur quelques-uns des principaux chapitres de son Abrégé de la philosophie de Gassendi*, imprimés d'abord séparément et ensuite insérés dans la seconde édition de l'*Abrégé de la phil. de Gassendi*, donnée à Lyon en 1684, T. II, p. 379.

(3) Passage cité par M. Lanfrey, *L'Eglise et les philosophes*, pp. 72 et 73, et qu'il donne comme extrait d'une lettre inédite de Bayle, du 1er décembre 1682, lettre qui lui a été communiquée, dit-il, par son savant ami, M. Walferdin.

Il est curieux de rapprocher de ce langage prêté à Descartes, celui que lui tint le chevalier Digby, qui l'alla voir en Hollande ; il lui dit entre autres choses «que nos connaissances spéculatives étaient à la vérité belles et agréables, mais qu'après tout elles étaient trop incertaines et trop inutiles pour faire l'occupation de l'homme.» (DESMAIZEAUX, dans la *Vie* de St-Evremond, à la tête de ses *Œuvres*, t. I, pp. 59 et 60). — C'est pourquoi Digby engage Descartes à s'appliquer à rechercher les moyens de prolonger la durée du corps humain, dont il connaissait si bien la construction, dit-il, plutôt que de s'attacher aux simples spéculations de la philosophie; à quoi Descartes répond en l'assurant « qu'il avait déjà médité sur cette matière, et que de rendre l'homme immortel, c'est ce qu'il n'osait se promettre ; mais qu'il était bien sûr de pouvoir rendre sa vie égale à celle des patriarches.» (Ibid.) — Ce découragement à l'endroit de la spéculation philosophique d'un côté, et de l'autre cette confiance presque naïve dans les recherches de la science positive, forment une contradiction qui, il faut le reconnaître, est plutôt dans l'esprit du positivisme moderne que dans celui du scepticisme proprement dit.

penser avaient fait ainsi la part du feu. « Est-il possible qu'une créature ait été créée dans l'éternité ? Dieu peut-il faire un corps infini en grandeur, en mouvement, infini en vitesse, une multitude infinie en nombre ? Un nombre infini est-il pair ou impair ? Y a-t-il un infini plus grand que l'autre ? (1) Celui qui dira tout d'un coup, je n'en sais rien, sera aussi avancé en un moment que celui qui s'appliquera à raisonner pendant vingt ans sur ces sujets : et la seule différence qu'il peut y avoir entre eux, est que celui qui s'efforcera de pénétrer ces questions est en danger de tomber en un degré plus bas que la simple ignorance, qui est de croire savoir ce qu'il ne sait pas (2). » A l'un des bouts du cartésianisme, Malebranche, dont les théories exclusives fournissent d'ailleurs des armes au scepticisme, s'écrie que « la science est le divertissement d'un honnête homme. » Enfin Locke, pour rendre complet ce concert de toutes les écoles, jette à la philosophie cette phrase dédaigneuse : « Chacun peut voir une infinité de propositions, de raisonnements et de conclusions.... dans les livres de métaphysique, de théologie scolastique et d'une certaine physique, dont la lecture ne lui apprendra rien de plus de Dieu, des esprits et des corps, que ce qu'il en savait avant d'avoir parcouru ces livres » (3), sentiment qu'il formule ainsi, d'une manière plus théorique : « Notre connaissance est non-seulement au-dessous

(1) Il serait superflu de faire remarquer que ces questions sont oiseuses, mal posées, ou résultent de notions fausses. Mais du moment qu'on se place au point de vue contemporain, le passage conserve sa portée et est ici d'un légitime emploi.

(2) *Art de penser*, Part. IV, ch. I, p. 347.

(3) *Essai*, etc., liv. IV, ch. VIII, § 9. — Il ne faudrait pas s'exagérer, nous l'avons déjà dit, l'influence de Locke sur Bayle ; il n'est pour celui-ci qu'un contemporain de la fin.

Dans une lettre à Coste du 27 déc. 1703, Bayle écrit qu'il a consulté le chapitre des *idées innées* pour traiter une objection relative à l'existence de Dieu, et il avoue que Locke lui a semblé victorieux, « et qu'il faut donner à son combat la gloire du *debellatum est.* »

A la demande de Coste, qui a reproduit son opinion et ses explications dans la 2me édit. (1729) de l'*Essai sur l'Entendement*, il a rectifié un passage de ce livre où Locke n'avait pas bien compris le dogme cartésien que l'étendue est l'essence du corps. (V. la Lettre à Coste du 20 juillet 1703.)

de la réalité des choses, mais encore elle ne répond pas à l'étendue de nos propres idées. » Dans sa dernière réponse à Stillingfleet (1), il s'appuie de cette pensée peu encourageante pour la raison, que nous passons notre vie à vouloir nous persuader, et à ne pouvoir nous convaincre.

Nous n'avons cité qu'un petit nombre de passages, et il n'est pas besoin de dire que nous ne les donnons pas comme exprimant la note dominante chez ces philosophes : il serait téméraire d'y voir une profession de scepticisme. Ils traduisent le découragement de savants, autant que de philosophes, qui n'ont pas vu leurs espérances réalisées : la nature et ses lois, comme les problèmes ardus de la philosophie, ont résisté aux investigations de ces penseurs, qui s'étaient d'abord flattés de l'espoir d'en déchiffrer toutes les énigmes ou d'en pénétrer tous les secrets, et, au terme de leur carrière, fatigués et vaincus, ils se replient tristement sur eux-mêmes, en constatant leur impuissance. Mais cet insuccès, ils le rapportent aux difficultés des questions et à la limitation de nos moyens de connaître ; ils ne prétendent pas que nous ne puissions connaître avec vérité et certitude dans un cercle déterminé. Leurs plaintes n'étaient donc pas, en somme, l'expression d'un doute systématique ; mais elles fournissaient de belles et bonnes armes à un esprit qui, se plaçant au même point de vue, partageant les mêmes erreurs, avait peut-être d'abord cherché la vérité avec la même confiance, mais qui, moins ardent et plus tôt rebuté par les difficultés ou le conflit de tant d'opinions, s'emparait de ces aveux des maîtres pour fortifier la cause du scepticisme.

Quelque insignifiants qu'ils puissent paraître, quelque ina-

« C'est un homme (Locke) de beaucoup d'esprit. Je l'ai vu ici pendant le règne du roi Jacques. » (Lettre à Minutoli, du 14 sept. 1693.) — Ce sont là tous les rapports de Bayle avec le philosophe anglais.

(1) Nous en parlons d'après Desmaizeaux (*Œuvres* de St-Evremond, 1753, t. II, pp. 67 et suiv.), qui renvoie pour les détails de cette dispute aux *Nouvelles de la république des lettres*, 1699, oct. et nov. Locke prétendait que la matière peut recevoir de Dieu le don de penser.

perçus qu'ils soient dans l'ensemble des idées désignées par ces grands noms de Descartes, etc., ces aveux, par cela même qu'ils échappent aux chefs d'école, à ceux dont la foi en eux-mêmes et dans la science devait être la plus forte, témoignent d'une certaine intensité du mal dans la foule lettrée ou polie et chez les penseurs de second ordre. En effet, nous trouvons alors le doute, particulièrement sous la forme de l'incrédulité, dans le monde et la littérature. Il y avait là assez d'esprits *libertins* pour accuser la persistance « de ce mal philosophique qu'on appelait à Port-Royal et qu'on spécifiait du nom de Montaigne (1) ». Les contemporains se jugeaient assez bien sous ce rapport, pour que Boileau pût dire : « Autrefois on croyait à tout, à l'astrologie, à la magie, à toutes les sottises imaginables; mais actuellement on ne croit à rien. » Dans le monde, à vrai dire, on était, en général, plus insouciant que sceptique; il est incontestable que la foi était réelle; mais la contrainte et une courtisanerie servile y mêlaient beaucoup d'hypocrisie; elle était d'ailleurs dans les dehors plutôt que dans le cœur; si l'espèce des faux dévôts n'avait pas été assez nombreuse alors, Molière, dans sa pétition à Louis XIV à propos du *Tartufe*, n'aurait pu dire : « qu'on outrage la morale et la religion, cela leur importe peu; mais qu'on les attaque eux-mêmes, c'est ce qu'ils ne peuvent souffrir. » D'ailleurs le spectacle de la société, en haut et en bas de l'échelle, était fait pour ébranler la foi religieuse, comme la foi dans la sagesse et les destinées humaines, et il ne contribua pas peu à donner à Bayle la triste idée qu'il se fait de l'humanité, de telle sorte que ce spectacle n'est pas étranger à son scepticisme moral. Tandis que le grand roi épuise par ses splendeurs et ses guerres les richesses du pays, le peuple meurt de faim, et le paysan est réduit à cet état dont parle La Bruyère; il autorise les violences contre la conscience des réformés, tandis qu'il donne l'exemple de la violation de la loi civile et de la loi morale. Les scandales donnés par des princes de l'Eglise,

(1) Ste-Beuve, *Port-Royal*, II, 396, édit. in-12.

l'affaiblissement du vrai sentiment religieux, la corruption des mœurs dans tous les rangs de la société, la dilapidation et la malversation, voilà quelques-uns des traits de ce grand règne tant vanté ! (1)

Et s'il fallait, pour prouver ce que nous venons de dire de l'état des âmes, citer des noms autres que ceux de philosophes de profession ; si, à côté des écrivains qui voient de près ce spectacle et qui en ressentent nous ne savons quelle amère et décevante impression, les La Bruyère, les Saint-Simon, pour ne citer que les plus marquants, il fallait indiquer des auteurs chez lesquels le doute se montre sous la forme de la satire, de la plaisanterie, de l'incrédulité, nous n'aurions qu'à nommer Cyrano de Bergerac, que M. Tissot appelle un douteur effréné (2); Gui-Patin, qui tient beaucoup de Rabelais ; Gabriel Naudé, qui relève de Montaigne (3), et que Bayle n'aura certes point lu en vain (4); l'auteur du *Virgile travesti*, le peu

(1) La véritable situation de la France à cette époque, situation qu'on s'accorde trop souvent à méconnaître ou à voiler, comme si l'ombre du grand roi imposait encore silence à la vérité, est exposée par les faits dans l'ouvrage de M. Eug. Bonnemère : *La France sous Louis XIV*.

(2) *Leçons de littérature*, II, 519.

(3) C'est aller beaucoup trop loin que de le mettre, comme le fait Ste-Beuve, sur la même ligne que Bayle. Dans ce beau passage où l'auteur de *Port-Royal* trace les funérailles idéales de Montaigne (II, 451), Bayle et Naudé prennent rang dans le cortége comme sceptiques *officiels* : c'est trop grandir l'importance de Naudé comme sceptique. Il imite Montaigne, il recommande volontiers les *Essais*, le *Traité de la sagesse* de Charron, les dialogues de La Motte, Sénèque; il a des critiques pour la science, et des expressions assez tièdes à l'égard de la foi ; il n'aime pas les jésuites, il est frappé de la corruption du clergé d'Italie et de l'incrédulité qui règne dans ce pays ; il pratique un peu la méthode de Montaigne et des sceptiques érudits ; dans son *Mascurat*, un des deux interlocuteurs dit à l'autre : « Tu fais justement comme ces vaches qui attendent que le pot au lait soit plein pour le renverser. » Il a sur les sceptiques et les incrédules des appréciations qui indiquent une sorte de connivence. Mais en somme il sent le scepticisme de Montaigne plutôt qu'il ne l'enseigne.

(4) Dans une lettre de sa jeunesse (juillet 1675), adressée de Paris à son frère aîné, il s'exprime ainsi : « Je tiens M. de La Motte et M. Naudé pour les deux savants de ce siècle qui avaient le plus de lecture et l'esprit le plus épuré des sentiments populaires, mais parce qu'ils font trop les esprits forts, ils nous débitent bien souvent des doctrines qui ont de périlleuses conséquences... je vous assure que ce livre (l'*apologie des grands hommes accusés de magie*, de Naudé), n'est guère chrétien. »

Bayle ne pouvait parler autrement à son frère aîné; on doit croire néanmoins

respectueux Scarron; le prudent et hardi Fontenelle; puis Saint-Evremond, sur le scepticisme duquel il convient que nous revenions ici, à raison des relations qu'il a eues avec Bayle par l'intermédiaire de Desmaizeaux (1). Esprit littéraire, mais homme d'action plutôt que penseur, il ne cultivait assidûment les muses que parce qu'il avait été éloigné de la cour et des camps. Il n'a vu qu'en passant le monde théologique et philosophique; il en rapporte l'impression des contradictions qui s'y heurtent; il conseille le repos aux esprits et l'humanité aux persécuteurs (2). On ne saurait trop dire si, dans sa fameuse *Conversation du Père Canaye*, il en veut aux jansénistes, aux jésuites, à la raison ou à la foi; en tous cas, c'est une spirituelle boutade d'incrédule, ou plutôt d'insouciant esprit fort. Car Saint-Evremond n'était pas incrédule. Il soutient, il est vrai, que « jamais homme n'a été bien persuadé par la raison ou que l'âme fût certainement immortelle, ou qu'elle s'anéantît effectivement avec le corps. (3) » Il fait voir que les plus grands philosophes n'ont jamais bien pu se satisfaire sur ce sujet, et il conclut de la contrariété de leurs opinions « qu'à moins que la foi n'assujettisse notre raison, nous passons la vie à croire et à ne croire point, à nous vouloir persuader, et à ne pouvoir nous convaincre (4). » Mais il croit, ou du moins il veut croire; son scepticisme n'est pas compensé

que la condamnation qu'il prononce ici est sincère. Mais il est certain que ces lectures contribuèrent, même à son insu, à ébranler ses sentiments. L'admiration que le sceptique érudit professe pour ces auteurs, devait plus facilement faire tourner au profit de ses doutes l'influence qu'ils peuvent exercer en ce sens.

(1) Ces relations n'impliquent du reste aucune influence de l'un sur l'autre.

(2) V. notamment ses *Stances*, t. III, p. 279.

(3) Lettre à Monsieur ***, au tome II de ses *Œuvres*, p. 67. A la fin de cette lettre, il se plaint que Descartes ait affaibli la foi en l'immortalité en essayant de la démontrer par des raisons qui ne satisfont point. « Lisez, monsieur, pensez, méditez; vous trouverez au bout de votre lecture, de vos pensées, de vos méditations, que c'est à la religion d'en décider et à la raison de se soumettre. » — Il revient encore là-dessus dans sa lettre au maréchal de Créquy : « La preuve la plus sensible que j'aie trouvé de l'éternité de mon esprit, c'est le désir que j'ai de toujours être. » Tome III, p. 264.

(4) Tome II, p. 69.

par la foi ardente de Pascal; il n'est pas non plus allégé par cette foi de Montaigne, de La Mothe et de Bayle, qui est moins un sentiment qu'une froide abstraction; c'est quelque chose d'intermédiaire : un mélange de ferme confiance et de réserve, d'insouciance et de respect. C'est un sceptique qui n'a rien de systématique ; il paraîtrait plus étrange, mais il ne serait pas moins juste de dire, c'est un croyant sans foi précise, un fidèle sans catéchisme arrêté. Il s'est peint lui-même, quand il a dit : « Dans la plupart des chrétiens, l'envie de croire tient lieu de créance. »

Ce serait une longue liste que celle des incrédules ou des libres-penseurs d'alors, les Lionne, les Retz, les poëtes Hesnault, Lainez (1), Saint-Pavin, Desbarreaux, etc., etc. Mais nous en avons dit assez pour prouver que « le dix-septième siècle, considéré selon une certaine perspective, laisse voir l'incrédulité dans une *tradition directe et ininterrompue ;* le règne de Louis XIV en est comme miné (2). » Aussi le mal n'échappait-il pas à ceux qui avaient mission de veiller sur la foi; bien qu'il faille n'accepter qu'avec prudence les jugements des contemporains, on peut rappeler ici les plaintes des orateurs sacrés, par exemple de Bossuet (3), et les écrits et les traités dirigés à cette époque contre l'incrédulité, tels qu'un *Traité de religion contre les athées, les déistes et les nouveaux pyrrhoniens* (4), que Bayle cite parfois et qui parut à Paris en 1677; le *Traité de l'incrédulité* de Leclerc; enfin la préface de l'*Histoire de la Bible*, de Jacques Basnage, préface où il

(1) Voluptueux, né à Chimai en 1650, qui a fait de Pétrone une traduction restée inédite. SABATIER DE CASTRES (*Les trois siècles de notre littérat.*, art. *Lainez*) cite, comme ce qu'on doit le plus regretter ~~de ses ouvrages~~ perdus, une *Epître à Bayle*, « qui, dit-on, était bien faite. »

(2) STE-BEUVE, *Port-Royal*, III, p. 303.

(3) Dans l'Oraison de la princesse palatine, dans le Sermon pour le second dimanche de l'Avent, dans celui sur la Divinité de la religion, et ailleurs.

(4) Ce terme est très-souvent appliqué alors à ceux qui ont sur les matières religieuses des doutes plus ou moins déclarés. C'est un degré inférieur aux athées et aux déistes.

attaque l'athéisme de son temps — nous employons le mot, quoiqu'on en fît alors un véritable abus — l'athéisme de «ces athées de spéculation, dit-il, qui se piquent de pureté de mœurs, de grandeur d'âme et de force d'esprit qui les élève au-dessus du vulgaire. »

Nous avions donc raison de dire au début de ce chapitre que le XVII° siècle n'a pas une unité aussi complète qu'on le croirait à première vue. Son grand éclat littéraire, artistique et militaire, qui fixe trop exclusivement les regards, a mis le reste dans une sorte d'effacement; mais un œil attentif y distingue bien des oppositions, bien des éléments pour un certain genre de scepticisme; on peut y reconnaître déjà une fermentation d'idées, des indices qui annoncent le siècle hardi et novateur qui suivra. Bayle est la transition entre ces deux siècles ; produit du XVII° siècle, il a été l'initiateur du XVIII° pour le bien comme pour le mal; à ce double égard l'époque où il a vécu n'aurait évidemment pas exercé autant d'action sur lui, s'il n'avait été disposé par la nature et par les circonstances de sa vie à en subir l'influence dans un sens déterminé; cette influence à ce point de vue, n'est même que secondaire; la part principale dans la genèse de son scepticisme revient naturellement à sa personnalité et aux faits particuliers de sa vie; c'est ce que nous allons montrer en esquissant sa biographie : aussi bien est-il temps de le faire paraître lui-même sur la scène.

CHAPITRE III.

Vie de Bayle (1). — Histoire de ses ouvrages.

« Pourquoi tant de contradictions et d'incertitudes sur le caractère et la destinée morale de Mahomet, de Cromwell, de Napoleon? Pourquoi ces problèmes sur leur sincérité ou leur hypocrisie, leur égoïsme ou leur patriotisme? Parce qu'on veut voir comme simultanées, comme ayant coexisté en eux, des dispositions, des idées, qui s'y sont développées successivement; parce qu'on oublie que, sans perdre leur identité essentielle, ils ont beaucoup et sans cesse changé, qu'aux vicissitudes de leur destinée extérieure ont correspondu des révolutions intérieures, souvent inaperçues de leurs contemporains, mais réelles et puissantes. Si on les suivait pas à pas, de leur apparition dans le monde jusqu'à leur mort, si on assistait à ce travail caché de leur nature morale au milieu de la mobilité et de l'activité de leur vie, on verrait disparaître, s'atténuer du moins beaucoup, ces incohérences, ces obscurités dont on s'étonne; et alors seulement on les connaîtrait, on les comprendrait véritablement. »

GUIZOT, *Hist. de la civilisation en France*, 2e année, 2e leçon.

La biographie d'un homme de guerre ou d'un homme d'état n'est assez souvent qu'une relation de batailles ou un bulletin de lois ; celle des hommes de cabinet comme Bayle ressemble toujours beaucoup à un catalogue. L'histoire de sa vie, toute intellectuelle, ne consiste guère que dans l'histoire de ses idées et de ses ouvrages. Par là même, c'est un miroir où se reflète

(1) Lorsque Bayle, redevenu calviniste, rentra en France, il jugea prudent, pour dépister ceux qui auraient pu l'inquiéter comme relaps, de changer l'orthographe et la prononciation de son nom; il se faisait adresser ses lettres au nom de *Bele*, et cette prononciation est restée générale; mais dans son pays on prononçait Ba-y-le. V. la *Lettre de Desmaizeaux à Coste*, sur l'édition des *Lettres de Bayle* donnée par Marchand, dans l'*Histoire de Bayle et de ses ouvrages*, p. 471 ; et la *Chimère de la cabale de Rotterdam*, *OEuv. div.*, t. II, p. 760.

l'époque, et elle présente comme telle un vif intérêt pour l'historien-philosophe. Tel n'est pas pourtant le principal motif qui nous détermine à consacrer à la biographie de Bayle une étude assez longue et à certains égards très-détaillée. Ce tableau, dans lequel nous retrouverons, appliqués et individualisés en quelque sorte, les traits dont se compose le précédent, forme nécessairement la partie capitale d'un travail de ce genre. C'est dire que tout ce qui explique la genèse du scepticisme de Bayle, sera particulièrement mis en lumière. Le lecteur voudra donc bien nous accorder le bénéfice de la liberté nécessaire à une semblable étude psychologique. Les éléments de celle-ci seront puisés dans les circonstances de la vie du philosophe, dans ses actions, dans ses écrits, dans son caractère : nous ne négligerons rien qui puisse nous aider à montrer comment son scepticisme se forme et se révèle graduellement, à expliquer ce qui chez lui s'y rattache, la tolérance et la critique, à nous rendre compte enfin de sa nature et de son influence. Nous ne craindrons pas de multiplier les citations de Bayle lui-même, et d'aider ainsi notre analyse de la sienne propre. Et si parfois l'on se trouve arrêté à des faits en apparence secondaires, on se rappellera que les grandes lignes ne donnent qu'une notion toute générale : pour pénétrer jusqu'au cœur, jusqu'à la nature intime et vivante d'un homme fameux, il faut soulever ce manteau à longs plis dans lequel l'histoire le drape, et chercher en-dessous les contours véritables, les détails de forme et de pose, les qualités naturelles, les manières d'être réelles et de tous les jours. Rien d'essentiel à une connaissance complète de Bayle ne peut d'ailleurs être omis, d'autant moins qu'il serait aussi difficile que contraire à la vérité historique, d'isoler absolument le sceptique de l'historien, du professeur, du compilateur, du polémiste, du critique, etc. Tout se tient dans l'homme, et l'on ne peut bien le connaître sous une face qu'en le considérant aussi sous les autres.

PREMIÈRE PARTIE.

PÉRIODE DE FORMATION DU SCEPTICISME DE BAYLE.

Au milieu du 17e siècle, le 18 novembre 1647, sept ans après l'apparition de l'*Augustinus*, dix ans après qu'avait éclaté le *Discours de la méthode*, Pierre Bayle naquit au Carla (1), bourg du comté de Foix, entre Rieux et Pamiers, dans un pays de montagnes, qui contribua sans doute à lui donner son âpreté au travail et son opiniâtreté dans la discussion — et non loin de la Gascogne, dont la proverbiale renommée n'a pas été démentie par la verve de ce proche voisin de Montaigne et de Montesquieu. Le père de Bayle était ministre du Carla ; il fut suppléé dans sa vieillesse par Jacob, son fils aîné. Pierre, qui était le second, eut un frère cadet, surnommé du Perrot, d'un petit bien de la famille, et pour lequel il montra une sollicitude particulière. Sa mère, Jeanne de Bruguière, d'une des plus anciennes familles du pays, ne paraît pas avoir exercé sur lui cette influence douce et bienfaisante qui est le rôle de la mère,

(1) Le *Carla-le-Comte*, et non le *Carla-de-Roquefort*, autre localité, moins importante, de l'Ariége, que certains dictionnaires géographiques donnent comme la patrie de Bayle. Ce bourg est situé sur un rocher. Bayle le compare à Ithaque, dont « quelqu'un a dit... que c'était comme un nid sur un rocher, ayant sans doute égard à son élévation et à sa petitesse. » (Lettre du 23 nov. 1674, la 16e dans les *OEuv. div.* de 1737.)

On trouve assez souvent l'orthographe *Carlat*, qui a donné lieu à une méprise plaisante. Parlant du journal dans lequel Bayle consignait les principaux faits de sa vie, les *Nouvelles litteraires* (La Haye du 2 mars 1715, le désignèrent sous le titre de *Calendarium carlatanum* au lieu de *Carlonanum*. Menckenius s'y trompa, et dans la préface de sa *Charlatanerie des gens de lettres*, cita le journal de Bayle comme une preuve qu'aux yeux du philosophe la vie n'était qu'une comédie ou lui-même qu'un charlatan.

et sous laquelle s'épanouissent, plus chauds et plus durables, les bons instincts et les croyances naïves (1).

Bayle vécut au milieu des siens jusqu'à l'âge de dix-neuf ans. Au sein de cette famille religieuse, où les mœurs avaient toute la rigidité du calvinisme, il puisa une piété sincère, un fonds de religion, dont ses lettres prouvent la persistance, malgré les écarts de son esprit. Sans être absolument sombres, ses premières années ne furent pas bien riantes. Sans doute il a « chassé des cailles et hâté des vignerons (2) », ce qui pourtant était moins un plaisir qu'une corvée imposée par son père; il a fait, avec son cadet, d'innocentes folies et des traits de jeunesse (3) ; on jouait même parfois le soir après souper (4). Mais apparemment ces rares et très-modestes récréations ne suffisaient pas à égayer la triste et monotone existence que l'on menait au Carla. D'ailleurs, le père et le frère aîné de Bayle, dans la pénombre où ils sont placés pour nous, ont quelque chose de sévère qui semble exclure toute effusion de tendresse. Quoi qu'il en soit, cette époque de sa vie n'éveille guère en lui de souvenirs agréables ; elle laissa dans son âme, malgré la vivacité, le piquant et la joie de son esprit, une indéfinissable mélancolie qui perce, pour qui sait lire, dans les lettres, assez rares, où il s'épanche.

(1) Nous ne possédons qu'une lettre de Bayle à sa mère. Dans celles — très-nombreuses — qu'il écrit à ses autres parents, il la nomme à peine pour lui adresser de vulgaires compliments. Si cet oubli presque complet n'a pas une cause que nous ignorons, on pourrait peut-être en conclure que Jeanne de Bruguière était une personne assez insignifiante, ou que, dès l'enfance, les sentiments tendres et délicats occupèrent peu de place dans le cœur de son fils Pierre.

(2) Lettre à son frère cadet, du 7 mars 1675; la 20e dans les *OEuv. div.* de 1737.

(3) « Toutes les innocentes folies d'autrefois dont vous avez cru que j'avais perdu l'idée, bien loin d'être effacées de mon esprit, me font rire de souvenir. Je vous suis pourtant obligé de m'en avoir entretenu. Qui aurait pensé quand nous faisions ces traits de jeunesse, qu'un jour cela nous divertirait? » (Lettre à son frere cadet; la 17e dans les *OEuv. div.* de 1737.)

(4) « On prend d'ordinaire le jeu du Cocu (pour apprendre le blason, que Bayle enseignait aux Dhona). Je me souviens qu'autrefois vous-même, tout morigéné que vous avez toujours été, y avez passé quelques apres-soupers. » (Lettre à son frere aîné; la 8e dans les *OEuv. div.* de 1737.)

Les biographes de Bayle, à commencer par Durevest et Desmaizeaux, disent que notre jeune homme fit de bonnes études dans la maison paternelle : ils n'ont pas lu attentivement ses lettres. La vérité est que sa première instruction se fit au hasard, et c'est là sans doute une des causes principales qui l'ont fait ce qu'il a été. Lui-même sentait le tort *irréparable* qui en était résulté pour lui, et plus d'une fois il s'en plaint amèrement. « Je ne songe jamais, dit-il à son frère aîné à propos des études du cadet, à la manière dont j'ai été conduit dans mes études, que les larmes ne m'en viennent aux yeux. C'est dans l'âge au-dessous de vingt ans que les meilleurs coups se ruent ; c'est alors qu'il faut faire son emplette, parce que l'esprit ayant son âge aussi bien que le corps, si vous ne l'employez en temps et lieu, il se trouve que sa saison est passée. C'est pourquoi je serais d'avis ou qu'il n'étudiât point du tout, ou qu'il ne fît rien autre chose pendant certaines heures, employant les autres à bien voir son monde : mais surtout il faudrait le bien guider dans ses études, et lui bien apprendre l'histoire avec ses dépendances, qui sont la chronologie et la géographie (1). » Et ailleurs : « Je regrette même le temps que j'ai employé à étudier six ou sept heures de suite, parce que je n'observais aucun ordre, que j'allais partout où mon caprice me portait, que personne n'appliquait mon esprit à ce qu'il fallait à cet âge-là, enfin parce que j'étudiais par anticipation, c'est-à-dire que je laissais ce qui était propre au temps présent, pour sauter à ce qui devait un jour m'être propre (2). » « Pour vos études, écrit-il encore à son frère cadet, je connais facilement qu'elles vont comme il plaît à Dieu.... Il est trop juste que vous soulagiez le chef de la famille en tout ce que vous pourrez, mais ce devoir préjudicie à vos études : patience. Il est plus nécessaire d'obéir à Dieu que d'étudier. J'ai passé

(1) Lettre du 23 mars 1674 ; la 10e dans les *OEuv. div.* de 1737.

(2) Lettre à son frère cadet, du 7 mars 1675 ; la 20e dans les *OEuv. div.* de 1737.

par ce même chemin et mes études s'en ressentent encore et s'en ressentiront toute ma vie (1). » Le père de Bayle, par économie forcée sans doute, s'occupa donc de l'instruction de son second fils, comme plus tard de celle du cadet ; mais peu au fait d'une semblable besogne, accablé d'ailleurs par les fonctions de son ministère, la prédication et la visite des malades, il laissa flotter les rênes sur le cou de son élève, et celui-ci, doué d'un appétit insatiable de savoir et d'une mémoire prodigieuse, fit des courses à droite et à gauche, lut avidement et sans discernement tout ce qui s'offrait à lui. Il s'habitua ainsi de bonne heure à satisfaire avant tout son ardente et indiscrète curiosité, à entasser des connaissances plutôt qu'à les digérer, se laissant envahir par les faits, par les doctrines, par les opinions, sans prendre la peine de séparer l'ivraie d'avec le bon grain : accordant droit de cité dans son esprit indistinctement à l'erreur et à la vérité, faute d'en examiner suffisamment les titres, et les laissant ainsi toutes deux prendre pied et racine, parce qu'il ne sentait pas le besoin d'être fixé dans sa croyance. C'est ce qu'il fera toute sa vie, et faute d'avoir eu dès lors de la méthode, et d'avoir cherché une base solide pour sa pensée, il manquera toujours de l'une et de l'autre (2).

(1) Lettre 28e dans les *OEuv. div.* de 1737.

(2) « Vous saurez donc que, comme je ne suis pas capable d'une forte application, ce qui fait que le dernier livre que je vois est celui que je préfère à tous les autres, il est arrivé que j'ai fait une lecture assez vague et assez diversifiée, et que j'ai bien souvent changé de tablature en peu de temps, car tantôt je me suis adonné aux langues, tantôt à la philosophie, ensuite à l'histoire, aux antiquités, à la géographie et aux livres galants, selon que ces diverses matières m'étaient offertes, et tout cela sans faire qu'effleurer les choses, arrivant que je suis toujours dégoûté d'un sujet avant que d'avoir eu le temps de le connaître, soit qu'il ne me plaise plus du tout, soit qu'il me plaise moins que quelque autre dont la curiosité me prend. D'où que cela procède, il est certain que jamais amant volage n'a plus souvent changé de maîtresse que moi de livres. » (Lettre du 21 septembre 1671 ; la 4e dans les *OEuv div.* de 1737.) — « Abstenez-vous d'une lecture vague de toute sorte de livres ; fixez-vous à quelque chose. Ne vous fiez pas comme moi à votre mémoire ; car c'est un de mes regrets d'avoir passé le temps où j'en avais, à courir de livre en livre. Si je recommençais, je changerais bien de méthode. C'est le moyen de ne rien savoir à fond. » (Lettre à son frère cadet ; la 17e dans les *OEuv. div.* de 1737.) — Et encore : — j'insiste, car ces témoignages de Bayle lui-même sont précieux à plus d'un titre — « J'appelle voyage d'esprit une lecture vaste et illi-

En février 1666, le père de Bayle l'envoya terminer, à l'académie de Puylaurens, ses humanités si mal commencées : il consacra à l'étude jusqu'aux heures de récréation. De retour chez lui, au mois de septembre suivant, il devint malade à force de travailler. Guéri, il se remit à l'œuvre, retomba et eut ainsi plusieurs rechutes. Pour le distraire de l'étude, on l'envoya, en mai 1668, chez un parent, à Saverdun ; mais il y trouva des livres, ne put résister à la tentation, et fut attaqué d'une fièvre dangereuse dont il fut longtemps à se remettre. Après un court séjour dans la maison paternelle, il quitta le Carla, qu'il ne devait plus revoir, pour aller reprendre ses études à Puylaurens. Il reprit aussi ses lectures avec une ardeur nouvelle. Bien qu'il dévorât tout ce qui lui tombait sous la main, et particulièrement les ouvrages de controverse, il avait cependant une prédilection marquée pour Plutarque et Montaigne, et sans nul doute le commerce habituel qu'il entretint avec eux développa son goût pour les recherches historiques et son penchant pour le scepticisme. Plutarque, en lui montrant les grands hommes de l'antiquité dans leur déshabillé, en

mitée de toutes sortes de livres. Si on les entreprend, ces voyages-là, avant que les forces soient venues, c'est-à-dire avant que d'avoir posé un bon fondement pour les matériaux que l'on va chercher de tous côtés, on risque de voir bientôt son bâtiment renversé. J'ai été autrefois touché de cette même avidité, et je puis dire qu'elle m'a été fort préjudiciable. » (Lettre 38e dans les *OEuv. div.* de 1737.) — Ne craignons pas d'accumuler les preuves, car on ne les a pas assez relevées et on n'a pas assez mis en lumière ce point capital. Voici un passage où Bayle nous fait lui-même toucher du doigt les rapports de l'érudition et du scepticisme chez lui. « La migraine m'a considérablement épargné ces quatre derniers mois ; je ne crois pas que l'étude soit la véritable cause de mes fréquents maux de tête, parce que je ne m'applique pas beaucoup à ce que je lis ; je ne saurais méditer la moindre chose ; je ne sais jamais, quand je commence une composition, ce que je dirai dans la seconde période ; ainsi je ne me fatigue pas excessivement l'esprit, et tout cela procède de ce fonds de paresse dont je vous ai parlé ; car il est pénible de ranger dans sa tête un plan bien suivi, de se faire des *summa capita* et des analyses de tout ce qu'on a à lire ou à composer ; ceux qui le peuvent faire font bien, je les en estime heureux, et sans cela je ne vois pas que l'on puisse aller bien loin ; on attrappe à la vérité quelque chose en lisant, mais cela ne peut pas former ce qu'on appelle un homme profond ; aussi pressens je bien que quand même je pourrais rencontrer dans la suite quelque emploi à grand loisir, je ne le deviendrais jamais ; je lirais beaucoup, je retiendrais diverses choses *vago more*, et puis c'est tout. » (Lettre du 26 décembre 1678 ; la 70e dans les *OEuv. div.* de 1737.)

quelque sorte, l'accoutuma de bonne heure à se mettre en garde contre les entraînements irréfléchis, les admirations exclusives et conventionnelles, de même que contre certains jugements erronés auxquels peut nous induire la grande histoire, en nous présentant toujours ses héros dans une pose solennelle et apprêtée. Mais si à cette lecture il gagna des qualités nécessaires au critique, il y prit aussi l'habitude d'une certaine défiance à l'égard de tout ce qui s'impose à notre admiration, et le goût des observations particulières plutôt que celui des vues générales. L'influence de Montaigne sur Bayle fut bien plus décisive encore. Dans les *Essais,* qu'il cite si volontiers, Bayle apprit à envisager en toutes choses le pour et le contre ; il s'y pénétra de mépris pour la faiblesse de la raison ; il les goûta tant et si bien qu'il en prit jusqu'à l'air : c'est surtout à cette lecture assidue de Montaigne qu'il faut rapporter le goût de Bayle pour les digressions, et l'affinité qu'il y a entre son style et celui du vieil auteur gaulois (1).

(1) C'est ici le lieu d'indiquer ses autres auteurs favoris. Il lisait beaucoup Cicéron, auquel il a, comme Montaigne, beaucoup emprunté; Sénèque était un de ses « grands héros » (*Nouv. lettres sur l'hist. du Calv.*, t. II, p. 184.) Il aimait beaucoup aussi Érasme, qu'il cite très-souvent et dont il félicite Rotterdam d'avoir honoré la mémoire (Art. *Rotterdam* — un des rares articles *réels ;* celui-ci n'a trouvé place dans le *Dictionnaire* que parce qu'il donnait l'occasion de payer un tribut d'admiration à cet érudit sceptique, et un tribut de reconnaissance à la ville où l'auteur recevait l'hospitalité ; l'*Art de penser* est pour lui « un livre incomparable » (Lettre 132e dans les *OEuv. div.* de 1737) ; il en recommande la lecture à la jeunesse, de même que celle de La Bruyère, qu'il a en singulière estime et qui est « fort propre pour donner de l'esprit aux jeunes gens et leur raffiner le goût. » (Lettre 135e id.) Quoiqu'il cite parfois Platon et Aristote et discute à l'occasion des points particuliers de leurs doctrines, il ne paraît pas avoir attaché à celle du premier toute l'importance qu'elle a réellement, et quant au second, ses appréciations varient suivant le point de vue auquel il se place. Quand il envisage la scolastique, il s'exprime parfois sur le compte d'Aristote d'une manière fort peu respectueuse ; il n'a pas d'ailleurs rendu au créateur de la logique la justice qu'il mérite. D'autres fois il parle du philosophe grec d'une manière beaucoup plus équitable : « Vous n'avez pas imité ceux qui avec beaucoup d'injustice sont passés du mépris de la nouvelle philosophie péripatéticienne au mépris de la personne d'Aristote. C'est pourquoi je vous cite cet auteur, l'un des plus grands hommes de l'antiquité. » (*Continuation des pensées diverses*, § LXXI.)

Au reste, à part Cicéron, Montaigne et La Motte le Vayer, Bayle n'a pas lu les sceptiques plus que les autres philosophes. Il cite même très-peu Sextus Empiricus.

Son long séjour sous le toit paternel, ses maladies avaient singulièrement retardé notre étudiant ; il ne commença la logique qu'à vingt-et-un ans. Trouvant qu'il ne faisait pas des progrès assez rapides à Puylaurens, il se rendit à Toulouse en février 1669, s'y logea chez un particulier et alla suivre les leçons de philosophie du collége des jésuites (1). A vingt-deux ans, il refit sa logique sous le père Ignace No (2). La subtilité naturelle de son esprit trouva dans la scolastique un aliment abondant, dont il se gorgea — qu'on nous passe le mot — comme devait le faire un homme qui vit toujours dans la philosophie de l'école une excellente gymnastique intellectuelle. Sa recommandation la plus pressante à son frère cadet, c'est de s'exercer sur les concepts et les formalités, d'accoutumer son esprit aux chimères des universaux et aux abstractions de métaphysique, de se réduire toujours à la forme syllogistique, de bien posséder dans chaque matière les raisons pour et contre ; à ces conditions, on acquiert l'exactitude et la justesse d'esprit, on devient un bon logicien, c'est-à-dire un homme redoutable. C'est là une opinion à laquelle Bayle, nous le répétons, restera toujours fidèle. Beaucoup plus tard, dans une lettre du 5 mars 1693 (3), il dit : « La philosophie de l'école est celle par où un jeune homme ne fait pas mal de commencer ; il apprend par là à se mieux servir de la cartésienne un jour à venir ; » et le 27 janvier 1695, il écrit à propos de ses jeunes cousins : « Ils feront bien d'apprendre le plus qu'ils pourront de philosophie péripatéticienne ; ils s'en déferont ensuite quand ils auront goûté la nouvelle ; et ils garderont de celle-là la méthode de pousser vivement et subtilement une objection et de répondre nettement et précisément aux difficultés. » Bayle,

(1) Son père l'avait désiré, et, bien que cela nous paraisse étrange, ce n'était pas cependant chose extraordinaire. Malgré la défense des synodes, plus d'un réformé envoyait ainsi ses enfants chez les jésuites.

(2) *Histoire de M. Bayle et de ses ouvrages.*

(3) Lettre 118e dans les *Œuv. div.* de 1737.

à son insu, se propose ici en exemple, sans voir le mal que lui a fait un système d'études dont le moindre inconvénient n'était pas de faire ainsi passer d'une philosophie à une autre une intelligence en voie de formation. Mais ce n'est pas tout : « Je suis bien aise, dit-il encore à son frère cadet, de ce que vous m'apprenez que vous avez l'humeur chicaneuse ; c'est un talent qui est très-nécessaire dans le collége, qui ouvre l'esprit, et qui le fait entrer dans les obscurités les plus profondes, et pour peu qu'on ait l'esprit bon, on s'en défait dans la suite lorsqu'on en a tiré les utilités qui s'en peuvent tirer, de sorte que vous pouvez vous abandonner sans scrupule à l'humeur disputeuse, et sans craindre que cela vous fasse acquérir un esprit de contradiction qui soit le fléau des conversations ; car, comme j'ai dit, un homme de bon sens n'emploie sa chicane que pendant le temps qu'elle est de saison, et la quitte dès qu'elle n'est plus à propos (1). » L'*humeur chicaneuse* avait été aussi la sienne. « S'il (Bayle) a été animé alors (pendant son séjour à Toulouse) contre quelque chose, c'est contre la nouvelle philosophie ; car il disputait vigoureusement dans l'occasion pour la philosophie scolastique de ses cahiers (2). » On a même remarqué qu'il se faisait un amusement d'embarrasser ses maîtres (3). Cette philosophie du moyen-âge, que l'on avait prise pour la doctrine d'Aristote, Bayle ne tarda pas à l'abandonner (4) ; mais elle eut le temps de développer d'une manière excessive, dans cette nature méridionale, si vive et si souple, son goût inné pour les subtilités et sa dialectique outrée, suffisamment excités déjà

(1) Lettre du 28 mars 1677 ; la 47e dans les *OEuv. div.* de 1737. — Combien l'on peut s'abuser sur son propre compte ! Bayle, il est vrai, ne s'abandonnait pas d'habitude, dans la conversation, aux subtilités de la discussion ; mais quelle revanche il a prise dans ses livres !

(2) *La Chimère de la Cabale de Rotterdam*, t. II, p. 759.

(3) IRAILH. *Querelles littéraires*, p. 360.

(4) « Il est faux qu'il ait appris autre chose des jésuites que la philosophie péripatéticienne, qu'il abandonna peu après. Il prend à témoin M. Jurieu qu'il ne l'a jamais enseignée. » *La Chimère*, etc., t. II, p. 759.

par l'esprit d'investigation que la réforme inoculait à ses sectateurs (1).

A cet esprit d'examen et de discussion se rattache, comme à à la plus directe de ses causes, un événement qui a eu la plus grande influence sur la vie de Bayle, et qui peint d'un trait son caractère : sa double conversion à dix-sept mois d'intervalle. A Puylaurens déjà, les arguments des catholiques sur la tradition et l'autorité de l'Eglise, qu'il avait lus dans certains ouvrages de controverse, l'avaient ébranlé ; apparemment ce fut beaucoup pour éclaircir ses doutes qu'il alla achever chez les jésuites et dans une ville où l'on ne trouvait pas alors de réformés, sa philosophie commencée dans l'académie protestante de Puylaurens. Dans cette dernière ville, son départ fit du bruit, et l'on s'y attendait à une abjuration. En effet, un mois (2) après son arrivée à Toulouse, à la suite de discussions avec un prêtre logé dans la même maison que lui, Bayle se convertit au catholicisme. « On se fit beaucoup d'honneur à Toulouse de l'acquisition d'un homme qui donnait de si grandes espérances, et qui, de plus, était fils d'un ministre. Lorsque son tour vint de soutenir des thèses publiques, on voulut que la solennité s'en fît avec beaucoup d'éclat (3). » En revanche, les siens furent pénétrés de douleur, particulièrement le père et le frère aîné, à qui leur qualité de ministres rendait ce coup plus sensible. Sur les instigations de Bertier, évêque de Rieux, qui pourvut généreusement à ses besoins pendant cette période, le nouveau converti invita Jacob à venir à Toulouse, dans le but de l'amener à

(1) Il y avait là un danger qui n'avait pas échappé, comme le remarque Bayle lui-même, aux chefs de la réforme : « La logique de l'école est de toutes les parties de la philosophie celle qui a été moins agréable aux réformateurs ; car ils la considéraient comme la source des vaines subtilités qui faisaient perdre tant de temps à la jeunesse et qui corrompaient la théologie. » Art. *Melanchton*, rem. K.

(2) Et non cinq, comme le dit SAYOUS (*Hist. de la litt. franç. à l'étranger*, I, 225). Bayle arriva à Toulouse le 19 février 1669 et abjura le 19 mars suivant.

(3) V. la *Vie de Bayle* par DESMAIZEAUX, qui donne sur ce point des détails intéressants.

sa nouvelle foi. La lettre qu'il lui écrivit n'eut pas le succès qu'on en avait espéré (1). De son côté la famille mit tout en œuvre pour le retirer de l'Eglise romaine : l'esprit d'examen et de discussion l'avait éloigné du calvinisme, le même esprit l'y ramena. Des entretiens habilement ménagés avec un cousin, jeune homme de sens et qui possédait bien sa religion, firent d'abord une brèche dans la place ; on fit ensuite jouer de plus fortes batteries ; enfin le frère aîné vint achever l'œuvre commencée. L'entrevue fut touchante ; Bayle regretta sa conduite avec larmes, et le 21 août 1670 (2), avec les précautions que commandait la prudence, il abjura le catholicisme en présence de plusieurs ministres. Le même jour il partit pour Genève.

A l'époque où les ennemis de Bayle ont remué cette histoire dans un but facile à comprendre, il l'a racontée lui-même avec une entière sincérité. Ecoutons-le, avant de faire les réflexions que ce sujet provoque: «Pendant qu'il (lui-même) faisait sa philosophie dans l'Académie de Puylaurens, il ne se borna pas tellement à la lecture de ses cahiers, qu'il ne lût aussi quelques

(1) C'est la 1re dans les *OEuv. div.* de 1737. Desmaizeaux l'a insérée dans sa *Vie*. — Cette lettre respire la foi d'un enthousiaste ; on y sent l'ardeur du néophyte qui voit dans les circonstances autant de preuves que Dieu a tout disposé pour seconder son dessein, et qui se croit volontiers l'instrument de la Providence. Bayle brûle d'assurer le salut de son frère, et rien n'autorise à croire que les termes de cette lettre ne lui aient pas été dictés par son cœur. Si ce double changement — pour ne pas employer le vilain mot d'apostasie—trahit la légèreté et la mobilité de son esprit, sa sincérité du moins ne peut être mise en doute. Il est même vrai que la conviction aussi forte que passagère qui l'avait amené au catholicisme, explique et justifie à la fois ce zèle ardent; au contraire, d'autres sentiments, une autre conduite, nous surprendraient à bon droit, et cette explosion de foi, ce feu de paille concorde parfaitement avec son caractère. Mais s'il a été sincère en adressant à son frère ces exhortations, il a été sans nul doute inspiré et guidé par d'autres. Cette lettre — la seule que nous ayons de cette époque — est du 15 avril 1670, donc postérieure de plus d'un an à sa première abjuration, tandis que sa seconde se fit le 21 août suivant. Ce rapprochement de dates en dit assez, nous semble-t-il. D'ailleurs certaines expressions, certaines idées, certaines accusations qui sentent trop la manière de penser et le style des convertisseurs, ce ton de docteur pénétré, de théologien onctueux, cette ruse même qui consiste à masquer son but pour attirer son frère, toutes choses qui sont si éloignées du caractère de Bayle, nous confirment dans l'opinion qu'on a dirigé sa main.

(2) SAYOUS, op. cit. I, 226, commet une nouvelle erreur en mettant moins d'un an entre les deux conversions.

livres de controverse, non pas dans l'esprit qu'on fait ordinairement, c'est-à-dire pour se confirmer dans les opinions préconçues, mais pour examiner selon le grand principe des protestants, si la doctrine que l'on a sucée avec le lait est vraie ou fausse: ce qui demande qu'on entende les deux parties. C'est pourquoi il fut curieux de voir dans leurs propres livres les raisons des catholiques romains. Il trouva des objections si spécieuses contre le dogme qui ne reconnaît sur la terre aucun juge parlant, aux décisions duquel les particuliers soient obligés de se soumettre, quand il arrive des disputes sur le fait de la religion, que ne pouvant se répondre à lui-même quand il lisait ces objections, et moins encore défendre ses principes contre quelques subtiles controversistes avec lesquels il disputa à Toulouse, il se crut schismatique et hors de la voie du salut, et obligé de se réunir au gros de l'arbre, dont il regarda les communions protestantes comme des branches retranchées. S'y étant réuni, il continua ses études de philosophie dans le collége des Jesuites, comme font dans tous les pays où l'Eglise romaine domine presque tous ceux qui étudient, de quelque qualité et condition qu'ils soient. Mais le culte excessif qu'il voyait rendre aux créatures lui ayant paru très-suspect, et la philosophie lui ayant fait mieux connaître l'impossibilité de la transsubstantiation, il conclut qu'il y avait du sophisme dans les objections auxquelles il avait succombé; et faisant un nouvel examen des deux religions, il retrouva la lumière qu'il avait perdue de vue, et la suivit, sans avoir égard ni à mille avantages temporels dont il se privait, ni à mille choses fâcheuses qui lui paraissaient inévitables en la suivant (1). »

A défaut d'autres preuves, ces abjurations faites à un âge si peu avancé et avec tant de précipitation, suffiraient à établir les qualités et les défauts de l'esprit de Bayle, sa promptitude et sa dévorante activité, son inquiétude et sa légèreté, son goût pro-

(1) *La Chimère de la Cabale de Rotterdam*, t. II, p. 759.

noncé pour la controverse. Mais cette triste expérience eut les conséquences les plus déplorables pour ses idées, en provoquant chez lui une réaction contre le besoin de vérité, contre l'entraînement plein de confiance, auxquels il avait cédé. Ce fut une leçon pratique de scepticisme. Négligeant, malheureusement, de tenir compte de ses torts dans cette circonstance, il exagéra, comme nous le faisons souvent, la portée des résultats de son expérience personnelle, en outrant cette conclusion, légitime dans une certaine mesure, qu'il nous est bien facile de nous abuser, que le pour et le contre peuvent tour à tour nous séduire, que la force même des convictions n'est pas une preuve en faveur de leur vérité. Ce fut aussi, par là même, une leçon de tolérance; mais ici encore il dépassa la mesure. A partir de ce moment en effet, le scepticisme religieux a jeté des racines dans l'esprit de Bayle; nous disons dans *son esprit*—et c'est là un point sur lequel nous aimerions à insister parce qu'on s'y est trompé — car au fond, le cœur chez lui reste religieux (1), d'une reli-

(1) Cette assertion demande des preuves ; elles ne manquent pas : « M. Bayle s'offre de fournir bientôt deux personnes irréprochables, qui sont maintenant diacres de l'Eglise française de Rotterdam, qui jureront qu'ils ont fait souvent avec lui les dévotions domestiques du dimanche après souper, qui consistent à lire un chapitre de l'Ecriture, à chanter un psaume et à réciter une prière qui est à la fin de chaque psaume. » (*La Chimère de la Cabale de Rotterdam*, t. II, p. 741.) A moins de le soupçonner gratuitement capable d'une hypocrisie odieuse, il faut bien admettre que c'est là une preuve convaincante de ses sentiments religieux. En voici d'ailleurs de non moins fortes. A propos de la mort de sa mère, il écrit : « Si quelque chose est capable de relever mes esprits abattus sous le poids de cette amère douleur, c'est la foi de la résurrection des morts, en vertu de laquelle nous serons rejoints à ceux dont la mort nous a séparés. » Une lettre du 21 septembre 1671 (la 4e dans les *Œuv. div.* de 1737) se termine ainsi : « Adieu, mon cher frère. Je vous recommande à la grâce de Dieu ; souvenez-vous de moi dans vos prières.... » A son frère cadet, il écrit (Lettre 63e, id.) : « Je vous recommande la crainte de Dieu.... » Le 23 novembre 1674, à un moment où il était sans position et sans ressource, il parle ainsi à son frère aîné (Lettre 16e, id.) : « La Providence de Dieu s'étendant à tout, il faut espérer que nous y aurons quelque part, et pour moi j'en fais toujours non pas mon pis aller, comme font plusieurs, mais ma principale ressource. J'ai vu des gens qui, me voyant tranquille au milieu de l'indigence, s'étonnaient de me voir si peu en peine, car pour eux dès qu'ils ne voyaient pas trois ou quatre années de subsistance bien assurées, ils en perdaient le manger et le dormir. Je leur répondais que ma foi pour la Providence de Dieu faisait toute ma tranquillité, et si j'avais voulu m'ouvrir davantage à eux, je leur aurais dit que j'avais en ma maison la cause de ma confiance, me persuadant que la piété et les saintes prières d'un père, d'une mère et d'un frère justes et craignant Dieu tiendraient

gion sans élan et sans ardeur, il est vrai, mais sincère et solide, et qu'expliquent d'ailleurs suffisamment son éducation, son respect et son affection pour son père et les siens, son attachement même pour une cause malheureuse, pour ses coréligionnaires infortunés, et cet instinct du vrai enfin, ce sens du divin, qui

toujours le ciel ouvert en ma faveur. » Nous ne saurions admettre que ce soit là de l'hypocrisie, pas plus que dans ce passage : « Assurez-le (son père) que j'ai eu et que j'ai un plaisir inconcevable d'apprendre que Dieu le fortifie en ses vieux jours, et lui accorde la santé et la vigueur nécessaire pour faire sa charge, qui est la plus grande consolation que puisse avoir un bon serviteur de Dieu dans sa vieillesse. » (Lettre 82e id.); ni dans cet autre : « La véritable reconnaissance de toutes les bontés de Dieu, c'est de craindre son nom et de le glorifier par une sainte, sage et chrétienne conduite ; avec cela l'on s'attire les effets continuels de sa miséricorde qui nous donne le moyen de trouver grâce devant ceux à qui nous avons à faire (*sic*). » (Lettre 88e, datée de 1682.) On nous objectera que ces extraits se rapportent à une période de sa vie où le scepticisme n'avait pas encore produit en lui tous ses effets. Nous répondrons que ce dernier passage, qui n'est pas le moins significatif, est de la même époque que les *Pensées sur les Comètes*, où Bayle se montre déjà à peu près ce qu'il fut plus tard ; d'ailleurs, en cette année 1682, il avait trente-cinq ans. et les sentiments que l'on a conservés vivaces jusqu'à cet âge ne s'éteignent plus. Au surplus, ce n'était guère que dans sa correspondance avec sa famille que Bayle s'épanchait ainsi ; une fois son père et ses frères morts, nous ne trouvons plus de ces lettres où le fond de son cœur se dévoile. Ajoutons qu'il y a dans ses écrits plus d'un endroit empreint du même esprit, et où il serait difficile de voir toujours l'effet d'une prudente tactique. Enfin le premier des passages cités est d'une époque de beaucoup postérieure et montre que, sans être d'une piété exemplaire, Bayle conformait sa vie à ses sentiments. La *Cabale chimérique* (*OEuv. div.* t. II, p. 687) nous apprend encore que notre sceptique communiait quatre fois l'an, assistait assez souvent aux prières publiques et à la meilleure partie du sermon. Ailleurs il repousse l'accusation d'irréligion. « Il y a, dit-il dans l'art. *La Mothe Le Vayer*, en songeant évidemment à lui-même, il y a une grande différence entre écrire librement ce qui se peut dire contre la foi et le croire tres véritable.......... Le cardinal Mazarin se connaissait trop en gens, pour ne savoir pas qu'un philosophe qui se laisse aller au pyrrhonisme de religion, par je ne sais quelle enfilade de raisonnements, est d'un tout autre caractère qu'un homme qui devient impie par brutalité et par débauche. » V. aussi une lettre du 8 septembre 1698.) Assurément nous ne prétendons pas faire passer Bayle pour un dévôt ; nous voulons seulement établir que si ses écrits ont favorisé l'irréligion, ce n'est pas qu'au fond il ne fût religieux. Le cœur et l'esprit sont ainsi en désaccord chez beaucoup d'hommes. Du reste, nous ne sommes pas seul de notre avis. TENNEMANN *Hist. de la phil.*, t XI dit : « La critique de Bayle est de telle nature qu'elle ne nous force jamais à douter de sa foi subjective, et toute sa vie prouve qu'il fut un homme religieux.» Enfin DE LA ROCHE, au dire de CHAUFEPIÉ (Art. *Bayle*) affirme dans ses *Memoirs of Literatur* (vol. VIII, art. XII, p. 80, 2e édit. 1722) que Bayle, trois ou quatre ans avant sa mort, lui avait dit que l'athée le plus subtil ne pouvait jamais répondre à l'argument que fournissent l'ordre et la sagesse qui règnent dans l'univers; qu'enfin Bayle était plus orthodoxe que bien des gens ne se l'imaginaient. En résumé, en admettant même que Bayle ne restât attaché à son culte que par habitude ou par nécessité, il reste vrai que l'irréligion était dans son esprit plutôt que dans son cœur, et qu'en tout cas il croyait sincèrement à l'existence d'un Dieu personnel.

persiste dans la nature humaine malgré les ravages du scepticisme et qu'on peut opposer à celui-ci comme la meilleure des réfutations pratiques.

Genève, la cité éristique par excellence, était à cette époque la grande pourvoyeuse du clergé calviniste. Ce n'est pas que les Génevois eux-mêmes s'adonnassent en grand nombre à la théologie (1) ; mais du dehors les étrangers affluaient dans la Rome du calvinisme. C'est là qu'avaient fait leurs études la plupart des écrivains français du refuge en Hollande (2).

L'influence que Genève exerça surtout sur les idées religieuses, elle la dut donc à son académie, « sorte d'école normale des églises réformées, » (3) et aussi, ajoutons-le, à sa librairie, très-active surtout dans la première moitié du XVII[e] siècle. Le penchant naturel de Bayle pour la chicane se développa encore dans un milieu théologique où la controverse devait tenir et tenait en effet beaucoup de place. Lui-même dépeint en ces termes le spectacle que lui offrit Genève à son arrivée : « Au reste les disputes de la grâce universelle ont étrangement partagé les esprits. La division commença par les professeurs, car c'est l'ordinaire que les plus savants soient les premiers en jeu dans les affaires de cette nature. Des professeurs elle passa dans les autres ministres. De ceux-ci elle se répandit dans toutes les maisons de Genève, chacun se rangeant à l'opinion d'un tel ministre, son parent ou son ami. Cela alla si avant que jusques aux gens de métier se demandaient s'ils étaient pour la grâce universelle ou pour la particulière. De là naquirent cent factions et cent cabales, un parti s'opposant toujours aux intérêts de l'autre de quelque espèce qu'ils fussent. Enfin on en vint jusqu'à un péril éminent (*sic*) d'un soulèvement qui aurait été la perte irréparable de cette république ; mais le conseil des deux cents s'assembla et fit de si expresses défenses, tant

(1) Lettre de Bayle à son frère, du 2 septembre 1670.

(2) SAYOUS. *Hist. de la litt.* etc., I, 161.

(3) SAYOUS, *op. cit.* I, 172.

aux professeurs, ministres qu'autres habitants, de parler de grâce, soit particulière, soit universelle, que chacun demeura en repos... Cela se fit il y a quatre ou cinq ans. Depuis cela on n'entend plus tant parler de l'affaire : néanmoins qui était universaliste ou particulariste l'est encore, et les esprits sont dans une aussi grande aliénation, quoique cachée, que jamais (1). » *Ab uno disce omnes.* Il est inutile d'ajouter que Bayle donna libre carrière à son goût pour la discussion et qu'il se distingua dans les exercices académiques : « Le mal est, écrit-il à Basnage, que vous vous souvenez de m'avoir vu à Genève. C'était un temps où je disputais assez bien ; je venais frais émoulu d'une école où on m'avait enseigné la chicanerie scolastique, et je puis dire sans vanité que je ne m'en acquittais pas trop mal (2). »

A l'Académie, il suivit les cours de théologie (3), selon le désir de son père ; mais sa curiosité le poussait dans tous les auditoires. Cependant il continuait à dévorer les livres, que Genève offrait en abondance à son avidité, et qu'il empruntait à ses amis « par corbeilles pleines. » (4) Puis vint la nécessité de se créer des ressources, pour ne pas être à charge à son père, et de là des études spéciales de grec et de latin, d'histoire, de géographie et de blason, en vue d'une régence d'abord (5), et ensuite d'une

(1) Lettre à son père, du 21 septembre 1671 ; la 3e dans les *Œuvres div.* de 1737. — On voit poindre déjà dans cette lettre l'indifférence sceptique ; après avoir dit qu'il a lu successivement les ouvrages écrits pour ou contre la grâce universelle, Bayle ajoute : « Par cette lecture, il me semble, selon mon petit jugement, que la question en elle-même est de très petite conséquence pour le salut, qu'on peut être indifféremment de l'opinion qu'on voudra sans qu'il y ait rien à perdre ou à gagner..... »

(2) Lettre du 5 mai 1675.

(3) Dans le registre des étudiants de l'Académie de Genève, on lit, de son écriture, sous la rubrique *Theologiæ studiosi et philosophiæ: Petrus Bayle Carlanensis, die* 19 *mensis septembris* 1670. (Savous, op., cit., I, 227.)

(4) *Nouvelles lettres de Bayle*, t. I, p. 243.

(5) « Quelques-uns de mes amis m'ayant conseillé de faire provision de grec et de latin en cas qu'il y eût quelque chose à faire pour une bonne régence, je m'y appliquai un peu sérieusement. » (Lettre à son frère aîné, du 23 mars 1671 ; 10e, 1737.) On lui offrit en effet (11 fév. 1671) la place de régent de seconde au Collége de Genève ; mais il refusa, parce que cette charge, qui lui aurait occa-

place de précepteur; bref, la théologie fut laissée en arrière (1). En revanche, il s'appliqua davantage à la philosophie.

Le cartésianisme était alors professé à Genève par Chouet. Senebier, dans son *Histoire littéraire de Genève,* insinue à tort que Bayle apprit avec lui l'art de sophistiquer. Notre jeune philosophe, nous l'avons déjà dit, avait des dispositions innées pour cet art. Ses lectures hâtives, mal dirigées et mal faites, la scolastique, la controverse et les discussions firent le reste. Quant au professeur génevois, il semble s'être moins attaché à la métaphysique qu'à la physique cartésienne et à l'étude expérimentale des phénomènes de la nature. « M. Chouet,... esprit extrêmement délicat et également poli et solide, écrit Bayle à son père,... fait tous les mercredis des expériences fort curieuses où il va beaucoup de monde. C'est le génie du siècle et la méthode des philosophes modernes (2). » C'est donc à Genève

sionné beaucoup de peine, était sans honneur. Il reculait devant la perspective d'être traité comme ces régents qu'on regarde « comme les véritables antipodes du vrai mérite. Les railleurs sont perpétuellement déchaînés contre eux, si bien qu'il faut avoir les dents de Saturne pour dévorer cette pierre, et moi, je l'avoue, je ne me sens pas d'humeur ni de complexion à cela. » (Lettre à son frère, du 2 juillet 1672; 6e, 1737.) C'est là un des traits du caractère de Bayle : il avait la faiblesse de redouter la raillerie, au point de ne pas adopter une opinion, uniquement par crainte d'y être exposé. Il dit même en plusieurs endroits que le pyrrhonisme est une position très-commode pour échapper aux attaques des railleurs.

(1) Bayle fut éloigné du ministère par l'altération de sa voix, qui n'était guère bonne auparavant, «et qui s'était tout-à-fait gâtée en ce pays; » par les avis de personnes de mérite qui ne le trouvaient pas propre à prêcher; enfin et surtout par le manque de vocation. A la date du 2 juillet 1672, il conserve néanmoins la qualité de *proposant*, c'est-à-dire d'étudiant en théologie en vue du prêche. Le 23 mars 1674, il déclare à son frère aîné qu'il n'a pas renoncé tout-à-fait à la théologie; et le 1 avril 1679 (72e, 1737), il exprime encore à son père le souhait que les vœux de celui-ci soient exaucés, c'est-à dire que lui-même s'applique à «l'étude de sainte théologie,» et qu'il lui donne « la consolation infiniment agréable d'apprendre sa promotion au ministère.» Evidemment Bayle ne parlait ainsi que par déférence pour les désirs paternels. La suite de ce passage semble l'indiquer discrètement : « Prions ce grand Dieu, de qui dépend toute donation et tout don parfait de seconder si bien nos vœux et nos efforts qu'enfin nous puissions venir à bout de toute sorte d'obstacles. »

(2) Lettre du 21 septembre 1671; 3e, 1737. — C'étaient des expériences de physiologie et de physique. — Les lettres où Bayle parle de ses études, de Genève et de son Académie, des personnes qu'il voit, etc, sont intéressantes à plus d'un titre. Dans les jugements qu'il porte sur les hommes et les choses, le lecteur attentif démêle quelques-uns des traits qui composeront plus tard la physionomie morale du philosophe. A propos des professeurs en théologie, il remarque que

que Bayle étudia le cartésianisme (1) ; mais incapable d'embrasser une doctrine avec chaleur, s'il abandonna sans retour la scolastique, ce ne fut pas cependant pour passer avec armes et bagages dans le camp des nouveaux philosophes. Il accepta sans réserve leur physique ; quant à la métaphysique cartésienne, il en prit et il en laissa suivant les besoins ou les inspirations du moment. La partie de cette philosophie dont il eût dû davantage faire son profit, c'en est le principe même, la méthode. Mais le doute méthodique suppose le besoin de la vérité et le désir de la trouver, et c'est ce qui manquait le plus à Bayle. Il mit aussi tout en doute, mais d'une manière inopportune et subtile, par esprit de contradiction, non par amour du vrai, et ainsi, au lieu de faire la lumière, il épaissit les ténèbres. Quoi qu'il en soit, le cartésianisme, dont on a quelque peu exagéré l'influence sur ce philosophe, n'a, pas plus qu'aucune autre philosophie dogmatique, été accepté et professé sans réserve par lui. Bayle a fait des emprunts à ce système, comme à d'autres, même aux plus décriés ; il lui en a fait davantage parce qu'il l'avait étudié sur les bancs de l'Académie et qu'il le trouvait à l'ordre du jour et dans tous les débats contemporains. Mais c'est, à notre sens, une erreur, de regarder Bayle comme cartésien dans ce qu'il peut avoir de dogmatique.

« M. Mestrézat est un des plus subtils et des plus déliés esprits » ; que M. Turretin est « un homme de grande lecture et qui entend très-bien la positive et la polémique » ; que M. Tronchin « est le plus pénétrant et le plus judicieux théologien de notre communion. Il est dégagé de toutes les opinions populaires et de ces sentiments généraux qui n'ont point d'autre fondement que parce qu'ils ont été crus par ceux qui nous ont précédés, sans être soutenus de l'autorité de l'Ecriture. Ce n'est rien pour lui d'alléguer qu'un tel et un tel, les universités, les académies ont condamné une chose ; il examine les raisons de leur conduite : s'il les trouve justes, il les embrasse et non autrement. Ses leçons sont toutes des chefs-d'œuvre et une critique fine et délicate du commun des théologiens ... » ; il remarque aussi que M. Burlamachi (le père, si nous ne nous trompons, du philosophe de ce nom qui s'est occupé du droit naturel), « est une bibliothèque vivante et le véritable Photius de notre siècle. »

(1) C'est là du moins qu'il en suivit un cours régulier, car un passage de la 51e lettre (1737) autoriserait peut-être à penser qu'à Toulouse déjà il avait pu le connaître autrement que de nom : « Il (le médecin Bayle) demeurait autrefois à Toulouse et logeait chez M. Nolet, dans la maison duquel il tenait des conférences de philosophie cartésienne avec un nommé M. Régis. »

Si son propre témoignage est convaincant à cet égard, on sera persuadé par ce passage : « Il est certain que le bruit qui se répandit à Rotterdam, quand il y vint, qu'il était cartésien, et qui n'était pas trop fondé, le rendit suspect à plusieurs personnes, qui peut-être n'ont point d'autre raison encore aujourd'hui, de ne lui être pas favorable (1). »

Les études que le jeune proposant fit à Genève péchèrent, comme ses premières, par le manque de méthode. « Le mal, dit-il lui-même, est qu'on ne dicte rien, et qu'on ne s'attache qu'à des questions séparées sans suivre de droit fil un cours de théologie ; du reste, les exercices ne sont guère réglés (2). » Loin d'être indifférents, ces détails ont une importance réelle dans la genèse du scepticisme de Bayle. L'absence de cours réguliers, seuls propres à donner au jeune homme des vues d'ensemble, ne permet pas de saisir l'enchaînement nécessaire des questions et l'appui qu'elles se prêtent réciproquement ; c'est à des causes de ce genre qu'on peut rapporter le défaut d'équilibre, de décision et de fermeté de beaucoup d'esprits. Moins capable que tout autre de remédier à cet inconvénient, Bayle au contraire y ajouta : « Pour le capital de mes études, j'ai lu quelque chose de la philosophie de M. de Rodon, quelque autre chose de Vendelin ou du système de M. de Marets, et le nouveau testament en original (3). »

Au reste, Bayle ne négligeait rien de tout ce qui pouvait contribuer à son instruction. Ses lettres de cette époque nous le montrent à l'affût des publications nouvelles, lisant les savants et les historiens, les théologiens et les philosophes, les poëtes et les romanciers. « Je m'efforce autant que je puis, dit-il, de profiter de tous les moyens qui me sont offerts, soit par la conversation des gens doctes, soit autrement (4). » En même temps

(1) *La Chimère de la cabale de Rotterdam*, t. II, p. 759. — Nous reviendrons tout-à-l'heure sur ce point.

(2) Lettre à son frère, du 2 septembre 1670 ; 2e, 1737.

(3) Lettre du 2 septembre 1670.

(4) Lettre du 21 septembre 1671 ; 3e, 1737.

qu'il voyait Tronchin, Turretin et Burlamachi, il nouait des relations avec Pictet et Léger(1) et liait amitié avec Constant(2), Jacques Basnage, qui lui fut plus tard utile, et le professeur Minutoli.

Cependant il fallait vivre : ne suivant guère que ses goûts, sans trop penser au positif, Bayle se serait fait scrupule de recourir à son père. Il se fit donc précepteur, d'abord chez M. de Normandie, syndic de la république, et plus tard chez le comte de Dhona. A la suite d'une disgrâce, ce seigneur, d'une des plus anciennes maisons d'Allemagne, était venu occuper à Coppet, à deux lieues de Genève, un château que devaient habiter dans la suite le ministre Necker et Mme de Stael. Sur les bords du lac, Bayle trouva une société distinguée qui le traita avec beaucoup de considération ; le comte de Dhona, homme intelligent et d'un beau caractère, conçut pour lui une estime qui porta ses fruits. Mais cette vie paisible et monotone (3), cette solitude, ce labeur ingrat, cette situation sans issue, et enfin le peu d'espoir que le comte fît voyager ses fils (4), dégoûtèrent bientôt un esprit si mobile et si actif. Le 2 mai 1674, Bayle, qui aspirait à rentrer dans un milieu plus vivant (5), partit pour Rouen, où son ami Basnage lui avait procuré un poste analogue. Mais il dut suivre ses élèves à la cam-

(1) Plus tard professeurs de théologie dans l'Académie de Genève.

(2) Constant de Rebecque, un des ancêtres de Benjamin Constant, enseigna à Lausanne.

(3) « Il y a si peu de variété dans mes actions que qui m'a vu un jour peut répondre de tout ce que j'ai fait dans une année. » (Lettre à son frère aîné, du 31 juillet 1673 ; 7e, 1737.)

(4) Lettre à son frère aîné, du 9 mars 1675 ; 22e, 1737. — On voit là une nouvelle preuve de la *curiosité* de son esprit.

(5) « Comme vous souhaitez d'apprendre de quelle manière je suis chez le grand seigneur, je vais vous le dire. Il y a peu de liberté, et je ne vois pas grande apparence de faire fortune. De là vient que je suis résolu de prendre congé. Mais la difficulté est de savoir où aller après cela. Ma pensée serait d'aller à Paris avec des lettres de recommandation, et d'y chercher quelque emploi, quel qu'il fût. J'y prendrais une condition avec moins d'appointements que je n'en ai, si je l'y trouvais, parce que quand on est à Paris, on étudie bien mieux, on voit plus de choses, et par là on se rend plus capable. » (Lettre à son frère aîné, du 23 mars 1674 ; 10e, 1737.)

pagne, et il y retrouva l'ennui qui l'avait chassé de Coppet. Il s'en distrayait en écrivant à ses amis, sur des sujets littéraires le plus souvent, de longues lettres ou plutôt des dissertations. A la fin de l'hiver de 1675, qu'il avait néanmoins passé à Rouen dans la société de Basnage le père, de Bigot, de Larroque, etc., il alla s'installer à Paris (1), toujours en qualité de précepteur, chez MM. de Beringhen, frères d'un conseiller au Parlement de Paris et de la duchesse de la Force. Alors, mais pour un temps bien court, Bayle se trouva au comble de ses désirs : vivre à Paris, tel fut toujours son rêve ! Que d'attraits pour lui dans la grande ville ! Le grand nombre de savants et de littérateurs qui s'y rencontrent, les bibliothèques riches et nombreuses, les leçons publiques et les conférences chez les particuliers, toutes les jouissances intellectuelles, le plus alléchant des festins pour cet esprit affamé, exerçaient sur lui une sorte de fascination. Lorsqu'il se fut retiré dans les brouillards de la Hollande, il rêva bien souvent de Paris ; on trouve comme l'écho de ses regrets dans un chapitre de la *Réponse aux questions d'un provincial*, qu'il a consacré tout entier à vanter ce séjour. Au reste, il n'aurait pu choisir un meilleur moment : il put voir le grand règne dans toute sa splendeur.

Malheureusement cet avantage était acheté au prix d'un travail qui le rebutait: aussi profita-t-il de l'occasion qu'on lui offrit d'échanger son esclavage (2) contre un établissement sérieux : une chaire de philosophie vint à vaquer à Sedan, où se trouvait l'une des quatre Académies protestantes de France. Basnage qui achevait là sa théologie, se souvint de l'habileté d'argumentation dont Bayle avait fait preuve à Genève; il recommanda son ami à Jurieu, qui enseignait la théologie, et celui-ci

(1) Le 1 mars 1675.

(2) Cet esclavage, à son avis, l'avait de plus empêché de *fournir sa carrière ;* au moment où il est ennuyé à Paris par ses écoliers, il écrit : « Oui, je me repens mille fois le jour d'avoir jamais étudié, car dans quelque autre profession que je me fusse jeté, je serais quelque chose dans cette 28e année de ma vie, au lieu que mesdames les Muses me laissent un coquin et un esclave. » (24e lettre, 1737.)

pour empêcher la nomination du fils d'un de ses adversaires, prit sous son patronage la candidature de l'ancien proposant. Après quelques hésitations causées par la crainte d'être inquiété comme relaps (1), si son histoire venait à être connue dans cette petite ville, Bayle, rassuré sur ce point par Jurieu, se remit à l'étude de la philosophie. Il importe de noter le point où il en était à ce moment; il le dit lui-même très-ingénûment à Basnage (2): « J'ai continué sur ce pied-là (c'est-à-dire à ne plus s'occuper de philosophie) depuis mon retour en France, et comme je perds facilement les idées, je me vois réduit en un état à l'heure où je vous écris ceci, que je ne sais pas les premiers éléments de logique........ Je n'ai aucun livre de philosophie...... Je m'en vas repasser ma philosophie, acheter ou emprunter quelque bon cours, et l'étudier autant que les bruits et les clameurs de deux écoliers fols et indisciplinables que j'ai sur les bras, du matin au soir, me le voudront permettre; et selon le progrès que je pourrai faire, je me résoudrai au voyage de Sedan de fort grand cœur, d'ici à cinq ou six mois...... Mais encore un coup faites bien réflexion qu'il ne se faut pas beaucoup promettre des progrès que je ferai en philosophie par une étude aussi traversée et aussi accompagnée de chagrins et de mésaises que la mienne sera.» Il résulte clairement de là que le futur professeur, au moment où il va monter dans une chaire, n'a ni système, ni vocation; à la rigueur, l'enseignement qu'il allait être appelé à donner étant traditionnel et arrêté d'avance, l'un ne lui était pas plus indispensable que l'autre. Toujours est-il que ses précédentes études n'avaient point formé de convictions chez lui, et qu'il était sans boussole et sans pavillon. Il n'avait vu et il ne verra jamais dans la philosophie qu'un thème à discussion, un moyen d'accoutumer l'esprit *à un certain ordre exact et formaliste*. Or laisser flotter au hasard sa pensée indé-

(1) Un édit prononçait contre les relaps la peine du bannissement.

(2) Lettre du 5 mai 1675.

cise, c'est s'exposer à dériver insensiblement au doute, même quand on n'y tend pas naturellement.

Au mois d'août 1675, Bayle partit pour Sedan. Comme on avait décidé de mettre la place au concours, il convint avec ses trois compétiteurs de faire les thèses sans livres, sans préparation, « entre deux soleils. » On leur donna pour sujet *le temps.* Nous ne savons sur quel fondement l'auteur de l'*Histoire de Bayle et de ses ouvrages* avance que dans les thèses de Bayle, qui ne nous ont pas été conservées, se trouvaient déjà « tous les principes qu'il a publiés depuis. » La discussion publique eut lieu à la fin d'octobre et la palme fut adjugée à Bayle, qui prit possession de sa chaire le 11 du mois suivant.

Le cours que nous possédons a été professé à Rotterdam : dans l'impossibilité d'y retrouver celui de Sedan, que Bayle a d'ailleurs revu plus d'une fois, force nous est de remettre à plus tard l'examen du *Systema totius philosophiæ*, qui est la dernière forme de son enseignement, et dont nous ne pouvons par conséquent tirer d'inductions légitimes que pour une période plus avancée de la vie du philosophe.

La composition de ce cours, qu'il rédigea au jour la journée, l'occupa pendant deux ans. Comme il donnait cinq heures par jour à ses élèves (1), ses fonctions académiques ne lui laissèrent d'abord aucun loisir. Lorsqu'enfin il put respirer, il n'en profita que pour appliquer à autre chose son infatigable ardeur au travail.

Les circonstances devaient influer beaucoup sur la direction d'un esprit si curieux de toutes les nouveautés, et aimant d'autant plus le combat qu'il se sentait assez fort pour joûter avec honneur, sinon avec succès. Ce sont en effet les événements qui provoquent la plupart de ses écrits ; par là, ceux-ci se lient d'une manière étroite à l'histoire du temps. Publiciste sans spécialité, et l'un des premiers, sorte de microcosme, Bayle,

(1) Ils étaient peu nombreux. Il cite le chiffre de quatre pour une année.

sur les facettes mobiles de son mobile mais puissant esprit, nous présente, marqué de son sceau, le reflet de toutes les préoccupations de son époque. Sous ce rapport, il est, autant qu'aucun autre, l'homme de son temps; et s'il est incontestable que l'esprit qui anime ses œuvres n'est qu'à lui, la conception même de celles-ci, à commencer par les plus importantes, le *Dictionnaire* et les *Nouvelles de la république des lettres*, est cependant issue des circonstances et des besoins contemporains—qu'il sentait plus vivement—autant que de son inspiration propre et personnelle.

Ancillon, ministre de Metz, en adressant à Bayle le livre de Poiret, *Cogitationes rationales de Deo, anima et malo*, (1) l'avait prié de lui dire son avis sur cet ouvrage; de là, en 1679, un recueil d'objections aux solutions données par cet auteur à de graves questions touchant l'existence et les attributs de Dieu, l'âme, la liberté, l'immortalité, la piété. Bayle y déploie son esprit ingénieux et délié, mais chicaneur et ergoteur; loin d'apporter des lumières, il s'attache à épaissir les ténèbres; sur aucun point contesté il n'essaie d'établir lui-même une théorie; et quoique le scepticisme ne s'affiche pas encore ici, il se cache à peine sous cet inextricable réseau de difficultés. Avec une malicieuse indiscrétion, Bayle cherche les défauts de la cuirasse, et prend plaisir à mettre partout des points d'interrogation. Il est juste de dire qu'il combattait le mysticisme de Poiret, enthousiaste de Mlle Bourignon et de Mme Guyon.

De Sedan, le jeune professeur tournait souvent ses regards vers Paris ; il s'y rendit aux vacances de cette même année 1679, et en passant y puisa le sujet d'un pamphlet. On parlait beaucoup alors de l'affaire du duc de Luxembourg, accusé d'avoir fait un pacte avec le diable. Bayle composa une harangue dans laquelle le duc se défendait, mais qui n'était, au dire de Desmaizeaux, qu'une satire très-vive contre le maréchal et

(1) Amsterdam, 1677.

contre plusieurs autres personnes. Il fit ensuite, sous un autre nom, la critique de cette harangue, et s'y montra plus satirique encore. Il ne mit son nom ni à l'une ni à l'autre de ces pièces, que nous n'avons pu retrouver (1). Nous ne savons sur quel fondement Matter (2) et Larousse (3) avancent que l'auteur avait pour but de combattre la superstition : on aime à prêter aux riches. Bayle écrit à Minutoli (4) qu'il a trouvé là un moyen de raconter une partie de la vie du duc de Luxembourg; et d'après Desmaizeaux il ne composa cette harangue que pour se divertir. On peut croire cependant que, sans avouer son but, Bayle, frappé de l'extravagance de ce procès, a voulu faire la guerre aux abus de ce genre en les enveloppant de ridicule.

Dans ses *Objections* au livre de Poiret, le philosophe abandonne souvent et même combat le cartésianisme. Il prit cependant la plume à cette époque pour en défendre l'un des principes fondamentaux. Le père de Valois, jésuite de Caen, avait publié à Paris, sous le nom de Louis de la Ville, les *Sentiments de M. Descartes touchant l'essence et les propriétés du corps opposés à la doctrine de l'Eglise et conformes aux erreurs de Calvin, sur le sujet de l'Eucharistie.* Cet ouvrage, dans lequel l'auteur attaque Clerselier, Rohault et Malebranche, était un effort suprême et solennel du péripatétisme aux abois. « Si les bruits sont véritables, dit Bayle, le livre de M. de la Ville n'a paru qu'après que les principaux chefs des Péripatéticiens ont délibéré dans leurs assemblées sur les moyens de le perfectionner, et il a fallu que les communautés entières y aient contribué de leur travail, semblables à ces nations qui s'unirent pour bâtir le temple de Diane d'Ephèse. »

(1) Nous avons appris depuis qu'elles se trouvent parmi les manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris, sous le nº 25669 et sous ce titre : *Harangue ou apologie ironique sous le nom du Mal duc de Luxembourg ; Réponse à la dite harangue.*

(2) *Nouv. biogr. génér.* Art. *Bayle.*

(3) *Grand dict. univ. du XIXe siècle*, art. *Bayle.*

(4) Lettres du 24 mars 1680 et du 1 janvier 1681.

Pour fournir, dit Desmaizeaux, une matière aux thèses de ses élèves, l'infatigable professeur, suivant qui l'auteur prouvait invinciblement ce qu'il voulait prouver, c'est-à-dire que les principes de Descartes étaient contraires à la foi de l'Eglise romaine, composa à ce propos une *Dissertation sur l'essence des corps*, dans laquelle il soutint contre le père de Valois le principe cartésien que l'étendue est l'essence du corps, et l'impénétrabilité, de la matière. Il y emploie beaucoup de ressources dialectiques et va jusqu'à dire : « La doctrine des cartésiens touchant l'impénétrabilité de la matière est fondée sur des principes qu'on ne saurait nier sans renverser toute sorte de certitude, et sans introduire un ridicule pyrrhonisme....... Attaquer une doctrine semblable, c'est chercher à obscurcir par des distinctions sophistiques une vérité claire comme le jour, et imiter les scotistes, qui, fondés sur je ne sais quelles chicanes, nient que le tout soit identifié avec ses parties prises ensemble (1). » En somme, cette dissertation est un des rares exemples d'une thèse philosophique soutenue par Bayle avec une sorte de chaleur: par là il faisait preuve d'orthodoxie aux yeux de ses coréligionnaires, car la machine de guerre que le père de Valois dirigeait contre les catholiques cartésiens, se trouvait être, dans la main des cartésiens calvinistes, une arme excellente contre la foi romaine. Quoi qu'il en soit, cet opuscule se distingue, jusqu'à un certain point, par une vigueur de pensée et de plume que nous ne retrouverons plus guère dans la suite (2).

(1) Lettre à Minutoli, du 24 mars 1680. — Bayle est à l'aise ici, les calvinistes rejetant la présence réelle. Il l'est moins dans son *Cours de philosophie* (Physique, sect. II, ch. 1), où il examine l'argument que les péripatéticiens tirent, en faveur de la distinction de la quantité ou de l'étendue et de la matière, de l'entrée de J. C. dans le lieu fermé où se trouvaient les apôtres, ce qui n'a pu se faire sans que le corps fût dépouillé de son étendue. Bayle, qui, conformément à l'esprit de l'époque, accepte le débat sur ce terrain, cherche à détruire l'objection, en établissant que le fait a pu s'accomplir par des voies naturelles.

(2) Notons en passant que Bayle avait bien saisi l'importance de la méthode nouvelle pour les progrès de la philosophie, et que c'est en connaissance de cause qu'il se déclarait cartésien en physique. A la fin de cette dissertation, il s'élève contre la manie de l'école de se payer de mots: « Si on ne débute dans la physique par établir des principes certains, et que nous n'ayons point d'idée distincte et claire

Le voyage dont nous avons parlé n'est pas le seul que Bayle fit de Sedan à Paris : il se rendit encore dans la capitale, avec la mission, que lui avaient confiée les modérateurs de l'Académie, de solliciter le retrait d'une ordonnance royale, qui avait réduit à mille écus la somme allouée par l'Etat à cette Ecole. Il n'obtint rien ; il sentit dès lors combien sa position était peu sûre, d'autant mieux qu'il avait pu voir à Paris que de mauvais jours se préparaient pour les réformés. Il écrit en effet à cette date : « Le dessein qu'on a formé contre notre religion fait que bien des gens se retirent aux pays étrangers où plusieurs trouvent des emplois avantageux. Cela et le peu d'apparence que je vois à voir fleurir notre Académie, et d'autres raisons encore me font songer à la retraite. J'ai dessein de faire un tour en Hollande, s'il plaît à Dieu, les vacances prochaines, et de m'y arrêter si j'y trouve quelque petit établissement qui ne soit pas de grande fatigue, car ma complexion demande cela nécessairement, et peu m'importe, de l'humeur dont je suis, qu'il y ait beaucoup à gagner, *adsit modo victus et vestitus frugalissimus* (1). » Mais il fut prévenu ; le 9 juillet 1681, un arrêt supprima les Académies protestantes, et malgré les droits et priviléges inscrits dans l'acte de cession de la principauté par le duc de Bouillon en 1682, droits et priviléges qu'avait reconnus Louis XIV, celle de Sedan fut cassée la première.

Cependant un jeune hollandais, nommé Van Zœlen, qui logeait dans la même maison que Bayle, et qui avait conçu pour lui une grande estime, le recommanda chaudement à Paets, homme éclairé, beau-frère de Corneille de Witt, et qui, bien qu'il fût regardé comme le chef du parti opposé à la maison d'Orange (2),

de la nature et des propriétés des corps, il ne faut point compter de renouveler la philosophie naturelle, ni prétendre au nom de philosophe qui explique les effets par leurs causes, et qui n'entasse point effet sur effet. »

(1) Lettre 80e de 1680.

(2) Il eut, dit Desmaizeaux, quelque peine à rentrer dans la magistrature, lorsqu'il revint de sa mission extraordinaire en Espagne, à l'époque des grands succès de la France.

jouissait à Rotterdam d'une grande considération et d'une grande influence. Van Zœlen se rendit même dans cette ville pour solliciter en faveur de Bayle et aussi de Jurieu, auquel le premier l'avait prié de s'intéresser.

Le résultat de ces démarches se faisant attendre, Bayle prit le chemin de Paris (7 sept. 1681), incertain s'il irait en Hollande ou en Angleterre, craignant surtout de rester en France, où sa qualité de relaps,qui lui interdisait de retourner dans sa famille, l'exposait à des poursuites (1). Il nous apprend lui-même (2) qu'avant son départ de Sedan, le comte de Guiscard, gouverneur de cette place, lui proposa vainement de grands avantages pour l'amener à embrasser le catholicisme.

Cependant Paets avait décidé les magistrats de Rotterdam à instituer sous le nom d'*Ecole illustre* (3) des cours de philosophie et d'histoire dont Bayle fut chargé, ainsi qu'un cours de théologie pour Jurieu (4), qui, grâce à son ami, avait été nommé ministre de l'Eglise française de Rotterdam. Reçu avec distinction par les personnes qui avaient si vivement épousé ses inté-

(1) V. *la Chimère de la cabale de Rotterdam*, II, 738, et la lettre à Minutoli du 17 septembre 1681, dont nous extrayons le passage suivant: « Il y a environ huit jours que je suis dans cette ville (Paris), ayant attendu à Sedan six ou sept semaines depuis la destruction de l'Académie, la réponse à quelques lettres que j'avais écrites en Hollande, pour savoir si j'y pouvais faire quelque petit établissement Je n'ai pas jusqu'ici bien vu qu'il y eût de grandes facilités. C'est pourquoi je songe à l'Angleterre, et je m'en vais au premier jour à Rouen, auprès de notre bon et illustre ami M. Basnage, pour concerter les moyens de faire le trajet commodément. » Ce passage est immédiatement précédé du suivant : « Tous les réformés du royaume ont grand sujet de souhaiter la conservation de votre république et de celle qui lui est si étroitement alliée ; car on y recueillerait les débris de notre vaisseau, qui apparemment sera bientôt brisé, si Dieu ne se déclare pour nous solennellement. »

(2) *Cabale chimérique*, 290.

(3) « C'est ainsi qu'on appelle en ce pays, écrit Bayle à son père, ce qui a le nom d'Académie en France ; car pour être appelé Académie ici, il faut pouvoir conférer le degré de docteur en toutes facultés, et être ce que vous appelez université. »

(4) Bayle dit à Constant (lettre du 8 mai 1689) que c'est « par accident, à la recommandation d'un magistrat qui voulait nous servir ici, M. Jurieu et moi,..... que la ville a institué des cours publics; » il doute fort qu'après eux on continue la pension (elle était de 500 florins).

rêts (1), Bayle ne tarda pas à prendre possession de sa chaire ; le 5 décembre, il fit sa « harangue inaugurale, avec succès, par la bénédiction de Dieu (2). »

C'est ici le lieu de dire un mot du *Systema totius philosophiæ*. S'il s'agissait de tout autre philosophe, nous serions en présence du monument le plus important pour la connaissance de sa pensée. Mais ce qui fait l'originalité de Bayle, son scepticisme et ses hardiesses, ne pouvait trouver place dans un cours officiel, dont le programme était déterminé par les usages, et dans lequel il eût été dangereux et même peu loyal à certains égards de s'éloigner des solutions adoptées par les écoles. Cependant, en plus d'un endroit, le sceptique, qu'on nous passe cette expression familière, a laissé percer le bout de l'oreille. Ainsi, dans le discours préliminaire, il ne peut se dispenser de faire remarquer que la philosophie est bien imparfaite dans son état actuel. Le peu de cas qu'il en fait comme science de la vérité objective, se trahit dans la définition qu'il en donne ; pour lui, ce n'est qu'*une habitude de raisonner évidemment* sur la vérité des choses et de se conduire sagement dans la vie. Après avoir rapporté les principales opinions sur la divisibilité de la matière, il déclare que, quelque secte qu'on embrasse, on se heurte à des difficultés insolubles et incompréhensibles, » et il conclut ainsi : « tâchons au moins de savoir historiquement ce que pensent les philosophes, puis-

(1) La reconnaissance de Bayle pour la famille Paets, reconnaissance à laquelle il ne faillit jamais, eut l'année suivante une raison de s'accroître. Mme Paets, qui mourut en 1682, légua à Bayle deux mille florins pour acheter des livres. Quelque fortuit qu'il soit, nous relevons ce trait de ressemblance entre Bayle et Voltaire, entre qui il y en a tant d'autres à signaler.

(2) Lettre à son frère, citée ci-dessus. — Le séjour et l'enseignement de Bayle à Rotterdam rappellent un peu les cours faits à Genève, à Lausanne, à Liége, par des exilés français, à une époque très-rapprochée de nous. En tout cas, Bayle paraît avoir excité une certaine curiosité à Rotterdam. Desmaizeaux nous apprend qu'il ouvrit son cours devant un grand nombre d'étudiants, et lui-même écrit à Minutoli, le 16 juin 1682 : « J'ai été fort accablé d'occupations pendant tout cet hiver, à cause des leçons publiques, qu'il me fallait orner un peu, pour donner bonne opinion de moi à quantité d'auditeurs considérables qui me venaient ouïr. »

que la faiblesse extrême de l'esprit humain nous empêche de découvrir ce qu'il faut penser (1). » Plus loin, conclusion analogue sur le sentiment des péripatéticiens touchant la divisibilité du continu à l'infini : il réfute diverses objections faites contre cette théorie, ajoute qu'il y en a beaucoup d'autres très-difficiles, et ne s'en préoccupe pas autrement. (2) D'autres fois, il expose les diverses opinions sans indiquer la sienne, par exemple, sur la question si l'espace est distinct des corps, quoiqu'il incline ici pour la solution cartésienne. (3) Le chapitre IV s'intitule *Du temps*; mais Bayle n'en parle que pour mémoire : « tout ce qu'on dit du temps est si obscur et si incompréhensible que le meilleur est peut-être de n'en rien dire.» Et c'est ce qu'il fait. Quand il examine si Dieu est l'auteur du péché (4), il montre combien sont peu satisfaisantes les réponses qu'on fait à cette question; la meilleure, suivant lui, est celle qui présente Dieu *comme ne concourant avec la créature que d'un concours indifférent;* néanmoins il ajoute : « Fatendum est concursum indifferentem ponere Deum extra omnem participationem peccati. De cœtero hoc habet incommodum, ut homines relinquat dominos omnium suarum actionum, quod providentiam divinam tollere videtur, imo præscientam; etc..... At videantur theologi super quœstione tam ardua. Nobis sufficiat hæc potius historice quam dogmatice retulisse. »

Rien n'indique mieux combien la nature de Bayle répugne au dogmatisme que les déclarations embarrassées ou même contradictoires qu'il fait sur ses sentiments à cette époque. Il nous a dit déjà « que le bruit qui se répandit en Hollande, à son arrivée en ce pays, qu'il était cartésien, n'était pas trop bien fondé; » il nous a dit aussi qu'à Sedan il n'avait jamais ensei-

(1) Physique, 1re part., 2e sect., ch. 1, art. 2.
(2) Physique, 1re part., 2e sect., ch. 1, art. 5.
(3) Physique, 1re part., 2e sect., ch. 2, art. 1.
(4) Métaphys. génér., ch. 3, p. 491.

gné la philosophie scolastique. Dans une lettre datée de cette dernière ville, il est plus explicite : « Pour moi, je suis péripatéticien partout, hormis en physique, dans laquelle je suis entièrement contre Aristote pour M. Descartes (1). » Et cela est vrai. Or on sait que la physique comprenait alors plusieurs questions, comme la quantité, la divisibilité et le vide — en un mot la conception générale du corps — la nature de l'âme, son origine et son immortalité, ses rapports avec le corps, qui rentrent aujourd'hui dans la métaphysique ou la psychologie. Dans la métaphysique même, quand il compare, au point de vue de la méthode, les principes de la philosophie scolastique et ceux du cartésianisme, il se déclare pour ceux-ci et les met en pratique. (2) Il présente le *Je pense, donc je suis* comme la base de toute certitude, bien qu'il ait aussi le tort d'y voir un enthymême qui doit être prouvé (*celui qui produit quelque effet existe, or je pense, donc j'existe*). Enfin il repousse avec les cartésiens le principe des Gassendistes : *Nihil est in intellectu quod prius non fuerit in sensu*. Dans la métaphysique particulière, après avoir rejeté la définition que les péripatéticiens donnaient d'ordinaire de l'esprit, à savoir : « Une substance immatérielle ou incorporelle, » il adopte et défend celle des cartésiens, et soutient même comme eux que l'âme pense toujours. En résumé il ne reste fidèle à l'école qu'en logique; s'il en subit encore l'influence quant à la disposition et à la forme générale de son cours (3); s'il en conserve

(1) *Nouvelles lettres de Rayle*, t. I, p. 275.

(2) « Jam si quæras utrum axiomata vulgaris philosophiæ præferenda sint axiomatibus recentiorum, respondeo negative, non quod eorum veritas minus evidens sit, sed quia non multum efficacia sunt, ad detegendas veritates minus notas. Quis enim, per istud principium, *totum est majus sua parte* ; *impossibile est idem simul esse et non esse*, probaverit unquam impiis animæ immortalitatem et Dei existentiam ? At vero axiomata alia magni ad hoc sunt roboris, cum enim in clara et distincta idea Dei includatur existentia, sequitur juxta primum principium, illam de Deo vere affirmari posse etc. (*Systema* etc., p. 479.)

(3) « Je vous serai fort obligé du présent que vous me voulez faire de la *Philosophie* du P. Maignan, et même d'autant plus qu'il a retenu le style scolastique. Je ne demande pas mieux que cela, car quelque attaché que l'on soit à la philosophie moderne, il faut de toute nécessité que ceux qui régentent l'habillent à la scolastique. » (Lettre 46e, 1737.)

certaines idées favorites, comme l'acte et la puissance, la matière et la forme (1), dont il ne pouvait guère se dispenser de parler, ne fût-ce qu'historiquement; si l'on excepte enfin quelques rares points, comme la définition du mouvement, où il se déclare contre Descartes (2), l'esprit général de son cours est évidemment celui du chef de la philosophie moderne; il adopte sa méthode, ainsi que ses solutions sur toutes les questions capitales, à tel point que la physique et la métaphysique, c'est-à-dire les seules parties de la philosophie où Descartes eût innové, ne sont que l'exposé des doctrines de celui-ci. Rien de surprenant, au reste, qu'un pareil esprit penche vers le cartésianisme: c'était dans sa nature, comme de savoir gré à l'école de ses avantages au point de vue de la dialectique. N'oublions pas cependant que, bien que le cartésianisme fût alors dans tout son éclat et eût déjà produit les doctrines exclusives qui en dérivent, la scolastique néanmoins régnait encore; c'était toujours chose ordinaire que d'expliquer la pesanteur par la présence dans le corps d'un être qui le pousse dans le lieu qui lui convient (3). Aussi Bayle n'échappe-t-il pas com-

(1) Il admet la matière et la forme comme principes de composition; comme principes de génération, il admet la matière, la forme et la privation, qu'il voudrait cependant réduire à deux: la matière et la cause efficiente (*Syst.* p. 272. Il ne conçoit pas néanmoins la forme comme substantielle et distincte de la matière, ainsi que les Péripatéticiens, mais comme une modification de la matière, à l'exemple des Cartésiens. (Id. pp. 279 et suiv.)

(2) Entre autres définitions cartésiennes, il adopte celle de la substance: *ens per se subsistens* (Logique, ch. 2), d'où est sorti le spinozisme. Il est vrai qu'au commencement du ch. 3, il explique cette définition de manière que la notion est sauve. S'il est une doctrine que Bayle ait constamment et fortement attaquée, c'est le spinozisme; on ne peut donc penser qu'il ait pour elle quelque sympathie secrete. On peut néanmoins lui reprocher d'y tendre à son insu en quelques endroits de son cours de philosophie. Au chap. 2 de la *Logique*, § de l'*accident*, nous trouvons ceci: « Je remarque que le bois en tant que bois n'est pas une substance, mais un mode de la matière » De cette phrase et du sens du contexte, nous concluons que Bayle admet une matière indéterminée, comme *substratum* de tous les êtres, matière à laquelle le mode communique une essence. Au § des *causes*, ch. 3, il dit: « L'eau et le feu sont faits d'une substance étendue, laquelle est leur matière, et jusque-là l'eau et le feu ne différent point l'un de l'autre. » Cela n'est, il est vrai, que la matière et la forme de l'école; mais cela n'en ressemble pas moins au panthéisme de Spinoza.

(3) *Systema* etc. Physique.

plètement à l'influence de l'esprit scolastique; il donne comme définitions de la qualité et de l'action ces tautologies : « qualitas est id a quo quales dicimur. » « Actio est modus a quo dicimur agere, » qu'il a sans doute empruntées à ses cahiers de Toulouse. En somme, nous ne voyons qu'un moyen de concilier le cartésianisme manifeste du *Systema* de Bayle, avec ce qu'il disait de son enseignement à Sedan : C'est d'admettre que l'esprit de ce cours a varié et qu'il ne fut pas toujours ce que nous le voyons dans sa forme définitive. A Sedan, Bayle est encore assez près de l'époque où il disputait avec chaleur pour la philosophie de ses cahiers, et nous comprenons qu'il dise alors qu'il s'en tient à la « vieille gamme (1) ; » peu attaché encore au cartésianisme à son arrivée en Hollande, il y entra ensuite à pleines voiles. Au reste, comme nous l'avons déjà fait remarquer, il défend les opinions des Cartésiens, mais sans chaleur et presque en homme désintéressé; et le soin qu'il prend de toucher à peine ou de passer sous silence les questions sur lesquelles il ne pouvait dire sa pensée, le défaut de conclusions ou l'incertitude qu'il affiche sur les points difficiles, indiquent assez qu'il a dû se contraindre pour ne pas laisser percer plus de scepticisme qu'il n'eût été permis dans une chaire officielle. (2)

Après ces développements, on comprendra mieux que le *Systema totius philosophiæ* ne doive pas compter, quand il s'agit de rechercher la vraie pensée de Bayle. Nous insistons sur ce point parce que, sous ce rapport, Damiron attribue à cet ouvrage une grande importance, et cela avec d'autant moins de

(1) « Vous pouvez assurer M. Martel que je suis grand ami des nouveaux philosophes et que je soupire ardemment après l'année de physique, où je me jetterai dans le cartésianisme et dans les atomes d'Epicure que le grand M Gassendi a si bien rétablis. Pour cette année il faudra s'en tenir à la vieille gamme et être péripatéticien. » (Lettre écrite de Sedan, le 25 nov. 1675 ; 39e, 1737). Le voilà à la fois cartésien, gassendiste pour l'année prochaine, péripatéticien encore pour cette année. Rapprochez cela de la lettre de 1681, où il se dit prêt à lâcher le cartésianisme, et vous aurez une idée peu avantageuse de la droiture philosophique de Bayle.

(2) V. pour d'autres détails la *Notice sur les ouvrages de Bayle*.

raison qu'il a été peu lu, qu'il est peu connu, et qu'il n'a pas plus exercé d'influence sur les lecteurs que sur les auditeurs de Bayle. Son enseignement n'a pas fait école, et ce n'est pas là qu'il a dit ses sentiments véritables. C'est donc méconnaître à la fois son caractère et les circonstances qui ont pesé sur lui, que de conclure, d'après ce cours, qu'il était dogmatique, qu'il avait des convictions, ou même seulement qu'il était affirmatif et démonstratif, par exemple à l'égard de la nature et de la destinée de notre âme, qu'il proclame immortelle (1). Pour nous, le cours de philosophie est une œuvre de commande, plutôt que de sincérité, et, indépendamment des preuves non équivoques de scepticisme que nous avons relevées, le ton indique assez l'absence de convictions fortement raisonnées (2). Au surplus, tout doute doit être levé par les paroles suivantes où Bayle indique combien peu il prisait, déjà même avant son arrivée à Rotterdam, la philosophie et même le cartésianisme, qui cependant était encore pour lui ce qu'on avait trouvé de mieux: « Le cartésianisme ne sera pas une affaire, je le regarde simplement comme une hypothèse ingénieuse qui peut servir à expliquer certains effets naturels ; mais, du reste, j'en suis si peu entêté, que je ne risquerais pas la moindre chose pour soutenir que la nature se règle et se gouverne selon ces principes-là. Plus j'étudie la philosophie, plus j'y trouve d'incertitude : la différence entre les sectes ne va qu'à quelques probabilités de plus ou de moins ; il n'y en a point encore qui ait frappé au but, et jamais on n'y frappera apparemment, tant sont grandes les profondeurs de Dieu dans les œuvres de la nature, aussi bien que dans celles de la grâce. Ainsi vous pourrez dire à M. Gaillard (c'était un ami de sa famille qu'on avait prié de lui chercher un établissement en Hollande) que je suis un philosophe sans entêtement, et qui regarde Aristote,

(1) V. Damiron, *Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques*, 2e série, t. 6. pp. 313 et suiv.

(2) Nous ne disons pas *intimes* ou *instinctives*.

Epicure, Descartes, comme des inventeurs de conjectures que l'on suit ou que l'on quitte, selon que l'on veut chercher un tel ou un tel amusement de l'esprit (1). » Sans doute Bayle ne parle ici que de la philosophie naturelle, et, à la rigueur, si l'on s'en tient à ce passage, le scepticisme qu'il avoue n'atteint pas la certitude elle-même. Mais du moins il est parfaitement sceptique quant à une doctrine arrêtée, et s'il professe le cartésianisme, c'est comme un pis-aller (2).

Jusqu'à présent Bayle n'a publié que des écrits sans grande importance comme sans action notable sur le monde lettré. C'est en 1682 qu'il prend décidément place dans la république des lettres comme écrivain et comme penseur, par un ouvrage à la fois solide et subtil, sérieux et paradoxal, plein de cette critique négative qui est le caractère particulier de son scepticisme : nous avons nommé les *Pensées sur les comètes*. Toutefois la conception de ce livre remonte au séjour de Bayle à Sedan et est due encore aux circonstances.

A la fin de 1680 parut une des plus grandes comètes qu'on ait vues. Imbus de l'opinion, générale à cette époque, que les comètes annonçaient de grands malheurs (3), les esprits se

(1) *Nouvelles lettres de Bayle*, t. II, p. 135. Pour comprendre qu'à ce moment Bayle se défende en quelque sorte d'être cartésien, il faut se rappeler que le cartésianisme comptait alors en Hollande plus d'adversaires que de partisans ; notre philosophe, on le sait déjà, fut accueilli avec défiance par un certain nombre de ministres qui avaient horreur de ces nouveautés.

(2) Peut-il y en avoir une meilleure preuve que la difficulté que nous éprouvons et qu'il éprouve lui-même à marquer ce qu'il pense au fond, et les contradictions où il tombe à cet égard et que le lecteur aura remarquées ?

(3) C'est alors que Jacques Bernouilli présenta les comètes comme des astres ayant un cours régulier et périodique ; mais le peuple — et sous ce rapport on est peuple jusque très-haut sur l'échelle sociale — tenait à voir dans les comètes des signes de la colère divine. Pour lui donner satisfaction, Bernouilli s'avisa de cet expédient : les comètes, dit-il, sont des astres éternels ; mais elles ont une queue qui peut-être n'est pas éternelle : c'est un pur accident. Or rien n'empêche que cette queue ou cet accident ne soit un signe de la colère du ciel. (SAVERIEN, *Hist. des philos. mod.*, t. V, pp XLIII et suiv.)

Un demi-siècle avant Bayle, Gassendi avait dû s'élever contre les savants qui donnaient dans la superstition populaire. A propos des quatre parhélies ou faux soleils autour du véritable, observés à Rome le 20 mars 1629, et qui, de même que les comètes, étaient regardés comme des présages de malheurs, il écrivit: « C'est une chose pitoyable de voir que la plupart des savants se laissent ainsi

livraient à l'inquiétude et à l'effroi; les conjectures et les commentaires sur la nature, les causes et la signification de ce phénomène faisaient l'objet de toutes les conversations. Notre philosophe se trouvait assailli par les questions d'une infinité de gens qui cherchaient à se tranquilliser (1). En combattant cette superstition, il découvrit un argument qu'on n'avait pas encore invoqué contre les présages tirés des comètes. Bayle l'exposa dans une lettre destinée au *Mercure galant*, mais la matière s'allongeant comme toujours sous sa plume, il résolut d'en faire un volume et de le publier à Paris, par l'intermédiaire du rédacteur du *Mercure*, M. de Visé. Pour obtenir plus facilement l'autorisation d'imprimer dont il avait besoin, il affecta le style et le tour de pensée d'un catholique, parla des affaires politiques sur le ton de M. de Visé, et feignit d'adresser cet écrit à un docteur de Sorbonne. Mais le lieutenant-général de la police, M. de la Reynie, refusa de prendre sur lui d'autoriser l'impression d'un ouvrage où il voyait tout au moins une audacieuse témérité; plutôt que d'affronter les ennuis d'une demande de privilége et d'une censure, Bayle retira son manuscrit (2). Peu après son arrivée en Hollande, il le livra à l'impression avec des additions (3), auxquelles il en ajouta d'autres très-considérables dans les éditions suivantes (4).

emporter à des opinions populaires, et que ces phénomènes, pour arriver rarement, leur jettent de la poussière aux yeux, comme s'ils n'arrivaient pas naturellement : il est vrai que nous en ignorons les causes, aussi bien que la manière dont ils sont produits. Si cette ignorance doit nous faire craindre quelque malheur, appréhendons aussi tout ce que la nature produit. » (SAVERIEN, *Hist. des philos. mod.*, III, 125).

(1) Avertissement de la 3e édition.

(2) Il n'est pas complètement d'accord avec lui-même sur l'occasion qui donna lieu à ce livre et sur la manière dont celui-ci fut mis au jour. Voir les deux versions jusqu'à un certain point contradictoires, qu'il donne dans la lettre à Minutoli du 30 mars 1683 et dans l'avertissement de la 3e édition.

(3) Avertissem. de la 3e édit.

(4) V. la notice bibliographique. — Bayle, qui tenait à rester caché, laissa paraître l'ouvrage sous sa première forme ; pour plus de sûreté, il se donna même dans un *Avis* au lecteur, comme une personne qui publiait ce livre sans en connaître l'auteur. Mais lorsque le secret eût transpiré, il cessa de parler en catholique.

Sayous, dont les réflexions sur la *Dissertation sur l'essence des corps* seraient peut-être mieux placées ici (1), analyse ainsi les *Pensées* (2) : « Si les comètes ont quelque chose à démêler avec les événements de ce monde, ce ne peut être que pour les produire ou pour les annoncer, comme causes ou comme signes. Or, de faire engendrer à ces traînées lumineuses des révolutions politiques, des guerres de nation à nation, des changements de religion, et tant de catastrophes qui surviennent dans les affaires humaines, c'est une hérésie d'abord, et de surcroît une absurdité. Les comètes ne sont pas davantage des signes de la volonté céleste, Dieu ne l'ayant déclaré en aucun endroit de sa parole, et ayant, au contraire, manifestement lié leur sort à celui du soleil. Enfin prétendre que les comètes annoncent aux hommes les calamités dont Dieu les menace, pour les obliger à se repentir et à apaiser son courroux, c'est prétendre que Dieu fait des miracles pour confirmer et exalter l'idolâtrie dans le monde; ce qui est une monstrueuse impiété (3). »

Ce dernier argument, celui que Bayle avait jugé si fort, et qu'il appelle la *raison théologique*, fait le fond du livre. C'est le point de départ d'une série de paradoxes dont le principal et le plus audacieux est que l'athéisme vaut mieux que l'idolâtrie. Dans la suite de cet ouvrage, intitulée *Continuation des*

(1) « Ainsi le premier écrit (c'était le troisième) de Bayle fut consacré à la défense d'opinions philosophiques auxquelles il ne tenait pas le moins du monde : toute son histoire est là. » Ce jugement, vrai en ce qui concerne le cartésianisme, ne le serait plus quant aux comètes ni à la tolérance; mais l'auteur continue, et voici le passage auquel nous faisons allusion : « Il ne put jamais voir passer devant lui une vérité d'origine suspecte, une opinion tranchante, une assertion exagérée, sans se mettre en campagne et lui donner la chasse. De là cette longue série d'écrits de circonstance qui finit par troubler son repos et où se dépensa stérilement la moitié de sa vie. » *Hist. de la litt. franç. à l'étranger*, I, 235.

(2) Pour être tout-à-fait exact, faisons remarquer que cette analyse n'est que celle du premier écrit de Bayle sur les comètes.

(3) Op. cit., I, 245. — Il faut se reporter à l'époque pour ne pas trouver excessif ce luxe d'arguments déployé par Bayle. On peut, à cet égard, penser de lui ce qu'il dit d'un M. Petit « qui était habile homme sans superstition et qui se battit contre l'erreur populaire avec beaucoup de courage. » *Pensées*, § LI.

Pensées diverses, etc., le sophiste, en insistant, fut amené à relever l'athéisme par toutes espèces de considérations. Avec plus de raison et de sens critique, il attaque aussi la preuve de l'existence de Dieu tirée du consentement universel. C'était grave. On ne s'en aperçut pas d'abord, grâce à la nouveauté de certains aperçus, à l'intérêt des digressions, aux sentiments orthodoxes qu'affichait l'auteur, à l'entreprise elle-même, qui révélait un esprit original et distingué. Indépendamment des qualités de la composition, les lecteurs furent séduits par la verve entraînante et la courageuse audace — car il en fallait — avec lesquelles la superstition était attaquée. Aussi la réputation de Bayle grandit-elle tout-à-coup. Il en reçut bientôt des témoignages sensibles ; peu de temps après (1684), on lui conféra une chaire à Franeker (1), et un député de Groningue vint lui faire la proposition d'aller fonder un établissement dans cette ville, offres qui furent refusées (2). Mais lorsque le temps eut

(1) V. sa *Lettre* du 5 nov. 1693, p. 697, du t. V des *Œuv. div.* de 1727. — Il écrit à son frère cadet, le 8 mai 1684 : « L'Académie de Franeker en Frise m'a élu professeur en philosophie ; je n'ai pas encore reçu la lettre de vocation. On ne me conseille pas d'y aller, parce que l'air y est fort mauvais, que l'humeur des gens y est rude, que personne n'y parle français, que ce n'est qu'un petit lieu séparé, pour ainsi dire, du reste de la Hollande, et dégarni de nouvelles ; et que d'ailleurs les gages y sont très-médiocres ; on ne me donne que trois cents francs plus qu'ici ; ce n'est pas la peine de quitter une ville belle et florissante, où on a des connaissances toutes faites, et où on trouve tant de Français ou parlant le français qu'à peine sent-on qu'on est étranger ! Outre qu'en allant en Frise, il faudrait renoncer au journal, *ce qui serait fort préjudiciable du côté de la réputation* (a), après le bruit qui s'en est répandu. »

(2) Préface de l'*Addition aux Pensées*, p. 162. — Voici un autre témoignage qui n'est pas sans intérêt pour nous : « Quelques-uns me remercièrent nommément d'avoir ruiné en trois pages l'*Exposition* de M. l'évêque de Condom, par un endroit dont personne ne s'était avisé. » — La grande estime dont Bayle jouissait déjà à cette époque est attestée encore par les dédicaces de livres qui lui sont adressées. En 1682, il fit imprimer à La Haye chez Abraham Arundeus un ouvrage relatif à la réforme et que lui avait dédié, sous le nom de Philarète, le ministre Fetizon, avec qui il s'était lié à Sedan. L'année suivante, il reçut la dédicace de trois ouvrages de controverse ; le premier, de Basnage ; le second, de de Larroque ; le troisième, de Lenfant. Ces auteurs remettaient à Bayle le soin de décider si leurs écrits méritaient de voir le jour. V. DESMAIZEAUX, *Vie de Bayle*, p. 28.

(a) Il ne faut point voir dans ces mots, comme semble le croire le traducteur anglais qui les souligne en les citant dans CHAUFEPIÉ (Art. *Bayle*), une preuve que Bayle tenait à la gloire d'auteur ; cette entreprise avait été annoncée ; y renoncer n'eût pas fait bon effet.

permis de mieux mesurer la portée de ces arguments et de les dégager du reste, l'orage commença à gronder autour de l'écrivain téméraire qui osait ainsi s'insurger contre les idées les plus respectées.

Ce succès était à peine obtenu qu'un autre vint mettre le sceau à sa renommée. Un ex-jésuite, écrivain distingué, théologien de mérite, mais qui mettait sa plume au service du roi, Maimbourg, avait, comme pour attacher le grelot, publié une *Histoire du Calvinisme*, dans laquelle il cherchait à rendre odieuse la conduite des réformés. Ce fût pour Bayle, toujours l'homme des circonstances, l'occasion d'un de ses meilleurs écrits. Il prit à partie Maimbourg et son livre, et en quinze jours, composa, à l'imitation des *Provinciales*, vingt-neuf lettres, vigoureuse réponse aux accusations dirigées contre les réformés. C'est là que pour la première fois se dévoile complètement cette face du scepticisme de Bayle qu'il appelait lui-même le pyrrhonisme historique, basé sur le grand nombre de faits controuvés, d'erreurs accréditées, de passions diverses qui altèrent l'histoire. Le peu de temps que demanda ce travail indique assez l'abondance de faits et d'arguments dont l'auteur s'était fourni par ses études antérieures, et le parti qu'il tire de ceux-ci prouve qu'il avait été vivement frappé des inexactitudes qui pullulaient dans certains livres et qu'on prenait pour l'histoire ; de ces études étendues, et faites dans cet esprit critique, s'était formée dès longtemps chez lui une propension au pyrrhonisme historique, qui se fortifia singulièrement lorsque l'*Histoire du Calvinisme* vint lui offrir une occasion d'y insister et d'en développer les raisons. D'autres aspects de son génie se révèlent également dans cette œuvre (1). Le scepticisme moral se montre dans les jugements peu flatteurs qu'il porte sur l'humanité. Sa critique ingénieuse démêle avec une rare sagacité les causes de nos erreurs et les mobiles secrets qui

[1] Surtout dans les *Nouvelles Lettres*, etc. V. ci-après.

dirigent nos pensées. En un mot, Bayle ici nous apparaît déjà tel qu'il sera définitivement, avec son scepticisme qui n'exclut pas un certain dogmatisme, avec son mépris de la raison qui ne refuse cependant pas toute confiance à nos moyens de connaître.

Le livre eut assez de retentissement pour qu'à Versailles on jugeât nécessaire de le condamner au feu (1). Pour tout dire, la *Critique générale*, par les questions qu'elle traite, histoire et discussion du dogme, controverse sur des points de discipline, etc., atteint presque les proportions d'une apologie de la réforme. Les attaques ne lui manquèrent pas plus que les éloges, même dans les rangs des calvinistes (2), et, en somme, on l'estima assez pour en faire honneur à l'homme le plus en vue du parti réformé, le ministre Claude (3). Sans doute il faut faire ici la

(1) Desmaizeaux donne sur ce point des détails intéressants. Le succès de la *Critique générale* chagrinait beaucoup Maimbourg ; il sollicita, à diverses reprises, mais en vain, de M. de la Reynie, qui ne l'aimait pas, et qui avait lu la *Critique* avec plaisir, la défense de laisser circuler cet ouvrage. Maimbourg s'adressa alors au roi, et ordre fut donné à M. de la Reynie de faire brûler le livre en Grève et de défendre à tous imprimeurs et libraires, de l'imprimer, vendre ou débiter. La Reynie permit à l'historien dépité de mettre dans la sentence tout ce qu'il lui plut, et fit ensuite — était-ce peut-être une vengeance ? — placarder dans Paris plus de trois mille exemplaires de la défense, ce qui piqua au plus haut point la curiosité à l'endroit d'un livre contre lequel on déployait tant de rigueur. — La grande influence que Bayle a exercée s'explique par le contenu de ses écrits, mais aussi un peu par les anathèmes qui les ont poursuivis dès le principe, comme par les attaques aussi furibondes que maladroites dont leur auteur a été l'objet ; ils n'ont pas moins contribué que les éloges exagérés de ses admirateurs à fixer l'attention sur lui et à le faire lire.

(2) L'indépendance d'esprit de Bayle éclate dans cette œuvre où il défend la réforme, mais sans entrer tellement dans les préjugés de la secte, qu'il ne se sente obligé, dans la lettre XXX (la 1re de la 1re *Addition*) à déclarer qu'il ne parle que pour lui et que l'on ne doit pas rendre ses coréligionnaires responsables de ses opinions. Aux yeux de certains calvinistes, il avait « un peu trop appelé les choses par leur nom. » Bayle était l'enfant terrible du parti, non pas qu'il voulût le desservir, mais parce que sa pensée ne savait s'assujettir à aucune contrainte. Voici quelques-uns des points sur lesquels avaient porté les objections ; Bayle les indique lui même dans la 1re des *Nouvelles Lettres*, en déclarant qu'il ne juge pas à propos d'y répondre : «...difficultés qu'on a proposées sur le pyrrhonisme historique ; sur la tolérance des hérésies ; sur l'indépendance des rois de toute autre juridiction que de celle de Dieu ; sur l'obligation de se soumettre aux ordres de son souverain, en tout ce qui n'est point contraire au salut, et sur le droit de rejeter toutes les décisions de l'Église, qu'on ne trouve pas conformes à l'Ecriture.

(3) Un peu pour mieux assurer le succès de son livre, beaucoup pour les raisons qui lui faisaient en général garder l'anonyme, Bayle avait pris toutes espèces de

part des circonstances, mais aussi celle des qualités solides de l'ouvrage : en changeant de ton, l'écrivain ne retrouva pas les mêmes applaudissements, lorsque deux ans après, en 1685, il donna les *Nouvelles lettres de l'auteur de la Critique générale*, etc. « Bayle, dit Sayous (I, 259), y a prodigué avec complaisance la plaisanterie railleuse, les dissertations saugrenues où l'Ecriture apparaît de temps en temps en étrange compagnie : ainsi, à propos des droits de la conscience erronée, il est longuement question des maris trompés, avec force anecdotes dans le style de Georges Dandin. » Ajoutons que dans cette suite la note sceptique est plus accentuée ; l'esprit propre au philosophe, en se donnant libre carrière, lui fit recueillir cette fois plus de blâmes que d'éloges. Il se plaignit même que le lecteur, qu'il avait prévenu dans sa *Préface*, n'eût pas tenu compte de ses avertissements : « J'en connais un (un auteur, et c'est lui-même), dont l'ouvrage n'est sorti de dessous la presse que depuis six mois, qui n'avait rien oublié pour se garantir des jugements téméraires ; sa préface avait donné des avis fort essentiels, et dans les lieux où il se défiait du lecteur, il avait marqué expressément qu'on prendrait le change, si on n'examinait bien tout de suite ce qu'il disait ; il avait même porté ses précautions jusqu'à marquer en gros caractères son véritable sentiment, et à menacer en quelque façon ceux qui s'y méprendraient, qu'ils seraient inexcusables (1). Tout cela n'a de rien servi ; il n'a pas laissé d'apprendre que des gens mêmes du métier ont donné dans le panneau qu'il avait pris tant de soin de faire éviter (2). » C'est qu'on ne peut se tromper à ce point sur les sentiments véritables d'un auteur, et que les professions de foi les plus orthodoxes, même imprimées en gros

précautions pour n'en être pas reconnu l'auteur ; mais le secret fut éventé précisément par le fils de Claude, lequel, connaissant l'écriture de Bayle, avait vu son manuscrit chez l'imprimeur. (*Cabale chimérique*.)

(1) Il fait surtout allusion à ce qu'il avait dit des droits de la conscience errante et des erreurs de bonne foi.

(2) *Nouvelles de la république des lettres*, juillet 1685, art. VIII.

caractères, lorsqu'elles ne sont que des précautions oratoires, n'abusent pas le lecteur sur le fond de la pensée. La netteté et la sincérité des opinions excluent toute méprise de ce genre.

Cette période (1682-1687) est la plus active de la vie de Bayle. Outre les diverses éditions des *Pensées diverses* et de la *Critique générale*, il publia, en 1684, un *Recueil de quelques pièces curieuses concernant la philosophie de Descartes.* C'étaient de petites brochures qui lui paraissaient présenter un intérêt sérieux pour l'histoire de cette philosophie, et qu'il voulait en conséquence préserver de l'oubli. Il y joignit sa *Dissertation sur l'essence des corps* et ses *Thèses philosophiques,* ainsi qu'une préface où il faisait l'histoire de ces pièces. Mais c'était peu de chose à côté du travail considérable qui marque cette année 1684, et qui ne fut rien moins qu'un événement.

L'idée de profiter de la liberté dont on jouissait en Hollande pour y publier un journal littéraire, s'était déjà présentée plus d'une fois à cet esprit essentiellement critique, lorsqu'un essai malheureux d'un autre réfugié français vint stimuler son ardeur et le piquer au jeu (1). Les amis auxquels il parla de son projet, et notamment Jurieu, qui entrevoyait déjà une pluie d'éloges pour ses livres, l'y encouragèrent, et le mois de mars 1684 vit paraître le premier numéro des *Nouvelles de la république des lettres*, qui eurent un retentissement immense et un cours prodigieux, même en France, où elles étaient interdites (2). Bayle continua cette revue mensuelle,

(1) Ce n'est pas ici le lieu d'insister sur la part que prit Bayle à la création et au développement des *Revues*. Nous comptions traiter un jour ce sujet dans un chapitre où nous considérerons plus spécialement Bayle comme critique, et où nous ferons une large place aux *Nouvelles*.

(2) Le succès n'en fut pas moindre en Angleterre. Le secrétaire de la *Société royale de Londres*, M. Hoskyns, adressa à Bayle, au nom de celle-ci, le 13 mai 1686, une lettre de félicitations dans laquelle il rendait hommage « au tact supérieur et aux beaux talents de Bayle pour la philosophie, » et lui proposait l'échange d'une correspondance suivie. Il ajoutait que pour première marque de son estime, la *Société* lui envoyait l'*Histoire naturelle des poissons*, par M. Willoughby, revue et augmentée par M. Ray.

qu'il rédigeait seul, jusqu'en février 1687. Elle forme un tableau exact et assez complet du mouvement littéraire et scientifique pendant cette période ; l'importance en est capitale dans l'histoire de la presse et de la critique. Elle donne enfin une haute idée de l'activité de Bayle, qui poursuivait concurremment d'autres travaux (1). Plus que jamais les regards de l'Europe se fixèrent sur l'auteur ; les *Nouvelles,* après le *Dictionnaire,* contribuèrent pour la plus grande part à sa renommée, sur laquelle nous insistons d'autant plus qu'elle est la mesure naturelle de son influence. Au reste, quelques incidents, dus en partie à la promptitude et à la légèreté de Bayle, concoururent à exciter en faveur de cette publication une curiosité que justifiaient d'ailleurs sa valeur et sa portée (2).

L'heureux journaliste reçut aussi une lettre de félicitations de la *Société de Dublin.* (Lettre de M. Smith, du 1 déc. 1686).

L'interdiction d'entrer en France ne fut probablement prononcée qu'assez tard; car Benserade exprima à Bayle, le 18 mai 1685, la reconnaissance de l'Académie française, à laquelle il avait envoyé son journal. La lettre disait que toutes les voix s'étaient réunies à reconnaître son mérite et l'utilité de son présent.

Dans une de ses *Epîtres*, La Fontaine parle des *Gazettes de Hollande* et discute le mérite de Leclerc et de Bayle. Il dit de celui-ci :

Il trancherait sur tout, comme enfant de Calvin,
S'il l'osait, car il a le goût avec l étude.

Et plus loin, parlant toujours des deux journalistes, il ajoute :

Il est savant, exact, et voit clair aux ouvrages.
Bayle aussi, je fais cas de l'une et l'autre main.
. . . .
Le jugement en gros sur ces deux personnages,
Et ce fut de moi qu'il partit,
C'est que l'un cherche à plaire aux sages,
L'autre veut plaire aux gens d'esprit.
Il leur plaît. —

(1) Les *Nouvelles* forment un volume in-folio de 760 pages. Comme il s'agit ici d'analyses, d'*extraits*, comme on disait, il est aisé de se figurer le labeur herculéen auquel le critique se livrait. Camusat, dans son *Histoire des journaux*, après avoir parlé du travail considérable qu'exige la composition d'un journal, des déboires qui dégoûtent inévitablement du métier, ajoute : « Je ne connais guère que M Bayle qui ait persévéré dans ce travail, sans rien relâcher de son exactitude accoutumée; encore n'a-t-il pas fourni trois années entières sans contracter une maladie dangereuse qui le mit hors d'état de continuer davantage. »

(2) Ces incidents montrent combien les *Nouvelles* tenaient intimement à l'esprit du temps et en traduisaient les préoccupations.

C'est avec le grand Arnauld que Bayle soutint sa première guerre de plume.

SECONDE PARTIE.

PÉRIODE D'ACCROISSEMENT DU SCEPTICISME DE BAYLE.

Jusqu'à présent les circonstances de la vie de Bayle ont développé d'une manière excessive, en certains sens, ses dispositions naturelles ; suivant la pente de son esprit, il a lui-même, à son insu, fortifié ses aptitudes par l'emploi qu'il en a fait : c'est ainsi que ces trois causes, son génie propre, l'exercice de son activité, et les influences fatales qui s'exercent sur les destinées de l'homme, l'ont poussé graduellement, par les voies de l'érudition et de la critique, dans les eaux du scepticisme. Le chemin par lequel il y est arrivé devait le conduire aussi à la tolérance, dont il s'est fait l'apôtre, comme nous le verrons. Ce n'est que par échappées encore, en quelque sorte, que ces principaux éléments de son caractère, érudition, critique, scepticisme, tolérance, se sont révélés à nous ; mais au fond la

L'intraitable docteur, dans ses *Réflexions philosophiques et théologiques sur le Nouveau système de la nature et de la grâce* du P. Malebranche, avait vivement combattu le sentiment de celui-ci que tout plaisir est un bien et rend actuellement heureux celui qui le goûte. Dans ses *Nouvelles* du mois d'août 1685, art. VIII, Bayle se déclara pour Malebranche et avança que son adversaire ne l'avait peut-être pas compris. Arnauld, qui prenait aisément feu, prétendit, dans un *Avis à l'auteur des Nouvelles* etc., qu'il avait bien pris et bien réfuté le sens de Malebranche. Le critique répliqua par une *Réponse* etc. Arnauld riposta par une *Dissertation sur le prétendu bonheur des sens, pour servir de réponse, etc.* (Cologne (Rotterdam), 1687, in-8°). La maladie qui força Bayle à cesser ses *Nouvelles*, mit aussi un terme à cette polémique. Il y revint cependant dans son *Dictionnaire*, art. *Epicure*, rem. G.

Une prétendue lettre de Batavia, communiquée par Basnage, avait été insérée dans les *Nouvelles* de janvier 1686. On y racontait les troubles survenus récemment dans l'île de Bornéo, par suite de la rivalité de deux prétendantes au trône, Mréo et Enegue (Rome et Genève). Sous le voile de cette allégorie, a laquelle plusieurs n'entendirent d'abord pas malice, Fontenelle — car c'était lui — disait finement quelques vérités aux catholiques. Bayle, s'étant aussi mépris sur le sens de cette pièce, en avait nommé l'auteur, qui n'échappa à la Bastille, s'il faut en croire Voltaire, qu'en célébrant par quelques vers la destruction de l'hérésie.

En reproduisant une lettre dans laquelle Christine de Suède blâmait les persé-

physionomie définitive qu'il présente à l'histoire, est dès maintenant arrêtée dans ses traits essentiels ; nous allons, dans la suite de cette étude, les voir s'accentuer davantage sous l'action des mêmes causes, et se marquer d'une manière plus frappante dans les œuvres du philosophe, du critique et de l'érudit.

L'époque où nous sommes parvenus fut féconde en émotions pour Bayle. En mai 1684, il reçut la nouvelle de la mort de son frère cadet Joseph, qu'il aimait beaucoup et dont les études et l'avenir l'avaient tant préoccupé. Un an après, son père mourut, et il était à peine remis de ce nouveau coup qu'il apprit l'emprisonnement de son frère Jacob, pour cause de religion. La renommée que Bayle s'était acquise, et l'appui que sa plume prêtait aux réformés, avaient d'autant plus indisposé, contre lui et sa famille, ceux qui avaient été mêlés autrefois à sa conversion, particulièrement l'évêque de Rieux (1). On chercha plusieurs fois à inquiéter Bayle l'aîné ; mais comme la conduite prudente de ce ministre ne donnait pas prise à ses ennemis, on eut recours à Louvois, qu'avaient blessé quelques réflexions de la *Critique générale* sur les mesures prises contre les calvinistes, et l'arrestation de Jacob fut ordonnée. Incarcéré d'abord à Pamiers, il fut transféré plus tard à Bordeaux, dans un cachot infect du Château-Trompette. Ni les menaces, ni les promesses ne purent obtenir son abjuration, et après une agonie de cinq mois, pendant laquelle il supporta courageusement les horreurs de cette captivité, adoucie vers la fin par l'intervention de

cutions de France, Bayle fit cette réflexion indiscrète : *C'est un reste de protestantisme.* L'ex reine y vit une atteinte portée à la sincérité de ses convictions actuelles, et un de ses officiers, par une verte missive, somma l'écrivain de se rétracter. Celui-ci répondit en expliquant ses intentions ; puis, d'après le conseil de cet officier, il écrivit une lettre tres-flatteuse à la reine, qui se radoucit assez pour prier notre philosophe de lui adresser les livres nouveaux, sans oublier les siens, invitation à laquelle la maladie qui survint à Bayle l'empêcha de donner suite. Malgré la hauteur qui éclate d'abord dans ces réclamations, et qui dut rappeler au pauvre journaliste la funeste aventure de Monaldeschi, on peut y voir une nouvelle preuve de son influence et de l'importance de sa publication.

(1) V. Desmaizeaux.

Pellisson (1), il mourut le 12 novembre 1685. On comprend sans peine combien cette cruelle fin d'un frère qu'il vénérait à l'égal de son père, rendue plus douloureuse encore, d'un côté par la pensée qu'elle était une suite de sa propre conversion, et de l'autre par la résignation avec laquelle ce sage subit un traitement aussi révoltant qu'injuste, dut remuer profondément l'âme de l'exilé, et combien de forces nouvelles le principe de la tolérance tira de son cœur indigné et meurtri. Malheureusement le doute en fut aussi fortifié chez lui ; car la haine du fanatisme se liait chez Bayle à celle du dogmatisme ; le conflit entre deux religions qui se croyaient assez sûres de la vérité pour aller jusqu'à verser le sang, lui paraissait une preuve irréfragable de l'orgueilleuse faiblesse de la raison humaine.

Ce n'était là qu'un des mille incidents déplorables des persécutions qui, depuis plusieurs années, faisaient pressentir aux réformés de France le grand coup qui les frappa en octobre 1685, la révocation de l'édit de Nantes. Nous n'avons pas à raconter des faits trop connus. Il n'était pas besoin d'ailleurs que le spectacle de tant d'infortunes vînt s'ajouter à son malheur particulier ; il n'était même pas besoin d'aussi vives émotions pour que Bayle rompît des lances en faveur des principes aussi bien que des victimes.

Déjà, en octobre 1685, il avait traduit pour le public français une lettre latine sur la tolérance, que Paets lui avait adressée d'Angleterre ; déjà, dans les *Nouvelles*, il avait, à plusieurs reprises, glissé des réflexions sur les événements de France, lorsqu'enfin, poussé à bout par une multitude d'écrits dans lesquels des écrivains mercenaires ou fanatiques exaltaient la politique de Louis XIV (2), il mit au jour, au mois de mai 1686,

(1) Sollicité sans doute par Bayle, comme semble l'indiquer une lettre de remerciments que celui-ci lui adresse.

(2) Entre autres, celui de Gautereau, nouveau converti, auquel Bayle répond directement : *La France toute catholique sous le règne de Louis-le-Grand, ou Entretiens de quelques Français de la religion prétendue réformée, qui ayant abjuré leur hérésie font l'apologie de l'Eglise romaine*. Lyon, 1685, 3 vol. in-12.

et toujours sous le voile de l'anonyme (1), *Ce que c'est que la France toute catholique sous le règne de Louis-le-Grand.* Cette protestation indignée, virilement et chaudement écrite, est la plus forte de toutes celles qui sont sorties à cette époque des plumes calvinistes; on peut dire que c'est une bonne action. L'auteur sut s'y élever « à des vues supérieures de politique et de morale (2). » Malheureusement il ne savait point s'arrêter à temps, et quoiqu'il y ait exagération à dire comme M. Weiss (II, 106) que ce livre est un plaidoyer en faveur du déisme, qui serait, suivant lui, « le fond de sa doctrine, » il faut néanmoins reconnaître que le spectacle des contradictions humaines et des luttes occasionnées par le zèle de la foi, en faisant de Bayle un partisan convaincu de la liberté de conscience et des cultes, l'éloigna des religions positives, et le rendit aussi partisan, mais un partisan timide et secret, de la religion naturelle (3). Nous constatons ainsi chez lui la première apparition du scepticisme religieux; mais il reste vrai qu'il ne forme qu'un côté accessoire de ce livre; le véritable but, c'est la tolérance.

A peine avait-il achevé cet ouvrage, qu'il en publiait un autre plus important, qui allait être pour lui l'occasion d'une longue guerre, funeste à son caractère et à ses idées autant qu'à son repos. De l'ombre où il se plaisait à se cacher, il lança dans le camp des persécuteurs un obus — qu'on nous passe cette figure — dont les éclats atteignirent les réformés eux-mêmes : le *Commentaire philosophique sur ces paroles de*

(1) Le titre porte *St-Omer* comme lieu d'impression, et un avertissement du libraire, c'est-à-dire de Bayle, dit que le manuscrit lui avait été remis par un missionnaire récemment arrivé de la Grande Bretagne.

(2) WEISS, *Hist. des réfugiés protestants*, II, 107.

(3) Il développe cette idée que les persécutions poussent à la ruine des religions positives, par l'impossibilité d'admettre la divinité d'une religion qui commande ou tolère des cruautés. Bayle proteste contre la conclusion que les déistes tirent de ce raisonnement en faveur de leur opinion; mais on s'aperçoit aisément qu'il penche beaucoup vers celle-ci.

J.-C.: contrains-les d'entrer (1). Cet écrit, dans lequel se déploie, d'une manière excessive peut-être, le talent de Bayle pour fouiller un sujet (2), donne l'idée la plus avantageuse de l'ouverture et de la pénétration de son esprit. Le philosophe y démontre, à sa mode (3), que la contrainte est illégitime en matière de foi, et son œuvre peut être regardée comme le manifeste de la pensée moderne à cet égard (4); c'est du moins le premier livre qui ait traité la question avec cette ampleur. Ici, comme en fait de critique, Bayle n'est pas inventeur — qui peut se flatter de l'être dans le domaine de la morale et du droit? — mais il est *vulgarisateur:* l'idée trouve en lui l'homme qui la fait percer. C'est ce qu'il ne faut pas oublier pour ne pas surfaire le mérite du penseur; car, sans parler d'autres, et notamment de certains théologiens anglais de la première moitié du siècle, Castalion, sous le pseudonyme de Martinus Bellius, avait, au siècle précédent, soutenu la même thèse, et Bayle dit lui-même dans la préface du *Supplément du commentaire* que « Théodore de Bèze, s'il revenait au monde, n'oserait entreprendre la réfutation des écrits que l'on fait aujourd'hui pour la tolérance, tant ils sont plus forts qu'autrefois. »

Il faut rendre à l'auteur du *Commentaire philosophique* cette justice, qu'il proclame des principes très-larges pour

(1) V. la notice bibliographique.

(2) L'ouvrage, avec le supplément, ne contient pas moins de 206 pages in-folio.

(3) « On se ferait une idée très-inexacte de cette fameuse dissertation de Bayle en faveur de la tolérance, dit très-bien SAYOUS (*Hist. de la litt. franç. à l'étr.*, I. 284), si on se la figurait pareille à tel éloquent chapitre de Rousseau, la profession de foi du vicaire Savoyard, par exemple, ou même à la lettre de Locke publiée vers le même temps. Rien n'y ressemble moins; c'est une démonstration, mais une démonstration à la manière discursive de Bayle, où les arguments et les objections les plus diverses forment une bigarrure étrange et suspecte. »

Basnage, dans son *Eloge de Bayle*, n'a pas senti toute la portée du livre, lorsqu'il a dit: « Ce n'était pas une critique amère et chagrine: c'était un badinage ingénieux et cependant plein de sens et de raison, plus propre à embarrasser ou à déconcerter son adversaire que des arguments graves et sérieux. »

(4) La fameuse lettre de Locke à Limborch sur la tolérance est de 1689.

l'époque. Dans les *Nouvelles de la république des lettres* (nov. 1686, p. 699), où il annonce l'ouvrage comme s'il n'en connaissait pas l'auteur, il indique ainsi lui-même le point de vue élevé où il s'est placé : « Cet auteur se transporte du pays des petites moralités au pays de l'ordre éternel et immuable, et à la lumière naturelle. » Il ne recule d'ailleurs devant aucune des conséquences légitimes de la tolérance ; il la réclame pour tout homme convaincu, fût-ce même d'une erreur manifeste à tous les yeux ; il affirme enfin les droits de la conscience errante, c'est-à-dire le respect dû à l'erreur prise consciencieusement pour la vérité.

Les arguments sceptiques employés par Bayle, la tiédeur vainement dissimulée de sa foi, le principe même de la tolérance qui répugne au prosélytisme de toutes les sectes, devaient mécontenter les calvinistes : ils se sentaient atteints comme les catholiques, et l'infortune leur rendait plus sensibles les coups d'un des leurs. Le ministre Saurin défendit les intérêts de la foi chrétienne, qu'il croyait menacés par ce sceptique railleur et redoutable. Jurieu, que Bossuet avait accusé de socinianisme, ne laissa pas échapper une aussi bonne occasion de se justifier. Il entreprit donc de réfuter ce livre, qu'il attribua d'abord à une cabale de théologiens français réfugiés ; il le fit comme il savait le faire, c'est-à-dire avec acrimonie, emportement et injustice, et prétendit légitimer l'intervention de l'autorité séculière pour maintenir l'orthodoxie (1). Un homme de plus de poids, et dont le jugement calme et réfléchi traduit mieux l'impression générale, Jacques Basnage, écrivain de mérite, penseur sage et modéré, historien

(1) Dans son ouvrage : *Des droits des deux souverains en matière de religion, la conscience et le prince.* Rotterdam, 1687, in-12. Il attaqua aussi le *Commentaire philosophique* dans le *Vrai système de l'Eglise.* Bayle répondit à l'un et à l'autre dans les suites qu'il donna au *Commentaire.*

Nous avons vu que Jurieu, qui se fait là le soutien de l'intolérance, et dont les convictions se pliaient assez facilement à ses passions du moment, défend ailleurs (*Vœux d'un patriote*, etc.) les principes de la souveraineté du peuple et de la subordination des rois aux Etats-généraux.

renommé, qui était en relation avec les princes et les savants de l'étranger, et qui fut consulté par les catholiques aussi bien que par les protestants, s'attaqua dans son *Traité de la conscience* (1), aux arguments de Bayle en faveur de la conscience errante. Ce que les réformés reprochaient surtout au philosophe-théologien — et ils n'avaient pas tort — c'était de tendre au socinianisme en accordant trop de droits à la raison au détriment de la foi. Lui-même se sentait sur cette pente, et pour dérouter les soupçons, il se fit, avec une feinte peu digne et qu'excusent à peine les dangers auxquels une entière franchise l'aurait exposé, l'écho de cette accusation dans une lettre à Lenfant (3 février 1687) : « Ces messieurs de Londres (2) ont une étrange démangeaison d'imprimer. On leur attribue un *Commentaire philosophique* qui, en faisant semblant de combattre les persécutions papistiques, va à établir la tolérance des sociniens. » Il alla même jusqu'à déclarer dans les *Nouvelles de la république des lettres* (3), qu'il regardait comme des persécuteurs ceux qui voulaient voir en lui l'auteur du *Commentaire*.

Cependant le labeur incessant et excessif auquel Bayle se livrait, avait fini par altérer gravement sa santé, naturellement faible. Epuisé, il dut, en février 1687, abandonner les *Nouvelles*, que l'on continua cependant. Six mois après, il quitta Rotterdam, s'arrêta quelque temps à Clèves, puis se rendit aux eaux d'Aix-la-Chapelle. Il en revint en octobre, mais incomplètement rétabli ; il dut longtemps encore garder un repos absolu et s'interdire même toute conversation. Le 20 juillet 1688, il écrit à Lenfant : « Depuis ce temps-là, j'ai fait un voyage à Clèves, un autre à Aix, et à mon retour ici, je me suis plongé tout l'hiver dans un quiétisme le plus grand du monde, ne

(1) Amsterdam, 1696, 2 vol. in-8°.

(2) Les réfugiés français de Londres passaient pour Sociniens.

(3) Avril 1687, au revers du titre. Il y a des exemplaires, dit Desmaizeaux, où cela ne se trouve point.

lisant ni n'écrivant pas une panse d'a. Enfin quand j'ai cru m'être assez reposé, je n'ai repris le travail que pour mes leçons de philosophie, d'abord publiques (1), et puis aussi particulières; et à l'égard du reste, j'ai gardé et je garde encore une pleine et parfaite oisiveté..... je ne me suis pas encore remis à lire, je ne parcours pas même les journaux ; et, de peur que je ne me sente tenté de rompre le doux charme de la paresse, je vais rarement chez les libraires. » Ce *rarement* fait penser au pécheur endurci, mais maté, qui avoue ses rechutes en les atténuant (2).

(1) Pendant sa maladie, Bayle fut suppléé dans sa chaire par un de ses amis, dont nous avons déjà parlé, Et. Chauvin, réfugié français d'un grand savoir.

(2) Les gens de lettres, dit Desmaizeaux, furent ravis d'apprendre le rétablissement de Bayle. M. du Tot de Ferrare, conseiller au parlement de Rouen, homme de beaucoup de mérite et très-versé dans le style lapidaire, en témoigna sa joie par cette inscription :

In
Doctissimi Bœlii
Sanitatem restitutam
Soteria.

Quæ te mori vetat gloria,
Ægrotare prohibet.
Omnibus carus et utilis
Scriptores
Critica face elucidasti,
Censoria nota emendasti,
Quœsitor urnam movens
Magnum in nomen ituros
Æternitati
Pronuba manu dicasti.
Laboribus tuis alienos absumis.
Deliciis nostris nusquam absumendus.
In hoc venerandus
Quod neminem contempsisti :
In hoc verendus
Quod neminem formidasti.
Dignus qui veritatis annos exæques,
Qui labantem sustentas cognatam veritati
Libertatem.
Non ad unius utilitatem regionis natus,
Ita exilium toleras
Ut videaris optasse :
Ita cunctos eminus cominus reficis,
Ut vix credaris ullibi abesse.
Theatrum eruditionis circumductile
Factus es orbi.
Subsellia quæ dicendo fatigare non potes,

Pendant cette maladie, Bayle avait eu la pensée d'aller s'établir à Berlin, où l'électeur faisait bon accueil aux réfugiés. Un des amis que le philosophe avait là, Abbadie, intéressa en sa faveur M. de Schomberg; mais la mort de l'électeur, survenue en mai 1688, fit tomber l'affaire. Ce qui avait dégoûté Bayle du séjour de Rotterdam, c'était la mort de Paets; non pas qu'il n'eût su se ménager des sympathies et des appuis dans le parti du stathouder aussi bien que dans celui des républicains, mais en Paets, il avait perdu son principal soutien, et il ne compta plus dès lors trouver en Hollande le repos auquel il tenait tant. Il ne devait s'en prendre qu'à lui-même, il est vrai; ses hardiesses, ses témérités avaient indisposé beaucoup de gens contre lui; mais tout se serait assoupi peut-être sans l'homme qui prétendait au rang de prophète et au rôle de modérateur suprême de l'Église calviniste. En effet Jurieu, dont les légèretés et les fougues avaient compromis l'autorité, et qui avait été fortement serré par Bossuet (1), ressentait d'autant plus vivement tout ce qui pouvait porter atteinte au pouvoir absolu qu'il exerçait dans l'Église de Rotterdam et à sa considération comme auteur. Or Bayle avait piqué l'ombrageux ministre à l'endroit le plus sensible, son renom d'écrivain et de théologien. *Inde iræ.* Et l'on sait que les haines de théologiens ne sont pas les moins implacables. Jurieu le fit bien voir à Bayle, dont la vie, à partir de ce moment, n'est plus qu'une lutte incessante, aussi funeste aux réformés qu'inutile pour les lettres; car elle se réduit en grande partie à des personnalités. C'est pourquoi ces démêlés, qui se rap-

Te silentem ferre
Te quiescente quiescere
Ne spera.
Vale, Vive, Scribe.
Encænia renovatæ facundiæ
Faustis Literatorum acclamationibus
Celebrantur.

(1) « La gloire du christianisme, disait Bossuet en parlant de Jurieu, est livrée aux sociniens ; le mal est monté jusqu'à la tête. »

portent moins à notre sujet qu'à l'histoire des réfugiés protestants, ne nous arrêteront qu'autant que le demande la suite de cette étude.

C'est la *Critique générale de l'Histoire du calvinisme,* s'il faut en croire Bayle, qui fut la cause principale de tout le mal. Jurieu avait aussi composé une réfutation de Maimbourg (1), mais elle avait obtenu peu de succès, et l'on comprend le dépit qu'il ressentit de son échec, en le comparant aux applaudissements qui avaient accueilli le livre de son collègue (2).

(1) *Histoire du calvinisme et du papisme mise en parallèle contre un livre intitulé: « Histoire du calvinisme, » par M. Maimbourg.* 2 vol. in-4°. — Le jugement de Ménage sur ces deux réfutations est assez juste et assez piquant, pour que nous cédions à la tentation de le reproduire ici : « C'est un beau livre que la *Critique du Calvinisme du P. Maimbourg*, et lui-même ne pouvait s'empêcher de l'estimer. Il me l'a avoué, quoiqu'ordinairement il affectât d'en parler comme d'un livre qu'il n'avait pas lu. A la religion près, je trouve tout ce qu'a dit M. Bayle fort vif et très-sensé. J'ai voulu lire ce que M. Jurieu a fait sur le même sujet ; il y a bien de la différence. Le livre de M. Bayle est le livre d'un honnête homme, et celui de M. Jurieu, celui d'une vieille de prêche. C'est un méchant réchauffé de tout ce que Dumoulin et les autres ont dit de plus fade contre la religion catholique. » *Menagiana*, t. II, pp. 22 et 23 de l'édit. de Paris, 1694.

(2) On a expliqué la haine de Jurieu contre Bayle par de prétendues relations de celui-ci avec la femme de son collègue. C'est l'abbé d'Olivet (*Lettre au président Bouhier*) qui s'est fait l'éditeur de ce conte. Il rapporte qu'il a appris du marquis de Beringhen, élève de Bayle, « que Mme Jurieu, femme de beaucoup d'esprit, qui se piquait de savoir son Horace par cœur, et qui n'était pas dépourvue d'attraits, goûta fort M. Bayle, âgé de vingt-sept ans. Jurieu, enchanté du professeur, était bien éloigné des idées qui nourrissaient la malignité du disciple. On supprima en 1681 l'Académie de Sedan. Mme Jurieu fut obligée de suivre son mari hors du royaume. Bayle aurait bien voulu se fixer en France, mais de beaux yeux furent les controversistes qui déterminèrent le philosophe à quitter sa patrie. Rotterdam ne put voir longtemps une si étroite liaison sans en juger mal, et l'on persuada enfin à Jurieu que lui, qui voyait tant de choses dans l'apocalypse, ne voyait pas ce qui se passait dans sa maison. Un cavalier en pareil cas tire l'épée, un homme de robe intente un procès, un poëte composerait une satire. Jurieu, en qualité de théologien, dénonça Bayle comme un impie. Tous les consistoires, tous les synodes retentirent de ses clameurs. Pour preuve, il alléguait principalement l'*Avis aux réfugiés*, non que ce livre contînt quelque chose d'impie, mais il ne favorisait pas le calvinisme, etc. »

La plupart des biographes de Bayle ont avec raison repoussé cette accusation. Trois détails de cette histoire la rendent invraisemblable à nos yeux. Le marquis de Beringhen est présenté comme étant sous la conduite de Bayle à Sedan ; or c'est à Paris qu'il a été son disciple. Ensuite Bayle a si peu suivi Mme Jurieu, que c'est au contraire elle et son mari qui sont allés rejoindre Bayle. Enfin ces démêlés n'éclatent que dix ans après leur arrivée à Rotterdam.

Il est vrai qu'à Sedan Bayle trouva bon accueil près de Mme Jurieu ; dans ses lettres, il s'exprime plus d'une fois en termes très flatteurs sur le compte de cette dame (v. lettres 38, 51 et 57 dans les *OEuv. div.* de 1737). Mais cela n'autorise pas

Cependant Jurieu ne rompit pas dès lors ouvertement : mais les circonstances, en lui fournissant de nouveaux griefs, plus fondés, ne tardèrent pas à transformer ce dépit en une haine acharnée.

Au commencement de 1689 parut la *Réponse d'un nouveau converti à la lettre d'un réfugié, pour servir d'addition au livre de dom Denys de Sainte-Marthe, intitulé : Réponse aux plaintes des protestants*. Un avis du libraire, placé à la tête de la brochure, détaillait tout un petit roman pour expliquer que la *Réponse d'un nouveau converti* était adressée à un réfugié, en vue de réfuter les raisons à l'aide desquelles celui-ci avait voulu établir dans sa *Lettre* que les réformés professaient et pratiquaient le principe de la tolérance. L'auteur rappelle aux calvinistes le supplice de Servet, et prétend que leur conduite leur ôte le droit de reprocher aux catholiques les persécutions de France ; il les malmène ensuite avec plus de

un semblable soupçon ; et il suffirait pour en démontrer le peu de fondement de rappeler que dans cette longue polémique, où l'on en vint aux plus grandes injures, aux calomnies même, jamais, nous ne disons pas Jurieu—on le comprendrait—mais aucun des adversaires de Bayle ne formula le moindre reproche contre ses mœurs. C'est ce que confirme Basnage : « Bayle avait des mœurs si pures qu'il évitait même jusqu'aux occasions de tentation, et, à part un soupçon, vraisemblablement peu fondé, au sujet de ses relations avec Mme Jurieu, ses ennemis les plus éveillés ne purent jamais trouver à mordre sur sa conduite. » Il semble donc bien que les méchantes langues seules ont pu gloser.

Nous avons cependant des réserves à faire en ce qui concerne la cause indiquée pour expliquer la haine de Jurieu. Nul doute que le prophète n'ait été cruellement blessé dans son amour-propre. Mais Bayle nous fournit lui-même des preuves irrécusables qu'à cette date de bons rapports existaient encore entre eux. A la lettre que Bayle écrit à son frère cadet le 8 mai 1684, est joint un billet de Jurieu pour celui-ci, dans lequel il dit : « L'avantage que nous avons de posséder ici M. votre frère me fait espérer que nous vous y verrons quelque jour, si on nous le laisse (on venait de lui proposer une chaire à Franeker). On essaye de nous l'enlever.... mais *je ferai tout ce que je pourrai pour le retenir.* » D'un autre côté, dans la lettre que Bayle adresse à son père sur la mort de ce frère cadet, Bayle dit : « Ce grand homme (Jurieu) participe à notre perte autant qu'il lui est possible, et a pour toute la famille une amitié particulière. »

Nous ne pensons pas qu'il faille chercher la cause de la haine de Jurieu dans un fait particulier. Etant donnés le caractère et la position de ce ministre, il se comprend que les idées de notre philosophe l'aient indisposé graduellement. Il y eut d'abord du refroidissement, et il alla grandissant jusqu'au moment où de nouveaux éclats du sceptique, lassant la patience de cet homme irritable et absolu, le jetèrent dans les hostilités ouvertes.

violence dans des *Réflexions sur les guerres civiles des protestants et sur la présente invasion d'Angleterre.* La *Critique générale* y est attaquée, et ce fait, dont on n'a pas tenu compte, que nous sachions, nous décide à rejeter l'opinion commune qui attribue à Bayle la *Réponse d'un nouveau converti* (1). Que le sceptique soit de force, à prendre ainsi, en fait d'opinions, deux rôles opposés, ce n'est pas ce qui nous paraît inadmissible : nous connaissons assez la merveilleuse souplesse de son esprit, la facilité avec laquelle il se place tour à tour aux points de vue les plus différents et même les plus contraires, facilité qui tient en partie à la largeur de ses idées, en partie à l'absence de convictions profondes ; son impartialité d'ailleurs, nous le savons aussi, ressemble assez à de l'indifférence. Mais nous pouvons poser ici, à l'appui de notre opinion, le *cui bono ?* S'il ne s'agissait que de blâmer le supplice de Servet, rien d'étonnant : Bayle repousse l'intolérance chez les siens comme chez les autres. Mais cet opuscule renferme des idées contraires à celles que le philosophe a défendues ailleurs. Et quelque amour qu'il eût pour la contradiction, nous ne saurions admettre qu'il écrive un livre pour combattre un de ses livres, qu'il s'élève contre un principe en faveur duquel il a écrit avec tant de chaleur et s'est exposé à de si sérieux désagréments. Nous ne saurions admettre qu'il attaque ainsi les siens, après les avoir, quelques années auparavant, au spectacle de leurs infortunes et sous le coup de ses malheurs privés, tenant à la même cause, défendus avec une

(1) Voici une autre raison. Dans une lettre à Rou, du 24 fév. 1689, Bayle dit : « On vient de nous critiquer, vous et moi, mais moins que M. Jurieu, dans une *Réponse d'un nouveau converti* etc., laquelle réponse on prétend être d'un élève ou prosélyte de M. Pellisson. Si M. Pellisson y a quelque part, il faut qu'il ait cru le bruit très-faux qui a pu arriver jusqu'à ses oreilles, que j'étais l'auteur d'une lettre volante, qu'on a imprimée à Amsterdam, en réponse à ses *Chimères de M. Jurieu ;* car M. Pellisson dans son dernier livre avait parlé fort honnêtement de moi : au lieu que ce *nouveau converti* en parle durement. L'ouvrage dont je vous parle est court, et assez mal écrit, mais outrageant pour le parti. On l'a réimprimé dans ce pays. » Si Bayle était l'auteur, tout ceci serait une feinte poussée jusqu'à un raffinement absolument invraisemblable.

si éloquente indignation. Il y a là une impossibilité morale, contre laquelle prévaudraient même difficilement des preuves directes : or nous n'en avons trouvé nulle part.

Si rude était le coup, que les réfugiés l'attribuèrent tout d'abord à une main ennemie, à Pellisson (1) ; c'était l'avis de Jurieu. Quand on se représente la situation si malheureuse, à ce moment, des réformés, situation qui les rendait plus enclins à concevoir facilement des espérances ; quand on tient compte de l'effet qu'avaient produit, comme toujours, les persécutions, celui de surexciter les imaginations populaires et d'exalter la foi chez les calvinistes — de là, les petits prophètes du Dauphiné, la bergère de Crest, et les autres prodiges que la crédulité accepta dans ce temps — ; quand on se rappelle enfin que Jurieu, le pasteur le plus considéré de ce troupeau dispersé, avait vu dans l'apocalypse que le règne du papisme allait finir en 1689 par la volonté du roi très-chrétien ; que lui-même avait, par ses livres et ses *Lettres pastorales*, répandu dans le monde des réformés la croyance à ces prédictions, et présenté les prodiges du temps comme les avant-coureurs de la révolution attendue ; que, déçu de ce côté, il avait tourné les yeux vers Guillaume III, et annoncé que ce prince serait l'instrument de la délivrance ; que ce même ministre avait, pour les besoins du moment, défendu la souveraineté des peuples et la légitimité de la prise d'armes pour la défense de la religion ; qu'il avait fait dans le même but l'apologie de la révolution d'Angleterre et du roi Guillaume, contre lequel les libelles pleuvaient alors en France (2) ; quand, en un mot, on se figure l'attente anxieuse, les espérances (3) de ces milliers de proscrits qui

(1) Pellisson désavoua cet écrit dans l'*Histoire des ouvrages des savants*, fév. 1690.

(2) Dom Denys de Ste-Marthe et Arnauld, entre autres, se signalèrent par des attaques de ce genre. Le titre du livre d'Arnauld en indique assez le ton : *Le vrai portrait de Guillaume-Henri de Nassau, nouvel Absalon, nouvel Hérode, nouveau Cromwell, nouveau Néron.* Il parut aussi du côté des réfugiés, contre Louis XIV et le roi Jacques, un grand nombre de libelles qui, par leurs excès de langage, n'étaient pas propres à relever la cause des protestants.

(3) « Les espérances sont si vives, écrit Bayle l'an 1688, que l'on sifflerait un homme qui oserait en parler comme d'un *peut-être.* »

aspiraient à rentrer dans leur patrie, mais sans renier leur foi, on s'explique la douleur et l'indignation causées par un écrit comme celui-là, qui attaquait les calvinistes dans ce qu'ils avaient de plus cher ; on comprend aussi combien elles furent vives et générales, lorsque parut, au commencement de 1690, un autre libelle, qui reproduisait le premier pour le fond, mais en l'aggravant, qui flagellait sans pitié les réformés et leur faisait des blessures d'autant plus cruelles que ces attaques, en partie fondées, menaçaient à la fois leurs intérêts religieux et leurs intérêts politiques. Ce livre était intitulé : *Avis important aux réfugiés*. C'étaient, suivant les expressions de Desmaizeaux, les mêmes sentiments, les mêmes reproches, les mêmes insultes que dans la *Réponse d'un nouveau converti* ; l'un n'est pour ainsi dire que le prélude ou l'ébauche de l'autre. L'auteur énumère les erreurs des protestants, commises par zèle ou par aveuglement ; il relève leurs maladresses de polémique, l'injustice de certaines de leurs attaques, le caractère passionné et nuisible à leur cause de certains de leurs livres ou libelles : tel est en résumé le contenu de la première partie, qui a pour objet les *écrits satiriques*. La seconde parle des *écrits séditieux* ; on y signale les contradictions des protestants, leur conduite à l'égard des puissances, les conséquences fâcheuses auxquelles aboutit dans l'ordre politique l'application de leurs principes, surtout ceux de la souveraineté du peuple et du droit de chacun à l'examen. On s'élève avec raison contre l'erreur qui consiste à reconnaître aux minorités le droit de ne pas se soumettre (1). On blâme fortement les Français réfugiés qui nourrissent des projets hostiles à leur patrie, et on leur rappelle les leçons que nous ont données à cet égard les anciens.

Bien que nous nous refusions à comprendre ces deux der-

(1) La question débattue est celle de la possession effective et de l'exercice de la souveraineté, particulièrement dans les gouvernements représentatifs, dont l'auteur ne se fait pas une idée exacte. Il éprouve visiblement de la sympathie pour la monarchie de droit divin.—C'est une raison de plus pour ne pas attribuer l'ouvrage à Bayle.

niers écrits parmi ceux de notre auteur (1), nous en avons donné une analyse succincte et nous les mentionnerons dans la notice sur ses ouvrages, parce qu'ils sont intimement liés à l'histoire de Bayle, qu'on les trouve dans la collection de ses œuvres, et qu'on peut d'ailleurs avoir sur ce point une autre opinion que la nôtre ; mais, conséquents avec nous-mêmes, nous estimons qu'il n'y a pas lieu d'en tenir compte dans l'étude des opinions du philosophe sur la tolérance et sur le pyrrhonisme politique. Il n'y a donc pas lieu non plus de tirer de leur opposition même avec les écrits authentiques de Bayle, une preuve nouvelle et d'ailleurs inutile de son scepticisme. La réputation du philosophe sous ce rapport est en définitive le principal fondement de l'opinion qui lui attribue ces ouvrages.

Quoi qu'il en soit, un an s'était déjà écoulé depuis l'apparition de l'*Avis*, et l'émotion qu'il avait produite commençait à se calmer, lorsque Jurieu, s'appuyant sur des présomptions tirées plus ou moins légitimement du style et des idées, s'avisa de soutenir que Bayle était le coupable, dans un *Examen d'un*

(1) Nous ne pouvons donner ici le développement complet de nos preuves en ce qui concerne la paternité de l'*Avis aux réfugiés*. Cette question très-controversée prendrait trop de place dans le corps d'une étude qu'elle n'intéresse que par de petits côtés. Les motifs que nous avons allégués à propos de la *Réponse d'un nouveau converti* nous paraissent d'ailleurs suffire, à plus forte raison, pour ne pas regarder Bayle comme l'auteur de l'*Avis aux réfugiés*. Bornons-nous donc pour le moment à produire les conclusions auxquelles nous a conduit une étude impartiale de la question :

1° L'opinion qui attribue l'*Avis* à Larroque, et celle qui le considère comme une production de Pellisson, ont pour le moins autant de fondement que celle qui veut y voir l'œuvre de Bayle.

2° Les témoignages invoqués contre Bayle peuvent être expliqués à sa décharge ou n'ont pas une force suffisamment probante.

3° Des raisons très-fortes, tirées des faits de la vie de Bayle, de son caractère et de la personne de ses accusateurs, ne permettent pas d'admettre l'opinion de ceux-ci.

4° L'obscurité qui plane sur la question peut être expliquée et ces différentes opinions peuvent être conciliées par celle à laquelle nous nous arrêtons, et qu'admettaient Basnage, l'ami intime de Bayle, et Leibnitz, à savoir que Bayle avait reçu l'*Avis* de Larroque pour le publier sans en faire connaître l'auteur, que Bayle y fit des changements, qui rendirent impossible l'entrée en France de l'ouvrage, et qu'il y ajouta une préface.

Cette explication a l'avantage de cadrer parfaitement avec tous les faits, et de s'accorder aussi avec le caractère de notre philosophe, capable d'une légèreté ou d'une maladresse, mais non d'une infamie ou d'une trahison.

libelle contre la religion, contre l'Etat et contre la révolution d'Angleterre, intitulé l'Avis aux réfugiés (1). Bayle et Basnage lui avaient auparavant remontré que c'était rappeler l'attention sur un écrit qui, déjà trop funeste à leur cause commune, allait l'être davantage encore, si l'on y voyait l'œuvre d'un réfugié. Mais le fougueux ministre, égaré de bonne foi, nous voulons le croire, n'entendait pas lâcher une si bonne occasion de ruiner le crédit d'un homme auquel il en voulait depuis longtemps, un peu pour des raisons personnelles, comme on l'a vu, mais surtout parce qu'il sentait que Bayle, avec ses paradoxes, ses attaques voilées contre le dogme, son peu de respect pour l'autorité, avait introduit, particulièrement dans le monde où il vivait, une espèce de relâchement, un esprit de scepticisme enfin, gros de dangers pour l'orthodoxie. Jurieu fut inflexible ; plus que cela : s'emparant d'une circonstance fortuite, dans laquelle son imagination troublée lui fit voir une preuve manifeste, il accusa Bayle de haute trahison.

Le sieur Goudet, marchand de Genève, s'était mis en tête de pacifier l'Europe ; il avait rédigé un *Projet de paix* (2), qui devait satisfaire tout le monde, sauf les réformés. Par l'intermédiaire de Minutoli, il l'adressa à Bayle, avec prière de donner son avis, et de communiquer le manuscrit, à même fin, à d'autres personnes. En conséquence, Bayle le fit transcrire. Dans l'entretemps, le *Projet de paix* parut à Lausanne, et Jurieu, qui n'en connaissait pas l'auteur, apprit que le manuscrit avait été donné à copier par Bayle. Immédiatement sa conviction fut faite. Il ne vit plus dans l'*Avis aux réfugiés* et le *Projet de paix* que les œuvres d'une cabale dévouée à la France et qui cherchait la ruine des calvinistes ; il ne vit plus dans son collègue qu'un faux-frère qui trahissait les siens, la foi de ses pères, les devoirs de l'hospitalité, la reconnaissance que les

(1) La Haye, Abraham Troyel, 1691, in-12.

(2) *Huit entretiens où Ariste et Eugène fournissent des idées pour terminer la présente guerre par une paix générale.*

réformés devaient à Guillaume III et aux puissances protestantes, pour défendre et favoriser, à prix d'argent sans doute ou dans l'espoir d'autres avantages, les ennemis de sa religion et de sa patrie adoptive. C'est ce que Jurieu annonça solennellement dans un *Avis important au public*, très-long, imprimé en avant de l'*Examen etc.*

En présence d'une accusation aussi grave qu'audacieuse, Bayle n'hésita pas; il offrit au magistrat de Rotterdam de se mettre en prison avec son accusateur, jusqu'à ce que celui-ci eût prouvé ce qu'il avançait, et de subir, le cas échéant, la peine qui serait due au calomniateur, si lui Bayle n'était pas coupable (1). Jurieu, qui n'aurait pu produire de preuves juridiques, se garda bien d'accepter ce défi, mais n'en maintint pas moins son accusation. Bayle la repoussa énergiquement dans un ouvrage intitulé la *Cabale chimérique*, qui fut le signal d'une interminable série de libelles, de répliques, de dupliques, dans le détail de laquelle il est inutile d'entrer ici (2). Mais Jurieu ne se contenta pas de poursuivre le philosophe de ses invectives, de l'accuser de socinianisme, d'athéisme (3), etc.; il intrigua pour le perdre, il s'adressa aux puissances, il intéressa les consistoires à sa haine, mais ce fut sans grand résultat: les juges les plus prévenus ne pouvaient sans preuves écraser Bayle comme il l'aurait voulu, et celui-ci semblait enfin devoir échapper à cette haineuse et méchante poursuite, lorsque, après une période de calme relatif, il fut, à la grande joie de son adversaire, atteint d'un coup sur lequel il n'a jamais su toute la vérité.

Les magistrats de Rotterdam, protecteurs de Bayle et appar-

(1) V. la *Cabale chimérique*.

(2) Des amis de l'un et de l'autre prirent aussi la plume: par exemple, du côté de Bayle, Basnage de Beauval et le ministre Huet. On verra dans la notice bibliographique la liste des écrits que l'accusé composa à cette occasion et qui marquent les phases de l'affaire.

(3) Bayle mit aussi son antagoniste au défi de prouver cette accusation d'athéisme, qu'il eût été difficile en effet d'établir juridiquement.

tenant au parti républicain des de Witt, avaient naguère cédé la place à des créatures de Guillaume III. Peu après, c'est-à-dire en 1693, des envoyés français étant entrés en pourparlers avec des magistrats hollandais — notamment avec le bourgmestre de Dort, qui fut de ce chef destitué — pour ramener une réconciliation des Pays-Bas avec la France, on se rappela que précédemment la paix de Nimègue avait été ménagée par de semblables manœuvres et par des écrits favorables à Louis XIV, répandus en Hollande par des plumes dévouées à ses intérêts. Guillaume alors se souvint du *Projet de paix*; égaré, comme la plupart des membres du refuge, par la voix toujours écoutée du ministre qui avait dénoncé Bayle comme traître, il fit destituer le professeur en histoire et en philosophie de l'*Ecole illustre* (1). On prit pour prétexte les idées dangereuses répandues dans les *Pensées diverses sur les comètes*, parues douze ans auparavant, il est vrai, mais que Jurieu venait de faire examiner et condamner par le consistoire hollandais, composé de ministres ennemis de Bayle. En conséquence on lui retira non-seulement sa pension, mais encore l'autorisation d'enseigner, même en particulier, ses idées étant propres à égarer la jeunesse. On ne lui permit pas même de produire sa défense. Bien qu'il sût les magistrats mal disposés pour lui, à raison de ses anciennes attaches avec le parti républicain, il ne vit là qu'une suite des machinations de son ennemi et des gens qui avaient épousé la querelle de ce peu évangélique pasteur, soit par crainte de ses vengeances, soit, comme les ministres hollandais, par haine du cartésianisme.

Il est à propos de nous arrêter un instant ici, pour considérer l'effet que dut produire sur l'organisation nerveuse de Bayle, sur son caractère ami du repos, cette longue et fatigante lutte où étaient engagés ses intérêts les plus chers.

Cette nouvelle leçon pratique était d'autant plus propre à le

(1) C'est Desmaizeaux qui raconte ainsi les choses, d'après un mémoire de Basnage : nous n'avons nulle raison de douter de l'exactitude de ce récit.

confirmer dans son sentiment sur la tolérance, que la situation faite aux réfugiés de Hollande demandait de leur part plus de modération et de vraie charité(1). Mais la tolérance chez Bayle, nous l'avons déjà dit, se lie intimement au scepticisme; non pas qu'elle en découle, mais elle vient de la même source: associés comme effets dans ses doctrines, la tolérance et le scepticisme, en ce qui le concerne, le sont aussi dans leur origine et se rattachent aux mêmes causes. En effet, il puisa, dans ces disputes, où la passion dégénérait en méchanceté, une nouvelle raison de haïr le dogmatisme aussi bien que le zèle orthodoxe qui pouvait conduire à de pareils excès; il y puisa de nouvelles preuves de la facilité avec laquelle nous nous laissons égarer par la passion, et prenons nos intérêts et nos penchants pour des arguments, nos visions pour des réalités. Ce sont là autant de points sur lesquels Bayle insiste fréquemment. Parmi les causes de nos erreurs, — si bien et si complètement analysées par lui qu'il eût dû, semble-t-il, y trouver un remède contre le doute — il a fait une large place à la passion, dont il a soigneusement noté et décrit les effets sous ce rapport. Il est vrai que ses ouvrages antérieurs nous offrent sur ce sujet des pages pleines de sens; mais il est vrai aussi — et cela ressort de l'insistance avec laquelle il revient sur ce point dans son *Dictionnaire* et dans ses écrits postérieurs à cette date—que ce triste épisode de sa vie fut pour lui l'occasion de réflexions plus approfondies et qu'il le fortifia dans le pyrrhonisme jusqu'à un certain point excusable qu'il avait tiré de cette source.

Bayle, qui ne se montra jamais plus philosophe que dans la vie pratique, trouva dans les loisirs forcés que lui faisait sa disgrâce une raison de se consoler et même de se réjouir; car elle le débarrassait des entraves que ses leçons publiques ou particulières mettaient à sa passion pour la lecture et les recherches

(1) Dans une lettre de cette époque à son cousin de Naudis, Bayle s'exprime ainsi sur ce point : « Vous serez cent fois meilleur réformé si vous ne voyez notre religion qu'où elle est persécutée; vous seriez scandalisé, si vous la voyiez où elle domine »

d'érudition. Il put alors s'appliquer tout entier à un travail qu'il méditait depuis longtemps et auquel il était préparé par ses études antérieures. Appliquant la critique à l'histoire, mais ne s'attachant qu'à l'examen des faits et des détails, il avait pu constater combien il y a d'erreurs accréditées, d'assertions hasardées, d'inexactitudes de toute espèce dans les livres, et il avait conçu le projet de dresser, pour servir de correctif aux auteurs, comme un inventaire de toutes les fautes qu'il avait relevées : entreprise qui dénote certes un génie éminemment critique, mais dont l'exécution était propre à fortifier son pyrrhonisme historique, en lui fournissant un nouvel argument dans chaque fait redressé ou contesté, comme aussi d'ailleurs son scepticisme en général ; car il appliqua ensuite aux idées, mais d'une manière bien différente et bien funeste, l'analyse à laquelle il n'avait d'abord soumis que les faits.

En 1692, pour pressentir le goût du public, il avait mis au jour un essai sous le titre de *Projet et fragments d'un Dictionnaire critique* (1). « Je me suis mis en tête, dit-il dans la préface, de compiler le plus gros recueil qu'il me sera possible des fautes qui se rencontrent dans les dictionnaires, et de ne me pas renfermer dans ces espaces, quelque vastes qu'ils soient, mais de faire aussi des courses sur toutes sortes d'auteurs, quand l'occasion s'en présentera (2). » Il dit encore. « Ne serait-il pas à souhaiter qu'il y eût au monde un dictionnaire

(1) Indépendamment des discussions dont ses autres écrits abondent, nous devons signaler ici comme travaux de ce genre antérieurs au *Dictionnaire* : *P. Bælii ad Almelovum epistola de scriptis adespotis*, parue en 1686. Ce sont des remarques ou corrections pour un ouvrage de Dekker (us) sur les ouvrages anonymes, supposés, etc. Bayle y fait preuve d'une connaissance approfondie des livres et des écrivains. Son génie critique se révèle d'une manière plus frappante encore dans un autre opuscule, la *Préface pour la 1re édition du Dictionnaire de Furetière*, 1691, préface qu'il écrivit à la demande du libraire-éditeur. Il y insiste sur la tendance de la langue française à l'universalité, sur l'utilité des dictionnaires, de l'histoire des mots, des recueils de termes locaux ; « car on connaîtrait par là, dit-il, l'infinie diversité de terminaisons et d'altérations des syllabes que souffrent les mots tirés de la même source, ce qui donnerait une nouvelle confirmation et plus d'extension aux principes de cet art, et justifierait plusieurs conjectures qui ont servi de sujet de railleries à quelques mauvais plaisants »

(2) *Dictionn.*, t. IV, p. 606.

critique, auquel on pût avoir recours, pour être assuré si ce qu'on trouve dans d'autres dictionnaires et dans toutes sortes d'autres livres est véritable ? Ce serait la pierre de touche des autres livres, et vous connaissez un homme un peu précieux dans son langage, qui ne manquerait pas d'appeler l'ouvrage en question la *Chambre des assurances de la république des lettres*..... Vous voyez que si, par exemple, j'étais venu à bout de recueillir sous le mot *Sénèque* tout ce qui s'est dit de faux de cet illustre philosophe, on n'aurait qu'à consulter cet article pour savoir ce que l'on devrait croire, de ce qu'on lirait concernant Sénèque dans quelque livre que ce fût; car si c'était une fausseté, elle serait marquée dans le recueil, et dès qu'on ne verrait pas dans ce recueil un fait sur le pied de fausseté, on le pourrait tenir pour véritable. »

Le plan exposé dans ce *Projet* ne fut généralement pas goûté, mais l'idée elle-même fut fort applaudie et l'auteur, mettant à profit les observations qu'on lui avait adressées de différents côtés, travailla sans relâche à son *Dictionnaire historique et critique*, attendu dès lors avec impatience (1). Les recueils que de tout temps il avait pris soin de faire lui rendaient plus facile cette tâche écrasante (2). Malgré les embarras que lui causait Jurieu, Bayle donna le premier volume en 1695, et le second en 1697 (3). Ces deux volumes

(1) Parmi les témoignages nombreux que l'on pourrait en citer, nous relevons celui-ci qui, pour n'être qu'implicite, n'en est pas moins fort significatif : « S'il s'imprime, soyez assuré que ce sera, non pas parce que j'en aurai attendu quelque louange, mais parce que le libraire aura cru le débiter, et m'aura fort sollicité à ce travail, prenant à ses risques et périls le succès quant à sa bourse. » (Lettre à M. Silvestre, 19 sept. 1692.)

(2) Il dit lui-même dans la 129e lettre (*Œuv. div.* de 1727), à propos de cette première édition : « Quand vous aurez vu comment cela est bâti, vous trouverez plus étrange qu'on ait pu l'achever dans quatre ans, que non pas qu'il ait fallu employer tant d'années. »

(3) Le premier volume fut rapidement épuisé. Renier Leers en réimprima mille exemplaires lorsqu'il publia le second. Cette première édition, dont une grande partie fut demandée par l'étranger, avait été tirée à plus de deux mille exemplaires. (Lettre à La Monnoye, du 19 août 1697). — Ajoutons ici qu'en 1705, Renier Leers vendait les exemplaires du *Dictionnaire* en *grand papier*, à raison de soixante

in-folio furent augmentés d'un troisième dans la seconde édition qui parut en 1702 (1).

Le *Dictionnaire historique et critique* de Bayle est un ouvrage à part dans son genre, et auquel ne ressemble même aucun des Dictionnaires qui se parent du même titre, sans en excepter celui de Chaufepié, que Voltaire appelle un «prétendu continuateur de Bayle (2).» Les recueils historiques n'avaient pas fait défaut avant Bayle (3), pas plus qu'ils ne manquèrent après lui. Sans parler de Charles Etienne, de Lloyd, de Juigné, dont l'ouvrage avait eu huit éditions avant 1673, de Hoffman, il y avait le *Dictionnaire* de Moréri qui, bien que rempli d'inexactitudes et assez peu utile aux savants, était fort répandu alors comme dans la suite (4), et que visent surtout la critique et les corrections de Bayle. Or tous ces ouvrages n'étaient que des compilations plus ou moins complètes et exactes, mais d'où la critique était absente. En la présentant modestement comme un supplément au Moréri, Bayle n'envisageait dans son œuvre que la rectification des erreurs de celui-ci, le seul objet d'ailleurs, nous devons le dire à son honneur et à sa décharge, qu'il eût eu d'abord en vue; mais il y a mis, sans dessein prémédité, la marque de son esprit, critique négative et scepticisme. C'est par ce côté, accessoire à ses yeux, que le *Dictionnaire* a

florins *en blanc*, et soixante-neuf florins reliés. (Lett. à Desmaizeaux, du 3 avril 1705). — Desmaizeaux, dans une des notes qu'il a ajoutées aux lettres de Bayle (*OEuv. div.* de 1727, t. V, p. 863, note 5), nous apprend que l'édition anglaise, parue en 1710, malgré les imperfections de la traduction et malgré des suppressions importantes (celle par exemple d'une partie de l'art. *Simonide*) était cependant devenue si rare (vers 1730) qu'elle se vendait dix guinées.

(1) V. la notice bibliographique.

(2) *Dictionn. philosophique*, art. Beker.

(3) V. sur les dictionnaires publiés avant Bayle la préface des traducteurs anglais de celui-ci (édit. de 1734), reproduite dans la préface de Chaufepié. V. aussi la préface du *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle* de Larousse.

(4) De 1690 à 1701, on a fait cinq éditions du *Moréri*, dont il s'est débité près de 7000 exemplaires, dit LECLERC (*Parrhasiana*, I, 397). On en fit plus tard une nouvelle édition refondue, dont quelqu'un a dit que c'était une ville nouvelle bâtie sur le plan de l'ancienne. Ce Dictionnaire, qui ne formait d'abord qu'un volume in-folio, monta jusqu'à dix volumes in-folio, dans l'édition donnée en 1759 par Drouet.

fait impression sur le public contemporain et sur la postérité, et c'est là ce qui lui assigne une place importante dans l'histoire des idées. Sortant, avec prudence toutefois et avec toutes sortes de précautions oratoires, de la retenue à laquelle l'obligeait auparavant sa position officielle, le philosophe exprime ici sa pensée avec plus de liberté; grâce aux ressources du vaste champ qu'il exploite, grâce à celles d'un plan qui lui permet de beaucoup oser, il donne carrière à cet esprit qui s'était manifesté déjà, mais avec discrétion, dans les *Pensées sur les Comètes*. Aussi Bayle est tout entier dans le *Dictionnaire*, qui suffirait à le faire bien connaître (1).

Chacun sait que le *Dictionnaire historique et critique* se compose de notices biographiques très-courtes accompagnées de remarques, qui forment les neuf dixièmes et la partie importante de l'ouvrage. Dans celles-ci, l'auteur donne place à la discussion des faits, aux rectifications, aux détails intéressants ou curieux qu'il avait *colligés* sur quantité de sujets, aux observations morales ou autres qu'il avait faites, aux dissertations sur des sujets favoris, aux discussions philosophiques auxquelles il s'était plu. Le corps des articles est en général rédigé de manière à servir de prétexte aux remarques. Comme le but primitif et principal de Bayle était de faire en quelque sorte l'ébauche et le modèle d'une œuvre beaucoup plus vaste, où l'on pût vérifier tous ses doutes, le *Dictionnaire* est loin d'être complet comme répertoire des célébrités ; on ne peut pas même dire que l'auteur ait fait un choix. A part un certain nombre d'articles — les plus caractéristiques, il est vrai — les titres à l'admission dans sa galerie ont été bien moins ses

(1) Les Anglais, qui accueillirent cette œuvre avec une grande faveur et lui firent deux fois les honneurs de la traduction, l'appelaient le *Dictionnaire philosophique*, pour le distinguer du *Moréri*, qu'ils nommaient le *Dictionnaire bourgeois*.

D'après l'*Histoire de Bayle et de ses ouvrages*, pp. 433 et 434, si de la Roche, qui publiait à Londres des *Mémoires de littérature*, n'est pas, comme le prétend Prosper Marchand dans les notes qu'il a ajoutées à son édition des *Lettres* de Bayle, l'auteur de la traduction anglaise du *Dictionnaire*, il y a pris du moins une part importante. V. la notice bibliographique.

préférences personnelles, que les choix déjà faits par ses devanciers, les erreurs à relever dans les livres ou les assertions à contester, les notes que renfermaient ses cartons ou les mémoires qu'on lui avait fournis (1). Il laisse de côté bien des

(1) Un grand nombre de personnes lui communiquèrent des *mémoires*, c'est-à-dire des notes pour ses articles ou même des articles entiers.

Au premier rang, il faut citer **Mathieu Marais, avocat au Parlement de Paris**, dont Bayle et Boileau étaient les deux cultes ; il a fourni des documents pour les articles *Henri III*, *Henri*, duc de Guise, *Marguerite de Navarre*, *Hénault*. La lettre 217 (*Œuv. div.* de 1727) adressée à Marais, le 2 oct. 1698, parle de faits curieux signalés par lui à l'auteur et concernant Arnauld, Rabelais, Santeuil, La Fontaine, La Bruyère. Cette même lettre, par parenthèse, nous apprend que le *Dictionnaire* « n'avait point déplu à M. Despréaux.» « C'est un bien si grand, dit Bayle, c'est une gloire si relevée que je n'avais garde de l'espérer..... Mon *Dictionnaire* me paraît à son égard un vrai voyage de caravane, où l'on fait vingt ou trente lieues sans trouver un arbre fruitier ou une fontaine ; mais moins j'avais espéré l'avantage que vous m'annoncez, plus j'y ai été sensible. » — Bayle rend plus d'une fois hommage à la science de Marais. V. notamment l'art. *Guise* (Henri), rem. Q.

Viennent ensuite Le Duchat, Du Rondel (art. *Accius*; v. la lettre du 29 déc. 1603), De la Monnoye (art. *Rodolphe Agricola*; v. la lettre du 8 juillet 1697), Desmaizeaux (v. les *Œuv. div.* de 1727, p. 780 du t. V), La Croze (id. id., p. 837), de Larroque (art. *Alcyonius*).

A ces noms s'en ajoutent d'autres moins connus : MM. de Mazauzeus (?) (art. *Martellius* ; v. les *Œuvr. div.* id. d., 781), Bachelier des Marets, « natif de Rheims et demeurant à Paris » (art. *Eppendorf*. rem. B), Van Dale (art. *Orose*, rem. F ; art. *Wechel*, rem. A), Baudrand le géographe (art. *Borri*, rem. A), Drelincourt, Pinsson des Riolles, avocat au Parlement de Paris (art. *Akakia* (Martin), second du nom), Lancelot, « l'un des sous-bibliothécaires de la bibliothèque Mazarine » (art. *Amboise* (François d').— L'art *Ciolek* est tout entier de Ferdinand-Louis de Bresler, traducteur et continuateur de Moréri en allemand. Cet article, qui fut trouvé dans les papiers de Bayle avec plusieurs autres et qu'on a insérés dans les éditions plus complètes données après sa mort (v. la notice bibliographique), est très-incorrect de forme.

Enfin beaucoup d'autres collaborateurs — c'est faute d'un autre que nous employons ce terme qui en dit trop — sont restés inconnus ; car souvent Bayle indique comme sources des mémoires dont il ne nomme pas les auteurs.

Quérard (*Supercheries littéraires*, I, CXII) accuse Bayle de plagiat. Nous ne voyons pas que ce soit avec raison. Bayle reproduit souvent les pensées des autres, il s'est beaucoup souvenu de ses lectures; mais généralement il cite ses sources. Des travaux de ce genre supposent d'ailleurs beaucoup d'emprunts ; on n'invente pas les faits ; puis les hommes doués comme Bayle d'une prodigieuse mémoire et d'une grande facilité d'assimilation, sont plus exposés que d'autres à confondre le bien d'autrui avec le leur. « Il m'est arrivé à cet âge-là (25 ans), écrit-il à Régis, que si j'écrivais quelque chose, après avoir lu tout fraîchement un certain auteur, les phrases de cet auteur-là se présentaient à ma plume sans même que je me souvinsse distinctement de les y avoir lues. » (Lettre du 6 oct. 1697.)

En tout cas, les matériaux empruntés par Bayle ne concernent que la partie purement historique et l'emploi qu'il en a fait ne diminue en rien son originalité. Partout, à part les articles qui ont été insérés dans le *Dictionnaire* après sa mort, on reconnaît facilement sa touche et la marque de son génie particulier. — Nous sentons le besoin de faire remarquer ici au lecteur que ces détails et d'autres du

noms fameux, tandis qu'il se plaît à exhumer des inconnus et à mettre en pleine lumière d'obscures et peu intéressantes personnalités (1). On ne doit pas même s'attendre à trouver dans ces articles des renseignements complets : ils ne présentent

même genre que nous ne lui épargnons pas, ne sont pas inutiles. Ce sont des indices de la vogue du *Dictionnaire* et de l'influence qu'il a exercée.

C'est ici le lieu de mentionner un autre collaborateur de Bayle, l'auteur de la *Table des matières* du *Dictionnaire*. Ce travail considérable, fil d'Ariane indispensable pour ne pas se perdre dans ce dédale, à propos duquel on a dit très-justement : « tout est dans Bayle, mais il faut savoir l'y trouver, » a été fait par GÉDÉON HUET, ministre réfugié à La Haye, qui défendit la tolérance, s'attira les persécutions de Jurieu et prit part de sa plume à la lutte de notre philosophe contre celui-ci. V. les lettres à Desmaizeaux, du 22 oct. 1700; à Lenfant, du 25 mai 1690; et à Constant, du 16 juillet 1690, et les notes qui y sont jointes (*OEuv. div.* de 1727, lettres 252, 101 et 102).

(1) « M. de.... me disait que c'était dommage que Bayle eût enflé son *Dictionnaire* de plus de deux cents articles de ministres et de professeurs luthériens ou calvinistes ; qu'en cherchant l'art. *César*, il n'avait rencontré que celui de *Jean Césarius*, professeur à Cologne, et qu'au lieu de *Scipion*, il avait trouvé six grandes pages sur *Gérard Scioppius*. De là, on concluait, à la pluralité des voix, à réduire Bayle en un seul tome dans la Bibliothèque du Temple du goût. » (VOLT. *Lettre sur le Temple du goût.*) Voltaire fait erreur : le *Dictionnaire* contient un long article sur César ; en revanche, il n'y en a pas sur Jean Césarius. Mais sans examiner si cette critique, inspirée par le goût littéraire ou par une préférence pour certaines matières, tient assez compte de l'objet et des nécessités d'un recueil de ce genre, il est vrai que, même eu égard au but spécial de Bayle, les ministres, et en général les théologiens, occupent une trop grande place dans le *Dictionnaire*, comme la controverse dans la vie de son auteur. Parmi ceux auxquels il a trop généreusement accordé les honneurs du Panthéon, il en est beaucoup dont le choix indique un manque de tact ou de goût. Ce défaut se révèle surtout dans l'importance exagérée qu'il attribue à certaines familles nobles. Bayle avait un faible pour la noblesse ; il était curieux de généalogies : il recherchait particulièrement celles des maisons de la France méridionale. « J'ai une joie extrême, dit-il dans sa 140e lettre (*OEuv. div.* de 1727), qu'une maison (celle de Bonrepaux) qui faisait depuis longtemps l'ornement de notre petite province, soit aujourd'hui dans une élévation si éclatante, et vous pouvez être assuré que je n'oublierai point cela dans mon *Dictionnaire.* » Il ne cherchait point à faire sa cour aux grands : rien n'était plus éloigné de son caractère ; c'était goût particulier, manque de sévérité judicieuse, et aussi parfois effet de reconnaissance ou marque d'égards. Il accorde volontiers, soit un article spécial, soit une mention plus ou moins opportune, aux personnes distinguées qu'il a connues, par exemple aux Drelincourt, aux Ancillon ; il se préoccupe de donner satisfaction aux difficiles qui se plaignaient du *Dictionnaire* quant à des personnes qui les touchaient (v. notamment les lettres à Ancillon et celle à Minutoli du 4 janvier 1702). En revanche il ménage peu ses ennemis, et à ce double égard le *Dictionnaire* est une œuvre beaucoup trop personnelle. Si les réflexions qu'il sème chemin fesant, et les parenthèses qu'il ouvre et même les ressentiments auxquels il donne volontiers cours à l'occasion, ne sont jamais sans intérêt, il faut reconnaître que ses attaques trop souvent renouvelées contre Jurieu qu'il fustige et malmène à tout propos et contre certains théologiens absolus, sont tout-à-fait déplacées dans un ouvrage de ce genre (V. comme exemples l'art. *Gruterus* et la rem. H. de l'art. *Episcopius*).

pas toujours un résumé biographique satisfaisant (1). Bayle relève de préférence certains faits, dominé dans ses choix tantôt par ses impressions personnelles, tantôt par le désir de satisfaire le lecteur (2), tantôt et surtout par l'intérêt que présentent à ses yeux des erreurs à redresser, des questions controversées, des opinions à retourner en tous sens. Rassembler sur des points capitaux de la science, mais aussi et trop souvent sur des frivolités ou des bagatelles (3), tout ce que l'érudition la plus étendue peut fournir de faits, de jugements, d'opinions; appliquer à tout cela la loupe d'une dialectique froide, subtile, impitoyable; embarrasser sa marche, comme à plaisir, de toutes sortes d'incidents, soulever à perte de vue des difficultés, des objections, épaissir les ténèbres au lieu de faire la lumière, n'avancer enfin qu'avec le dessein prémédité de ne pas aboutir: tel est le procédé de Bayle, telles sont la physionomie générale du *Dictionnaire* et l'impression qu'on en rapporte.

On peut conclure de là que cet ouvrage présente de graves défauts sous le rapport du plan et de la composition. L'auteur le savait du reste; il en avait même pris son parti d'avance : impatient de toute discipline, il voulait marcher toujours à sa fantaisie : « Je loue, dit-il dans la préface du *Projet*, la simplicité d'un plan; j'en admire l'exécution uniforme et dégagée, je fais consister en cela l'idée de la perfection; mais si je veux passer de cette théorie à la pratique, j'avoue que j'ai de la

(1) On peut prendre une idée de sa manière générale de procéder dans la rem. E. de l'art. *Jansénius*, où il parle des deux voyages de cet évêque en Espagne. Bayle touche à certains détails relatifs à ces voyages, mais renvoie tout simplement à un ouvrage spécial le lecteur curieux d'en connaître le but. Dans tout cet art. *Jansénius*, il ne dit rien ou presque rien du Jansénisme. L'art. *Aristote*, qui tient cependant sept pages in-folio en petit texte, est en quelque sorte tout en-dehors de la philosophie du Stagyrite; pas un seul point de doctrine n'y est développé.

(2) Nous reviendrons sur ce sujet dans le chapitre suivant, à propos des obscénités répandues dans le *Dictionnaire*.

(3) « Comment un homme de génie tel que Bayle a-t-il pu employer trois ou quatre pages, et déployer un très-grand appareil d'érudition, pour examiner si Achille n'avait été nourri que de moëlle, et, dans ce cas, si ç'avait été de la moëlle des lions et des cerfs, ou des lions seulement ? » GIBBON, *Extrait de mes mémoires*, p. 62 et suiv.

peine à me régler sur cette idée de perfection. Le mélange de plusieurs formes, un peu de bigarrure, pas tant d'uniformité sont assez mon fait (1). » Et ailleurs : « Je ne fais jamais l'ébauche d'un article. Je le commence et je l'achève sans discontinuation (2). » Il ne se faisait pas illusion non plus sur les conséquences de cette méthode, ou plutôt de cette absence de méthode : « Je vous avoue ingénûment que cet ouvrage n'est qu'une compilation informe de passages cousus les uns à la queue des autres (3). » Modestie à part, il y a du vrai dans ce jugement, et le mot *compilation* se présente ici naturellement sous la plume. Les citations tiennent à peu près la moitié du *Dictionnaire :* c'est un plaisir pour Bayle d'insérer des passages curieux à quelque titre, surtout quand ils sont tirés d'ouvrages rares ou peu lus. On serait injuste cependant, en méconnaissant, comme l'ont fait des détracteurs systématiques, la finesse d'esprit et la critique dont il fait preuve jusque dans ses compilations, et la passion seule a pu induire certains d'entre eux à lui refuser un mérite que les Allemands, bons juges en cette matière, sont unanimes à lui reconnaître, celui d'une érudition aussi solide et profonde que riche et variée. Joly, qui a consacré deux volumes in-folio à critiquer Bayle avec justesse souvent, mais toujours avec l'âpre ténacité d'un théologien érudit et prévenu, lui reconnaît un grand savoir (4). Quelques erreurs, absolument inévitables, ne peuvent compter dans un travail si gigantesque, où l'on trouve à chaque pas des preuves de l'immense lecture de l'auteur, de sa précision mi-

(1) *Dictionn.*, t. IV, p. 609.

(2) Lettre à Silvestre du 16 mai 1702. *Œuv. div.* de 1727, t. V. p. 817.) — « Je ne saurais, dit-il encore, méditer la moindre chose. Je ne sais jamais, quand je commence une composition, ce que je dirai dans la seconde période. »

(3) Lettre à Le Duchat, du 9 janv. 1696 (175e dans les *OEuv.* de 1727, p. 715).

(4) Dugald-Stewart, employant une expression de Johnson, l'appelle un *pionnier de la littérature* (*Hist. des sc. mét.*, II, 217). — Coste s'excuse d'une erreur dans l'interprétation d'un passage de Plutarque, en disant qu'il avait jugé inutile d'examiner après Bayle le texte original.

nutieuse (1) dans l'examen des faits, et de l'aisance avec laquelle il porte un fardeau de connaissances assez lourd pour écraser tout esprit moins souple que le sien (2).

Mais il est temps de considérer cette œuvre capitale, surnommée à bon droit le *manuel des érudits* et la *bible du scepticisme* (3), sous un point de vue que nous avons déjà effleuré et qui nous intéresse davantage, celui des idées. C'est à cet égard que le *Dictionnaire* peut être justement et sévèrement blâmé. Bayle était obligé par son but même à donner souvent le pour et le contre; mais il a dépassé de beaucoup ce qu'autorisaient l'impartialité et la critique la plus indépendante. Entraîné par la pente naturelle de son esprit, il a détaillé avec complaisance des doctrines manifestement fausses; il a mis en lumière, et même soutenu et défendu avec persistance, par amour du paradoxe ou des tours de force, mais surtout par mésestime de la raison, dont il voulait montrer la faiblesse et les écarts, des idées et des systèmes condamnés par lui-même. Aussi, dans ces énormes in-folio, le faux a la parole aussi souvent que le vrai; presque toutes les erreurs qui ont eu cours parmi les hommes y sont reproduites souvent avec un cortége d'arguments dont la prétention avouée est de les rendre acceptables. Dans le passage suivant, reproduit par presque tous les biographes et critiques postérieurs, Henri Basnage a très-bien caractérisé l'esprit qui anime le *Dictionnaire* sous ce rapport, en même temps qu'il en a indiqué deux des causes, d'une part la faiblesse de la

(1) Il avait pressenti qu'on lui en ferait un reproche. «J'ai bien prévu, dit-il, que le *minutissimarum rerum minutissimus sciscitator* ne me serait pas épargné.» *Projet d'un Dictionnaire*, t. IV, p. 611.

(2) Bayle aurait, de son propre aveu, réduit le *Dictionnaire* à un seul volume, s'il n'avait eu plus en vue son libraire que la postérité. C'eût été aussi, nous l'avons vu, l'avis de Voltaire. Mais il y aurait d'autant plus d'injustice à contester la vaste et solide érudition de notre auteur, que, son entreprise consistant en un travail de révision et de critique, il devait faire parler beaucoup les autres, chose qui n'était pas même toujours facile à Rotterdam. Souvent dans ses lettres il se plaint du manque de livres. Il en demande à ses amis, même du dehors, ou les prie de consulter pour lui quelque ouvrage.

(3) Lenient, *Etude sur Bayle*, p. 186.

raison et l'abus que les théologiens surtout font de l'esprit de décision, cause souvent indiquée par lui-même, d'autre part les nombreuses erreurs que les historiens ont accréditées : « Son but était de faire sentir à ceux qui prononcent avec tant de fierté et de sécurité sur tous les points de la religion, qu'une secte ridicule (celle des manichéens) peut faire des objections dont il est très-difficile de sortir et de se débarrasser. Il voulait mortifier la raison humaine ou du moins l'accoutumer à ne pas précipiter ses jugements, et à ne rien adopter sans examen et sans connaissance. La plupart des théologiens lui paraissaient trop décisifs, et il aurait souhaité que l'on ne parlât que douteusement des choses douteuses. Dans cet esprit, il se faisait un plaisir malicieux d'ébranler leur assurance, et de leur montrer que certaines vérités qu'ils regardent comme évidentes, sont environnées et obscurcies par tant de difficultés, qu'ils feraient quelquefois plus prudemment de suspendre leurs décisions. Il avait aussi discuté tant de faits qui ne sont point révoqués en doute par le commun des savants, et qu'il avait reconnus évidemment faux, qu'il se défiait de tout et n'ajoutait foi aux historiens que par provision et attendant une plus ample instruction. Dans cette disposition d'esprit, il ne faut pas s'étonner que le monde ait conclu que le pyrrhonisme était son dogme favori (1). »

Cependant, en composant le *Dictionnaire*, Bayle n'a nullement eu pour but de plaider la cause du scepticisme. C'était dans sa pensée une œuvre de critique, et, à vrai dire, c'en est là le caractère fondamental ; mais l'occasion a fait le larron. L'esprit de l'auteur s'est naturellement empreint dans son ouvrage, et le doute y a fait irruption ; il se présente tantôt sous forme de réflexions, en guise d'épiphonème, tantôt sous le couvert d'une digression plus ou moins opportune, et presque toujours par des portes de côté que le curieux philosophe ne saurait s'empêcher d'ouvrir en passant. Bayle saisit l'occasion,

(1) *Eloge de Bayle.*

mais il ne la cherche pas ; souvent même il la laisse échapper, témoin son silence sur Enésidème, Sextus Empiricus, Montaigne (1), témoin encore l'art. *Charron*, où le scepticisme du vieux théologal est à peine touché, celui de Sanchez (François), « qui était un grand pyrrhonien, » — et c'est tout — et l'art. *Corneille Agrippa*, très-long, et dans lequel cependant il se borne à citer le traité de la *Vanité des sciences* de cet auteur(2).

Tel fut le succès du *Dictionnaire* qu'à Paris on voulut le réimprimer (3). Le privilége fut demandé au chancelier Boucherat, qui chargea l'abbé Renaudot (4) d'examiner l'ouvrage. Le censeur le présenta comme dangereux, dans un mémoire très-sévère qu'il publia (5), et l'autorisation d'imprimer fut refusée (6). Ce fut pour Jurieu une occasion de se venger : il renchérit sur cette critique,dans un *Jugement du public, et particulièrement de l'abbé Renaudot, sur le Dictionnaire critique de M. Bayle,* auquel celui-ci répondit par des *Réflexions sur un imprimé qui a pour titre : Jugement etc.* Cette polémique

(1) En plusieurs endroits du *Dictionnaire*, on renvoie à l'art. *Montaigne*. Sans doute Bayle s'était bien proposé de faire une belle place à son auteur favori ; mais l'article a été omis, et cette omission n'a pas été expliquée. Il est vrai qu'il parle assez souvent de Montaigne, et cependant dans l'art. *Sebonde*, où il est naturellement question du fameux chap. XII du liv. II des *Essais*, il n'est pas même fait mention du scepticisme.

(2) Au reste — et ce jugement vient à l'appui de ce que nous avançons — Bayle s'est assez abusé lui-même pour écrire : « Après tout oserait-on dire que mon *Dictionnaire* approche de la licence des *Essais* de Montaigne, soit à l'égard du pyrrhonisme, soit à l'égard des saletés. »

(3) « Holberg, le Molière danois, raconte que, lors de son voyage en France, les jeunes gens se pressaient à la porte des Bibliothèques publiques pour lire le *Dictionnaire*. de Bayle, alors dans sa nouveauté. » (SAYOUS, *Hist. de la litt. franç. à l'étranger*, I, 351.)

(4) L'abbé Eusèbe Renaudot, petit-fils de Théophraste Renaudot, fondateur de la *Gazette de France*, est le même auquel Boileau, admirateur de Bayle, adresse son épître sur l'amour de Dieu. Il était de l'Académie.

(5) *Jugement du public sur le Dictionnaire de Bayle*, 1697.

(6) St-Evremond répondit à la critique de Renaudot. Sa réponse, qui ne comprend que quelques lignes, se trouve au tome VI de ses *OEuvres* (1753), p. 187. Desmaizeaux, éditeur de ces œeuvres et enthousiaste de St-Evremond comme de Bayle, fait à ce propos beaucoup de bruit pour rien. Cette petite pièce est un badinage plus ingénieux que solide, qui n'a d'autre valeur pour nous que d'être un témoignage de l'admiration de St-Evremond pour notre philosophe.

n'eut pas de suite avec Renaudot, en faveur de qui M. de Witt s'intéressa près de Bayle; mais il n'en fut pas de même avec Jurieu qui soumit l'ouvrage à l'examen du Consistoire de l'Eglise wallonne de Rotterdam, où il dominait: mais ni le consistoire, ni le synode de Delft n'entrèrent dans ses vues. On fit seulement à l'auteur des représentations, d'ailleurs trop fondées, sur les obscénités, sur les art. *David*, *Manichéens*, *Pyrrhon*, sur ce qu'il avait dit des athées. Bayle protesta de la droiture de ses intentions, de son orthodoxie, et promit de faire dans une nouvelle édition les changements nécessaires (1). L'année

(1) V. la *Lettre de l'auteur du Dictionnaire historique et critique à M. le D. E. M. S., au sujet des procédures du Consistoire de l'Eglise wallonne de Rotterdam contre son ouvrage*. 7 juillet 1698. (Lettre 213e dans les *OEuv. div.* de 1727.) — En publiant cette *Lettre*, Bayle déférait au désir exprimé par le Consistoire que, sans attendre la 2e édition, il instruisît le public des sentiments qu'il avait exposés à cette assemblée.

N'ayant point trouvé l'édition de 1697, qui est excessivement rare, nous n'avons pu apprécier par la comparaison les changements apportés aux articles censurés (*David*, *Manichéens*, *Marcionites*, *Pauliciens*, *Pyrrhon*, *Epicure*, *Nicole*, *Pellisson*, *Ruffin*, *Xénophane*, etc.). Mais nous pouvons assurer, d'après Bayle lui-même, que ces changements sont peu considérables et ne suppriment pas ce qu'il y avait de funeste dans l'ouvrage. Il dit en effet dans l'avertissement de la 2e édition : « J'ai retranché pour cet effet tout ce que l'art. *David* pouvait contenir de désagréable. C'est la plus grande suppression qui ait été nécessaire ; les autres ne sont pas considérables, ni quant à leur nombre, ni quant à l'étendue. On a pu remédier à tout aux dépens de quelques mots ou de quelques lignes, et principalement par le moyen de quatre *Eclaircissements* qui sont à la fin de cet ouvrage.» On a donc eu raison de dire qu'il aima mieux satisfaire ses lecteurs que ses juges. La plupart des éditions faites après la mort de Bayle ont reproduit l'art. *David* sous ses deux formes. Il fut même réimprimé à part pour être joint à la 2e édition, plusieurs personnes ayant menacé le libraire de ne pas acheter l'ouvrage sans cela. DESMAIZEAUX, *Vie de Bayle*, p. LXXXI.) Bayle n'y fut pour rien. Il le déclare du moins dans sa lettre du 10 août 1705, à M. Pecher, ministre à Emmerich : «C'est sans ma participation et contre ce que j'avais témoigné souhaiter, que le libraire a fait imprimer à part l'article de David.»

Il est probable qu'on aura fait la même chose pour les autres endroits et que les éditions les plus répandues du *Dictionnaire* reproduisent le texte de celle de 1697. — L'édition de 1702 a cependant servi de base aux réimpressions subséquentes ; mais c'est parce qu'elle est plus complète. — Bayle d'ailleurs, on vient de le voir, n'avait donné au Consistoire qu'une demi-satisfaction ; pour remplir ses vœux, il aurait fallu presque refaire l'ouvrage, et le rédiger dans un autre esprit. Les promesses de soumission lui avaient d'autant moins coûté qu'il savait fort bien que le texte imprimé subsisterait et se perpétuerait malgré les changements. Pareille chose s'était déjà vue pour le *Traité de la sagesse*, comme Bayle le rapporte dans la rem. F de l'art. *Charron*. — Au reste, Bayle n'avait pas tout-à-fait conscience de la gravité et du danger de ses écarts de pensée et de plume ; on verra que son caractère permet de le croire sincère lorsqu'il proteste de la pureté

suivante (1698), Jurieu revint à la charge, mais sans plus de résultat, et on l'invita à la modération à l'égard de son adversaire. On fit à Bayle quelques observations et tout fut dit (1).

Ce travail colossal, qui mit le sceau à sa réputation (2), ne l'épuisa pas. Au contraire, ses publications, à cette époque, se succèdent coup sur coup ; en même temps qu'il fait face à ses adversaires — et ils deviennent nombreux sur la fin — il les attaque lui-même avec vigueur, tout en s'occupant de travaux dont le *Dictionnaire* fut pour la plupart l'occasion. (3). Il donne

de ses intentions et de son orthodoxie. Il pouvait enfin penser que les pièces, rendues publiques, dans lesquelles il se justifiait ou reconnaissait comme méritées les remontrances du Consistoire, et surtout les *Eclaircissements* qu'il donna dans la 2e édition du *Dictionnaire,* suffiraient à tout réparer. Si tel a été son espoir, il s'est trompé. Ces antidotes, auxquels le lecteur ne songe même pas à recourir, ne pouvaient rien contre le poison subtil dont ces in-folio sont tout imprégnés. Ces *Eclaircissements*, quoique assez longs, n'ajoutent d'ailleurs pas grand'chose aux explications que l'auteur avait données en différents endroits de la 2e édition. Ses efforts ne portent pas la conviction dans l'esprit ; ses torts sont trop grands et trop évidents, pour qu'une apologie, quelque habile qu'elle soit, le disculpe aux yeux d'un juge impartial.

(1) Cf. sur ces débats les *Actes du Consistoire*, etc., publiés à la tête des diverses éditions du *Dictionnaire.*

(2) En 1700, la princesse Sophie de Hanovre et sa fille l'électrice de Brandebourg, plus tard reine de Prusse, étant de passage à Rotterdam, exprimèrent le désir de voir notre philosophe, mais il souffrait alors de la migraine. Bientôt après, sur une seconde invitation, il alla leur faire visite à La Haye. Ces princesses le reçurent avec beaucoup d'égards et prirent plaisir à s'entretenir avec lui sur des sujets difficiles. Elles voulurent même l'emmener à Delft, mais il ne se trouva pas en mesure de les accompagner. Desmaizeaux, qui nous fournit ces détails d'après un mémoire manuscrit de Basnage, dit aussi que l'électrice professait la plus grande estime pour Bayle et portait toujours ses ouvrages avec elle. Ajoutons, malgré l'étrangeté du rapprochement, que Madame Mazarin faisait ses délices de la lecture du *Dictionnaire.* (DESMAIZEAUX, *Vie de St-Evremond,* en avant de ses *Œuvres*, I, 201.)

Quelque temps après, de vives instances furent faites près de Bayle par plusieurs grands seigneurs anglais qui désiraient se l'attacher. Le comte de Huntington lui offrit une pension viagère de 200 livres sterlings. Le comte d'Albemarle, en 1706, le sollicita vivement, par l'intermédiaire du comte de Walef, de venir habiter chez lui à La Haye. Bayle qui tenait par dessus tout à son indépendance et à ses habitudes n'accepta pas ces propositions aussi honorables qu'avantageuses.

(3) Dans la 1re édit. du *Dictionnaire*, art. *Rorarius*, Bayle, à propos de l'âme des bêtes, avait fait quelques objections au système de l'*harmonie préétablie.* Leibnitz y répondit dans l'*Histoire des ouvrages des Savants*, juillet 1695. Bayle répliqua dans la 2e édition au même article, et Leibnitz répondit de nouveau dans l'*Histoire critique de la république des Lettres* (de MASSON), t. II, p. 78.

En 1703, il fit paraître à Amsterdam une édition du *Naudœana et Patiniana*,

en 1704 la première partie de la *Réponse aux questions d'un provincial*, espèce de miscellanées, où l'auteur s'abandonne à sa fantaisie (1), et qu'il continua plus tard, mais pour traiter presque exclusivement les questions anciennes ou nouvelles débattues entre lui et ses adversaires. Ceux-ci ne lui laissent point de relâche, et c'est un spectacle à la fois intéressant et triste que nous présente cet homme à l'organisation frêle, miné déjà par la maladie, et dépensant une énergie indomptable et d'inépuisables ressources pour se maintenir jusqu'au bout dans la fausse position qu'il avait prise.

La même année (1704) paraît la *Continuation des Pensées diverses*, qui n'est en grande partie qu'une défense du parallèle de l'athéisme et du paganisme. Une critique qu'il y fait en passant des natures plastiques et vitales de Cudworth et Grew, lui attire une nouvelle querelle avec Leclerc, qui, moins heureux cette fois, finit par changer de ton, et ne tarde pas à revenir à la charge avec des armes plus sûres, en répliquant à la réponse de Bayle à l'origéniste du *Parrhasiana*. De là une

contenant des additions que lui avait envoyées le P. de Vitri et à laquelle il ajouta un avertissement sous le nom du libraire.

Leclerc, dans son *Parrhasiana*, combattit en origéniste et sans aigreur les objections que Bayle avait prêtées aux Manichéens ; celui-ci répondit dans l'art. *Origène* de la 2e édition.

En 1704, Teissier, dans ses *Nouvelles additions aux éloges des hommes savants tirés de l'histoire de M. de Thou*, t. 3, avait donné de grands éloges à Bayle, mais sans reconnaître comme erreurs tout ce que celui-ci avait relevé dans les deux premiers tomes. Bayle inséra dans l'*Histoire des ouvrages des Savants* (mai 1704, pp. 200 et suiv.) un mémoire où il maintenait la justesse de ses corrections.

La même année parut à Paris un écrit anonyme, qui était de Dom Alexis Gaudin, et intitulé : *La distinction et la nature du bien et du mal, traité où l'on combat l'erreur des Manichéens, les sentiments de Montaigne et de Charron, et ceux de M. Bayle*. Dans un autre mémoire inséré aussi dans l'*Histoire des ouvrages des savants* (août 1704, pp. 369 et suiv.), Bayle répondit que cet auteur réfutait le manichéisme, mais n'avançait en rien la dispute, puisqu'il ne résolvait pas les objections que l'on peut faire à la doctrine d'un seul principe. C'est, en effet, à ce point de vue négatif, que le philosophe avait surtout soutenu le manichéisme.

(1) Il a voulu, dit-il, composer un ouvrage qui tînt le milieu entre ceux qui servent aux heures d'étude et ceux qui servent aux heures de récréation. « Il y a là, rassemblées et traitées pour intéresser le lecteur, une grande variété de questions. » Il compare ce livre aux écrits qui parurent en si grand nombre dans le XVIe siècle, sous le titre de *diverses leçons*. (Avertissement.)

série d'écrits que nous indiquons en note (1). A la fin de l'année suivante, Bayle donne le second et le troisième tomes de la *Réponse aux questions d'un provincial,* exclusivement consacrés à des matières de raisonnement. Après avoir fait le procès au livre de King (2) *de origine mali* (3), il revient sur la preuve de l'existence de Dieu tirée du consentement universel, et sur le parallèle de l'athéisme et du paganisme, pour repousser les attaques de Bernard (4). Il répond enfin au livre de Jaquelot (5) : *Conformité de la foi avec la raison : ou défense de la religion contre les principales difficultés répandues dans*

(1) Les articles de Leclerc parurent dans sa *Bibliothèque choisie* (t. V, art. IV, pp. 283 et suiv.; t. VI, art. VII, pp. 422 et suiv.; t. VII, art. VII, pp. 281 et suiv.; t. VII, art. VIII, pp. 330 et suiv.; t. IX, art. X, pp. 361 et suiv.). Et les réponses de Bayle, dans l'*Histoire des ouvrages des savants* (août 1704, art. VII, pp. 380 et suiv.; décembre 1704, art. XII, pp. 540 et suiv.); dans la *Réponse aux questions d'un provincial,* t. III, ch. CLXXIX et suiv.; et dans la *Réponse par M. B. à M. Leclerc, au sujet du* 3e *et du* 10e *article du* IXe *tome de la Bibliothèque choisie.*
S'il faut en croire l'*Histoire de M. Bayle et de ses ouvrages* (pp. 267 et 268), Leclerc aurait été guidé, dans cette polémique, par un mobile peu honorable. « Vous savez, Monsieur, que ce docteur anglais (Cudworth) était père de Mme Masham, la grande amie de M. Locke, qu'elle connaissait à fond, dit M. Leclerc. Par ces relations, vous devinez aisément pourquoi ce journaliste affectionnait si fort les sentiments et la réputation de Cudworth, puisqu'on vous a dit aussi que M. Leclerc attendait une abondante moisson par le testament de M. Locke, qui, ayant néanmoins trompé son espérance, comme de bien d'autres, est devenu après sa mort l'objet de la plume satirique du journaliste vindicatif. »
C'est ce même Leclerc, qui publia successivement à Amsterdam la *Bibliothèque choisie*, la *Bibliothèque ancienne et moderne*, la *Bibliothèque universelle*, et contre lequel parut un libelle intitulé : *le Gazetier menteur*, ou *Leclerc convaincu de mensonge et de calomnie*, par F. Budman, 1710. (V. Eug. Hatin, les *Gazettes de Hollande*, p. 212.)
Nous ne garantissons point que l'accusation que nous avons rapportée soit fondée ; il convient de n'avoir qu'une confiance très-limitée dans les allégations d'adversaires si passionnés.

(2) Evêque de Londonderry, depuis archevêque de Dublin.

(3) Il en parle d'après les extraits publiés par les *Nouvelles de la République des lettres* (mai et juin 1703).

(4) Dans ses *Nouvelles de la Rép. des lettres*, février et mars 1705.

(5) Ministre de Berlin, qui avait publié en 1697 une *Dissertation sur l'existence de Dieu*. On trouve de lui dans l'*Histoire des ouvrages des savants*, mai 1700, un *Examen d'un écrit qui a pour titre : Judicium de argumento Cartesii pro existentia Dei petito ab ejus idea. Basileæ*, 1699. Il y défend l'argument de Descartes « attaqué par M. Werenfels, qui l'avait traité de pur sophisme, » dit Niceron, *Mémoires*, etc., VI, 380. La discussion continua, dans les recueils du temps, entre l'abbé Brillon, Desmaizeaux et Jaquelot.

le Dictionnaire historique et critique de Bayle(1). Il se défend de nouveau d'être hostile à la religion, et soutient qu'il n'a pas fait autre chose que bien des théologiens catholiques ou protestants, et notamment Jurieu, qui ont reconnu l'impuissance de notre raison en face des mystères et la nécessité de s'en tenir à la foi. Il cherche ensuite à justifier ses opinions sur la liberté d'indifférence, sur l'origine du mal, et sur les objections que le pyrrhonisme peut tirer de quelques dogmes révélés. Le tome IV de la *Réponse* etc., publié en 1706, revient encore au parallèle de l'athéisme et du paganisme, et rencontre les critiques de Bernard sur la *Continuation des Pensées diverses* (t. II) (2). Puis Leclerc rentre de nouveau dans la lice (3). Bayle lui avait proposé de soumettre leur querelle au jugement des facultés de théologie (de Leyde, etc); à ce défi, Leclerc en oppose un autre, celui d'obtenir l'approbation des académies pour son *Dictionnaire*, ses *Pensées sur les Comètes*, sa *Réponse aux questions d'un provincial*, particulièrement pour les articles et les chapitres concernant les Manichéens et la prédestination. La réplique de Bayle est intitulée : *Entretiens de Maxime et de Thémiste : ou réponse à ce que M. Leclerc a écrit dans son tome X de la Bibliothèque choisie contre M. Bayle* (4). Il eût été bien étrange que Jurieu ne mêlât pas sa voix à ce concert : son apport fut un nouveau libelle, *Le Philosophe de Rotterdam*

(1) Amsterdam, 1705, in-8° de 390 p. — Lorsque Jaquelot se fut transporté à Berlin, nous apprend encore Niceron (VI, 381), il s'aperçut que les difficultés répandues dans le Dictionnaire de Bayle, avaient fait beaucoup d'impression sur certains esprits, qui avaient de la peine à les digérer.
Ces difficultés roulaient sur le système des Manichéens, dont Bayle relevait les arguments, et à qui peut-être il en fournissait lui-même. Ce fut pour les résoudre qu'il entreprit cet ouvrage, qui est divisé en deux parties, dont la première n'est qu'une récapitulation des dissertations sur l'existence de Dieu et sur le Messie. La seconde est particulièrement consacrée à la réfutation de Bayle.

(2) Bernard avait aussi critiqué les deux premiers tomes de la *Réponse aux questions d'un provincial*. (*Nouvelles*, janvier 1706, art. IV, p. 49, février, art. II, p. 153.) Bayle répliqua dans le 5e tome de la *Réponse*, etc., qui ne parut qu'après sa mort.

(3) *Bibliothèque choisie*, t. X, art. VIII, pp. 364 et suiv.

(4) Rotterdam, Renier Leers, 1706.

accusé, atteint et convaincu, sous lequel il croyait écraser son ennemi qui, soit dédain, soit lassitude, garda le silence. Ce combat, qui semblait ne pouvoir cesser que faute de combattants, n'était pourtant pas fini. Jaquelot reprit les armes, et renouvela ses accusations d'irréligion (1) ; de là une suite aux *Entretiens de Maxime et de Thémiste ou Réponse à l'Examen de la théologie de M. Bayle par M. Jaquelot*, écrit que la mort ne lui laissa pas le temps d'achever. Se couvrant de l'autorité et des doctrines des théologiens réformés qui, pour la plupart, reconnaissent qu'il y a des principes inconciliables avec les mystères, il montre qu'au fond Jaquelot pense comme lui sur l'accord de la raison et de la foi, et que d'ailleurs les principes de ce théologien sont contraires à la raison. Poussé à bout par ces attaques incessantes, dirigées contre sa personne et son caractère autant que contre ses opinions, Bayle, qui jusqu'alors avait conservé beaucoup de modération dans ses polémiques, se plaignit fortement dans cet ouvrage des procédés que l'on employait à son égard et il usa de représailles (2). Jaquelot qui, comme Leclerc, poursuivit Bayle jusque dans la tombe, écrivit encore contre le dernier livre de celui-ci (3). Un adversaire plus courtois, La Placette, qu'on a surnommé le Nicole des protestants (4), trouvant insuffisantes les précédentes réfutations, crut devoir attaquer l'hypothèse manichéenne au

(1) *Examen de la théologie de M. Bayle répandue dans son Dictionnaire critique, dans ses Pensées sur les comètes et dans la Réponse aux questions d'un provincial, où l'on défend la conformité de la foi avec la raison contre sa Réponse*. Amsterdam, 1706, in-12 de 472 pages.

(2) Basnage (*Hist. des ouvr. des sav.*, déc. 1706, p. 544) s'indigna des procès de tendance que l'on faisait à son ami, et laissa entendre que ses adversaires « songeaient moins à défendre la vérité qu'à se venger de lui. » Il ajoute que la *plus grande partie des protestants soutiennent hautement la même chose que Bayle*. Au reste, Desmaizeaux, qui commente longuement ce passage, dit que Jaquelot, approuvé en cela par Leclerc (*Biblioth. choisie*, t. XI, pp. 41 ', 413), montra, dans une *Addition à l'Examen de la théologie de M. Bayle*, que le système de Jurieu aboutissait au manichéisme.

(3) *Réponse aux Entretiens composés par M. Bayle contre la Conformité de la foi avec la raison et l'Examen de la théologie*. Amsterdam, 1707, in-12 de 261 p.

(4) Weiss, *Hist. des réfugiés protestants*, II, 300.

nom des principes des réformés (1). Enfin P. Naudé, de Berlin, jugeant de cette polémique comme La Placette, fit voir que l'argumentation de Jaquelot et de Leclerc laissait debout celle de Bayle dans les *Entretiens,* et entreprit lui-même une réfutation (2).

Les écrits que cette discussion fit couler de la plume trop féconde de Bayle n'ont presque rien ajouté à l'ensemble d'opinions et d'idées qui forment sa déplorable *contribution* au mouvement philosophique et religieux; ils ne présentent en définitive que le développement et la défense de ce qu'il avait avancé dans les principaux de ses ouvrages antérieurs.

C'était pour Bayle un plaisir plutôt qu'un ennui de se livrer à la dispute, lorsqu'elle ne sortait pas des bornes de la modération. Mais la fin de sa vie fut troublée par de nouvelles persécutions de ses ennemis. Pour réussir à coup sûr, ils s'adressèrent à la cour d'Angleterre, qu'ils pouvaient plus facilement tromper. On essaya de le faire passer pour criminel d'Etat (3);

(1) *Réponse à deux objections qu'on oppose de la part de la raison à ce que la foi nous apprend sur l'origine du mal et sur le mystère de la Trinité.* Amsterdam, 1707.

(2) *La souveraine perfection de Dieu dans ses divins attributs et la parfaite intégrité de l'Ecriture, prise au sens des anciens réformés, défendue par la droite raison contre toutes les objections du manichéisme répandues dans les livres de M. Bayle.* Amsterdam, 2 vol. in-12.

(3) On fit accroire au comte de Sunderland, principal ministre de Guillaume III et ardent ennemi de la France, que Bayle avait eu des conférences avec le marquis d'Allègre, prisonnier de guerre, lorsque ce seigneur passa par la Hollande pour aller en Angleterre; qu'il semait « des principes monarchiques et arbitraires; » qu'il servait, par ses écrits, les intérêts de la France contre l'Angleterre et les alliés. A ces accusations se mêlait sans doute un souvenir de l'*Avis aux réfugiés* et du *Projet de paix.* Voir sur cette affaire les lettres du 23 juillet 1706 à Desmaizeaux et à Shaftesbury. Dans la dernière, Bayle nie ses prétendues conversations avec le marquis d'Allègre. « Ce marquis, dit-il, comme la plupart des personnes de son rang en France, ne lit point, et ne sait pas que je sois au monde. » — « Personne, dit-il en terminant, ne peut mieux connaître que vous quels sont mes principes sur le gouvernement : j'ai eu l'honneur de vous en parler plus d'une fois. Je vous demande donc la grâce de détromper milord Sunderland. » — On nous permettra de transcrire ici, à l'honneur du caractère de Bayle, un passage de sa lettre susdite à Desmaizeaux, qui l'avait engagé, sur le conseil de Shaftesbury, à publier quelque écrit où il fît l'éloge de l'Angleterre et se rendît agréable à Sunderland, gendre de Marlborough. Ce seigneur, semble-t-il, en voulait à l'écrivain qui, d'après ses accusateurs du moins, rabaissait la gloire des généraux anglais. Bayle répond :

mais l'intervention du comte de Shaftesbury fit échouer ces intrigues. Elles durent néanmoins inquiéter beaucoup le philosophe réfugié, déjà très-malade à cette époque, et il est vraisemblable que ces poursuites lui furent présentées comme une raison de rentrer en France, projet que certains lui ont attribué (1). Mais la mort ne lui laissa pas le temps d'exécuter ce dessein, s'il l'a jamais conçu. On vient de lire en note un passage d'une de ses lettres de juillet 1706, où il se déclare mortellement atteint. Depuis le commencement de l'hiver, il était «travaillé d'une toux fort importune, (2)» et le

« Il ne me conviendrait pas à mon âge de cinquante-neuf ans, qui est, quant à la faiblesse de tempérament que la nature m'a donnée, une vieillesse plus infirme qu'à l'égard des autres hommes l'âge de soixante-dix ou de soixante-quinze ans ; qui d'ailleurs lutte depuis plus de six mois contre une maladie de poitrine, mal héréditaire, dont ma mère et sa mère sont mortes, et qui, par conséquent, ne me permet pas de me proposer un long séjour en ce monde : il ne me conviendrait pas, dis-je, d'écrire en courtisan et en flatteur des personnes en place. Mes ennemis voudraient bien que cette inégalité de conduite me pût être reprochée. »

(1) On a prétendu, longtemps après lui, qu'il était sur le point de passer en France avec une pension de 6000 livres, lorsqu'il mourut. Nous trouvons cette assertion précédée d'un *on dit*, et sans autre preuve, dans le *Nouveau Dictionnaire historique, par une Société de gens de lettres* (CHAUDON), 1774. La raison de cette résolution prêtée à Bayle serait assez étrange. « Les soupçons d'impiété que ce livre (le *Dictionnaire*) fit naître contre lui, et qui lui parvinrent de toutes parts lui causèrent beaucoup d'inquiétude. » Qu'il rentre en France pour fuir ses ennemis, soit! mais parce qu'il est soupçonné d'impiété! C'est presque plaisant. — Une assertion de ce genre est avancée aussi par un anonyme dans le *Dictionnaire* de Chaufepié, art. *Bayle*. rem. GG. Mais elle forme presque une contradiction avec la première, car il ne s'agit que de 4000 livres, et cette offre de pension, dont nous reparlerons à propos de l'*Avis aux réfugiés*, aurait été faite à l'époque de cet écrit, donc vers 1690. — D'autres recueils ont reproduit ce bruit, mais nous n'avons trouvé nulle part ni source indiquée, ni preuve à l'appui.

Que l'on ait fait des tentatives auprès de l'illustre réfugié pour le décider à reprendre le chemin de sa patrie, nous n'en doutons pas un instant. S'apercevant trop tard des conséquences désastreuses qu'avait eues pour la richesse nationale la révocation de l'édit de Nantes, Louis XIV prit des mesures pour arrêter l'émigration et chargea ses agents à l'étranger, le marquis de Bonrepaux et le comte d'Avaux, de mettre tout en œuvre pour déterminer les émigrés marquants à rentrer. Seignelay, dans une lettre à Bonrepaux, l'autorise à offrir au pasteur Allix jusqu'à 4000 francs de pension et plus, s'il voulait rentrer en France et se convertir On attendait les plus grands effets de conversions aussi éclatantes : que n'eût-on pas donné pour celle de Bayle? Nous croyons donc qu'il a dû être l'objet de pressantes sollicitations ; mais nous croyons aussi qu'il avait trop d'honneur, de dignité, et d'attachement au protestantisme et aux siens, pour s'arrêter seulement à la pensée d'un pareil marché.

(2) *Lettres*, p. 881 du t. V des *OEuv. div.* de 1727.

mal allait grandissant. Il ne se faisait pas d'illusion sur la gravité de son état : acceptant son sort avec une sérénité toute philosophique, il demandait seulement assez de vie et de forces pour achever sa réplique à M. Jaquelot (1). Pour lui, c'était une distraction (2). Ainsi il reste jusqu'au bout fidèle à son caractère. Il avait eu la controverse pour berceau ; c'est la polémique qui lui donna ses dernières joies. Cependant ce mal, qui ne pardonne pas, faisait des progrès d'autant plus rapides que Bayle se refusait systématiquement à se servir de remèdes qu'il jugeait inutiles (3). Un de ses amis demanda pour lui une consultation à Fagon, le médecin de Louis XIV ; mais elle arriva trop tard (4). Bayle mourut le 28 décembre 1706, sans s'être alité, presque la plume à la main ; c'est bien ainsi que devait finir cet infatigable joûteur. *Oportet imperatorem stantem mori* (5).

L'imprimeur de Bayle, Renier Leers, raconte ainsi les derniers moments du philosophe (Lettre à Desmaizeaux, du 18

(1) Lettre à Mlle Baricave, du 28 oct. 1706. p. 883 du t. V des *OEuv. div.* de 1727.

(2) Lettre à Shaftesbury du 29 oct. 1706, p. 883 id. : « J'aurais cru qu'une querelle avec des théologiens me chagrinerait ; mais j'éprouve par expérience qu'elle me sert d'amusement, dans la solitude à quoi je me suis réduit. Car comme mon mal est une affection de poitrine, rien ne m'incommode autant que de parler, et c'est pourquoi je ne reçois ni ne fais aucune visite ; mais je m'amuse à réfuter M. Leclerc et M. Jaquelot, qne je trouve perpétuellement coupables de mauvaise foi. »

(3) « Je ne veux me servir d'aucun remède ; car une vie languissante me paraît pire que la mort. Il vaut mieux laisser agir la nature et lui laisser faire son coup, sans la traverser par des médicaments. » (Lettre à La Croze du 25 oct. 1706 ; p. 382).

(4) Sayous (I, 356) a donc tort de dire que Bayle ne voulut pas suivre le traitement indiqué par Fagon. — Cette pièce, que l'on trouve dans les *OEuv. div.* de 1737, est curieuse à plus d'un titre. Elle débute par ces mots, qui témoignent de la réputation de Bayle : « On ne peut apprendre sans douleur que l'indifférence pour la vie ait porté M. Bayle à négliger les progrès d'une maladie dont les moindres établissements sont formidables. »

(5) Le *Journal des Savants* (janv. 1707, p 207 de l'édit. de Hollande) annonça sa mort en ces termes : « L'année ne pouvait guère finir par une perte plus sensible à la république des lettres. »
Bayle fut inhumé dans l'église française de Rotterdam, aux pauvres de laquelle il avait laissé cent florins. Il légua son bien et ses manuscrits à M. de Bruguière, un de ses cousins ; mais, comme par un retour offensif du démon de la chicane qui l'avait hanté, ses dispositions dernières furent attaquées. « Le testament de M. Bayle

janv. 1707): «M. Bayle est mort fort tranquillement et sans qu'il y eût personne auprès de lui. La veille de sa mort, après avoir travaillé toute la journée, il donna de la copie de sa réponse à M. Jaquelot, à mon correcteur, lui disant qu'il se trouvait très-mal. Le lendemain, à neuf heures du matin, son hôtesse entra dans sa chambre : il lui demanda, mais en mourant, si son feu était fait, et mourut un moment après, sans que ni Basnage, ni moi, ni aucun de ses amis aient (sic) été présents.»

Dans les *Mémoires secrets de la république des lettres* par le marquis d'Argens (1), on lit : «J'ai eu l'occasion de connaître en Hollande un ancien ami de M. Bayle, c'est M. Terson, colonel d'un régiment d'infanterie et capitaine dans les gardes hollandaises : il vit encore et est généralement estimé dans les sept provinces, soit par la façon distinguée dont il a toujours servi, soit par ses connaissances et par ses lumières. Il m'a assuré plusieurs fois, et m'a permis de le publier, que M. Terson,

a fait le sujet d'un procès qui a été porté au Parlement de Toulouse. Ses héritiers *ab intestat*, qui étaient ses plus proches parents, prétendaient qu'étant fugitif pour fait de religion, et étant mort dans les pays prohibés, il n'avait pu disposer de ses biens, ce qui rendait son testament nul; et il faut avouer qu'ils avaient pour eux les édits, les déclarations et la jurisprudence des arrêts. Cependant Messieurs de la Grand'Chambre crurent qu'il était permis de fléchir la règle en faveur de la disposition d'un si grand personnage ; ils confirmèrent le testament, et l'héritier testamentaire l'emporta sur les héritiers du sang. M. de Senaux, grand magistrat, l'un des juges, qui avait autrefois connu M. Bayle, fit des efforts infinis pour soutenir sa dernière volonté, et il réussit par ces raisons que les savants sont de tous les pays, qu'il ne fallait pas regarder comme fugitif celui que l'amour des belles-lettres avait appelé dans les pays étrangers; qu'il était indigne de traiter d'étranger celui que la France se glorifiait d'avoir produit. Il s'éleva contre ceux qui disaient que Bayle était mort civilement, tandis qu'ils étaient forcés de convenir que pendant le cours de cette mort civile, son nom éclatait dans toute l'Europe. (M. D'Aurier). » (*Mémoires*, etc. du P. Niceron t. X, pp. 168-170.)

Quoiqu'ils appartiennent de droit à une biographie complète, nous aurions laissé de côté ce fait et beaucoup d'autres que nous avons rapportés, s'ils ne servaient cette étude par un de ses côtés accessoires, en donnant la mesure de la renommée de Bayle et par suite de l'influence qu'il a exercée. A ce titre, nous en rapprocherons le suivant dont Voltaire se porte garant (*Dict. philosophique*, art. *Bayle*) : «L'Académie de Toulouse proposa, il y a quelques années, l'éloge de Bayle pour sujet d'un prix ; mais les prêtres toulousains écrivirent en cour, et obtinrent une lettre de cachet qui défendait de dire du bien de Bayle. L'Académie changea donc le sujet de son prix, et demanda l'éloge de Saint-Exupère, évêque de Toulouse.»

(1) Amsterdam, 1744. — T. IV. pp. 170 et suiv.

son cousin, ami aussi de M. Bayle, était allé chez lui pour le voir environ deux ou trois heures avant qu'il mourût. M. Bayle, se sentant excessivement mal, ordonna qu'on refusât tout le monde; mais ayant su qu'on avait renvoyé M. Terson, son ami, il crut devoir lui en faire des excuses, et lui écrivit, quelque temps avant d'expirer, ce billet : « Mon cher ami, ce n'était pas pour vous que j'avais donné les ordres qui m'ont privé du plaisir de vous voir encore une fois. Je sens que je n'ai plus que quelques moments à vivre. Je meurs en philosophe chrétien, persuadé et pénétré des bontés et de la miséricorde de Dieu, et vous souhaite un bonheur parfait. Je suis, etc.». L'original de ce billet fut remis à Basnage. M. le colonel Terson m'a encore assuré ce fait, et m'a dit avoir été présent lorsque son cousin le lui donna. »

Ce récit, que Sayous admet comme exact, ne se concilie pas complètement avec celui de Leers, et ce billet pourrait bien être supposé. On ne l'a connu que longtemps après la mort de Bayle, et nous ne sachions pas que Basnage en ait jamais parlé. Cependant, nous ne voyons aucune raison de douter que tels aient été à l'heure suprême les sentiments d'un homme qui, comme nous l'avons vu, conserva toujours pour les croyances de ses pères plus d'attachement que n'en indiquerait son scepticisme religieux. Nous ne savons pas plus que Sayous (1), où Voltaire (2) a pris que Bayle mourut subitement après avoir tracé ces paroles : « *Voilà ce que c'est que la vérité* (3). » Il faut mettre ce mot avec celui de Rabelais mourant, parmi les sentences à effet que l'on aimait autrefois à prêter aux moribonds illustres :

Pour expirer en forme, un roi, par bienséance,
Doit exhaler son âme avec une sentence. »

(1) *Hist. de la litt. franç. à l'étrang.*, I, 358.

(2) Edit. Beuchot, t. XLIII, p. 518.

(3) M. Lanfrey (*L'Eglise et les philosophes*), après avoir rapporté ce mot, s'écrie avec autant de lyrisme que d'inexactitude : « Admirable prévoyance du hasard, qui ramenait à cet instant suprême sous sa plume le seul Dieu qu'il eût adoré. Ainsi devait mourir Goethe en appelant la lumière de sa voix expirante. »

Il ne semble donc pas qu'il y ait lieu de regretter, avec l'auteur que nous venons de citer, que ce grand sceptique soit mort en emportant son secret. C'est lui prêter gratuitement trop de diplomatie. Certes, ses précautions et ses réserves autorisent à croire qu'il n'a pas toujours dit toute sa pensée. Cependant ses hardiesses et ses témérités venaient moins d'un cœur malade que des passions de son esprit, de la tournure de son caractère, surtout de son mépris pour la raison ; et tandis qu'il attaquait les dogmes, il put prétendre, sans mentir à sa conscience, qu'il gardait intacte sa foi (1). Le scepticisme et la foi ne se sont-ils donc jamais trouvés réunis ? Et ne peut-on admettre chez Bayle, sous une autre forme, à un moindre degré, et modifié par son génie propre, ce qu'on trouve chez un Huet, chez un Pascal, chez un Charron ?

Bayle a fourni une bonne partie des arguments qu'ont employés les écrivains irréligieux du XVIIIe siècle. Ils en ont tiré des conséquences qu'ils n'ont pas manqué de mettre, en le présentant comme un incrédule, dans l'esprit du philosophe, qu'ils pouvaient, avec assez de raison, réclamer comme leur père. La logique même semble-t-il, est de leur côté ; mais la logique de l'esprit n'est pas toujours celle des faits ; et souvent le penseur enferme, à son insu, dans les prémisses de ses raisonnements, des conclusions qu'il repousse. Bayle, au reste, s'est trop défendu du reproche d'impiété, on pourrait citer trop de passages concluants tirés de ses lettres intimes comme de ses autres écrits, pour que sa sincérité puisse être mise en doute. La foi, comme l'impiété, admet des degrés, et c'est ne point comprendre Bayle, c'est manquer à la vérité, que de le présenter, ainsi que l'ont fait d'un commun accord les Encyclo-

(1) C'est au fond l'avis de Sayous (I, 359 et suiv.). Il repousse l'opinion de bien des gens qui veulent que Bayle ait été un incrédule de toutes pièces ; « Bayle avait fait pour sa religion intime ce qu'il avait fait pour le christianisme en général dans ses disputes ; il gardait le dépôt sans y toucher, mais, il est vrai, sans s'en occuper beaucoup.... Il soumettait la religion à l'outrage de ses paradoxes tout en lui demeurant fidèle d'intention. »

pédistes et les écrivains orthodoxes, comme un incrédule décidé qui, de parti pris, a desservi la religion aussi bien que la philosophie. C'est méconnaître à la fois son caractère et son esprit. Poursuivre de gaieté de cœur un pareil but, ce serait sortir du rôle de sceptique, car le sceptique ébranle l'édifice, mais ne cherche pas à le démolir ; d'un autre côté, ce serait prendre celui de malhonnête homme, quand du moins on affiche extérieurement des croyances religieuses. Et puisqu'il s'agit de sonder le fond du cœur et de juger des intentions, rappelons au profit de Bayle le témoignage que lui rendit à cet égard son plus illustre adversaire ; au moment même où il s'apprêtait à le combattre, Leibnitz lui rendait ainsi justice : « Il est à espérer que M. Bayle se trouve maintenant environné de ces lumières qui nous manquent ici-bas, puisqu'il y a lieu de supposer qu'il n'a point manqué de bonne volonté. » (1) Ces réserves faites pour l'homme, nous abandonnons l'écrivain à la légitime indignation de ceux qui pensent qu'il vaut mieux briser sa plume que de s'en servir pour nous décourager et nous dégrader à nos propres yeux (2).

(1) Et il ajoute :

Candidus insueti miratur limen Olympi,
Sub pedibusque videt nubes et sidera Daphnis.

« Charité rare, remarque malicieusement Fontenelle (*Éloge de M. Leibnitz*), charité rare parmi les théologiens, à qui il est fort familier de blâmer leurs adversaires. »

Ce passage termine le *Discours de la Conformité de la foi avec la raison* qui sert de préface aux *Essais sur la bonté de Dieu, la liberté de l'homme et l'origine du mal*, plus connus sous le nom de *Théodicée*, que Leibnitz, comme on le sait, publia en 1710 pour répondre aux principales difficultés soulevées par Bayle.

(2) Cette appréciation, nous tenons à le faire bien remarquer, porte sur la nature intime et pour ainsi dire cachée de Bayle, non sur l'esprit qui règne dans ses écrits ; elle se rapporte à sa *pratique*, et non à ses *idées*. Ces réflexions trouvent donc ici leur place naturelle ; elles expliquent aussi comment ce jugement se concilie avec le *scepticisme religieux* qui est une des faces sous lesquelles le pyrrhonisme s'est montré dans ses ouvrages (*a*). Elles le concilieraient aussi

(*a*) Rapportons ici ces paroles de Basnage (dans un *Avis aux lecteurs*) en avant de l'ouvrage posthume de son ami (*Entretiens* de Maxime et de Thémiste) ; elles donnent une des raisons qui, croyons-nous, font que ce travail n'est peut-être pas inutile : « Ceux qui croient découvrir le caractère des auteurs dans leurs ouvrages pourraient se tromper à son égard. Il donnait un tour enjoué à toutes les matières qu'il maniait, quoiqu'il vécût dans la retraite. Sa *Critique de l'histoire*

jusqu'à un certain point, si c'était nécessaire, avec les déclarations suivantes que l'on a prêtées à Bayle, mais dont l'authenticité est loin d'être établie : « Le cardinal de Polignac (il n'était alors qu'abbé) se trouvant dans cette ville (Rotterdam) eut un entretien avec Bayle sur sa religion. Ce philosophe lui dit : « Pour moi je suis protestant. » « Mais ce mot est bien vague, lui répondit l'abbé. Etes-vous luthérien ? calviniste ? anglican ? » — « Je suis protestant, répliqua Bayle, *parce ce que je proteste contre toutes les religions.* » (*b*) (*Querelles littéraires* ou *Mémoires* d'IRAILH, 1761, t. I, p. 357).

Le cardinal de Polignac fut plénipotentiaire de la France près des Provinces-Unies, mais de 1710 à 1713, c'est-à-dire après la mort de Bayle. Voltaire (Edit. BEUCHOT, t. 43, p. 518.) affirme que ce diplomate ne passa jamais par Rotterdam que lorsqu'il alla conclure la paix d'Utrecht en 1713. Chaudon, qui avait reproduit dans la 1re édit. de son *Dictionn.* le passage cité plus haut, indiqua plus tard l'*Eloge* du cardinal par de Boze, comme la source où il avait puisé ce fait. Nous ne connaissons de ce dernier auteur que trois volumes formant une *Histoire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (1740). On y trouve les éloges d'un grand nombre d'académiciens, mais nous n'y avons pas vu celui de Polignac. — Nous avons relevé dans un autre *Dictionnaire historique* cette variante, plus admissible, mais non plus certaine : « Je suis protestant, car je proteste contre tout ce qui se dit et tout ce qui se fait, quand cela me paraît déraisonnable. »

du Calvinisme et ses *Nouvelles de la république des lettres* sont écrites avec une politesse et un agrément qui se trouve rarement chez les savants ; et certains endroits de son *Dictionnaire* feront soupçonner qu'il aimait le sexe pour lequel il a toujours eu beaucoup d'éloignement. » *OEuv. div.* de 1727, t. V, p. 2.

(*b*) Voici la suite du passage, qui se rapporte moins à la question. « On ajoute que dans cette conversation, ne répondant le plus souvent à l'abbé de Polignac que par des vers de Lucrèce, cet abbé conçut dès lors le dessein de donner une réfutation philosophique et suivie de l'ouvrage du poëte latin ; ce qu'il a fait dans son *Anti-Lucrèce*, poème traduit en français par M. DE BOUGAINVILLE.

CHAPITRE IV.

CARACTÈRE DE BAYLE.

« On ne saurait s'y prendre de trop de façons et par trop de bouts, pour connaître un homme et le tenir tout entier. »
STE-BEUVE.

Quelque étendue qu'il ait fallu donner à la biographie de Bayle, elle ne suffirait pas pour le faire connaître, et cette étude génétique présenterait même une grave lacune, si, après avoir cherché dans les faits de sa vie l'explication de sa pensée, nous négligions de demander aussi à son caractère le mot de cette énigme compliquée. En essayant de le *portraire*, nous trouverons d'ailleurs l'occasion de compléter et de résumer sur certains points le chapitre qu'on vient de lire.

Le seul portrait que nous ayons du sceptique a été fait dans sa jeunesse, à une époque par conséquent où la vie intérieure n'avait pas encore accentué les traits qui pouvaient correspondre à ses dispositions naturelles (1). A vingt-huit ans, Bayle

(1) C'est à Rouen, donc en 1675, que ce portrait fut fait par Ferdinand fils, un des meilleurs peintres de l'époque en ce genre, qui était venu dans cette ville, mandé par un président à mortier (a). Malgré les vives sollicitations dont il fut plus tard l'objet de la part du libraire Thomson, qui aurait voulu orner du portrait de l'auteur la première traduction anglaise du *Dictionnaire*, Bayle ne se fit plus peindre dans la suite. Ce n'est même que sur les instances de sa mère qu'il laissa reproduire ses traits. La lettre qu'il lui adresse à ce propos fit connaître à Marais l'existence de ce portrait ; avec le concours de Mme de Mérignac, « dame d'un mérite supérieur, et fort amie du nom et des ouvrages de M. Bayle, » il apprit que cette précieuse peinture était à Montauban, chez une parente du philosophe.

(a) Ferdinand fut reçu quelques années après à l'Académie de peinture et de sculpture.

avait la figure ronde, même un peu joufflue, et bien proportionnée ; le front droit, haut, large et uni ; les sourcils bien arqués, l'œil clair et spirituel, le nez bien fait, droit et allongé, la bouche petite, avec les commissures formant creux, le menton carré, les mâchoires fortes et les joues larges, remplies et un peu pendantes. Ces derniers traits donnent à sa physionomie un caractère de solidité qui contraste, nous devons le

Mme de Mérignac en fit venir une copie qu'après sa mort (1712), elle transmit à M. de Francastel, sous-bibliothécaire du collège Mazarin. Par les soins de Marais, une autre copie, *en mezzo tinto*, fut faite d'après celle-là. « L'Académie de Francfort-sur-l'Oder en demanda une troisième à M. Marais, pour mettre dans une salle où l'on a déjà rassemblé quatre-vingt et deux portraits d'hommes illustres. » Ce sont ces copies qu'on a multipliées par la gravure, et que reproduisent les estampes de l'édition du *Dictionnaire* de 1715 (Genève) et de l'*Histoire des philosophes modernes*, par Saverien, comme aussi la médaille frappée en 1819, pour la galerie métallique des grands hommes français, et sur laquelle le profil de Bayle se présente avec un relief saisissant. Sur l'invitation de Marais, qui avait fait graver une estampe d'après sa copie du portrait, de la Monnoye composa le distique suivant pour être mis en-dessous :

Bælius hic ille est cujus dum scripta vigebunt
Lis erit oblectent erudiantne magis.

La Monnoye même l'a traduit ainsi pour le *Dictionnaire* de 1715 :

Tel fut l'illustre Bayle, honneur des beaux esprits,
Dont l'élégante plume, en recherches fertile,
Fait douter qui des deux l'emporte en ses écrits,
De l'agréable ou de l'utile.

(*Hist. de B. et de ses ouvrages*, pp. 431 et 43).

Le poëte des *Noëls bourguignons* s'est rencontré là avec Saint-Evremond. Dans une lettre de celui-ci à Desmaizeaux (t. VI, édit. de 1753), on lit :

Qu'on admire le grand savoir,
L'érudition infinie,
Où l'on ne voit ni sens, ni génie,
Je ne saurais le concevoir.
Mais je trouve Bayle admirable,
Qui, profond autant qu'agréable,
Me met en état de choisir
L'instruction ou le plaisir.

Le *crayon* qui se trouve dans l'*Histoire* etc., de Saverien (Edit. in-4°. Paris, 1760) a été dessiné par Carle Van Loo. Il est de beaucoup plus net et plus exact que celui qu'on voit dans la 3e édition in-12 de 1767.

Nous n'avons pu joindre à ce volume, comme nous l'espérions, un fac-simile de l'écriture de Bayle. Nous l'avons vue dans les originaux de sept lettres adressées une à Minutoli et les autres à sa famille, qui se trouvent à la Bibliothèque de l'Arsenal (*Portefeuille du marquis de Paulmy*, mélanges, 146, B.L.F.), et qui ont d'ailleurs été publiées. Elle est ferme, régulière, bien modelée, assez nette, assez serrée. Cette remarque toute matérielle n'est pas vaine ; on pourrait dire à Bayle comme on a dit à Lamennais : « Vous écrivez comme vous concevez, nettement. » (Ste-BEUVE, *Nouveaux lundis*, 21 oct. 1861.)

dire, avec la légèreté de l'écrivain. L'expression générale est douce et légèrement railleuse ; elle traduit la candeur et la vie de la jeunesse, et, sans être prévenu, on peut y lire l'indépendance, la franchise audacieuse et l'ouverture de l'esprit. Tel apparaît Bayle vu de face dans le portrait donné par Saverien. Le profil de la médaille dont parle la note ci-dessus confirme ces indications ; mais le personnage semble plus âgé, et on lui trouve, dans la forme allongée et amincie du nez, dans les narines légèrement gonflées, dans les lèvres serrées, quelque chose qui fait penser à Voltaire. Sa mise un peu solennelle, sa perruque et son rabat, mêlent à cet air ironique une teinte de sévérité : c'est encore le controversiste érudit et pesant des XVI[e] et XVII[e] siècles, et c'est déjà l'écrivain spirituel et léger du XVIII[e].

Frêle de constitution, très-sensible au froid et aux brouillards (1), Bayle était sujet à la migraine, et le travail opiniâtre auquel il se livrait la ramenait à de courts intervalles : elle lui faisait perdre plusieurs jours chaque mois (2). Ce qui étonne, c'est que, si mal partagé de la nature, il ait pu tant produire et conserver jusqu'à la fin cette égalité d'humeur et de moyens qui frappe le lecteur d'un bout à l'autre de ses volumineux écrits. A partir de l'âge de vingt ans, écrivait-il à l'un de ses correspondants, il n'eut plus aucun loisir, et jusqu'à quarante, il travailla quatorze heures par jour (3). On a vu que deux fois

(1) Il avait beaucoup redouté pour cette raison le séjour de la Hollande. Il n'osait voyager l'hiver, de peur d'attrapper des *rhumes*. (Lettre 98[e], *OEuvr. div.* de 1737), et même, dans ses dernières années, il ne savait guère travailler pendant cette saison. (Lettre à Desmaizeaux, du 17 oct. 1704, 313[e] lettre dans les *OEuv. div.* de 1727). «Il n'est pas le seul homme de lettres, dit-il dans l'art. *Charron*, à qui les climats froids et humides sont incommodes et pour qui le soleil est un Dieu sensible. »

(2) Lettre à Constant, du 31 mai 1696 (p. 721 du t. V des *OEuv. div.*).

(3) «Divertissements, parties de plaisir, jeux, collations, voyages à la campagne, visites et telles autres récréations, nécessaires à quantité de gens d'étude, à ce qu'ils disent, ne sont pas mon fait ; je n'y perds point de temps. Je n'en perds point aux soins domestiques, ni à briguer quoi que ce soit, ni à des sollicitations, ni à telles autres affaires. » (Préface de la 1[re] édit. du *Dictionnaire*).

sa trop grande application à l'étude faillit lui devenir fatale, et qu'il y apporta constamment la même ardeur sereine jusque dans les bras de la mort. Quelle vigueur et quelle énergie d'esprit devait posséder un tel homme !

Ce sont en effet les qualités de l'esprit qui dominent chez Bayle.

Nous n'avons pas été tous jetés dans le même moule : les hommes sont diversifiés à l'infini comme les circonstances au milieu desquelles ils naissent et grandissent. Celles-ci, la nature et l'éducation marquent assez capricieusement notre caractère d'une empreinte qu'il ne nous appartient pas toujours d'effacer. De là, chez les uns, pour nous en tenir aux généralités, prédominance de l'esprit : ils sont tout idées; chez les autres, du cœur : ils sont tout sentiments. Heureux ceux dont les puissances intellectuelles et morales sont équilibrées ! Ce sont les hommes les plus complets, ceux qui sont le mieux en position de bien voir et de bien prendre les choses, et de mettre la vie à profit pour eux-mêmes et pour les autres. Bayle n'appartient pas à cette classe privilégiée : chez lui, l'esprit emporte la balance. N'exagérons rien cependant, quelque avantage qui pût en résulter pour notre thèse. On a dit que les mathématiciens ont le cœur sec et l'on se représente volontiers les philosophes sceptiques comme des gens sans entrailles. C'est là juger des hommes d'après des idées préconçues ; c'est méconnaître et outrager la nature. Bayle, sans se distinguer par une exquise et délicate tendresse, avait cependant l'âme élevée et généreuse, capable d'affection et de dévouement : il est certain que tous ceux qui ont étudié sans parti pris sa vie et ses œuvres, n'ont pu se défendre d'une sympathie secrète pour l'homme, sinon pour l'écrivain.

On lui a reproché la mobilité de caractère : c'est frapper à côté du but; ce qui est mobile, essentiellement mobile en lui, c'est l'esprit. Au contraire, son caractère, homogène dans ses principaux éléments, reste constamment fidèle à lui-même.

A trente ans, Bayle se dépeint ainsi : « Mon humeur au reste est celle dont vous pouvez vous souvenir, d'aimer la retraite, la tranquillité, d'être sérieux, mais sans chagrin ni bizarrerie, très-indifférent pour tout ce que les autres appellent des plaisirs; peu sensible à la bonne chère, où j'ai même été contraint de renoncer par tempérament, étant persécuté par des maux de tête et des migraines qui m'obligent à des jeûnes de trente et quarante heures continues. Néanmoins une conversation gaie me revient fort, et il y a des occasions où je me trouve disposé à rire autant que qui que ce soit (1). » Il avait le tempérament « plus mélancolique que gai (2). » Malgré le ton plaisant et enjoué qu'il s'efforce de donner à ses écrits, il était au fond, nous l'avons déjà dit, habituellement triste, mais de cette tristesse toute douce, toute résignée, toute intérieure, qui dispose à l'indulgence plutôt qu'à l'aigreur. Ni les souvenirs peu récréatifs de sa jeunesse, ni sa pauvre santé, ni ses malheurs, ni son scepticisme n'ont pu porter atteinte à la joie de son esprit. Parlant peu (3), il disputait sans s'échauffer et sans prendre jamais « un ton magistral et dogmatique (4). » Aimant la solitude studieuse, il ne voyait guère le monde, quoiqu'il en sentît les avantages et recommandât à son frère cadet de ne point l'imiter en cela (5). Par haine de toute con-

(1) Lettre à son frère cadet, 1677 ; la 49e dans les *OEuv. div.* de 1737.

(2) Lettre du 12 nov. 1674, 15e dans les *OEuv. div.* de 1737.

(3) « Si je suis petit parleur, je suis en revanche prolixe écrivain... Je voudrais avoir donné quelque chose de bon et être grand discoureur, au lieu de faiseur d'épîtres. » — S'il parle peu, c'est « défaut de mémoire, joint à beaucoup de paresse. » (Lettre 32e dans les *OEuv. div.* de 1737).— Il se calomniait.

(4) BASNAGE, *Eloge de Bayle.*

(5) Lettre à son frère cadet, 172., dans les *OEuv. div.* de 1737.

Cependant Bayle aimait la société des savants et des gens de lettres. Nous avons vu qu'à Paris, c'était une de ses grandes délices. Il noua dans cette ville, de même qu'à Genève, à Rouen et à Sedan, des relations qui se continuèrent dans la suite par un commerce épistolaire, entre autres, avec Minutoli, Constant, Lenfant, Roux, Dubourdieu, Du Rondel, Pellisson, de Larroque. A Rotterdam, il cultivait, non par préférence politique, mais par reconnaissance, l'amitié d'un petit nombre de personnes distinguées appartenant au parti républicain. (Lettre à M. Baïze, du 22 nov. 1695; 174e dans les *OEuvr. div.* de 1727). La plupart des étrangers mar-

trainte, il s'abstenait surtout des relations qui auraient pu compromettre son indépendance (1). En revanche, il entretint une correspondance active (2) avec sa famille et avec les savants et les hommes de lettres (3). Il était cependant d'un commerce doux et facile. Il était naturellement bon et indulgent ; ces dispositions se reflètent dans sa critique littéraire (4), et elles

quants qui étaient de passage en Hollande tenaient à honneur de voir Bayle. Parmi ceux-là, il faut citer, outre les illustres princesses déjà nommées, le docteur Ash, évêque de Clogher en Irlande, et Mylord Paget. (Lettre à Baïze, 203e dans les *OEuv. div.* de 1727) ; Locke et son traducteur Coste ; Abauzit, qui vécut à partir de 1696 dans la société de Bayle, Basnage et Jurieu (WEISS, *Hist. des réfugiés prot.*, II, 144) ; lord Shaftesbury, que Bayle voyait souvent sur la fin de sa vie, et qui avait pour lui la plus haute estime ; etc. etc.

(1) V. ce que nous avons dit dans le chap. précédent des propositions qui lui furent faites par des seigneurs anglais.

(2) V. plus loin la notice sur ses ouvrages.

(3) Les principaux correspondants de Bayle, outre les amis déjà cités, sont LECLERC, LE DUCHAT, THOMAS CRENIUS (il lui écrit en latin), DE LA MONNOYE, BAIZE, l'abbé NICAISE, DESMAIZEAUX, LA CROZE, le duc DE BUCKINGHAM, qui écrivit à l'auteur du *Dictionnaire* pour lui témoigner l'estime qu'il faisait de cet ouvrage (a), le P. TOURNEMINE, qui lui parla de son pyrrhonisme et reçut cette réponse souvent citée : « Je suis le Jupiter d'Homère qui rassemble les nuées, *Jupiter congregator nubium*. Mon talent est de former des doutes, mais ce ne sont pour moi que des doutes. » (IRAILH, *Querelles littéraires*, I, 358) (b). Malheureusement les lettres adressées aux auteurs les plus illustres n'ont pas été publiées, que nous sachions, ou du moins recueillies. Quel intérêt présenterait pourtant la correspondance échangée entre Bayle et Malebranche (c), l'abbé Bignon, le P. Lamy, Fontenelle, Burnet, Abbadie, St-Evremond, Thomasius, Buddeus, Grævius, Regis, Magliabecchi, etc. ! On peut voir encore dans la *Vie de Bayle*, par DESMAIZEAUX (p. CVI), les noms d'autres personnes de distinction avec lesquelles Bayle était en relation.

(4) « J'avoue que j'ai plus de penchant à trouver qu'un livre est bon, qu'à trouver qu'il est mauvais. » *Nouvelles lettres sur l'Histoire du calvinisme*, etc., lettre XI.

(a) V. Lettre 338e dans les *OEuv. div.* de 1727. — Ce duc a écrit deux petits poëmes ; quoique poëte, il était sceptique. On a gravé sur le mausolée que sa femme lui fit élever dans l'abbaye de Westminster cette épitaphe composée par lui-même :

Pro rege sæpe, pro republica semper
Dubius, sed non improbus vixi.
Incertus morior, non perturbatus ;
Humanum est nescire et errare.
Deo confido omnipotenti benevolentissimo ;
Ens entium, miserere mei.

(*OEuv. div.* de 1727, p. 873).

(b) Ces paroles sont souvent rapportées avec des variantes. Les uns les donnent comme ayant été dites dans une lettre ; les autres, dans un entretien.

(c) Voici un passage qui indique la nature de cette correspondance. « Je veux écrire au premier jour au P. Malebranche pour le prier de me dire comment il peut avancer ces deux choses : 1° que Dieu n'est point étendu formellement ; 2° qu'il remplit tout, et même des espaces infinis hors du monde ; car il le dit dans son dernier livre contre M. Arnauld. » (*Lettre à Lenfant*, du 2 avril 1695.)

ont adouci chez lui l'amertume du doute. Enclin au pessimisme, il était néanmoins porté par sa nature, dès qu'il s'agissait des individus, à supposer de bons motifs plutôt que de mauvais (1). Cet homme dont la vie fut agitée par tant de querelles était pourtant pacifique ; il haïssait les débats violents, les « entremangeries professorales (2); » à tout propos, dans ses lettres et dans ses autres écrits, il fait l'éloge de la paix et se répand en plaintes sur l'inutilité et les suites fâcheuses des débats de toute espèce, surtout des guerres de plume entre les communions religieuses (3). Fort obligeant et fort accommodant, il avait néanmoins fort vif le sentiment de sa dignité (4). Il poussait la philosophie pratique jusqu'à l'indifférence; content de peu, il supportait sans se plaindre les disgrâces de la fortune (5) et se montrait aussi peu

(1) « Il me semble, dit-il par exemple dans l'art. *Bucer*, rem. K, que la charité et la raison veulent qu'on croie qu'en tout cela, il agissait selon sa propre persuasion et non par politique. »

(2) « Je n'aime point assez les conflits, les cabales et les entremangeries professorales qui règnent dans toutes nos Académies.» Lettre à Minutoli après sa disgrâce. Dans une lettre à Constant du 29 juillet 1688 (*Œuv. div.* de 1727), il dit que, pour éviter les chagrins, les factions, les jalousies, les querelles inévitables des Académies, il n'a jamais voulu « se fourrer » dans celles de Hollande « comme (il) aurait pu. »

(3) « Il ne fut jamais brouillé ni avec aucun de ses collègues, ni avec d'autres gens : *rara avis in terris.* » (Art. *Helvicus*, rem. D).
« Il préférait le repos et l'indépendance à toutes choses : c'était avoir le goût bon. » (Art. *Agricola* (Rodolphe).
Cf. aussi l'art. *Daillé*, rem. H et autres endroits.

(4) V. entre autres preuves, la lettre à Sunderland dont nous avons parlé.

(5) V. la lettre déjà citée, p. 224. Elle se rapporte à l'époque où il allait chercher un établissement en Hollande. Vers la fin de sa vie, il écrivait : « Je n'ai pour bien dans ma petite et chétive fortune que l'indifférence philosophique dont mon tempérament, une longue habitude et une vieillesse prématurée qui amollit et émousse les passions, me donnent une heureuse provision : sans cela, je serais le plus à plaindre de tous les hommes, et ceux qui ne sentent pas cette ressource comme je la sens, me croient fort malheureux dans la vie solitaire et uniquement enfoncée dans l'étude, qu'ils me voient mener sans aucune des commodités ou des aises de la vie (Fév. 1700 ; 145e lettre dans les *Œuv. div.* de 1737).
Malgré le nombre et le débit considérable de ses écrits, sa plume ne l'enrichit pas, on l'a vu. Il écrit à Minutoli, le 8 juillet 1686 : « Je le préparai à n'espérer pas en ce pays de grands biens de sa plume, parce que les libraires ne paient pas fort largement ni les auteurs, ni les correcteurs, et ainsi que son manuscrit ne serait pas capable de le nourrir deux mois. »

avide de richesses (1) que de gloire (2). Il était très-modeste (3), et ne se faisait pas une haute idée de son mérite. Il n'attachait d'ailleurs pas à la qualité d'auteur l'importance qu'elle a réellement : il a méconnu la puissance du livre et la sienne propre, et cela même l'excuse un peu pour le mal qu'il a fait (4). On sait déjà qu'il avait la faiblesse de craindre la raillerie, au point de sacrifier à des préjugés, à des erreurs. Ajoutons ici que l'une de ses plus grandes craintes était de paraître inconstant (5), et qu'elle fut pour beaucoup dans le soin qu'il prit toujours de ne pas se prononcer ouvertement pour une opinion, dans la prévision que plus tard il pourrait en changer. En ce sens, il y a de la *politique* dans son scepticisme : c'est, à ses yeux, une position qu'il est habile de prendre. « En vérité,

(1) Il refusa plus d'une fois de riches présents, et ce n'est qu'à son corps défendant qu'il accepta une montre de Shaftesbury. (V. la lettre à Desmaizeaux du 3 avril 1705.)

Il refusa du même Shaftesbury deux cents guinées, offertes pour la dédicace du *Dictionnaire*. « Les railleries, dit-il, les railleries d'une infinité de gens contre les épîtres dédicatoires qui ne passent dans leur esprit que pour des actes d'honnête mendicité, nous ont toujours fait beaucoup de peur. » (Avertissement des *Nouvelles de la République des lettres*, de mars 1685.)

(2) A l'exception des *Nouvelles de la République des lettres* et du *Dictionnaire*, pour lesquels ce fut une nécessité, il ne mit jamais son nom à ses écrits, et prit toujours les plus grandes précautions pour ne pas en être reconnu l'auteur. C'est du reste ce qu'il déclare lui-même dans la *Chimère de la cabale de Rotterdam*, II, 739.

Nous avons déjà dit qu'il ne voulut pas laisser mettre son portrait à la tête du *Dictionnaire* ; il ne peut, dit-il, « vaincre sa répugnance » sur ce point. (V. les lettres à Desmaizeaux du 3 avril et du 3 juillet 1705.)

(3) Cette modestie lui servit bien lorsque ses ouvrages eurent attiré l'attention sur lui. Ses parents, qui avaient conçu pour son avenir les plus hautes espérances, l'engagèrent à tenter la fortune. Il défendit en termes très-convaincus ses goûts pour une position modeste, déclarant que le succès de ses livres n'indiquait nullement qu'il fût propre aux affaires. (V. les lettres 94e et 98e (*OEuv. div.* de 1737) à son frère cadet, 1683.)

(4) Il s'imagine trop facilement que le *libertinage* des livres, soit dans les choses intellectuelles, soit dans les choses morales, ne tire pas à conséquence. Il croit que le lecteur ne poussera pas les idées jusqu'à leurs dernières conséquences. Son illusion à cet égard est si complète qu'il dit : « On ne voit pas que le Pyrrhonisme soit dangereux, ni par rapport à la physique, ni par rapport à la morale. Art. *Pyrrhon*, rem. B.

Cf. ce qu'il dit à l'art. *Vayer* (*La Mothe*), rem. C, et à l'art. *Desbarreaux*, rem. F, où il donne cependant une idée plus grande et plus digne des devoirs de l'écrivain.

(5) « C'est la honte de paraître inconstant qui fait toujours ma sottise. » (Lettre à Basnage du 3 avril 1675 (*OEuv. div.* de 1737).

dit-il, il ne faut pas trouver étrange que tant de gens aient donné dans le pyrrhonisme : car c'est la chose du monde la plus commode. Vous pouvez impunément disputer contre tous venants, et sans craindre ces arguments *ad hominem* qui font quelquefois tant de peine. Vous ne craignez point la rétorsion, puisque, ne soutenant rien, vous abandonnez de bon cœur à tous les sophismes et à tous les raisonnements de la terre, quelque opinion que ce soit. Vous n'êtes jamais obligé d'en venir à la défensive. En un mot, vous contestez et vous daubez sur toutes choses tout votre saoûl, sans craindre la peine du talion (1). » Bayle, qui écrivait ces lignes à vingt-six ans, ne semble-t-il pas trahir là le secret d'un plan de conduite qu'il adopta par la suite, et ne pouvons-nous pas nous écrier aussi : *Habemus confitentem reum ?*

Bayle manquait de cette délicatesse, véritable noblesse du cœur, qui n'appartient qu'à ceux qui ont l'âme à la fois élevée et sensible. Il a la finesse de l'esprit, et encore n'est-elle pas exempte chez lui de lourdeur et de gaucherie : il n'a qu'à un degré beaucoup moindre la finesse du sentiment, que donne la nature, mais qui ne se développe qu'au contact d'une société polie et particulièrement de celle des femmes (2). Son cœur

(1) Lettre à Minutoli du 31 janvier 1673 (*OEuv. div.* de 1727).

(2) C'est à peine si l'on trouve, dans les ouvrages et les lettres de Bayle, un ou deux noms de femme qui rappellent un souvenir personnel, comme Mme de Windsor, qu'il paraît avoir connue en Suisse ; et la baronne de Frisen, à propos de laquelle il dit : « Je suis si mauvais courtisan et si ami de la retraite du cabinet, qu'à ma honte je vous confesse que je n'ai jamais revu cette dame depuis mon départ de Coppet, quoiqu'elle ait été à La Haye plusieurs fois. Je ne le savais pas ; et quand on a laissé passer tant d'années sans faire sa cour, on croit qu'il n'est plus temps de commencer. Cela n'est pardonnable qu'à un philosophe. Je m'excuse ainsi en bien d'autres choses, où j'ai peu d'imitateurs ou d'exemples. (Lettre à Constant, du 31 mai 1696.) » Il n'eut avec ces dames, comme avec la comtesse de Dhona, chez qui sans doute il les rencontra, que des relations cérémonieuses, et l'on sait combien elles étaient peu de son goût. Il eut plus d'intimité avec les personnes qu'il vit chez ses amis, Mlle Minutoli, Mlle Jurieu, la sœur de celle-ci, Mlle Dumoulin, qui devint plus tard Mme Basnage, et qui termine ainsi une lettre par laquelle elle proposait une femme à notre philosophe : « Adieu tout court, l'ami sans pareil. Aimez-moi toujours de tout votre cœur. » (Lettre du 12 décembre 1682.) Mais ces relations passagères, rompues presque aussitôt que commencées à Genève et à Sedan, et auxquelles il attachait peu de prix, n'ont exercé que peu d'influence sur lui. Cette

cependant n'était pas insensible ; une affection sincère et profonde pour les siens respire dans ses lettres à sa famille. Celle

société excellente et très-estimable sans doute au fond, n'était peut-être pas d'ailleurs ce qu'il aurait fallu pour développer chez Bayle la délicatesse et le bon goût. Le ton nous en est donné par sa correspondance. Dans une lettre à Constant, parlant des souvenirs de cette époque de sa vie, il rappelle les promenades pendant lesquelles *on discutait par syllogismes avec Mlle Falque* l'intéressante et délicate question : *an nuptura sit?* Croirait-on que dans une autre lettre, adressée à Mme Minutoli, il s'amuse à un badinage tout-à-fait indécent avec une femme qui se respecte? (Lettre du 1er juillet 1675.) Plus loin, il raconte une histoire dégoûtante. Même en faisant la part de l'époque, qui admettait devant les femmes ou de leur part une certaine crudité de pensées ou d'expressions, on ne peut disconvenir que Bayle ne se distinguait pas par un vif sentiment des convenances. Dans les *Nouveaux Mémoires d'Artigny* (I, 324), on en relève une autre preuve plus frappante : « M. Basnage me dit que le peu d'usage du monde de M. Bayle le faisait quelquefois parler de matières anatomiques devant des femmes, comme auraient fait entre eux des chirurgiens. Les femmes ne pouvaient s'empêcher de baisser les yeux ou de détourner la tête. Il en était surpris, et demandait s'il tombait dans quelque indécence. On était obligé de l'en avertir et il changeait de langage. D'ailleurs il avait des mœurs si pures, qu'il évitait même jusqu'aux occasions de tentation. » Basnage lui-même, dans son *Eloge*, s'exprime ainsi : « Il s'est quelquefois échappé au-delà de la bienséance. S'il avait eu l'usage du monde poli, qui ne s'acquiert pas dans la solitude et la retraite du cabinet, il aurait badiné avec plus de retenue, et enveloppé plus délicatement certaines choses qu'on peut faire entendre finement, sans qu'il soit besoin de les dire. »

On entend que Basnage fait allusion aux obscénités répandues dans le *Dictionnaire*. Bayle allèche volontiers le lecteur par l'attrait grossier des aventures galantes ; il saisit à l'occasion, il recherche les sujets scabreux, il disserte sur certaines curiosités anatomiques, il étale à plaisir les monstruosités morales dont l'histoire offre le triste spectacle, il plaisante d'une manière indécente :

Le matin rigoriste, et le soir libertin,
L'écrivain qui d'Ephèse excusa la matrone,
Renchérit tantôt sur Pétrone,
Et tantôt sur Saint-Augustin. (VOLT.)

Il connaissait cependant le danger qu'il y a de repaître d'indécences et d'abominations la sale curiosité de certains lecteurs. (V. notamment ce qu'il dit dans l'art. *Sanchez*, rem. C ; dans l'art. *Guarini*, rem. C et D.) Lui-même blâme le P. Sanchez d'avoir compilé toutes les ordures de la confession. Il n'est d'ailleurs pas dans ses lettres, pas plus que dans sa conduite, l'homme facile que semblerait indiquer tant de licence. (V. par exemple la lettre 54e, *OEuv. div.* de 1737, adressée à son frère, dans laquelle il déplore le libertinage de la jeunesse et la mollesse de ceux qui la dirigent dans les Académies.)

Comment donc concilier ici le caractère de l'homme et celui de l'écrivain ? Nous n'entreprendrons pas, comme l'a fait Larousse (préface du *Grand Dictionnaire*), de justifier Bayle par les nécessités d'un travail comme le *Dictionnaire*. Nous n'essaierons même pas d'excuser ce qui est absolument inexcusable. Bayle s'est défendu lui-même en maint endroit de la 2e édition, et surtout dans un *Eclaircissement sur les obscénités* qui n'est pas le moins curieux des morceaux sortis de sa plume, et où, avec des réflexions très-justes, il y a beaucoup d'esprit et d'habileté. Nous *expliquerons* seulement ces licences par ce manque de tact, de délicatesse, d'usage du monde que nous signalions tout-à-l'heure, et qui se confondaient chez

qu'il adresse à sa mère avec son portrait (16 avril 1675) est pleine de tendresse, bien qu'assez précieuse. Nous y cueillons cette pensée délicate : « Je suis d'un naturel à ne pas craindre la mauvaise fortune et à ne pas faire de vœux ardents pour la bonne. Néanmoins cet équilibre et cette indifférence cessent dans mon esprit, dès que je viens à faire réflexion que votre amitié pour moi vous fait sentir tout ce qui m'arrive. » Nous avons déjà dit que la sollicitude de Bayle pour son frère cadet est extrême (1). Malgré le silence de ses parents et la froideur qu'ils lui montrèrent pendant longtemps (2), nous le voyons

lui avec une grande naïveté ; et par la persuasion où il était que pour assurer des lecteurs à un livre dont le fond était sérieux, et des acheteurs à ses libraires, — des intérêts desquels il s'est toujours beaucoup soucié — il fallait piquer la curiosité de cette façon. En faisant remarquer, d'un côté, à sa décharge, qu'en général Bayle n'aime dans les obscénités que le côté grivois, malicieux, et qu'il repousse ce qui n'est qu'horrible, hideux, contre nature, quoiqu'il l'expose souvent, croyant ne faire en cela que son devoir d'historien ; nous dirons, de l'autre, qu'en blâmant le mal, il a le tort d'en rire, et nous rattacherons ces écarts à l'absence d'un sentiment profond du bien et du devoir, des principes et du respect, au scepticisme enfin qui avait affaibli chez lui le sens moral — ce qui est un trait commun à tous les pyrrhoniens de son espèce.

Le ton licencieux du *Dictionnaire* a fourni aux ennemis de son auteur un grief d'accusation trop fondé, et qui a paru aux yeux d'un grand nombre, justifier suffisamment les reproches qu'on lui a faits sur d'autres points. Il a payé ainsi la peine de sa coupable légèreté. Mais il serait inexact de juger des mœurs de Bayle d'après les libertés excessives de sa plume. Il semble avoir redouté pour son compte un jugement de ce genre, tant il insiste sur le préjugé correspondant. (V. notamment l'art *Vayer* (*La Mothe le*) rem. D ; et les *Nouvelles de la Rép. des lettres*, avril 1685, t. I des *OEuv. div.* de 1727, p. 259.) On sait que ses mœurs étaient irréprochables et que ses ennemis ne trouvèrent jamais à le mordre de ce côté. Chez lui les effets du doute ne dépassent pas la vie de l'esprit, et il aurait pu dire avec plus de raison que Montaigne : « Je diray un monstre, mais je le diray pourtant. Je trouve par là en plusieurs choses plus d'arrest et de règle en mes mœurs qu'en mon opinion : et ma concupiscence moins débauchée que ma raison. » (Livr. II, chap. XI.)

(1) Dans les lettres, de beaucoup les plus nombreuses, adressées à ce frère cadet, Joseph, Bayle va jusqu'à reprendre ses fautes d'orthographe. Cette correspondance est curieuse à plus d'un titre : on y trouve les idées de Bayle sur l'éducation et particulièrement sur l'étude de la philosophie, de l'histoire, etc.

(2) Pendant les années qui suivirent sa double conversion, ses parents, semble-t il, lui tinrent rigueur. Indépendamment du tort que cet éclat avait fait au père et au frère aîné, les rapports avec un relaps n'étaient pas sans difficulté ni sans danger. Bayle s'est plaint plusieurs fois avec force de cette froideur trop marquée : « Le moyen de concevoir que je ne reçoive que trois fois des nouvelles de chez vous dans l'espace de près de trois ans, sans l'attribuer à un dessein fixe de ne me point écrire, conclu et arrêté entre vous ? » (Lettre à son frère aîné, du 31 juillet 1873 ; 7e dans les *OEuv. div.* de 1737.)

toujours faire les premiers pas, *rompre la glace*, comme il dit (1), tout prêt à redevenir bien affectueux dès qu'on lui marque quelque intérêt. En somme, quoique ces lettres aient le ton cérémonieux de l'époque, quoiqu'on y sente trop les efforts du bel-esprit, surtout dans celles qu'il écrit à propos de la mort de son frère et de sa mère (2), elles constituent un témoignage sérieux en faveur de la bonté de son cœur, d'autant plus que, singulière destinée ! Bayle ne revit plus aucun des siens après l'âge de vingt-deux ans (3). Mais les affections de famille paraissent avoir été les seuls sentiments auxquels il ait été accessible. On dirait qu'il n'a pas connu les douceurs de l'amitié ; il a eu des correspondants, non des amis. Ses lettres, ses relations ne trahissent aucune intimité véritable (4). Sa vie ne nous présente aucun trait qui rappelle de près ou de loin cette communion de deux âmes dont son parangon, Montaigne, forme avec La Boëtie un si touchant exemple. Il n'a pas non plus ressenti les émotions de l'amour : il n'éprouvait pas le besoin d'aimer. Jamais la moindre passion n'a dérangé l'équilibre de sa froide raison ; il ignore absolument ce que c'est que l'enthousiasme ; on dirait même qu'il n'a jamais senti. Ni la beauté, ni la vertu, ni la nature, ni l'art, n'ont le pouvoir de le

(1) Lettre à son père, du 26 juin 1674 ; 12e dans les *OEuv. div.* de 1737.

(2) Il n'exprime pas, il n'épanche pas sa douleur ; il compose plutôt, quoiqu'avec une entière sincérité de sentiments, des lettres où la douleur doit paraître. Plus simples et plus naturelles sont celles où il parle de la mort de son frère. Un critique difficile verrait cependant encore de l'affectation dans ce passage, que l'on peut joindre à ceux que nous avons déjà cités en témoignage de sa réelle piété. « Je le (Dieu) prie surtout de vous adoucir cette rude épreuve, et s'il y avait lieu d'opter, je choisirais d'être laissé en proie à ma douleur, pourvu que la vôtre fût moindre et plus supportable ; mais le Maître que nous servons n'a pas pour une consolation, ni pour une bénédiction. Il n'est pas homme, pour s'épuiser en bénissant un de ses enfants, comme fit Isaac. Il peut en même temps combler de ses grâces tous ses bien-aimés, etc. « (Lettre à son père, 27e dans les *OEuv. div.* de 1737.)

(3) Dans ses dernières années, il caressa le projet d'unir sa nièce, fille de son frère aîné, à l'un de ses petits-cousins. Il avait d'abord disposé de son bien en sa faveur, mais elle mourut avant lui.

(4) Il est cependant difficile de croire qu'il n'ait pas été très-étroitement lié avec Basnage.

transporter ou seulement de l'émouvoir ; dans les 7225 pages in-folio que contiennent ses œuvres, on chercherait en vain, même dans une simple figure ou une image, la trace d'une seule impression produite par la nature ou ses spectacles. Ce livre éternel où tant d'âmes, et des plus simples, ont trouvé l'écho de leurs sentiments, et puisé des joies et des consolations, ce livre est complètement fermé pour lui. Il n'a jamais souri au printemps, ni aux fleurs, ni aux enfants. En un mot, le sentiment de la nature lui manque, comme il avait manqué à Erasme et à la plupart des savants de la Renaissance (1). L'art n'a pas plus de puissance sur lui ; en fait de passions artistiques, il n'en éprouve qu'une, celle des marionnettes: ce naïf et curieux philosophe courait à la place publique et y restait des heures entières, dès qu'on lui annonçait l'arrivée des baladins (2). Ce qui lui plaît dans les livres, ce n'est pas la forme littéraire ; c'est le contenu, c'est la personne et l'histoire de l'auteur, etc.; l'art, ici comme dans tout le reste, le touche peu. Souvent, dans ses premières lettres, il parle de poésie et demande à ses amis les vers nouveaux ; mais c'est une curiosité d'érudit : ce n'est pas la poésie qui le transporte. Dans ses pensées et jusque dans son style, on sent que Bayle n'a pas eu de jeunesse. Il n'éprouve même pas ce sentiment si vif d'ordinaire chez l'exilé, l'amour de la patrie ; jamais un mot de regret pour son pays ; quelquefois même, et sans qu'on puisse l'expliquer par les nécessités de sa position, il parle des affaires de la France d'une manière peu compatible avec un ardent patriotisme (3). Préfé-

(1) Les lettres datées de Genève et de Coppet paraissent, comme toutes les autres, écrites du fond d'une bibliothèque poudreuse d'une grande ville, et non des bords du Léman.

(2) La maison où Bayle est mort était située sur la place du Grand Marché, en face de la statue d'Erasme (V. Cousin, *De l'instruction publique en Hollande*, Bruxelles, 1838, t. I, p. 176.)

(3) Plus d'une fois, avant son arrivée en Hollande, il parle des armées françaises en termes sympathiques. Mais les nécessités de sa position peuvent-elles excuser un langage comme celui-ci dans une lettre à un ami : « C'est un bonheur extrême qu'Elle (Sa Majesté britannique) ait pris le parti d'attendre l'ennemi ; car sans *l'effroyable perte, sans l'horrible carnage de cette journée du côté des Français*, ils

rant écarter les ennuis, les embarras, les nobles soucis, plutôt que d'affronter les dangers et les difficultés de l'existence avec un mâle courage, Bayle concevait la vie d'une façon peu élevée. Il est sage, mais d'une sagesse, il faut bien le dire, voisine de l'égoïsme. S'il ne se maria point, ce fut par calcul, non faute d'occasion (1). Ne soyons pas injustes cependant : il ne manquait ni de solides et sérieuses qualités, ni de hautes vertus ; mais les unes et les autres étaient de celles qui donnent la force de résistance plutôt que la force d'impulsion. La vertu de Bayle est toute passive : il est stoïcien plutôt que chrétien. Il n'a pas la chaleur de l'amour ; il n'a pas toutes les cordes qui vibrent dans une âme grande et complète. Or, c'est être dans de mauvaises conditions pour chercher et reconnaître la vérité.

La vie du cœur a donc été peu développée chez Bayle ; en revanche, celle de l'esprit a été tout-à-fait exubérante. Lire, s'enquérir, critiquer, discuter, disserter, savoir, voilà ses passions et ses joies.

Le trait dominant et comme la marque distinctive de sa nature intellectuelle, c'est la *curiosité*. Mais cette curiosité a ses objets de prédilection. Bayle s'intéresse peu à la nature et aux sciences, aux phénomènes et à leurs lois ; il avoue même, en le

auraient pu frapper quelque grand coup avant la fin de la campagne. » (Lettre à Minutoli du 14 sept. 1693.) Il est vrai que demander pour les Français un succès à la suite duquel Bayle aurait pu être chassé de sa retraite, eût été de l'héroïsme. Au reste, ses études et les événements de sa vie le disposaient au cosmopolitisme plutôt qu'à un patriotisme étroit.

(1) Sur la fin de 1682, Mlle Dumoulin, petite-fille du fameux Pierre Dumoulin et sœur de Mme Jurieu, lui proposa la main « d'une demoiselle jeune, jolie, de très-bon sens, douce, sage, maîtresse de ses volontés, et qui avait du moins 15,000 écus. » Mais les plus vives instances ne purent le décider. « Pour moi, dit-il, je ne songe point au mariage, et quand je n'aurais point la grande raison que je ne suis ici qu'autant que je n'y serai point connu, je ne sais si un certain fond de paresse et un trop grand amour du repos et d'une vie exempte de soins, un goût excessif pour l'étude et une humeur un peu portée au chagrin ne me feront pas toujours préférer l'état de garçon à celui d'homme marié. » (Lettre 70e dans les *OEuv. div.* de 1737.)

Ceci nous intéresse plus qu'il ne le semble à première vue. Il est rare que ceux qui ont famille professent le scepticisme ou des doctrines pernicieuses pour la société. Les devoirs d'époux et de père réagissent sur l'idée générale du devoir : ils font mieux sentir le besoin de la stabilité dans le monde des idées comme dans

regrettant, son ignorance à cet égard (1). Il porte toute son attention sur l'homme, sur ses passions, ses goûts, ses travaux, ses erreurs (2). Bien qu'il s'élève parfois à de hautes considérations historiques ou politiques, les vues générales lui plaisent beaucoup moins que les détails. C'est son goût très-prononcé pour les recherches érudites qui le poussa dans les voies de la critique historique. Les antiquités, l'histoire, la biographie lui donnent ses plus grands régals ; de là, tant d'anecdotes, tant de particularités, tant de traits qu'il a semés dans ses écrits et surtout dans son *Dictionnaire* (3) ; de là aussi la trop large place qu'il a donnée dans cet ouvrage aux généalogies (4). Sa curiosité *affamée* — l'expression est de lui — est parfois toute féminine (5), et c'est à propos de nouvelles purement mondaines qu'il se déclare lui-même *nouvelliste à toute outrance* (6). A

celui des faits. On dit, il est vrai, que Diagoras enseigna l'athéisme à sa fille. Mais c'est une exception, et nous pensons qu'on trouverait dans l'histoire des philosophes la confirmation éclatante de la présente remarque.

(1) V. une lettre à son frère cadet, de 1677 ; la 48e dans les *Œuv. div.* de 1737.

(2) Desmaizeaux, dans sa *Vie de St-Evremond*, dit qu'il l'avait composée pour satisfaire la curiosité de Bayle.

« J'ai parcouru, écrit-il à Minutoli (28 août 1692), tout le gros volume de la *Vie de Monsieur Descartes*, par M. BAILLET ; et comme il y a beaucoup de personnalités, je n'ai pas été rebuté, comme tant d'autres, de la longueur. » — Il dit au même, le 6 octobre 1692 : « Pierius est si court qu'il y a sans doute plusieurs choses à ajouter et bien des personnalités curieuses, qui vous sont connues et très-aisées à ramasser. » — « Ce sera de quoi insérer une clause d'anecdotes dans son article. »

(3) Il avait pris de bonne heure, nous l'avons dit, l'habitude de composer des recueils, c'est-à-dire des collections d'autorités, de passages relatifs à différentes questions, et il n'a pas négligé de s'en servir. Il ne s'en cache pas du reste : « Les recueils dont je viens de me décharger en cet endroit... (art. *Linacer*, rem. E). — « Messieurs les Allemands se dispensent volontiers à faire des digressions pour étaler leur lecture. Je leur en sais bon gré ; car ils m'épargnent la peine de faire des compilations. » (Lettre à Minutoli, du 17 sept. 1681.)

(4) « Je sais bien que la généalogie ne fait pas votre étude, comme elle aurait été ma marotte, si j'eusse été d'une fortune à étudier selon ma fantaisie. » (Lettre à son frère cadet, de 1678, *OEuv. div.* de 1737.) — Souvent, dans ses lettres, il demande des renseignements, parfois puérils, sur les personnages titrés de son pays (v. par exemple la lettre 63e, à son frère cadet, dans les *OEuv. div.* de 1737).

(5) V. par ex. la lettre 16e id. — Il y demande, entre autres choses, « si M. Oliva et Mademoiselle sa femme demeurent ensemble. »

(6) Lettre adressée de Paris à son frère cadet, le 7 mars 1675 (20e dans les *Œuv. div.* de 1737).

ses yeux, l'un des graves inconvénients du séjour du Carla était le trop grand éloignement (1). Non-seulement il aime à recevoir des nouvelles, mais il se fait un plaisir d'en donner aux autres. Deux choses forment la matière principale et souvent unique de ses lettres,les *livres nouveaux* et les *nouvelles*, surtout les *nouvelles politiques*. La politique tient en effet une grande place dans ses préoccupations. Or, en règle générale, sur quatre nouvelles qui circulent, il y en a deux au moins de fausses, et nous ne croyons pas nous attacher à une vétille, en faisant remarquer que l'esprit observateur et critique de Bayle, qui, curieux de savoir, voyait chaque jour l'erreur naître, se répandre, se fortifier et parfois s'établir définitivement comme vérité, trouva dans cette infirmité inhérente à la connaissance que nous obtenons par tradition, une de ses principales raisons de défiance à l'égard de l'histoire.

Nous venons de parler des *livres nouveaux* : Bayle les cherchait, les guettait, les saisissait au passage, les demandait partout; mais les *anciens* ne le laissaient pas indifférent : tout livre était sa pâture. *Trahit sua quemque voluptas*. Il se désole de ne pouvoir tout lire (2); il se serait fort accommodé d'une charge de bibliothécaire (3) Malheureusement, et c'est presque immanquable quand on dévore les livres, Bayle lisait mal : car il le faisait sans choix, vite, et même des doigts, comme Basnage l'a rapporté (4); enfin il lisait pour *savoir* les faits, les opinions, les raisons, non pour se former une conviction, pour arriver au vrai par un travail de réflexion. Il méditait peu; il

(1) « Votre pays est si mal partagé en nouvelles qu'on en pourrait presque dire comme de Basse-Bretagne, qu'on n'y sait rien du mariage des rois, si ce n'est au baptême de leurs enfants. » (Lettre à son père, du 31 juillet 1673; 8e dans les *OEuv. div.* de 1737.)

(2) « On ne saurait considérer sans chagrin qu'on n'a pas assez de vie pour savoir les titres des livres qui se font. » Lettre à Minutoli, du 17 sept. 1681.)

(3) V. la lettre 81e (*OEuv. div.* de 1737).

(4) « Basnage racontait à l'abbé d'Artigny que Bayle lisait beaucoup des doigts, c'est-à-dire qu'il parcourait beaucoup plus qu'il ne lisait, et qu'il tombait toujours sur l'endroit essentiel et curieux du livre. » (*Nouveaux mémoires de l'abbé d'Artigny*, t. I, p. 319.)

n'a jamais pensé que la plume à la main, et pour ainsi dire en la suivant; il a plus d'une fois avoué qu'il ne savait jamais ce qu'il allait dire, quand il se mettait à l'œuvre. C'est une exagération sans doute, moins forte toutefois qu'on ne peut le croire.

Ces lectures prodigieuses, confiées à une mémoire également prodigieuse (1), procurèrent à Bayle de vastes connaissances. Il fait assez volontiers montre de son érudition, qui était réelle d'ailleurs (2), et qui ne nuisait pas à la souplesse de son intelligence. Il indique lui-même la *jovialité* naturelle de son esprit comme le secret de cette heureuse facilité (3). Avant de quitter ce sujet, signalons encore ici le rapport de ce côté de son génie avec le scepticisme. L'érudition ne conduit pas nécessairement au doute, pas plus qu'aucune des causes que nous avons relevées prise à part; mais réunissez-les, voyez-y les forces motrices d'un esprit naturellement enclin à l'examen et à la défiance, vous serez immédiatement frappé de l'importance de cette remarque au point de vue de la genèse du scepticisme de Bayle : c'est que tant de faits controuvés, tant d'erreurs de toute espèce, tant d'opinions diverses incessamment accumulées par l'érudition et passées au crible de la critique, durent développer un pyrrhonisme général chez un homme dépourvu de principes philosophiques. Il s'est produit en Bayle ce qu'on a vu se réaliser, sur une plus grande échelle, à l'époque de la décadence de la philosophie grecque; alors en effet, « loin d'être un obstacle au scepticisme, l'érudition, destituée de principes qui lui fussent propres, tendait singulièrement au contraire à le favoriser » (4).

(1) Le raisonnement nuit à la mémoire, a dit Wolff. Bayle semble avoir fait exception sous ce rapport.

(2) V. ce que nous avons dit sur ce point dans sa *Vie*.

(3) « Le caractère d'esprit qui fait d'abord badiner et folâtrer avec les muses sert de remède ordinairement contre les mauvais effets d'une application trop forte à étudier. Il répand de la politesse sur l'érudition que l'on acquiert, quelque profonde qu'elle soit, et il empêche qu'une grande et vaste lecture n'étouffe et n'accable de son poids la vivacité et la raison naturelle. » (Art. *Loyer*.)

(4) NOURRISSON, *Tableau des progrès de la pensée humaine*, p. 127.

Après la curiosité, ce qui frappe le plus dans le caractère de Bayle, c'est sa nature éristique, sa soif d'examen et de discussion. S'abstenir de poursuivre une idée qu'il tient, de la retourner en tout sens, de dire son mot sur toute question, est une chose au-dessus de ses forces. Cette disposition ne fit que croître avec l'âge et avec les nombreuses querelles qu'elle lui suscita, malgré son amour du repos. Il est tellement possédé de la manie de discuter qu'il le fait souvent sans but, sans utilité (1). En revanche, rien n'égale la pénétration avec laquelle il démêle les difficultés d'un problème ou les vices d'un raisonnement ; il excelle à mettre un adversaire dans l'embarras, à le poursuivre jusque dans ses derniers retranchements, à l'envelopper dans les mailles serrées d'un immense réseau d'objections. Il connaît si bien le fort et le faible en toute question, qu'il peut soutenir et soutient souvent à la fois le pour et le contre. Sa merveilleuse souplesse d'esprit lui permet de se placer tour à tour aux points de vue les plus opposés. Si c'est un avantage, et, en général, une garantie d'impartialité, ce devient un grand mal par l'abus, surtout lorsqu'on porte à un aussi haut point que Bayle l'amour du paradoxe. Jouet de sa

(1) Croirait-on que dans l'art. *Xénocrate*, rem. I, Bayle s'amuse à réfuter la théologie de ce philosophe, qui admettait huit divinités : les sept planètes et le ciel des étoiles fixes ?

Plusieurs *Dictionnaires historiques* racontent qu'à La Haye, dans une compagnie nombreuse, il soutint que les Français n'avaient point perdu la célèbre bataille de Hochstett (1704), quoique toutes les gazettes l'eussent annoncé, que les suites de cette bataille fussent visibles, et qu'il se trouvât là même deux officiers qui y avaient été faits prisonniers. Nous ne connaissons pas la source de cette anecdote, qui ne nous paraît pas d'ailleurs invraisemblable. Bayle, qui s'était habitué à se défier des témoignages, a bien pu prendre plaisir à soutenir ce paradoxe et à défendre par jeu d'esprit une contrevérité manifeste. Le malin plaisir qu'y trouva le sceptique, est moins surprenant, après tout, que la satisfaction que se donna un jour Descartes de prouver qu'il n'était pas difficile de faire passer le faux pour le vrai, et réciproquement :

« Pour prouver ce qu'il avançait, il demanda à l'assemblée que quelqu'un de la compagnie lui proposât telle vérité qu'il lui plairait, et qui fût du nombre de celles qui paraissent le plus incontestables. On le fit ; et avec douze arguments tous plus vraisemblables l'un que l'autre, il vint à bout de prouver à la compagnie qu'elle était fausse. Il pria ensuite qu'on lui proposât une fausseté, et par le moyen d'une douzaine d'autres arguments, il la fit reconnaître pour une vérité plausible. » SAVERIEN, *Hist. des philosophes modernes*, III, 225 et suiv.

mobilité, sa pensée, sans base et sans règles, flottait au gré de l'inspiration du moment : il était à cet égard encore la victime d'une éducation mal dirigée. Une chose aurait pu remettre cet esprit en équilibre, l'étude des mathématiques ; mais il ne s'en occupa jamais, et il avoue son *ignorance ou son incapacité naturelle* sous ce rapport (1). En résumé, esprit indépendant, impatient de toute entrave, toujours prêt à poser la question préalable, ennemi des préjugés, obligeant toutes les opinions, toutes les croyances, à produire leurs titres, aimant sincèrement la vérité, mais ne se payant pas de mots, et se piquant de ne pas jurer sur les paroles d'un maître ; observateur pénétrant et sagace, connaissant à merveille tous les mobiles qui nous font agir et toutes les causes de nos erreurs, disputant avec opiniâtreté, mais sans chaleur ; intelligence inquiète et sans assiette, belliqueuse et insatiable, audacieuse et légèrement paradoxale, tel est Bayle : quant à la sagacité logique et à la subtilité métaphysique, dit Dugaldt-Stewart (2), Bayle n'a été surpassé par personne, mais il n'a pas la *profondeur,* résultat nécessaire de ce que Newton appelle la patience de penser. Il a la facilité, la vivacité, non la puissance qui vient de l'ordre, de la concentration, de la méditation tenace. Il ne voit que le détail, il regarde les choses une face à la fois, sans prendre de vues d'ensemble ; il aurait vécu trois vies d'homme, qu'il ne serait jamais arrivé à dire comme Leibnitz : « Il y a de l'harmonie, de la métaphysique, de la géométrie, de la morale partout. » Des deux procédés de l'intelligence, Bayle n'en connaît et n'en applique qu'un : l'analyse. Or l'analyse est un instrument dangereux quand on l'emploie à toute outrance, sans mesure, sans précaution et sans réserve : peu de beautés, peu de plaisirs, peu de sentiments lui résistent, quand elle est minutieuse ; elle tue la poésie. Il en est de même dans le monde des idées :

(1) Lettre 131e, dans les *OEuv. div.* de 1737.
(2) *Hist. des sc. métaph.*, II, 216 et 217.

dépouillé par elle de sa disposition naturelle à croire, l'esprit ne voit plus ce qui frappe tous les yeux. C'est peut-être trop commode, dans le domaine religieux, de s'en tenir à ce qu'on appelle la foi du charbonnier; mais dans celui de la connaissance en général, c'est certainement une erreur et un malheur que de perdre, à force de subtilités, cette saine crédulité, cette aptitude à sentir les réalités, sans laquelle il n'y a plus de joie ni pour l'esprit, ni pour le cœur. On a dit qu'à force de voir l'envers et le dessous des choses, on devient misanthrope : on tue en soi la confiance et la sérénité. Il en est de même quand le travail auquel on se livre pour arriver à la science et à la vérité, se réduit à poser partout des points d'interrogation. En ce sens encore, l'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a. Quoi d'étonnant que Bayle, avec ces dispositions, ait développé à l'excès sa faculté critique! Quoi d'étonnant que l'abus de la critique l'ait conduit jusqu'à sa conséquence nécessaire, lorsqu'elle devient négative, le scepticisme!

CONCLUSIONS SOMMAIRES.

Le scepticisme se manifeste d'une manière sensible dans l'état de la société et de la philosophie depuis la Renaissance jusqu'à Bayle; ce philosophe s'en est inspiré et en continue la tradition.

Il a pu trouver dans le siècle où il a vécu des motifs et des aliments pour son pyrrhonisme.

Indépendamment des rapports du scepticisme de Bayle avec le passé et le présent, la formation et l'accroissement du doute chez lui s'expliquent surtout par deux séries de causes dont l'action est parrallèle et d'une importance égale : d'un côté, les dispositions intellectuelles et morales de l'homme; de l'autre, les circonstances de sa vie.

La nature de ces causes explique aussi celle de son scepticisme.

La vie et le caractère de Bayle rendent également compte de ses idées et de son rôle au double point de vue de la tolérance et de la critique; et l'une et l'autre se lient intimement chez lui au scepticisme.

Notice sur les Ouvrages de Bayle.

« Je ne sais qui a dit (mais ce n'est pas le comte de Maistre, comme l'a cru M. Sayous) : « Tout est dans Bayle, il ne s'agit que de l'en tirer. »

Ste-BEUVE, *Port-Royal*, II, 384, note.

Cette liste, dans laquelle nous suivrons, autant que possible, l'ordre chronologique, est un complément nécessaire de l'histoire des ouvrages de notre auteur, à laquelle elle ajoutera quelques détails et notamment l'indication de quelques écrits qui n'ont pu être mentionnés plus haut. On nous saura peut-être gré d'avoir rassemblé, coordonné et rectifié des renseignements qu'on ne trouve qu'épars dans quantité de recueils ou même qu'on ne trouve nulle part.

1. *Dissertation sur le temps*. 1675. — Cette dissertation, qui valut à Bayle la chaire de philosophie de Sedan, a été imprimée, mais nous n'en connaissons pas d'exemplaire. (1)

Selon Du Revest, on y voit déjà les futurs principes du philosophe. On a souvent confondu cette dissertation avec les *Thèses philosophiques*, qui sont conçues dans l'esprit cartésien auquel Du Revest fait allusion. V. n° 3.

2. *Systema totius philosophiæ*, en latin, avec traduction française, dans les *OEuvres diverses* de 1727, t. IV. Ce cours, qui n'a pas été publié à part, a été professé à Rotterdam ; il comprend 320 pages in-folio. (201-520).

3. *Thèses philosophiques*. — Nous les mentionnons ici parce qu'elles forment un appendice naturel au cours de philosophie. Dans ces thèses,

(1) Bayle écrit à Constant (17 déc. 1675) : « Je prends la liberté de vous envoyer le seul exemplaire de mes thèses, qui me reste. » On ne les a pas recueillies dans les *OEuv. div.*

C'est par erreur que M. F. Bouillier dit (*Hist. de la phil. cartésienne*, t. II, p.464) : « Bayle publia plus tard cette thèse sous le titre de : *Disquisitio metaphysica de tempore quam intra diem composuit ad cathedram disputandam.* » Cette dissertation, dont Bayle parle dans la lettre précitée, lettre que M. Bouillier a mal lue et mal indiquée, est celle d'un de ses concurrents, nommé Borle.

qu'il rédigea pour les exercices de ses élèves, comme la *Dissertation* citée au n° 6, Bayle soutient, entre autres choses, que le *lieu*, le *mouvement*, le *temps*, n'ont pas encore été définis d'une manière satisfaisante. Ce sont les mêmes que Bayle a insérées dans le *Recueil* mentionné sous le n° 8. Les matières qui y sont traitées indiquent assez que c'est à tort que plusieurs auteurs donnent ces petites dissertations pour celles que Bayle fit à Sedan, et qu'il appelle des *thèses à la fourche*, parce qu'il les avait rédigées sans livres et sans préparation, entre deux soleils. (Lettre à Constant, du 17 déc. 1675.)

4. *Objectiones in libros P. Poiret* (*Cogitationes rationales de Deo, anima et malo*, 1679).— *OEuvres diverses* de 1727, t. IV, avec une lettre à Ancillon. Reproduites avec une *Réponse* de Poiret dans la seconde édition du livre de celui-ci, Amsterdam, 1685, in-4°.

La forme de cet ouvrage est sèche et rebutante. C'est une série d'objections suivant pas à pas un texte qu'on n'a pas sous les yeux, et qui ne présentent pas au lecteur un enchaînement logique.

5. *Harangue pour le duc de Luxembourg, et critique de cette harangue.* 1680.— Se trouvent parmi les manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris, n° 25,669. (1)

6. *Dissertation sur l'essence des corps en faveur des cartésiens contre Louis de la Ville* (*le P. Valois*). 1680.

OEuv. div. 1727, t. IV. V. le n° 9.

7. *Lettre à M. L. A. D. C. docteur de Sorbonne, où il est prouvé par plusieurs raisons tirées de la philosophie et de la théologie, que les comètes ne sont point le présage d'aucun malheur. Avec plusieurs réflexions morales et politiques et plusieurs observations historiques et la réfutation de quelques erreurs populaires.* A Cologne, chez Pierre Marteau, (Rotterdam, Renier Leers), 1682, in-12.

2e édition : *Pensées diverses écrites à un docteur de Sorbonne, à l'occasion de la comète qui parut au mois de décembre* 1680. 1683.

Addition aux Pensées diverses, 1694. V. n° 27.

3e édition des *Pensées diverses* avec l'*Addition*, 1699.

Continuation des Pensées diverses, Rotterdam, Renier Leers, 1704, 2 vol. in-12.— Avec les précédents, 4 vol. in-12.— 4e édition.

(1) Ce renseignement et plusieurs autres dont nous ferons usage dans cette notice, nous ont été communiqués par M. Fagnan, attaché à la Bibliothèque nationale.

5e édit. 1721. Rotterdam, chez les héritiers de Renier Leers, 4 vol. in-12.

6e édit. dans les *OEuv. div.* de 1727, t. III, 1re partie.

7e édit. dans les *OEuv. div.* de 1737, t. III, 1re partie.

En 1708, on donna une traduction anglaise des *Pensées*, avec une *Vie* de Bayle.

8. *Critique générale de l'Histoire du Calvinisme du P. Maimbourg*. Villefranche, chez Pierre Le Blanc, (Amsterdam, Abraham Wolfgang), 1682.

2e édit., augmentée de moitié, la même année.— Réimprimée à Genève.

3e édit. 1684, avec des additions et des corrections importantes.

Nouvelles lettres de l'auteur de la Critique générale de l'Histoire du Calvinisme, 1re partie, où, en justifiant quelques endroits qui ont semblé contenir quelques contradictions, de faux raisonnements et autres méprises semblables, on traite par occasion de plusieurs choses curieuses qui ont du rapport à ces matières. Villefranche, chez Pierre Le Blanc, 1685, 4 vol. in-12.

4e édit. 1714.

OEuv. div. de 1727, t. II.

Bayle se proposait de donner une suite à cet ouvrage, mais il y a renoncé.

9. *Recueil de quelques pièces curieuses concernant la philosophie de Descartes*. Amsterdam, Henri Desbordes, 1684, in-12. Avec un *Avis* de Bayle, reproduit dans les *OEuv. div.* de 1727, t. IV.

Voici les titres de ces pièces :

Concordat entre les Jésuites et les Pères de l'Oratoire. (Ceux-ci s'engagent à ne point enseigner la philosophie de Descartes, ni la doctrine de Jansénius.)

Ecrit envoyé au Roi.

Remarques sur le concordat entre les Jésuites et les Pères de l'Oratoire.

Eclaircissement sur le livre de M. de la Ville (par Bernier, le gassendiste).

*Réponse de M**** (Malebranche) *à une lettre de ses amis touchant un livre qui a pour titre : Sentiments de M. Descartes touchant l'essence et les propriétés des corps opposés à la doctrine de l'Eglise et conformes* etc.

Mémoire pour expliquer la possibilité de la transsubstantiation.

Dissertation relative à l'essence des corps consistant dans l'étendue. (V. le no 6.)

Thèses philosophiques. (V. le no 3.)

Méditations sur la métaphysique, par Guillaume Wander (nom supposé de l'abbé de Lanion).

— C'est à tort (V. Barbier, *Examen critique des dict.*, art. *Bayle*) qu'on a attribué à Bayle un autre recueil, la *Bibliothèque volante* (Amst., 1700-1701).

Barbier, Brunet et autres lui attribuent aussi le *Retour des pièces choisies ou bigarrures curieuses*. Emmerick (Rotterdam), 1687-1688, 2 part. en 1 vol. petit in-12. La seconde partie, qui ne se trouve pas dans tous les exemplaires, a reparu sous le titre de *Recueil des pièces choisies et errantes*, La Haye, 1701, petit in-12.

Selon Barbier encore, Bayle donna, en 1706, une édit. des *Remarques de Tricaud*. (Rott. in-8°).

Nous n'avons rien trouvé, ni dans Bayle, ni ailleurs, qui puisse le moins du monde appuyer ces deux dernières conjectures, pas plus que celle de Prosper Marchand, qui attribue à notre auteur les *Considérations sur la critique des loteries*, ouvrage, disent MM. Haag (*France protestante*, II, 83), du jeune Ricotier, ministre à Menin.

MM. Haag se trompent évidemment lorsqu'ils font de Bayle (*Op. cit.* p. 83), un collaborateur du *Mercure historique et politique*. Nous ne connaissons qu'un journal de ce nom : c'est l'une des deux parties que comprit le *Mercure de France*, à la fin du siècle dernier.

10. *Nouvelles de la république des lettres*, 1684.

OEuv. div. de 1727, t. I.

La *Réponse de l'auteur des Nouvelles de la république des lettres à l'avis qui lui a été donné sur ce qu'il a dit en faveur du P. Malebranche touchant le plaisir des sens*, insérée dans le mois de décembre 1685, a été publiée à part. Rotterdam, Pierre de Graef, 1686, in-12.

11. *Lettre de M. H. V. P. à M. B*** sur les derniers troubles d'Angleterre; où il est parlé de la tolérance de ceux qui ne suivent point la religion dominante*. Rotterdam, Renier Leers, 1685, in-12. — Traduction française d'une lettre latine adressée à Bayle par Paets, qui se trouvait alors en Angleterre, où l'on agitait beaucoup la question de la tolérance.

On traduisit aussi cette lettre en néerlandais.

12. *Epistola de scriptis adespotis ad Theod. Jans. ab Almeloveen*, 1686. V. *OEuv. div.* 1727, t. IV.

13. *Ce que c'est que la France toute catholique sous le règne de Louis-le-Grand*. St-Omer (Amsterdam, Wolfgang), 1685, in-12.

2e édit. 1686.

OEuv. div. 1727, t. II.

14. *Commentaire philosophique sur ces paroles de Jésus-Christ: Contrains-les d'entrer; où l'on prouve par plusieurs raisons démonstratives qu'il n'y a rien de plus abominable que de faire des conversions par la contrainte, et où l'on réfute tous les sophismes des convertisseurs à contrainte et l'apologie que St-Augustin a faite des persécutions. Traduit de l'anglais du sieur Jean Fox de Bruggs par M. F. S. A Cantorbéry, chez Thomas Litwel.* (Amsterdam, Wolfgang), 1686, 1re et 2e parties.

Commentaire philosophique, etc., 3e partie, *contenant la réfutation de l'apologie que St-Augustin a faite des convertisseurs à contrainte.* A Cantorbéry, chez Thomas Litwel. 1687.

Supplément du Commentaire philosophique, etc., *où entre autres choses on achève de ruiner la seule échappatoire qui restait aux adversaires, en démontrant le droit égal des hérétiques pour persécuter à celui des orthodoxes. On parle aussi de la nature et origine des erreurs.* A Hambourg, pour Thomas Litwel, 1688, in-12.

Commentaire philosophique, etc., avec les additions, Rotterdam, 1713, édit. donnée par Marchand, qui a fait au texte de nombreux changements.

OEuv. div. 1727. t. II.

Traduit en allemand, Wittemb. 1771, in-8.

Mis à l'index à Rome, en 1714.

15. *Préface du Dictionnaire de Furetière.* 1688.

OEuvr. div. 1727, t. IV.

Furetière étant mort pendant l'impression de son *Dictionnaire*, Henri Basnage donna ses soins à la publication de cet ouvrage, dont Bayle rédigea la préface.

— Nous mentionnerons ici l'édition donnée par Bayle du *Naudœana et Patiniana* avec des additions et un avertissement sous le nom du libraire, 1703.— Cet avertissement est reproduit dans les *OEuv. div.* de 1727, t. IV.

16. *Réponse d'un nouveau converti à la lettre d'un réfugié. Pour servir d'addition au livre de Dom Denys de Ste-Marthe intitulé : Réponse aux plaintes des protestants.* Suivant l'imprimé à Paris, chez Etienne Noël, à la place de Sorbonne, 1689, in-12. (1)

Le livre de Ste-Marthe avait paru à Paris, l'année précédente, sous ce

(1) Nous nous sommes expliqués, dans la *Vie* de Bayle, sur la question de la paternité de cet ouvrage, ainsi que du suivant.

titre : *Réponse aux plaintes des protestants touchant la prétendue persécution de France. Où l'on expose le sentiment de Calvin et de tous les plus célèbres ministres sur les peines dues aux hérétiques.*

OEuv. div. 1727, t. II.

17. *Avis important aux réfugiés sur leur prochain retour en France. Donné pour étrennes à l'un d'eux en 1690. Par monsieur C.L.A.A.P.D.P.* A Amsterdam, chez Jacques le Censeur (imprimé secrètement à La Haye), 1690, in-12.

Nouvelle édition avec une préface par Pellisson. Paris, Martin, 1692, in-12. Cette édition diffère notablement de la précédente. Nous croyons que c'est l'ouvrage tel qu'il a été primitivement rédigé. V. la *Vie* de Bayle.

L'*Avis* fut réimprimé par Leers, d'après l'édition de Paris, avec une réponse de M. de Larrey, plus volumineuse que l'*Avis*, 1709.

OEuv. div. 1727, t. II.

Cet ouvrage fut l'occasion d'une longue polémique, signalée du côté de Bayle par

18. (I) *La Cabale chimérique, ou réfutation de l'histoire fabuleuse qu'on vient de publier malicieusement touchant un certain projet de paix et touchant le libelle intitulé : Avis important aux réfugiés* etc. Cologne, chez Pierre Marteau. (Rotterdam, Renier Leers), 1691, in-12.

2e édit., la même année.

OEuv. div. 1727, t. II.

19. (II) *Lettre sur les petits livrets publiés contre la Cabale chimérique*. 1691.

OEuv. div. 1727, t. II.

20. (III) Déclaration de M. Bayle touchant la *Courte Revue des maximes*, etc. (Libelle de Jurieu). V. n° 27, 1691.

OEuv. div. 1727, t. II.

21. (IV) *Chimère de la Cabale de Rotterdam*, Rotterdam, 1691, in-12.

OEuv. div. de 1727, t. II.

22. (V) *Entretiens sur le grand scandale causé par un livre intitulé : la Cabale chimérique*. Cologne, Pierre Marteau, 1691.

OEuv. div. 1727, t. II.

23. (VI) *Avis au petit auteur des petits livrets sur son Philosophe dégradé*, 1692.

OEuv. div. 1727. t. II.

24. (VII) *Janua cœlorum reserata*. 1692.

Bayle en parle ainsi : « L'auteur d'un livre intitulé : *Janua cælorum reserata* a choisi ce titre à cause qu'il n'y en a point à quoi l'oreille soit plus accoutumée qu'à celui de *Janua linguarum reserata* de Comenius. Il attaque en style de philosophie péripatéticienne le *Système de l'Eglise* de M. Jurieu, et il le renverse de fond en comble, puisqu'il fait voir clairement que l'hypothèse de ce ministre met toutes sortes de religions dans la voie du salut. » (*Dictionnaire*, art. *Comenius*, rem. M.)

OEuv. div. 1727, t. II.

25. (VIII) *Nouvel avis au petit auteur des petits livrets.* 1692.

OEuv. div. 1727, t. II.

26. (IX) *Nouvelle hérésie dans la morale touchant la haine du prochain.* 1694.

Cet opuscule, dirigé contre Jurieu, et le *Janua cælorum reserata*, sont les seuls de ces écrits où Bayle ait pris l'offensive.

OEuv. div. 1727, t. II.

27. (X) *Addition aux Pensées diverses sur les Comètes ou Réponse à un libelle intitulé* : *Courte Revue des maximes de morale et des principes de religion de l'auteur des Pensées diverses sur les comètes,etc. Pour servir d'instruction aux juges ecclésiastiques qui en voudront connaître.* A Rotterdam, Renier Leers, 1694, in-12.

28. *Projet et fragments d'un dictionnaire critique*, Rotterdam, Renier Leers, 1692, in-8, V. le n° suivant.

29. *Dictionnaire historique et critique.* (1)

1re édit. 1697, 2 vol. in-fol.

2e édit. 1702, 3 vol. in-fol. Elle contient notamment à l'art. *David*, des changements dont nous avons déjà parlé. (V. la *Vie* de Bayle.)

3e édit. Genève, 1715 (2).— L'édition suivante ne tint pas compte de celle-ci et prit le même numéro.

3e édit. Rotterdam, 1720, 4 vol. in-fol.— Quelques exemplaires de cette édition, recherchés des amateurs, contiennent une épître dédicatoire au Régent,signée de l'imprimeur Michel Bohm. Elle est reproduite dans l'édition de 1734. — Cette édition contient de plus que les éditions précédentes des articles trouvés dans les papiers de Bayle et dont les suivants

(1) Compléter ces indications par celles que nous avons données dans la *Bibliographie bayliste* et dans la *Vie* de Bayle, à propos du *Dictionnaire*.

(2) Elle contient un portrait et une *Vie* de Bayle.

lui avaient été communiqués : *Ciolek*, *Dalmatin*, *Estampes*, *Ferret*, *Minuloli*, *Nully*, *Raoul*, *Rauber*. On y trouve enfin des *Remarques critiques* communiquées par diverses personnes. — Elle est peu sûre : Prosper Marchand, qui l'a donnée, s'est permis d'introduire des changements dans le texte.

Supplément au Dictionnaire, etc., pour les éditions de 1702 et 1715, Genève, 1722, in-fol. — Ce supplément contient les articles nouveaux et, de plus, des *Additions* et des *Remarques critiques*.

4e édit. Amsterdam, 1730, 4 vol. in-fol. avec la *Vie* de Bayle par Desmaizeaux. Cette édition est plus exacte que les précédentes, et on peut la considérer comme définitive.

5e édit. 1734, 4 vol. in-fol. avec les Remarques de l'abbé Leclerc. La moins estimée, parce qu'elle a été imprimée à Trévoux.

6e édit. Amsterdam, 1740, 4 vol. in-fol.

Une réimpression en fut faite la même année à Bâle, 4 vol. in-fol., chez Jean-Louis Brandmüller.

C'est la plus estimée des savants jusqu'à la 11e et dernière édition, donnée par Beuchot, Paris, Desœr, 1820, 16 vol. in-8.

Cette belle édition, qui a fait tomber la vogue des anciennes, est enrichie d'extraits des auteurs qui ont critiqué Bayle et particulièrement des *Remarques* de Joly, extraits qui sont rapportés aux passages du Dictionnaire qu'ils concernent.

1re traduction anglaise, faite sur la 2me édition, par de la Roche, Français réfugié à Londres, en collaboration avec quelques autres réfugiés ; contenant quelques additions et corrections ; Londres, Thomson, 1709, 4 vol. in-fol.

2me traduction anglaise, sous le titre : *A general Dictionnary historical and critical*, par Th. Birch, John Lockman et autres, Londres, 1734-1741, 10 vol. in-fol. Avec des additions considérables et de nombreuses remarques critiques. Les traducteurs ajoutèrent à l'œuvre de Bayle un grand nombre d'articles relatifs surtout à des illustrations anglaises, et qu'ils essayèrent de rédiger dans l'esprit du *Dictionnaire historique et critique*, pyrrhonisme à part.

Le succès des ouvrages de Bayle excitait ainsi à *pasticher* sa manière. Son imprimeur, Leers, engagea divers savants à travailler à un *Supplément*, mais le projet n'a laissé d'autres traces que les *Mémoires concernant la vie et les ouvrages de plusieurs modernes*, par Ancillon.

Chaufepié traduisit les additions et les nouveaux articles de la 2me édition anglaise, ajouta lui-même des additions et des articles dans son *Nouveau Dictionnaire historique et critique, pour servir de supplément ou de continuation au Dictionnaire historique et critique de M. Bayle.* Amsterdam et La Haye, 1750, 4 vol. in-fol.

Enfin, Prosper Marchand s'occupa de compléter Bayle et Chaufepié. Son supplément, en 1 vol. in-fol., La Haye, 1758-1759, ne fut publié qu'après sa mort, sur ses notes, par Allamand, sous le titre de *Dictionnaire historique ou Mémoires littéraires et critiques.*

Il est inutile d'ajouter que l'esprit de Bayle ne se retrouve pas dans ces *continuations*, et qu'il y est même souvent combattu.

Les Allemands n'ont pas traduit le *Dictionnaire* de Bayle, mais ils en ont fait des *Extraits.*

Gottsched a traduit les articles philosophiques : Leipzig, 1741-44 ; réimprimé à Halle, 1796-1797, 2 vol. in-8°. Cette dernière édition est aussi attribuée à L. H. Jacob. Elle porte pour titre : *Peter Bayle's philosophisches Wörterbuch, oder die philosophischen Artikel aus dessen hist. crit. Wörterbuche, abgekürzt und herausgegeben.*

Frédéric-le-Grand, qui s'est inspiré de l'esprit de Bayle dans plusieurs de ses écrits (V. notamment la *Dissertation sur l'innocence des erreurs de l'esprit* et l'*Examen de l'Essai sur les préjugés*), a fait aussi un *Extrait du Dictionnaire*, particulièrement des articles philosophiques et a mis au-devant une préface dans laquelle il fait l'éloge de Bayle et manifeste surtout son admiration pour l'habileté dialectique du philosophe, qu'il trouve supérieur, sous ce rapport, à Descartes, à Malebranche et à Leibnitz.

Cet *Extrait* fut publié par les soins de Thiébault, à Berlin, 1767, 2 vol. in-8°. On en fit une nouvelle édition augmentée à Amsterdam, 1780, 2 vol. in-8°.

Il a été traduit en allemand par L. Suhl, Lubeck, 1798, 2 vol. in-8°; réimprimé à Leipzig, 1815.

Les écrits de Frédéric II ont été réunis en 25 vol. in-8°, Amsterdam, 1790. En 1840, le gouvernement prussien a fait commencer à ses frais une édition complète.

Une édition du *Dictionnaire* avait été commencée par Schneiter (Leipzig, 1801, in-8°); mais elle n'a été poursuivie que jusqu'à la lettre H.

Buhle mentionne un abrégé en allemand fait par J.J. Rambach.

L'art. *Spinoza* du *Dictionnaire* a été traduit en néerlandais et publié

avec quelques additions, sous ce titre : *Het leven van B. de Spinoza*, Utrecht 1698, in-8.

Enfin, citons ici, quoiqu'ils ne se rapportent pas seulement au *Dictionnaire*, les abrégés suivants :

1° *Analyse raisonnée de Bayle*, ou *abrégé méthodique de ses ouvrages, particulièrement de son dictionnaire historique et critique, dont les Remarques ont été fondues dans le texte, pour former un corps instructif et agréable de lectures suivies.* Londres, 1755, 4 vol. in-12.

Cet ouvrage, qui fut condamné par le Parlement (1) et qui conduisit l'auteur à la Bastille, est de l'abbé DE MARSY, ex-jésuite. Il exprime assez bien l'esprit de Bayle dans ce qu'il a de plus funeste, pour qu'on ait pu dire avec raison que la lecture en est plus pernicieuse que celle du *Dictionnaire* même, qui contient tant d'autres choses ou bonnes ou moralement indifférentes.

Les uns attribuent à J. B. Robinet, les autres à Rolcin et à Cousin, les quatre volumes qui font suite aux précédents et publiés en 1770, sous le titre d'*Analyse de Bayle*. Ils ont été réimprimés en 1773 avec les quatre de de Marsy. Les quatre derniers volumes, de beaucoup inférieurs aux premiers, et d'un agencement très-lourd, sont tirés de toutes les œuvres de Bayle, notamment de la *Réponse aux questions d'un provincial*.

2° DUBOIS DE LAUNAY, *Analyse de Bayle*, Paris, 1782, 2 vol. 12.

Cet ouvrage, composé dans un tout autre but, diffère complètement du précédent quant à la pensée qui inspire les choix de l'abréviateur.

Outre la *Vie* de Bayle, par Desmaizeaux, précédée d'une lettre à La Mothe, et suivie du *Calendarium carlananum*, de l'ordonnance de M. de la Reynie, touchant la *Critique générale* etc., et des *Actes du Consistoire de l'Eglise wallonne de Rotterdam*, on trouve, dans les éditions du *Dictionnaire*, à partir de 1830, les pièces suivantes :

A. *Digression importante sur la dénonciation de la nouvelle hérésie touchant la haine du prochain.* (Rem. P. de l'art. *Zuerius*).

B. *Dissertation concernant le livre d'Etienne Junius Brutus, imprimé l'an* 1579.

C. *Dissertation sur les libelles diffamatoires.*

(1) V. sur cet ouvrage le « Discours du magistrat (l'abbé Ph. de Chauvelin, conseiller de la grand'chambre), qui a déféré aux chambres assemblées l'*Analyse raisonnée de Bayle* etc., » (Barbier, *Dict. des anonymes*, édit. Daffis, 1872, t. I, col. 170.)

D. *Dissertation sur l'Hippomanes.*

E. *Id. sur le jour.*

F. *Projet d'un Dictionnaire critique*, etc.

G. *Éclaircissements sur certaines choses répandues dans le Dictionnaire* et qui peuvent être réduites à quatre chefs principaux :

I. Aux louanges données à des personnes qui niaient ou la Providence ou l'existence de Dieu.

II. Aux objections des Manichéens.

III. Id. des Pyrrhoniens.

IV. Aux obscénités.

H. *Réflexions sur un imprimé qui a pour titre Jugement du public et particulièrement de l'abbé Renaudot sur le Dictionnaire critique du sieur Bayle.* (Reprod. dans les *OEuv. div.* de 1727, t. IV.)

I. *Suite des réflexions sur le prétendu Jugement*, etc.

J. *Lettre au sujet des procédures du Consistoire*, etc. (Reprod. dans les *OEuv. div.* de 1727, t. IV.)

K. *Remarques critiques sur la nouvelle édition du Dictionnaire historique et critique donnée en 1704.*

Ces *Remarques*, tirées presque toutes du *Dictionnaire* de Bayle, avaient paru à Paris en 1706. Bayle les réédita avec une préface et des observations.

---

30. *Réponse aux questions d'un provincial.* Rotterdam, Renier Leers, 1704-1706. 6 vol. in-12.

OEuv. div. 1727, t. III, 2e partie.

31. *Entretiens de Maxime et de Thémiste*, 1706-1707.

OEuv. div. 1727, t. IV.

32. *Lettres choisies de Bayle*, Rotterdam, 1714, 3 vol. in-12.

(253 lettres.) — Edit. de Prosper Marchand, suspecte d'altérations.

Lettres de Bayle, Amsterdam, 1729, 3 vol. in-12.

(295 lettres). — Edit. de Desmaizeaux, d'après les originaux.

Lettres choisies de Bayle, dans les *OEuv. div.* de 1727, avec des remarques de Desmaizeaux. (351 lettres, dont 56 n'avaient pas encore été publiées.)

Lettres de Bayle à sa famille, dans les *OEuv. div.* de 1737. (150 lettres.)

Nouvelles lettres de Bayle. La Haye, Jean Van Duren, 1739, 2 vol. in-12. — Editeur inconnu. On y trouve l'*Apologie de M. Bayle pour servir*

de réponse à M. de Crouzaz. — Ces lettres sont tirées des *OEuv. div.* de 1737.

Il n'y a pas eu d'édition complète de la *Correspondance* de Bayle. Signalons ici à tout hasard, à l'intention de qui voudrait entreprendre ce travail, l'existence en originaux, de lettres de Bayle — parmi lesquelles il y en a d'inédites,— à la Bibliothèque de l'Université de Leyde (1), ainsi qu'à la Bibliothèque nationale de Paris, section des manuscrits, sous les n°s 9359 et suivants, 25,669 et 12771. Ce dernier numéro forme un in-folio de 11 à 1200 pages. Serait-ce le recueil auquel M. Auger (*Biographie universelle* de Michaud, art. *Bayle*) fait allusion, lorsqu'il affirme avoir vu 365 lettres inédites de Bayle?

Les ouvrages de Bayle autres que le *Dictionnaire* et les opuscules qu'on y a joints, ont été réunis sous le titre d'*OEuvres diverses*, une première fois en 1727, La Haye, 4 vol. in-fol., et une seconde fois, en 1737, à Trévoux, avec l'indication de La Haye comme lieu d'impression, 4 vol. in-fol. (Le t. III est en deux parties.)

Outre les œuvres mentionnées plus haut, et quelques petits travaux d'érudition et de critique qui parurent dans les journaux du temps (V. le t. IV), on y trouve :

A. *Mémoire de M. Bayle pour servir de réponse à ce qui peut l'intéresser dans un ouvrage imprimé à Paris sur la distinction du bien et du mal* (par Gaudin), *et au 4e art. du 5e tome de la Bibliothèque choisie.*

B. *Réponse pour M. Bayle au sujet du 3e et du 10e art. du tome IX de la Bibliothèque choisie.*

C. *Réflexions de M. Bayle sur l'art. VII du 6e tome de la Bibliothèque choisie de M. Leclerc.*

D. *Discours historique sur la vie de Gustave Adolphe*, ouvrage inachevé.

A ces nombreux écrits qui ont vu le jour, il faut joindre ceux qu'on a trouvés dans ses papiers et qui n'ont pas été publiés. La liste en est donnée par Desmaizeaux (*Vie* de Bayle *in fine*), avec quelques indications sur leur contenu. Parmi ces œuvres inédites nous relevons les suivantes :

A. *Amico suo charissimo ac plurimum colendo Jacobo Abbadie epistola*

(1) Nous devons ce renseignement à M. Campbell, conservateur de la Bibliothèque royale de La Haye et membre correspondant de l'Académie de Belgique.

super quæstione an Deus possit sapientiori perfectiorive modo se gerere quam de facto se gessit.

B. *Bælius Fetizoni, vel responsio Bælii ad observationes Fetizonis super epistola prædicta.*

C. *Lectiones philosophicæ.*— C'est autre chose que le Cours de philosophie. Spinoza y est vivement attaqué.

D. *Lettre sur le pyrrhonisme historique.*

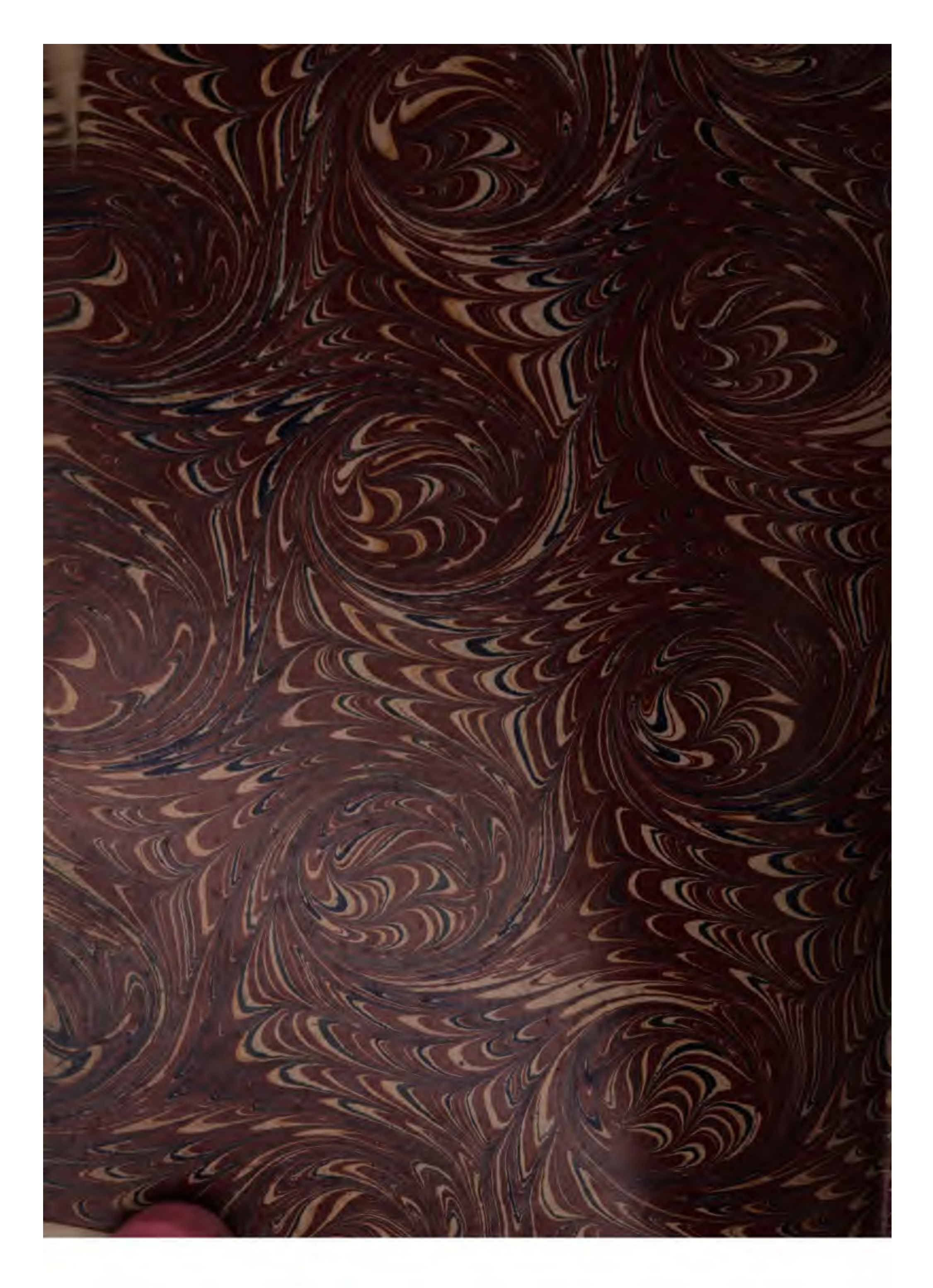
Nos recherches pour retrouver ces manuscrits sont restées infructueuses.

ERRATA

Page 7,	ligne 3,	lisez :	recherches (1).
» 19,	» 32,	»	complètement.
» 25,	» 16,	»	n'est.
» 27,	» 5,	»	complètement.
» 28,	» 29,	»	les arguments.
» 29,	dans la note	»	présent
» 33,	note 2, ligne 4,	»	Bayle.
» 35,	ligne26,	»	du P. Merlin.
» 36,	ligne 6 (en remontant), lisez : Staüdlin.		
» 53,	» 9,	»	quant et quant.
» 60,	» 17,	»	academicæ.
» 60,	» 22,	»	de *dits*.
» 85,	» 13,	»	ætas
» 93,	note 2, ligne 4,	»	Renier.
» 96,	ligne 14,	»	Barneveldt.
» 113,	note, ligne 3,	»	Bèle.
» 116,	note 1, ligne 5,	»	dès l'enfance.
» 119,	note, ligne 19,	»	pressens-je
» 127,	note, ligne 28,	»	très-véritable.
» 129,	note, 1, » 5,	»	très-petite.
» 130,	ligne19,	»	dents de Saturne.
» 130,	» 32,	»	c'est-à-dire
» 130,	» 33,	»	la sainte.
» 145,	note 2, ligne 3,	»	définition.
» 145,	note 2, ligne 13,	»	diffèrent.
» 157,	note, ligne 16,	»	Enègue.
» 160,	note 1, » 3,	»	Grande-Bretagne.
» 168,	ligne 6,	»	de force à
» 174,	» 5,	»	amener.
» 186,	note 6, ligne 3,	»	œuvres.
» 187,	note 1, ligne 4,	»	*Lettre*.

TABLE DES MATIÈRES.






3 2044 004 442 471
THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.
CANCELLED
JUL 10 1989

